Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12358 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 19 OCTOBRE 1984

Pétrole : la baisse des prix britanniques inquiète les pays producteurs

L'OPEP se réunira le 29 octobre à Genève pour tenter d'empêcher une chute brutale des cours

L'OPEP sera-t-elle contrainte, pour la seconde fois en moins de deux ans, d'abaisser les prix officiels du pétrole afin de rendre ceux-ci compatibles avec la réalité du marché ?

La question était sur toutes les lèvres le mercredi 17 octobre au soir après que la *compagnie nationale* britannique des pétroles (BNOC) eut annoncé qu'elle diminuait ses tarifs officiels de vente de 1,35 dollar par baril (soit 4,5 %) pour la plupart de ses qualités, le prix du brut « brent » de référence étant fixé désormais à 28,65 dollars par baril (1) au *lieu de 30 dollars* précédemment.

Suivant de quelques jours une *décision similaire du gouvernement* norvégien – lequel s'aligne d'ordinaire sur les tarifs britanniques – et précédant de peu l'annonce attendue par l'émirat d'Abou-Dhabi, autre producteur de brut de qualité similaire mais membre, lui, de l'OPEP, d'un réajustement « technique » de *ses tarifs*, cette nouvelle a immédiatement provoqué une chute prononcée des cours du « brent » – de presque 1 dollar – sur le marché libre et conduit l'OPEP à annoncer la réunion le 29 octobre à Genève d'une conférence consultative afin d'examiner les moyens d'enrayer – ou de limiter – la baisse des prix qui menace.

La décision de la Grande-Bretagne, cinquième producteur mondial de pétrole brut, a de bonnes chances comme cela avait déjà été le cas l'an passé de provoquer des réactions en chaîne parmi tous les producteurs, y compris les membres de l'OPEP.

En février 1983 c'était la décision de la Grande-Bretagne d'abaisser son prix de 3 dollars qui, aussitôt imitée par le Nigéria, son concurrent direct sur le marché américain, avait, de proche en proche, conduit l'OPEP, lors de la conférence historique de Londres en mars, à réajuster *ses tarifs* de 34 à 29 *dollars* par baril (– 14,7 %).

Or, si le Nigéria n'est plus *aujourd'hui aux abois comme* il l'était en février 1983, un autre membre de l'OPEP, l'émirat d'Abou-Dhabi, s'apprête à son tour à rompre la discipline. Comme nous l'a indiqué son ministre du pétrole M. Mana Saïd Al Oteiba, également ministre de la fédération des Emirats arabes unis et président du comité de surveillance de l'OPEP, en visite à Paris, l'émirat est « *sur le point* » de réajuster unilatéralement ses tarifs officiels, qu'il juge nettement trop élevés par rapport aux bruts concurrents, afin de tenter de relancer ses ventes en chute libre depuis plusieurs semaines.

« *Pourquoi Abou-Dhabi, un petit producteur, devrait-il toujours seul se soucier du marché et perdre ses clients, tandis que tout le monde a la liberté de faire ce qu'il désire ?* » nous a déclaré le ministre, précisant que l'ajustement mineur envisagé (d'environ 0,40 dollar par baril) était de nature technique.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 39.)

(1) Une tonne vaut environ 7,3 barils et 1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

Mauvaise passe

La Bourse ne s'y est pas trompée. A peine la compagnie nationale britannique des pétroles avait-elle annoncé, le mercredi 17 octobre, la diminution de ses prix officiels, l'ensemble des cours s'effondraient au Stock Exchange. L'index du « Financial Times » a perdu en une seule journée près de 30 points, soit plus qu'à la séance historique du 1er mars 1974, lorsque la grève générale des charbonnages avait provoqué la chute du gouvernement conservateur de M. Edward Heath.

La livre, devenue selon le jargon boursier une « pétromonnaie » et qui était attaquée depuis plusieurs jours sur le marché des changes, a elle aussi « payé ». Le cours de la monnaie britannique a atteint mercredi son plus bas niveau historique par rapport au dollar (1,19 dollar). Il semble que la Banque d'Angleterre ait dû intervenir pour contenir ce mouvement, fort gênant pour la politique économique du gouvernement.

La baisse des prix pétroliers risque en outre de coûter cher au Trésor, la diminution des prix de 1 dollar par baril, à taux de change constant, réduisant de 250 à 500 millions de livres les revenus annuels tirés du pétrole par l'Etat. Enfin, elle rendra plus ardue la poursuite d'une politique active d'exploitation en mer du Nord.

Cette mesure ne présente pas toutefois que des désavantages pour l'économie britannique : la hausse du cours du dollar compensera en partie la diminution des recettes fiscales. De toute façon, pour maintenir contre vents et marées un prix officiel du pétrole aligné sur celui de l'OPEP, la Grande-Bretagne avait dû accepter des aménagements acrobatiques avec les compagnies, la contraignant à vendre à perte une bonne partie de son pétrole. Enfin, depuis le début de la grève des mineurs, les centrales électriques alimentées en fuel tournent davantage : leur approvisionnement coûtera moins cher.

La baisse des prix du pétrole intervient au moment où les contremaîtres et agents de sécurité des houillères décident de cesser à leur tour le travail. S'ils débrayent effectivement, la production de charbon sera totalement paralysée, y compris dans les bassins où les mineurs sont réfractaires à la grève. Certains prédisent déjà des coupures de courant pour la fin du mois prochain.

Le pire n'est pas cependant sûr pour Mme Thatcher : les agents de sécurité ne doivent arrêter le travail que le 25 octobre. Ils peuvent donc encore annuler leur mot d'ordre. Il se peut également que leur grève ne réussisse pas plus que celle des dockers, en juillet et en septembre, dont on avait pourtant pensé qu'elle marquerait le début d'un désordre économique général et insoutenable.

Quoi qu'il advienne, la conjoncture est mauvaise : rarement la violence s'était aussi durablement installée autour d'un conflit social, rarement la société britannique ne s'était sentie aussi divisée.

(Lire page 36.)

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE AU BRITANNIQUE SIR RICHARD STONE.

(Lire page 42.)

Famine meurtrière en Ethiopie

Des dizaines de milliers de victimes des millions de personnes menacées

Aucun bilan officiel de la famine en Ethiopie n'a encore été fourni mais, selon des estimations citées par le correspondant de l'AFP à Addis-Abeba, plusieurs dizaines de milliers de gens seraient déjà morts dans les régions les plus affectées, le Wollo, le Gondar et le Tigré. Selon le *commissaire éthiopien au secours* et à la réhabilitation, de six à sept millions de personnes seraient affectées par la sécheresse, la pire de ces vingt dernières années. Le PAM (Programme d'aide alimentaire des Nations unies) calcule, de son côté, que de trois cent mille à six cent mille Ethiopiens pourraient mourir de faim si ce pays ne reçoit pas rapidement des secours alimentaires massifs.

Le directeur du PAM estime qu'« *au moins 500 000 tonnes de secours alimentaires* » seront nécessaires pour assurer la « *soudure* » jusqu'à la prochaine récolte principale de novembre 1985. Or l'aide prévue jusqu'ici doit pratiquement prendre fin en novembre de cette année. 35 000 tonnes supplémentaires doivent être livrées à l'Ethiopie après *cette date*, selon les prévisions actuelles. De son côté, la Commission éthiopienne au secours et à la réhabilitation estime que le pays aura besoin d'une aide alimentaire de 1 248 620 tonnes pour la période 1984-1985.

Selon le PAM, la capacité du port d'Assab, sur la mer Rouge, pourrait être assez facilement doublée pour recevoir 25 000 tonnes de vivres par jour. Mais il serait alors indispensable d'importer des camions, faute de quoi une partie des vivres « *risquerait de pourrir à quai* ».

Accusé de manque de diligence par des pays donateurs (*le Monde* du 2 octobre), le gouvernement éthiopien a réagi en accusant les Occidentaux – principaux donateurs – de « *politiser l'aide humanitaire* ». Addis-Abeba s'est vu notamment reprocher de dépenser environ 150 millions de dollars pour célébrer le dixième anniversaire, en septembre, de la chute de l'empire.

J.-C. P.

(Lire la suite page 6.)

N'DJAMENA ET LES LIBYENS AU TCHAD

L'attente dans le désert

Près d'un mois après l'annonce de l'accord entre Paris et Tripoli sur le retrait des troupes françaises et libyennes du Tchad, le scepticisme reste de mise à N'Djamena sur la réalité du repli des unités du colonel Kadhafi. Dans le nord du pays, l'armée tchadienne est prête à toute éventualité, y compris à faire face à une offensive des « coalisés ».

De notre envoyé spécial

Kalaït. – « *Il n'est pas exclu que ce soient eux qui descendent...* » En *quelques mots, le commandant en* chef Idriss Debi a tout dit. D'un seul coup se trouvent justifiées cette tournée dans le « grand nord » tchadien et ces mystérieuses palabres, des heures durant, entre le « Com-chef » *et les commandants des différentes zones de défense des forces* armées nationales stationnées dans le secteur est.

La nuit est tombée depuis longtemps mais la luminosité des étoiles suffit pour distinguer les visages et *appréhender, au-delà du petit mur* de banco qui entoure la case, l'immensité des sables, le secret du *désert. Chacun, après cette* longue course effrénée sur les pistes du désert, est vaincu par le sommeil.

Les Toyota, tout autour du campement, semblent aussi, comme des coursiers, reprendre des forces avant d'être de nouveau, à l'aube, enfourchées par les combattants. Un moment encore, on entend la musique *arabe diffusée par deux ou trois* postes de radio et puis, vers 21 heures, il n'y a plus que le « *Com-zone* » *de Kalaït à rester* assis en tailleur, à veiller, non loin du petit mortier qui a été installé dans un *angle de l'enceinte*, la *gueule tournée* vers le nord.

Au cours du repas pris sur des tapis de couleur disposés à même le sable, le « Com-chef » et ses officiers font honneur au mouton rôti, dégustant d'abord le foie, les rognons et les tripes.

Le « Com-chef » raconte les combats passés, dit sa joie d'être là au *milieu de ses compagnons d'armes*, plus proche de l'ennemi et de la guerre que dans son bureau de l'*état-major*, à N'Djamena, loin aussi du confort de la villa qu'il occupe dans la capitale tchadienne *et où*, dans le jardin méticuleusement balayé, gambadent une autruche et une gazelle.

Il suffit d'observer l'auditoire pour comprendre l'autorité et le magnétisme que dégage cet homme *au maintien de sphinx. Le « Com-chef »* conteste la thèse défendue par les autorités françaises selon laquelle *si les Libyens tardent tant* à quitter Faya-Largeau et Fada, c'est à cause des problèmes de logistique et de carburant auxquels ils sont confrontés. « *Ils ont mis dix jours pour descendre à Faya, alors...* »

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 6.)

L'INTERVENTION DE M. FABIUS A TF 1

Le gouvernement par l'image

Les écoliers de l'hiver 1954-1955 se souviennent du lait chaud qu'on leur distribuait à la récréation. C'était le « lait Mendès ». Quelques-uns ont encore à l'oreille la voix cassée, un peu sourde, du président du conseil qui, chaque semaine ou presque, parlait à leurs aînés de l'Indochine, de l'Afrique du Nord, du redressement économique et financier du pays. C'étaient les « Causeries au coin du feu » radiodiffusées de Pierre Mendès France. *Le pouvoir, jusqu'alors lointain*, était devenu proche, presque familier. Cela n'a duré que le temps d'un gouvernement de la IVe République : sept mois et dix-sept jours.

Trente années ont passé. Il y a eu la télévision, de Gaulle, mai 1968, l'union et la désunion de la gauche dans l'opposition *puis* au pouvoir, la crise. Pierre Mendès France avait ses « causeries » hebdomadaires. M. Fabius a son « Parlons France » mensuel, dialogue, sur le ton sans apprêt de la conversation privée.

Pierre Mendès France, dont M. *François Mitterrand a commémoré*, le jeudi 18 octobre, le deuxième anniversaire de la mort, avait ses écoliers. M. Laurent Fabius aura peut-être ses pauvres. Ce que l'on peut souhaiter de mieux au nouveau premier ministre, outre une longévité dans l'action que son ancêtre *n'a pas eue*, c'est qu'il prenne place dans la mythologie de la gauche non communiste, tel l'ancien président du *conseil idéalisé*, le *symbole de l'anti* démagogie.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

DANS « LE MONDE DES LIVRES »

Pages 17 à 28

- Le début d'une grande enquête : les Français et la lecture.
- Deux inédits de JAROSLAV SEIFERT, prix Nobel de littérature.
- Le feuilleton de BERTRAND POIROT-DELPECH : Faut-il faire parler les écrivains ?

La rentrée universitaire à l'heure de la nouvelle loi

LIRE PAGES 29 A 31 NOTRE SUPPLÉMENT

AU JOUR LE JOUR

Dodo boy

Quelle affaire, mais quelle affaire que ce nouveau feuilleton lancé mercredi par Télé-Fabius numéro 1 ! La France tremblait d'avance. J.R. détrôné par L.F. ?

On avait chassé les enfants du salon, craignant des scènes très dures. On avait baissé le son, redoutant des éclats, des phrases meurtrières.

Vaines alarmes. Nous eûmes un premier épisode insipide, à l'eau de rose. Cocorico boy ? Pas même. La prochaine fois, on convoquera les enfants pour cette berceuse nationale.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Washington voit un « espoir » dans le ton « positif » de M. Tchernenko

Correspondance

Washington. — Les milieux officiels américains ont réagi avec modération et prudence aux déclarations de M. Tchernenko au *Washington Post*. *« Le ton plus positif du leader soviétique représente un espoir »*, a dit M. MacFarlane, conseiller du président Reagan pour les problèmes de sécurité. Mais, a-t-il ajouté, *« sur le fond, les propositions ne contiennent rien de nouveau »*. Le vice-président Bush, à San-Francisco, a également interprété comme un *« signe positif »* les déclarations de M. Tchernenko, dont il a souligné le ton *« dépourvu d'agressivité »*, et il a laissé prévoir une réponse équilibrée de la part du gouvernement américain.

A Washington, toutefois, le porte-parole de la Maison-Blanche a souligné que le gouvernement ne pouvait accepter la *« version de l'histoire »* donnée par M. Tchernenko. *« Nous ne pouvons approuver l'opinion soviétique selon laquelle il appartient aux Etats-Unis de payer le prix d'un retour de l'Union soviétique à la table des négociations nucléaires. »* Critiquant indirectement mais clairement M. Tchernenko pour avoir utilisé la formule d'une déclaration à la presse, M. Speakes a dit : *« Dès que l'Union soviétique sera disposée à passer des échanges publics à des négociations privées visant à aboutir à des accords concrets, elle nous trouvera prêts à la discussion... »*

En privé, les responsables estiment que l'initiative de M. Tchernenko est motivée en partie par le désir de pousser les candidats, à la veille de leur second débat télévisé, à renchérir sur leur volonté, déjà exprimée, d'aboutir à un accord avec Moscou. Mais l'entourage de M. Mondale a réagi avec beaucoup de circonspection, soulignant qu'il appartenait au président Reagan d'étudier sérieusement les propositions de M. Tchernenko et d'en déterminer la signification. De leur côté, les amis de M. Reagan font valoir que l'initiative du leader du Kremlin est un signe positif confirmant le souci des Soviétiques, maintenant résignés à la victoire du président sortant, de négocier avec lui ultérieurement.

Sur un des points soulevés par M. Tchernenko, celui concernant la ratification par Washington des traités sur l'interdiction des essais, un assouplissement de la position américaine est possible, selon les observateurs. Si les Soviétiques, toujours opposés à une vérification sur place, proposent ou acceptent d'autres formules de vérification, Washington pourrait envisager de modifier son attitude et de ratifier les traités existants. Ainsi la porte serait ouverte à une éventuelle reprise de la discussion sur la réduction des armements nucléaires.

HENRI PIERRE.

PROCHAINE REPRISE DES CONVERSATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES SUR LA NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

Washington (*AFP.*). — Des conversations américano-soviétiques sur les moyens de contrôler la prolifération nucléaire doivent avoir lieu en décembre, probablement à Moscou, au niveau des experts, a-t-on indiqué mercredi 17 octobre, de source gouvernementale, à Washington. Ces conversations seront les quatrièmes d'une série qui a commencé en décembre 1982.

« Ce n'est pas une percée, mais cela montre que les Soviétiques sont prêts à coopérer dans les domaines où nous avons un intérêt mutuel, malgré leurs efforts pour présenter sous un jour négatif les relations entre les deux pays », a déclaré un responsable américain, ajoutant que le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, avait donné son accord de principe à ce nouveau round de conversations, lors de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

La délégation américaine, indique-t-on de même source, sera dirigée par M. Richard Kennedy, assistant spécial de M. Shultz pour les questions de non-prolifération. La dernière session de négociations sur ce sujet avait eu lieu à Vienne en février dernier.

Les Etats-Unis et l'URSS font partie des cent quarante signataires du traité de 1968 sur la non-prolifération nucléaire. Malgré leurs divergences, les deux superpuissances ont coopéré à plusieurs reprises dans ce domaine. Les discussions américano-soviétiques devraient porter sur les moyens d'enrayer la prolifération nucléaire à un moment où de nouveaux pays accèdent à la technologie nucléaire.

LA REPRISE DES CONSULTATIONS SINO-SOVIÉTIQUES

Pékin envisagerait de fixer une date limite aux négociations avec Moscou

De notre correspondant

Pékin. — Les conversations sino-soviétiques reprennent, ce jeudi 18 octobre, dans la capitale chinoise. Le chef de la délégation soviétique, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Ilyitchev, a été accueilli mardi à Pékin par son homologue chinois, M. Qian Qichen. La cinquième session de ce *serpent de mer diplomatique* ne semble pas s'annoncer très bien, en dépit de la rencontre, le mois dernier aux Nations unies, des ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Wu Xueqian et Gromyko.

En effet, il apparaît de plus en plus clairement que les longues conversations entre les deux hommes n'ont en rien aplani les divergences entre les deux grands pays communistes. Au contraire, elles pourraient même avoir contribué à cristalliser ces divergences. Au point que, ici, les deux parties ne semblent rien attendre des négociations entre MM. Qian et Ilyitchev, les positions demeurant inconciliables.

Nous avons appris de bonnes sources que les Chinois pourraient fixer une date limite à ces conversations, *tout comme ils l'avaient* fait dans leurs négociations avec les Britanniques sur Hongkong. Mais, bien entendu, les Soviétiques ne sont pas les Britanniques.

Au cours des contacts de New-York, comme par le biais de divers intermédiaires, les Chinois ont fait connaître aux Soviétiques les trois *points principaux de leur position*. Ils souhaitent d'abord améliorer leurs relations avec l'URSS, ils n'ont aucunement l'intention de lui faire la guerre, ils n'ont pas non plus l'intention de conclure une alliance avec les Etats-Unis. Mais, en même temps, Pékin ne se fait guère d'illusions sur un changement *de politique* au *Kremlin*. On considère ici que, M. Tchernenko étant très malade, les « vieux » et les « jeunes » se livrent à une lutte pour le pouvoir. Mais s'ils divergent en politique intérieure, ils conservent, dans le domaine international, et en particulier envers la Chine, la même position, qui ne devrait guère changer tant que M. Gromyko restera en place.

Or le Kremlin considère que la Chine est un allié *de facto* des Etats-Unis et du Japon, et n'a guère été convaincu par les nombreuses déclarations de Pékin sur l'indépendance de sa politique étrangère. Plus encore, il ne considérerait pas que les conditions qui l'avaient conduit dans les années 60 — après la rupture entre les deux pays et le déclenchement de la révolution culturelle — à masser troupes et armements le long des frontières sino-soviétique et sino-mongole aient fondamentalement changé. Pékin a même annoncé, il y a quelques mois, que le nombre de SS-20 en Sibérie orientale avait augmenté. Or l'un des « trois obstacles », *pour la Chine*, à la normalisation de ses relations avec l'URSS — avec le désengagement soviétique d'Afghanistan et le désengagement vietnamien du Cambodge — est la pression militaire de l'URSS à sa frontière. Pour leur part, les *Soviétiques* continuent d'affirmer qu'ils sont prêts à négocier avec les Chinois, sans préconditions.

Rapprochement indirect

Les Chinois auraient aussi abordé avec leurs interlocuteurs la question des *« territoires disputés »*, c'est-à-dire des territoires acquis du temps de la Russie tsariste à la suite de ce que Pékin considère comme des *« traités inégaux »*. Cette question figura longtemps en bonne place dans le contentieux sino-soviétique. Aujourd'hui, en signe de bonne volonté et pour démontrer leur désir de négociation, les Chinois auraient fait savoir au Kremlin qu'ils étaient prêts à abandonner leurs revendications sur ces territoires — d'une superficie de plus d'un million et demi de kilomètres carrés — à l'exception de deux secteurs. Ceux-ci sont situés le long des fleuves Amour et Oussouri, où avaient eu lieu de violents accrochages entre soldats des deux armées, en particulier en 1969 *sur* l'île de Chen Pao — Damansky en russe. Pékin demanderait que la frontière ne passe plus le long de la rive chinoise, mais au milieu des fleuves. Il s'agit de zones très sensibles sur le plan stratégique pour les deux pays. *La réponse des* Soviétiques sur l'ensemble de cette question aurait convaincu les Chinois qu'aucun déblocage n'est possible actuellement. En effet, le Kremlin aurait répliqué en observant que les Chinois ne faisaient que donner ce que l'URSS avait déjà...

Le processus de rapprochement indirect entre la Chine et les pays *de l'Est, dont l'URSS, par le biais* de l'accroissement des relations commerciales, scientifiques, techniques, culturelles, qui se poursuit avec un certain succès, pourrait-il être affecté par ce blocage ? Sans doute pas dans l'immédiat, car les deux côtés ont avantage à cette amélioration, à ce développement des contacts, des échanges, dont parle quotidiennement la presse Chinoise. Mais si Pékin devait fixer un butoir aux négociations avec l'URSS et si aucun déblocage n'intervenait d'ici là, cette tendance à l'accroissement des échanges pourrait être remise en cause. On peut toutefois dire que le fait même que Chinois et Soviétiques continuent à se voir régulièrement, en dépit de leurs divergences, constitue une sorte de soupape de sécurité en vue d'éviter toute détérioration imprévue dans leurs relations.

PATRICE DE BEER.

Changement au palais Farnèse

M. ANDRÉANI REMPLACERA A ROME M. MARTINET, ÉLEVÉ A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

Le ministère italien des affaires étrangères a annoncé, mercredi 17 octobre, que M. Jacques Andréani, actuellement directeur des affaires politiques du Quai d'Orsay, avait été agréé comme prochain ambassadeur de France à Rome. Le titulaire actuel de ce poste, M. Gilles Martinet, a *été* élevé, mercredi, à la dignité d'ambassadeur de France par le *conseil des ministres*. Il *devrait* demeurer en fonctions jusqu'à la mi-novembre (le prochain sommet franco-italien ayant lieu le 9).

[Né le 22 novembre 1929, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Andréani a été en poste à Washington en 1955, après un bref passage à l'administration centrale (*affaires économiques*), où il est revenu en 1960 (Europe), puis de nouveau entre 1964 et 1970, après avoir été quatre ans en poste à Moscou. Il a ensuite été nommé à Bruxelles, auprès de l'OTAN, de 1970 à 1972 à Genève comme chef de la délégation française à la CSCE, en 1973-1974. Chargé des affaires d'Europe en 1975, M. Andréani en est devenu directeur en 1978. Il a été nommé ambassadeur au Caire en 1979, et, en septembre 1981, directeur des affaires politiques.]

La fin de la visite de M. Ceausescu à Bonn

Un bien beau tapis...

La visite à Bonn du chef du parti et de l'Etat *roumains*, M. Nicolae Ceausescu, a pris fin *mercredi* 17 octobre sans que les deux parties aient pu se mettre d'accord sur une déclaration finale commune. Des formules portant sur les relations Est-Ouest et le désarmement avaient été mises au point, mais aucun agrément n'a été posible sur les problèmes humanitaires. Bonn a réclamé sans succès qu'il soit fait explicitement référence à une amélioration des possibilités d'émigration pour quelque trois cent *mille* Roumains de souche allemande. Le porte-parole du gouvernement *ouest-allemand*, M. Peter Boenisch, a confirmé *mercredi* que le désaccord sur ce point expliquait l'absence de déclaration commune. A l'origine, la partie roumaine semblait pourtant beaucoup tenir à un texte commun, portant en particulier sur les euromissiles.

Environ mille trois cents Roumains de souche allemande sont autorisés chaque mois à émigrer, moyennant *le* versement par Bonn d'une somme de 7 800 *marks* (24 000 *francs*) par tête. L'Allemagne de l'Ouest *réclame* une augmentation du nombre des autorisations de sortie, et se plaint que toute une série d'intermédiaires réclament des pots-de-vin de la part des candidats à l'émigration.

La visite de *M.* Ceausescu, prévue à l'origine pour cinq jours, et réduite à deux, est cependant considérée à Bonn comme un succès. M. *Ceausescu n'a* pas obtenu la satisfaction de toutes ses *exigences protocolaires* (exorbitantes). Le chancelier Kohl *ne l'a pas accueilli à l'aéroport*, mais le dirigeant roumain a eu droit à de séduisantes compensations. Il a été salué à coups de canon, reçu en très grande pompe au château d'Augustusburg, et on a déroulé pour lui le plus imposant tapis rouge jamais vu en Allemagne fédérale : il faisait un demi-kilomètre de long...

EUROPE

Turquie

Ankara veut s'attaquer aux rebelles kurdes en accord avec l'Irak et l'Iran

Va-t-on assister à la constitution d'un front commun des Etats contre les Kurdes de Turquie, d'Irak, d'Iran, voire de Syrie ? Ils sont vingt millions au total à vivre dans ces régions montagneuses aux confins de ces quatre pays, à partager la même langue et les mêmes traditions, à connaître partout des difficultés d'intégration ou la répression et à osciller entre la rébellion armée et le compromis. Le mercredi 17 octobre, M. Turgut Ozal, le premier ministre turc, a annoncé, devant l'Assemblée nationale à Ankara, que son gouvernement avait conclu avec Bagdad un accord pour une *« action coordonnée »* contre les rebelles kurdes. Il a ajouté qu'un accord semblable allait être prochainement conclu avec Téhéran.

Le premier ministre a précisé que dix-huit soldats turcs et dix « terroristes » étaient morts au cours de raids lancés en Anatolie orientale par les rebelles depuis le 15 août. Il a déploré que la guerre entre l'Iran et l'Irak interdise à ces deux pays d'imposer leur autorité dans les régions frontalières avec la Turquie et affirmé que certains maquisards actifs en Turquie étaient également entraînés dans des camps palestiniens au Liban et en Syrie, *« au côté d'autres groupes terroristes dont l'ASALA »* (Armée arménienne de libération de l'Arménie).

M. Ozal n'a donné aucune précision sur le type d'opérations qui pourraient être menées. Mais l'accord conclu avec le gouvernement de Bagdad lors de la visite en Irak du ministre des affaires étrangères turc, dimanche dernier, comporte, selon des sources informées, l'autorisation pour l'armée turque de pénétrer en territoire irakien pour y poursuivre les maquisards. Des accords du même type avaient déjà été conclus entre les deux pays en 1978 et en 1980, et, en mai dernier, l'armée turque a déjà effectué une incursion en territoire irakien.

Selon des informations non confirmées officiellement, les troupes turques, massées le long de la frontière, auraient déjà effectué plusieurs actions ponctuelles en Irak ces jours derniers. La presse turque affirme pour sa part que la principale cible de l'opération turque en Irak serait le Parti démocratique du Kurdistan (PDK d'Irak), dirigé par M. Massoud Barzani, qui accueille dans ses camps les Kurdes de Turquie. Le PDK, allié au régime de Téhéran, constitue la principale opposition au régime du président Saddam Hussein. Un de ses porte-parole à Téhéran a déclaré mercredi que les forces de M. Massoud Barzani (le fils du général Mustapha Barzani, qui a conduit la rébellion de 1950 à 1975) se préparaient à faire face à une nouvelle opération de ratissage de l'armée turque.

Reste l'affirmation de M. Ozal selon laquelle un accord est sur le point d'être conclu avec l'Iran. De la même manière que l'Iran soutient les forces kurdes irakiennes de M. Massoud Barzani, l'Irak a soutenu jusqu'ici le mouvement kurde iranien de M. Ghassemlou. Les deux Etats en guerre auraient-ils consenti à poser globalement le problème de la rébellion kurde en laissant à la Turquie le soin de le « régler » militairement ?

L'annonce d'une imminente opération militaire turque a d'autre part coïncidé avec la rupture des négociations qui étaient en cours entre le gouvernement de Bagdad et le deuxième groupe de rebelles kurdes en Irak, l'Union patriotique du Kurdistan (PUK), dirigée par M. Jalal Talabani. Partisan d'un compromis avec le régime du président Saddam Hussein, H. Jalal Talabani avait décrété il y a dix mois un cessez-le-feu et tentait d'obtenir une plus grande autonomie pour la région du Kurdistan irakien (*le Monde* des 14 et 15 octobre). Un porte-parole de l'UPK a déclaré mercredi que les négociations étaient rompues et que l'on entrait à nouveau dans une période d'hostilités. Les pourparlers ont semble-t-il achoppé à la volonté de M. Jalal Talabani d'inclure la ville de Kirkouk dans la région autonome et d'avoir le contrôle des forces de sécurité dans la région. Cette rupture est un échec important pour le gouvernement irakien, qui était sur le point de diviser très profondément le mouvement kurde. – *(AFP, UPI.)*

Portugal

L'inculpation du lieutenant-colonel Otelo de Carvalho devrait être sans conséquences politiques

De notre correspondant

Lisbonne. – *« Mon arrestation est fondée sur une équivoque qui consiste à établir une relation étroite entre les forces populaires du 25 avril et un parti politique légalement constitué, le Front d'unité populaire »*, estime le lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, après son inculpation pour avoir *« créé, promu et dirigé une organisation terroriste »* (1). Selon le stratège de la « révolution aux œillets », qui reconnaît bien volontiers son appartenance au FUP, mouvement qui a d'ailleurs appuyé sa candidature à l'élection présidentielle de 1980, cette *« équivoque »* sera dissipée par l'instruction contradictoire qui vient de s'ouvrir. Celle-ci durera quatre mois : temps donné à la défense pour répondre à l'accusation, longue de deux cents pages, préparée par le juge d'instruction. Entre-temps, Otelo de Carvalho, de même que cinquante autre militants politiques liés au procès, restera en prison.

Déclenchée les 19 et 20 juin, l'opération visant à démanteler les FP-25, responsables de plusieurs hold-up et attentats à la bombe sanglants, a suscité au Portugal et à l'étranger de vives réactions. Des pétitions demandant la libération d' « Otelo » ont circulé. *« L'arrestation d'une personnalité aussi symbolique ne peut se justifier que dans des circonstances extrêmes »*, affirment ceux qui s'opposent à l'action menée par la police portugaise. A ceux-ci, les preuves accumulées depuis juin par la justice paraissent bien fragile – tant pour ce qui concerne un *« compte en Suisse »*, qui aurait canalisé vers le Portugal des fonds étrangers destinés aux militants d'extrême gauche, que pour une éventuelle *« connection libyenne »* des FP-25.

Après quatre mois d'enquête, le plus substantiel du dossier demeure le témoignage de certains « repentis », ainsi que des carnets trouvés au domicile de l'officier.

L'inculpation notifiée le 15 octobre concerne globalement soixante-dix-huit personnes, dont cinquante sont aujourd'hui incarcérées.

Politiquement, à qui profite cette affaire ? Pressé par certains de ses amis de l'Internationale socialiste qui avaient été séduits, au moment le plus chaud de la révolution de 1974-1975, par l'idéalisme d'Otelo, le premier ministre portugais explique que *« les pouvoirs exécutif et judiciaire sont véritablement séparés au Portugal »*. M. Mario Soares, il est vrai, est au-dessus de tout soupçon : l'inculpation de l'officier le priverait plutôt d'un atout en vue de la prochaine élection présidentielle à laquelle il souhaite se présenter. Candidat en 1976 et en 1980, le lieutenant-colonel ne manquerait pas, s'il était libre de le faire, de participer lui aussi une nouvelle fois au scrutin – divisant ainsi l'électorat à gauche du PS et rendant plus difficile la concrétisation d'une *« alternative progressiste »* crédible, incarnée, aux yeux de beaucoup de Portugais, par l'ex-premier ministre Mme Pintasilgo.

En juin dernier, lors d'un débat sur une motion de confiance, M. Soares avait directement accusé le Parti communiste d'appuyer des activités terroristes. *Il était convaincu*, assure-t-on, que plusieurs militants du PC seraient arrêtés au cours de l'opération contre les FP-25. Cela n'a pas été le cas. Il ne reste plus qu'à accuser la formation dirigée par M. Alvaro Cunhal d'avoir *« monté l'affaire Otelo »* : c'est ce que l'on fait aujourd'hui dans l'entourage de M. Soares. On sent bien que tout cela est de peu de portée politique.

JOSÉ REBELO.

(1) Voir les dernières éditions du *Monde* datées du mercredi 17 octobre.

RFA

POUR MAINTENIR 456000 HOMMES SOUS LES DRAPEAUX

Le service militaire va être porté de quinze à dix-huit mois à partir de 1989

Correspondance

Bonn. – *Pas de femmes dans* l'armée, mais un service militaire porté de quinze à dix-huit mois à partir de 1989 : ainsi en a tranché le conseil des ministres ouest-allemand en approuvant, mercredi 17 octobre, le programme de la Bundeswehr pour les années 90. Ce programme vise trois objectifs : maintien des effectifs en temps de paix à un minimum de 456000 hommes, comblement des lacunes dans le système de défense antiaérienne, les stocks de munitions et les services sanitaires ; renforcement de la capacité de défense classique pour élever le seuil d'emploi des armes nucléaires tactiques.

Depuis de longues années, la Bundeswehr n'ignorait pas qu'elle allait se heurter, à la fin de la décennie, à un grave problème démographique. Avec l'arrivée des classes d'âge peu nombreuses de la fin des années 60, le maintien sous les drapeaux de l'effectif actuel de 495 000 hommes aurait été impossible sans la révision du système de recrutement. L'armée allemande dispose actuellement d'un volant annuel de 300000 recrues pour un besoin de 250000. Elle ne pourra compter, dans les années 1987-1988, que sur un nombre de 250000 recrues et, en 1994, sur 152000 seulement. Les appelés représentent actuellement la moitié environ des effectifs totaux. L'allongement de trois mois du service militaire permettra, selon les calculs du ministre de la défense, M. Manfred Wörner, de disposer de 42000 hommes supplémentaires. Le durcissement des critères d'exemption pour inaptitude physique ou autre, et la limitation des postes disponibles dans la protection civile en dégageront 27000 autres. Parallèlement, le ministre compte augmenter de 42000, à partir de 1986, le nombre des engagés volontaires, faire passer celui des militaires de carrière de 84000 à 90000 à partir de 1991 et, enfin, accroître l'utilisation de réservistes.

Le maintien d'un effectif constant est considéré par M. Wörner comme une condition *sine qua non* pour pouvoir tenir les engagements vis-à-vis des alliés et être capable de mobiliser immédiatement en cas de conflit une force de 1250000 hommes. S'imaginer, a-t-il dit, *que les effectifs puissent être ramenés à 430 000 ou même 400000 hommes, comme certains*, notamment au sein du Parti social-*démocrate,l'avaient suggéré*, relève selon lui d'un *« vœu pieux »*.

Le recrutement de femmes volontaires à des postes de non-combattants a été écarté. Cette solution, a précisé M. Wörner, *« n'entre pas dans notre concept »*. Elle s'était heurtée à de vives résistances, et il n'est pas sûr que le gouvernement, avec sa politique en faveur de la famille, l'ait vraiment souhaitée lui-même. L'allongement du service militaire en temps de paix n'est certainement pas beaucoup plus populaire, mais le Parti social-démocrate, qui souhaite renforcer la défense classique pour rendre inutile le stationnement d'armes nucléaires en RFA, ne pouvait s'y attaquer de front. Au cours du débat de ces dernières semaines, il est resté prudent, se bornant à affirmer que le moment était prématuré pour prendre une telle décision. Argument utilisé par les libéraux eux aussi, qui auraient préféré attendre les élections de 1987 pour ne pas avoir à porter la responsabilité d'une telle mesure.

Une politique d'équipement ambitieuse

Le maintien de la capacité de mobilisation va de pair avec une politique d'équipement ambitieuse. Le poste « recherche et développement » du budget de la Bundeswehr est appelé à connaître une croissance importante. On prévoit également la mise en service de technologies modernes pour permettre de répondre à une attaque en détruisant les forces ennemies en profondeur. Pour ce qui est des programmes spécifiques, l'armée de terre sera notamment dotée de nouveaux systèmes d'artillerie et de lutte antichars, parmi lesquels figure le nouvel hélicoptère de combat franco-allemand PAH-24, commandé à deux cent douze exemplaires. Dans la seconde partie de la décennie, l'accent sera mis sur la modernisation des forces blindées. L'armée de l'air recevra des munitions de la troisième génération pour ses chasseurs-bombardiers Tornado et, à partir de 1977, deux cents exemplaires d'un nouvel avion de combat dont l'étude vient d'être lancée par les ministres de la défense de cinq pays européens (Allemagne fédérale, France, Italie, Espagne et Grande-Bretagne). Ces moyens de défense anti-aérienne seront, en outre, renforcés par l'introduction des systèmes de missiles sol-air *Roland* et *Patriot*, qui ont fait l'objet, le 12 juillet dernier, d'un accord entre la RFA et les Etats-Unis. Enfin, la marine, dont la principale mission consiste à couvrir l'OTAN dans la mer Baltique, doit notamment être dotée de six nouveaux sous-marins de la classe 211 et de nouvelles frégates de la classe 124. D'ici à la fin des années 80, elle disposera de 112 avions Tornado.

Le coût de ces nouveaux systèmes est estimé à lui seul à 90 milliards de deutschemarks d'ici à 1997. Le budget militaire allemand pour 1985 est de 43,3 milliards de deutschemarks, soit un peu plus de 19 % du budget total. Malgré une politique budgétaire restrictive, les militaires comptent, au cours des prochaines années, sur un accroissement de leur enveloppe. Un objectif qui est violemment dénoncé par les Verts : Mme Borgmann, porte-parole du groupe parlementaire au Bundestag, a estimé qu'il ne suffisait pas de dénoncer le programme arrêté par le gouvernement, mais qu'il faut s'y opposer en appuyant les actions du Mouvement de la paix.

HENRI DE BRESSON.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

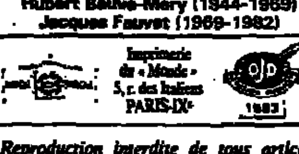
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ASIE

Japon

Le chantage au chocolat qui tue

Tokio (*AFP*). – Policiers mobilisés par milliers, supermarchés sous haute surveillance : la lutte est engagée depuis dix jours au Japon entre les autorités et l' « homme aux vingt et un visages » qui répand dans le pays du chocolat au cyanure.

Ce mystérieux maître chanteur, sous lequel se cache en fait un groupe, s'en prend aux intérêts d'un gros fabricant de confiserie, *Morinaga*, après s'être pareillement attaqué au début de l'année à une compagnie concurrente, Ezaki Glico.

Opérant dans la région d'Osaka, il place sur les rayons des supermarchés des confiseries Morinaga (chocolats, biscuits, etc.) empoisonnées à l'aide de doses mortelles de cyanure de sodium. Seize de ces produits ont été saisis à ce jour.

Ses mobiles semblent être d'extorquer de l'argent à la compagnie, à laquelle il a réclamé dès le mois dernier 100 millions de yen (401 000 dollars). Mais aucune demande chiffrée n'a été avancée ou rendue publique par la police depuis lors.

Amateur de publicité, le groupe ne cesse de narguer la police en diffusant un peu partout des messages sarcastiques affirmant qu'elle ne pourra pas l'attraper. Relevant le défi, la police a fait diffuser à travers tout le pays des enregistrements de communications téléphoniques anonymes émanant des maîtres chanteurs, ainsi qu'une bande vidéo montrant un individu manipulant, dans un supermarché, les articles d'un rayon sur lequel des confiseries empoisonnées ont ensuite été retrouvés. D'innombrables appels de téléspectateurs, reçus après la diffusion de ces images, sont en cours d'analyse.

En attendant d'éventuels résultats, de nombreux supermarchés ont retiré de leurs rayons les produits Morinaga, dont les ventes pour la première quinzaine d'octobre ont accusé une chute de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière. Morinaga a suspendu sa publicité dans tout le pays.

Philippines

M. George Bush critique le président Marcos

Le vice-président américain, M. George Bush, a critiqué, mercredi 17 octobre, le président des Philippines, M. Ferdinand Marcos, en particulier à propos des retards apportés à la publication du rapport de la commission d'enquête sur la mort du dirigeant de l'opposition Benigno Aquino, assassiné le 21 août 1983 à l'aéroport de Manille, à son retour d'exil.

Tout en rappelant que les Philippines étaient un pays ami des Etats-Unis, M. Bush a déclaré : *« Il y a beaucoup de choses que M. Marcos devrait faire et qu'il ne fait peut-être pas. » « L'une d'elles*, a-t-il ajouté, *serait de faire cesser les incertitudes qui existent non seulement aux Philippines mais dans le monde entier sur ce que conclura la commission sur le meurtre d'Aquino. »*

Cette déclaration du vice-président américain survient moins d'un mois après que le président Reagan eut reçu à Washington, selon la *Far Eastern Economic Review*, le cardinal Jaime Sin, primat de l'Eglise philippine. Dans le même temps, Mme Imelda Marcos, l'épouse du chef de l'Etat philippin, n'avait pu obtenir un entretien à la Maison Blanche alors qu'elle se trouvait dans la capitale fédérale pour l'assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI.

La *commission d'enquête sur* l'assassinat d'Aquino devait se réunir jeudi pour tenter de se mettre d'accord *« une fois pour toutes »* et décider de la publication du rapport. Elle pourrait être une fois de plus retardée en raison des rétractations d'un témoin. Par ailleurs, d'importants rassemblements sont prévus vendredi, à Manille et dans plusieurs villes pour réclamer des réformes constitutionnelles. Le cardinal Sin a, pour la deuxième fois en deux semaines, apporté un ferme soutien à ces manifestations. Dans un message aux prêtres, l'archevêque de Manille affirme que ces rassemblements démontreront que des réunions publiques peuvent constituer un moyen efficace pour obtenir des changements *« sans avoir recours à la violence ou la confrontation »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

(Publicité)

SOUTIEN AU PEUPLE DU NICARAGUA DANS SA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE NATIONALE ET POUR UNE DÉMOCRATIE FONDÉE SUR DES ÉLECTIONS LIBRES

Du 27 au 30 juillet 1984, le peuple du Nicaragua s'est rendu dans les bureaux d'inscription ouverts dans tout le pays, où chaque citoyen âgé de plus de seize ans a pu s'inscrire en vue des élections nationales *du 4 novembre prochain*. Avant cette date, il n'existait pas de rôles électoraux au Nicaragua. Plus de 90 % des citoyens en âge de voter se sont inscrits.

Le 4 novembre 1984, seront, pour la première fois, élus au suffrage universel, secret et vraiment libre, les président, vice-président et députés de la nouvelle république. Aux dix partis existants, la loi électorale a conféré *les mêmes droits d'expression* et de réunion. Si trois d'entre eux, avec Arturo Cruz comme responsable, ont renoncé à se présenter devant les électeurs, ils l'ont fait de leur plein gré. Le Front sandiniste de libération nationale, qui a conduit *durant vingt ans et au prix de cinquante mille morts* la guerre contre la dictature des Somoza, puis la reconstruction du pays, jouit d'un immense prestige moral et d'une évidente popularité.

L'actuel processus électoral a lieu dans un pays *en guerre qui affronte quotidiennement* les incursions, les assassinats, les sabotages des « contras » – anciens gardes somozistes, opposants et mercenaires – à la solde de l'administration Reagan qui menace d'utiliser au Nicaragua les méthodes mises en œuvre à la Grenade. S'ajoutant à l'agression militaire, une formidable campagne internationale de diffamation contre les élections est actuellement organisée.

Parmi nous, des témoins ont assisté à la campagne électorale et s'inscrivent en faux contre cette propagande.

Les signataires de cet appel s'indignent qu'en Europe la grande presse comme la majorité des partis *politiques et des gouvernements souscrivent trop facilement* aux manœuvres reaganiennes qui visent à la liquidation de la révolution sandiniste.

Avons-nous perdu en Europe tout esprit de solidarité avec des hommes et des femmes luttant pour leur souveraineté nationale, le progrès social et la liberté ? Nous en appelons à l'opinion publique pour qu'elle s'oppose aux stratégies de désinformation. Nous demandons instamment aux gouvernements européens d'accorder leur plein soutien au peuple du Nicaragua dans sa lutte pour l'indépendance nationale et pour une démocratie *fondée sur des élections libres*.

Plus de mille signataires, parmi lesquels : ABASCAL-JAEN A., secrétaire exécutif du *COELI*; *ADNET J.*, pasteur; ALAUX, conseiller général; ALERGHIS G., compositeur; ALLICOT, archiviste; ALLAIN, ouvrière de laboratoire; ALLAMAND M.-F., psychologue; ALLART P., retraité; AMIRI, infirmière; D'ANGLEJAN, enseignant; ANVROIN Y., *agronome*; APRIN R., paysan animateur; ARBONA B., *ingénieur chimiste et MT*; ARROYO G., professeur; AUBIN J. et G., agriculteurs; *AUBRY, aide conseiller*; AUDIN M., universitaire; AUGER J., syndicaliste; BADINIER, prêtre; BALVET, animateur; BARBEAU, agronome au Nicaragua; BARTH M., dominicain; BARTHELEMY J., auteur; BEAUJOUR, géologue; BEAUMARIE M., prêtre; DE BEAUVOIR Simone, écrivain; BERGES J., universitaire; *BEMMUTI*, étudiante; BENECHE M.; BESNUS Y., CNRS; BEVAUX H., technicien; BILLET T., inspecteur du travail; BOAL A., metteur en scène; BOCHET, informaticien; BONASMY A., agent de voyages; BONJEAN, architecte; BONNE C., professeur; BOSC P. M., agronome au Nicaragua; BOUDOURESQUES B., ingénieur; *BOULAN B., prêtre au Nicaragua*; BOUMIER M. N. et T., enseignantes; *BOUR F.*, directrice d'hôpital; BOURDEAU M. A., professeur; BOURGEOIS, technicien; BOUVERY, professeur; BOWMAN, animatrice; BRASSART, professeur; BRETAGNOLE J., universitaire; BREY G., enseignant; BRIANÇON Y., maire adjoint PSU Amiens; BRUCKER, médecin; BRUNSCHWEILER M., secrétaire *général de la Cimade*; BUREAU *J.-C., économiste*; BURNOT, professeur; CABEZA S., étudiant; CABIEU, vice-président université Caen; CADENA C., sociologue; CAILLAUD G., ecclésiastique; CAILLE; CAILLET F., économiste; CAMBEFORT J.-L.; CAPIETO F., *agronome* au Nicaragua; CARASSO, comédien; *CARCENAC J.-C.*, professeur; CARDONEL J., dominicain; CAROIT M., journaliste; CARPENE O., assistante sociale; CARRE S., électricien; CASALIS G., théologien et D.; CASTELNAU R., avocat; CAVEING M., directeur scientifique adjoint CNRS; CAZALS, professeur; CELLIER, maire adjoint PSU Évry; CHABAL F., orthophoniste; *CHABROL J.-P.*, écrivain; CHAMBRUN P., prêtre ouvrier; *CHAMPAGNON B.*, universitaire; CHARBONNEAU M., infirmière au Nicaragua; CHARBONNIER J., prêtre; CHATAGNER J., directeur de la Lettre; CHATEL J., ingénieur; CHEMILLIER GENDREAU M., professeur; CHIVOT, technicien; CHONCHOL J., agronome; *CHOUVELLON*, assistant social; CLAQUIN N., universitaire; *CLAUX*, professeur; CLEMENT CIBIEL M., gynécologue au Nicaragua; CLERC D., économiste; CLERC G.; COIT K., universitaire; COLIN C., ingénieur; COLIN M.-O., économiste au Nicaragua; COLLET J.-F. et S., militants socialistes; COLOMBINI C., infirmière au Nicaragua; CORRAL REGOURD M., avocate; *CORREZE J.-M. et A. COTE*; COTTRELL M., enseignant; COUASNON A.; CRIQUILLON A., animatrice au Nicaragua; CRONE, professeur; CUSIN P., professeur honoraire; CYPRIANI F., urbaniste au Nicaragua; DACUNHA CASTELLE; DEBAT, médecin; DEBEAUPTE, institutrice; DEBROUX J., coordinateur *des chrétiens pour le socialisme européen*; DELEVAL, professeur; DELLF-PERGER C., université de Genève; DELOUPY, universitaire; DELPEUCH B., président du CRIDEV; DEMALDENT J.M., enseignant; DEMYK, ethnologue; DENOROY P., agronome; *DEPAQUIT S.*, ingénieur; DEPONDT P., universitaire; DESFASSIAUX, universitaire; DEVE F., agronome au Nicaragua; DEVILLERS M.-P., présidente des Comités Salvador Amérique centrale; DEVILLIERS, ingénieur INSERM; DIATKINE D., enseignant; DOMON A., secrétaire; DONNART, ingénieur; DORAY B., médecin; DOURY BERTHOD, ingénieur; *DREANO B.*, syndicaliste; DRUCKER, bibliothécaire; *DUBOYS DE LAVIGERIE*, professeur; DUCOURTIOUX G., inspecteur Air France; *DUFLO M.*, professeur; DUFUMIER M., enseignant INA; DUMAZET P., agronome au Nicaragua; DUMORTIER C., enseignante; DUQUESNAY H., psychologue; DUPUY F.; DURAND L., orthophoniste; DURAND, pasteur; DUREL; DUVAL C., géologue; EDELSTAM H., ex-ambassadeur de *Suède au Chili*; *ELDIN D.*, documentaliste; D'ELLOY G., animateur; ENET F., animatrice au Nicaragua; ENGLERT A. et M., professeurs à l'Université libre de Bruxelles; ESCOFIER J.-P.; ESCOUBES, chercheur CNRS; FALLAY R., Frères des Hommes; FAY V., journaliste; FAUCHEUX J., maire PS de Fougères; FORTIER universitaire; FOURME R., professeur; FREMONT, directeur scientifique *CNRS*; *FROGER*, *agent de bureau*; FRONTIER, technicien; GARCIA A. et S., enseignants; GARÇON R., enseignant; GARDES, universitaire; GAUTIER B., prêtre; GEEROLF, enseignante; GENDREAU F., démographe; GENET, professeur; GEORGE S., écrivain; GERBOUIN, agronome au Nicaragua; GERY P., *prêtre*; GILAIN C., universitaire; GILLES S., Cimade; GIRARDI *G., professeur à l'université de* Sassari; GODELIER M., directeur scientifique au *CNRS*; *GODTS X.*, président de ITECO; GOIFFON, ingénieur; GOITRE, dessinateur; GOLDBERG, maire de Montluçon; GRANDIN G., ingénieur des mines; GREMETZ M., député à l'Assemblée européenne PC; GRIGES, chercheur; GRIMALDI M., chercheur; GROSJEAN B., comédien; VAN DER *GUCHT, Université catholique de Louvain*; GUERRE, comédien; GUERRIEN B., mathématicien; GUIBOURG C., agronome; GUIGNARD F., enseignante; GUIGNARD, professeur; GUIRIN, animateur; GUTHMANN R., médecin; GUYARD, professeur; GUYON X., mathématicien; HALL O., technicien au Nicaragua; *HANTAT B.*; HATTON P. MODEF; HENRY J., institutrice; *HETIER A.*, agronome au Nicaragua; HILLBRAND A., conseillère municipale Amiens; HOLLINGER J. et N., retraités; HOUEE LEVIN C., universitaire; HOUTART F., professeur Université catholique Louvain; HUCHETTE P., directeur de CIO; HUDZIK, enseignant; HUNZIKER M.; HUSSE J.-L.; HUSSET M.; ISCH A. *Cimade*; *JAFFRENOU, étudiante*; JODET, technicien; JOUBERT M. et J., enseignants; *JOUBERT F.*; JUILLARD, pasteur; KAHANE J.-P. professeur; KAPLAN D., étudiant; KHADDAMI, animateur; KISENBULLER S.; KOKKOS Y., scénographe; KONONOVITCH G., administrateur; KRIVINE J.-M., chirurgien; LAFONT J., enseignante; LALERE, ingénieur; LALIVE E.; LAMOUR, ingénieur; LANTNER R., professeur; LANVIN, pasteur; LAPOUGE, président de *Peuples solidaires*; LAUNAY, kinésithérapeute au Nicaragua; LAVERNE M.-T., assistante sociale; LAYRAL; LEBORGNE J.-Y., prêtre; LEBRUN J., psychologue; LE COAT J., institutrice; LECOURBE A., informaticienne; LECOURBE P., ingénieur; LEFEBVRE D., écrivain; LEGAUT, ingénieur; LEMAIRE, éducatrice; LE MOING, technicien; *LE TREUST B.*, syndicaliste; LINARD P., enseignant; *LLESTA G.*, professeur; LOCH A., cadre commercial; LOISEAU religieuse au Nicaragua; LORGERIL A., ingénieur et K.; LY, étudiant; MAILLARD A.-M.; *MAIRESSE M.*, religieuse; MALDIDIER; MALRIEU P., professeur honoraire; *MANCEAU G.*, enseignante; MANEVILLE, animatrice; MARAUX F., agronome au Nicaragua; MARBEC; MARS F. et M., Vie Nouvelle; MATARASSO L., avocat; MEUNIER C., *professeur*; MEYER Y.; MILLOT G., professeur; MINIER V., agronome; *MIRIEL J.-P.*, Peuples solidaires; MOKOBODZKI G., directeur de recherche CNRS; MONDELAERS, *président du COELI*; MOREIRA, chercheur; MOREL J., ingénieur CNRS; *MORGENSTEIN M.*, enseignant; MOULIN, ingénieur; MOURARET A., assistante sociale; *MUTAFIAN C.*, enseignant; NELSON, comédienne; NOMIS, ouvrière de laboratoire; OGIER, assistante sociale; OTT C.-L., Cimade; PANNIKKAR R., professeur université de Californie; PAQUET H., chercheur CNRS; PARNIER G., graphologue; PARNIER R., ingénieur; PATY M., chercheur CNRS; *PAZOLA*, professeur; *PEGOT J.-P.*, technicien au Nicaragua; PELISSIER J.-P., professeur; PENTEL A., professeur; PEREZ C., secrétaire; PEREZ ESQUIVEL A., Prix Nobel de la Paix; PERREGAUX C., enseignante à Genève; PERROT M.-H., bibliothécaire; PERROT M., universitaire; PETITJEAN P. chercheur CNRS; PEYRACHE C.; *PHAM P.*, professeur; PICQUART M., universitaire; PIETRI; *PISSIER*, prêtre; *PITSCH H.*, professeur; POITRENAUD, ingénieur; POLVECHE, professeur; POMMIER D., économiste; PONCET J., professeur; PRADELLE J.-M., agronome; PRADY G., économiste; PUIME L., médecin; PULICANI, ingénieur; *RAABE, directeur de recherche* CNRS; RABAUD, technicienne; *REBERIOUX M.*, universitaire; REGOURD S., professeur; REYROLLE P., ingénieur au Nicaragua; RIGAUX F., professeur Université Catholique de Louvain; RIVAL O.; enseignant; RIVOAL G., enseignant; ROBERT C., technicien, CFDT; ROELENS T., psychiatre au Nicaragua; ROSIN, professeur; ROUMETTE *M., enseignante*; RUELLAN A., président de la Cimade; *RUELLAN D.*, enseignant; SALIN L., receveur PTT; SAMPO G., prêtre; SANCHEZ J.-M., enseignant; SARFATI A., professeur; SARNETTE, technicien; SAUVAGE J., maire adjoint; SCHMETT *J.-M.*, enseignant; SCHWARTZ L., mathématicien, membre de *l'Institut*; *SEGUIN B.*, chercheur INRA; SEMMEL M., chercheur CNRS; *SENESE S.*, professeur université Italie; SERMIER, expert maritime; SERRES P., économiste; SERVAIS D., médecin au Nicaragua; SILBERMAN J., expert au Nicaragua; SIMON A., journaliste; SOLER, travailleur social; SOLOMON L., directeur *de recherche*; *SPIRE D.*, directeur de recherche; STEINBERG L., technicienne; *STEMMER, PTT*; *TAILLARDAT*, professeur; TARBOURIECH C.; TARDIEU C., chercheur CNRS; TAYEAU M., ouvrier; TELLE J., enseignante; TEPER B., directeur; TERNON J.-C., directeur départemental agriculture; TERNON A., secrétaire; *TEXIER P., magistrat*; TEXIER A. et J.; THIRY M., géologue; THOMANN J., ingénieur CNRS; THOMASSON C., assistante maternelle; THOMASSON C., chauffeur livreur; THUMINE, comédienne; TOMASSONE, professeur INA; TOMASSONE R., professeur; TREGLIA C., enseignante; TROUSCARD, technicien; *TUTIN C.*, économiste; UNAMUNO, chercheur CNRS; URBACH, universitaire; *URIZ A.*, aide ménagère; VABRE E., secrétaire; VALAT C., institutrice; VALENTIN chirurgien dentiste; VALENTIN, professeur VALENTIN; VALERE comptable; VAN HEESWYCK, technicienne; VANMOLDER A., comédienne; VENIEN F., conseiller général Ille-et-Vilaine; VERNHETTES, *infirmière*; *VETTIER*; *VEUILLE C.*; VIAL P., comédien; VIALLE A., enseignante; VIERNE, enseignant; VIGNON D., économiste; VILAR P., professeur honoraire; VILLAFANA, infirmière; VINCENT J.-F., ethnologue CNRS; VINCENT P., universitaire; VITEZ A., directeur du Théâtre national de Chaillot; VIVES E., enseignant; VOLF M., Terre des Hommes; WEILL PONSIN F., médecin; WESTPHAL M., universitaire; WOTHON G., juge; WES; YOU G., agronome; ZIEGLER J., professeur université Genève; ZIMMERMANN, Cimade; Zniou D., mathématicienne; ZWINGELSTEIN E., comptable.

Soutien financier et signatures au Collectif d'Information sur le Nicaragua : 63 bis, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 PARIS – Tél. (1) 354-33-38

AMÉRIQUES

L'Argentine et le Chili paraphent le traité sur le chenal de Beagle

Le traité mettant fin à un différend vieux de cent trois ans entre l'Argentine et le Chili, à propos de la délimitation de leur territoire dans la zone *australe du chenal de Beagle, a été* paraphé ce jeudi 18 octobre au Vatican par les chefs de mission respectifs de ces deux pays auprès du Saint-Siège. C'est, en effet, grâce à une *médiation pontificale*, acceptée en 1979 par les deux parties, que ce *conflit qui les avait amenés au bord* de la guerre vers Noël 1978 est en voie de règlement.

Les Argentins se prononceront le 25 novembre prochain par référen*dum sur le projet, qui doit également* être ratifié par le Parlement. Le général Pinochet n'a pas encore, quant à lui, fait savoir quel type de ratification il envisageait pour ce qui concerne le Chili. Il est vrai que les dispositions du traité sont favorables à Santiago, qui se verrait attribuer la souveraineté sur les trois îlots qui ont *constitué le principal enjeu du litige* : Lennox, Picton et Nueva, situés tous trois *au débouché oriental du chenal* de Beagle, dans l'extrême sud de la Terre de Feu. Le traité respecte pourtant le principe qui était le plus cher aux Argentins : la souveraineté sur *les eaux territoriales atlantiques leur* revient exclusivement ; celle sur les *eaux pacifiques revenant naturellement* au Chili.

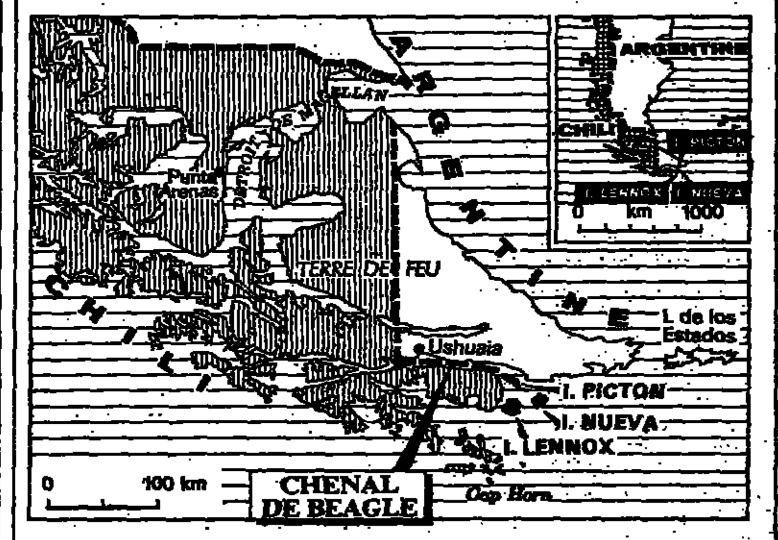
C'est en 1881 que les deux pays, indépendants depuis un peu plus d'un demi-siècle, avaient signé un traité délimitant leur frontière, longue de 5 000 kilomètres. Le bornage précis, toutefois, n'alla pas sans difficultés *dans cette région montagneuse* ; déjà, à la fin du XIX[e] siècle, *les deux pays furent bien près d'en* découdre. Aussi Santiago et Buenos-Aires signèrent-ils, en 1902, un traité *général d'arbitrage*, instituant la reine d'Angleterre juge des litiges *éventuels entre les deux parties*.

La question de savoir où débouchait le chenal du Beagle – au nord *ou à l'ouest des trois îlots ? (voir la carte)* – a occupé militaires, diplomates, juristes et cartographes durant des décennies. En 1971, les deux pays décidèrent, en désespoir de cause, d'en référer à la reine d'Angleterre. La couronne britannique a elle-même saisi le tribunal international de La Haye. Cette juridiction a reconnu, en 1977, la souveraineté du Chili sur les trois îlots. *Mais Buenos-Aires a rejeté* cette sentence. Ses raisons juridiques n'étaient pas toutes convaincantes ; mais il est de fait que l'attribution de la souveraineté sur Lennox, *Picton et Nueva à Santiago risquait*, si l'on appliquait strictement les conséquences qui en découlait en matière de souveraineté sur les eaux territoriales, de faire accéder le Chili à l'Atlantique – ce que l'Argentine ne pouvait ni juridiquement ni stratégiquement accepter.

Le cardinal Samoré, bibliothécaire du Vatican, à qui Jean-Paul II avait *confié le dossier* en 1979, mit au point un dispositif complexe. Tout en reconnaissant la souveraineté *du* Chili sur les trois îlots, il s'agissait de créer une *« zone de paix »* dans la région extrême australe, afin que les richesses, ichtyologiques *notamment*, *de la région maritime en dispute*, ne reviennent pas exclusivement à Santiago. *Le général Pinochet* accepta immédiatement cette proposition.

L'Argentine tergiversa, puis se lança, comme par *compensation*, dans la guerre des Malouines – autre différend *territorial*, avec la Grande-Bretagne celui-ci. Le retour à la démocratie en Argentine fin 1983 relança les espoirs de règlements entre Santiago et Buenos-Aires. Le pré*sident Alfonsin entendait, en effet*, retirer aux militaires argentins ce brûlot nationaliste *qu'ils* agitent de temps à autre lorsque la situation politique ou économique intérieure est médiocre. Le ministre des affaires étrangères, M. Dante Caputo, s'est, depuis le début de l'année, appliqué, avec des fortunes diverses, au règlement des litiges territoriaux de son pays. Avec Londres, le déblocage est très lent, en raison de la meurtrissure de la guerre de 1982. Quelques progrès sont cependant enregistrés ces *jours-ci, notamment dans le domaine* des relations économiques. Avec le *Chili*, les choses ont avancé d'un pas beaucoup plus décidé jusqu'à ce jeudi 18 octobre.

JEAN-PIERRE CLERC.



Le « processus de paix » de Contadora piétine

Les ministres des affaires étrangères des quatre pays du groupe dit « de Contadora » (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama), réunis le mercredi 17 octobre à Madrid pour recevoir le prix Prince des Asturies en récompense de leurs efforts en vue *de préserver la paix en Amérique* centrale, ne sont pas parvenus, dans le bref laps de temps dont ils disposaient, à formuler une nouvelle mouture du plan de paix qu'ils avaient publié le 7 septembre.

Le Nicaragua, prenant de court les *Etats-Unis*, avait rapidement accepté ce document. Sensibles, selon toute apparence, aux réticences de Washington, le Honduras, le Salvador et le Costa-Rica avaient alors exprimé leur désir de voir modifier certaines dispositions du projet. Les *Etats-Unis, par la voix de M. George* Shultz, leur secrétaire d'Etat, *avaient, en particulier, estimé insuffisantes* les mesures de vérification du désarmement qu'il prévoyait, ainsi que les dispositions relatives à l'obligation de « démocratisation ». C'était à l'évidence Managua qui était visée. Il est ainsi apparu que les *modifications demandées par les* Centre-Américains étaient très substantielles. Le Nicaragua faisait alors connaître son intention ferme de s'en tenir au texte initial.

Les ministres des affaires étrangères du Honduras, du Salvador et du Costa-Rica doivent se réunir le 19 octobre à Tegucigalpa pour discuter d'une nouvelle mouture du plan de paix.

De passage à Paris le 16 octobre, Mme Kirkpatrick, représentante de Washington aux Nations unies, a, dans ces conditions nouvelles, *exprimé l'appui renouvelé de son* pays au « processus de Contadora ».

Achevant le 18 octobre à Mexico une tournée qui l'a conduit dans huit pays d'Amérique latine, dont l'Argentine, le Brésil, le Nicaragua et Cuba, M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, a appuyé *le « pas en avant » constitué par les* élections de 4 novembre au Nicara*gua. L'ancien chancelier de la RFA* avait vainement tenté, à Managua, d'obtenir du représentant de l'opposition, M. Arturo Cruz, qu'il reconsidère sa décision de ne pas se présenter comme candidat à la présidence face au chef de la junte sandiniste, *M. Daniel Ortega*.

Au Salvador, *le Front Farabundo* Marti de libération nationale a rendu *publiques, le mercredi 17 octobre*, ses vingt-neuf revendications de réforme, en vue de la nouvelle rencontre, fin novembre, entre ses représentants et le président Napoléon Duarte. Il a précisé qu'il n'était pas question de déposer les armes avant d'avoir obtenu satisfaction, et annoncé le lancement, ce jeudi 18, d'une campagne d'interruption des transports terrestres dans tout le pays. Parmi les points avancés par le FMLN figurent : la suspension de l'aide militaire américaine au gouvernement de San-Salvador, un doublement des salaires, et l'exigence de la vérité sur l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, en 1980.

Le major d'Aubuisson, leader de *l'extrême droite salvadorienne*, a, de son côté, qualifié de *« bouffonnerie »* la rencontre du 15 octobre entre M. Duarte et quatre leaders rebelles.

Etats-Unis

LES DÉMOCRATES CRITIQUENT VIVEMENT UN MANUEL DE LA CIA SUR LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE AU NICARAGUA

(Correspondance.)

Washington. – L'Amérique centrale figurera sûrement en bonne place dans le débat télévisé consacré à la politique étrangère, *qui opposera*, dimanche 21 octobre, le président Reagan à son adversaire démocrate, M. Mondale. La CIA, l'agence de renseignements américaine, se trouve en effet depuis quelques jours au cœur d'une controverse avec la confirmation de l'existence d'un manuel destiné aux « contras » en lutte armée contre le gouvernement du Nicaragua. Ce document de quarante-quatre pages, intitulé *les Opérations psychologiques d'une guérilla*, recommande pratiquement l'assassinat, le chantage, l'organisation de violences « spontanées », *la provocation*, l'embauche de tueurs professionnels, etc. Il donne quelques détails concernant l'occupation d'une ville ou d'une bourgade jusque-là neutre ou passive dans le conflit. Dès leur arrivée, les éléments antigouvernementaux devront *« détruire les installations militaires et policières et amener les survivants sur une place publique, détruire les lignes de communication, créer un tribunal public, où les sandinistes et leurs sympathisants seront humiliés et tournés en ridicule, faire des visites de courtoisie aux notables comme les médecins, les prêtres, les enseignants... »*.

Le manuel indique qu'il est possible de *« neutraliser des objectifs sélectionnés tels que les juges ou les policiers »*. S'il est nécessaire de tuer un citoyen *cherchant à quitter la ville*, le manuel recommande de justifier *l'action en soulignant que la victime était un « ennemi du peuple »* et qu'il aurait alerté l'ennemi.

M. Boland, président démocrate de la commission de la Chambre des représentants supervisant les activités de renseignements, a déclaré que ce document était *« répugnant »* de la part d'un gouvernement qui se révélait ainsi prêt à utiliser les mêmes techniques « terroristes », selon le mot d'un autre démocrate, M. Downey, pratiquées ailleurs et notamment au Liban, en Iran ou en Syrie. En outre, selon M. Boland, le manuel confirme, contrairement aux déclarations officielles, que le *gouvernement Reagan veut en fait renverser* le gouvernement sandiniste.

Plusieurs députés estiment que le manuel viole les règles d'action de la CIA. Ces règles promulguées en 1976 par le président Ford interdisent spécifiquement à toute personne employée par le gouvernement des Etats-Unis ou agissant en son nom de préparer des assassinats ou même d'encourager directement ou indirectement toute personne à s'engager dans une action de ce type. Enfin, plusieurs parlementaires soulignent que les tactiques recommandées dans le manuel démentent la condamnation du terrorisme récemment exprimée par le secrétaire d'Etat, M. Shultz.

H. P.

PROCHE-ORIENT

Israël

La visite de M. Weinberger a abouti à un resserrement spectaculaire de la coopération militaire avec Washington

Le secrétaire américain à la défense, M. Casper Weinberger, a quitté Israël mercredi 17 octobre pour la Jordanie. A son départ, il s'est dit *« convaincu »* de la sincérité du souhait d'Israël de retirer au plus tôt ses troupes du Liban et « certain » que Jérusalem obtiendrait des *« arrangements de sécurité »* pour sa frontière septentrionale. M. Weinberger doit faire une courte escale en Israël à son retour d'Amman avant de repartir pour les États-Unis.

Le roi Hussein de Jordanie, pour sa part, a regagné mercredi Amman, à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures en Irak. Le souverain, en visite à Bagdad pour la troisième fois en un an, a notamment réaffirmé au président Saddam Hussein *« l'appui jordanien à l'Irak dans son combat juste contre l'agression iranienne »*. Le monarque hachémite a reçu, dès mercredi soir, M. Weinberger. C'est la première visite en Jordanie du secrétaire américain à la défense depuis le refus de Washington, au printemps 1984, de vendre certaines armes très perfectionnées à la Jordanie. – (AFP.)

De notre correspondant

Jérusalem. – Huit jours après ses chaleureux entretiens avec le président Reagan, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a reçu, mercredi 17 octobre, un nouveau témoignage de l'excellent climat qui règne ces temps-ci entre Jérusalem et Washington. Au terme d'une visite officielle de quarante-huit heures en Israël, le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, a en effet annoncé trois décisions qui démontrent le resserrement spectaculaire de la coopération militaire, déjà fort étroite, entre les Etats-Unis et leur *« meilleur allié au Proche-Orient »*.

En premier lieu, Washington s'engage à fournir à l'Etat hébreu tous les *« éléments technologiques »* nécessaires à la fabrication de l'avion de combat Lavie (l'oiseau, en hébreu) qui équipera l'armée de l'air israélienne dans les années 90. Ensuite, les Etats-Unis coopèreront avec Israël pour l'aider à construire des sous-marins à propulsion classique. Une commission mixte sera créée dans ce but. Enfin, Washington achètera cette année des équipements militaires israéliens pour une valeur de 100 millions de dollars.

De ces trois décisions, la première est la plus importante. Lancé dans les premières années du gouvernement Begin, puis « gelé » faute d'argent, le projet Lavie est particulièrement cher aux Israéliens. L'ancien ministre de la défense, M. Arens, lui avait donné une nouvelle impulsion en février 1983. Mais sa réalisation supposait l'aval d'une administration américaine qui se faisait tirer l'oreille.

Le feu vert accordé au projet Lavie représente un succès d'autant net pour Israël que M. Weinberger, qui l'a rendu public mercredi, en était précisément l'un des plus solides adversaires. Le secrétaire à la défense jugeait inutile qu'Israël lançât un programme aussi coûteux alors qu'il pouvait acquérir à moindre prix le F-20, appareil américain concurrent du *Lavie*. Le secrétaire à la défense estimait, en outre, abusif que son gouvernement participât au financement de l'avion israélien alors qu'il n'avait pas donné un seul dollar à la firme Northrop, constructrice du F-20. M. Weinberger avait, en fin de compte, accepté de voir Jérusalem affecter annuellement au projet Lavie, 250 millions de dollars puisés dans l'aide militaire américaine. Une somme à peu près équivalente finançait un programme de recherche lié à ce projet aux Etats-Unis même. Au total, Jérusalem a déjà dépensé pour le Lavie 700 millions de dollars aux Etats-Unis et 800 millions en Israël.

Un avion très performant

Face à l'obstination israélienne, l'Amérique a donc dit : « OK ». Elle procédera au transfert de technologie dont dépend la poursuite du projet. L'extrême maniabilité du Lavie en fera un appareil très performant. Equipé de moteurs américains Pratt et Whitney et d'ailes de type delta, cet avion de combat pourra aussi offrir un appui tactique aux unités au sol. Le premier prototype serait disponible dans quelques mois. Israël, estime-t-on, devra investir 1 milliard de dollars pour la mise en route des chaînes de montage. Les Lavie constitueront avec les F-15 et les F-16 américains la « force de frappe » de l'aviation israélienne pendant la prochaine décennie.

En promettant d'autre part d'acheter du matériel militaire, M. Weinberger montre qu'il a été sensible aux arguments des industriels israéliens. Ceux-ci ont toujours sollicité un allégement des procédures administratives qui faciliterait leur accès au marché américain. Les décisions annoncées mercredi viennent renforcer une coopération déjà intense, mais sur laquelle les dirigeants des deux pays sont avares de confidences.

Le mémorandum stratégique américano-israélien conclu en 1979 a été discrètement renouvelé pour cinq ans en mars. En vertu de cet accord, les deux armées ont organisé des manœuvres navales communes et développé une coopération médicale. Elles envisagent le « prépositionnement » en Israël de certains équipements américains. Les aviations et les flottes de guerre procèdent à de nombreux échanges d'informations « sensibles ».

La discrétion qui entoure cette coopération s'explique largement par le souci des Etats-Unis de ménager leurs alliés arabes « modérés ». Après avoir été reçu mercredi pendant deux heures par M. Pérès, le secrétaire américain à la défense a rappelé, sans trop insister, que le plan Reagan demeurait à ses yeux *« la meilleure solution aux problèmes actuels du Proche-Orient »*.

Le premier ministre israélien a, pour sa part, fait mercredi une importante mise au point quant aux perspectives d'un retrait de l'armée du Liban. Dans un communiqué officiel, M. Pérès souligne que le départ des 15 000 soldats israéliens dépend de la conclusion *« d'un arrangement politique avec la Syrie et d'un accord militaire avec le Liban »*. Il *« n'a pas l'intention d'accepter un compromis »* sur ce point.

L'armée israélienne, ajoute M. Pérès, ne quittera le pays du Cèdre que si quatre conditions sont réunies : 1) la Syrie devra empêcher les infiltrations palestiniennes ; 2) Damas devra s'engager à ne pas occuper les régions évacuées ; 3) l'armée du Liban-Sud (ALS) que commande un allié d'Israël, le général Lahad, se maintiendra dans la zone frontalière ; 4) la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) se déploiera dans toute la région située au nord du seuil contrôlé par l'ALS, *« depuis la Méditerranée,* précise M. Pérès, *jusqu'aux lignes syriennes à l'est »*.

Cette mise au point a plusieurs objectifs : rappeler à Damas qu'un retrait rapide du Liban, loin d'être acquis d'avance, dépend en partie de la bonne volonté syrienne ; rassurer l'état-major israélien, qui s'inquiète de voir le gouvernement lâcher trop de lest, ce qui, selon lui, affaiblit la position de Jérusalem dans la délicate partie diplomatique en cours ; enfin, apaiser les craintes de ses partenaires du Likoud soucieux avant toute chose de garantir la sécurité de la Galilée.

Lors de son séjour aux Etats-Unis, M. Pérès avait laissé entendre que, faute d'arrangement, l'armée israélienne pourrait procéder à un retrait unilatéral partiel de la zone côtière tout en consolidant sa présence dans l'est du Liban, là où ses canons sont pointés sur Damas. Il n'est désormais plus question d'envisager un tel repli. On voit mal cependant comment un accord pourrait être conclu *« dans un laps de temps raisonnable »*, selon le vœu de M. Pérès, puisque Beyrouth ne veut pas entendre parler du général Lahad et que Damas n'a toujours pas accepté un redéploiement de la FINUL.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Nouveau commandant du corps d'observateurs français.* – Le colonel Michel Fleutiaux, commandant du corps d'observateurs français au Liban, a remis, récemment ses pouvoirs au colonel Jean Suzini. Le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Michel Aoun, a décoré le colonel Fleutiaux les insignes de commandeur de l'ordre national du Cèdre pour *« services rendus au Liban »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LA SITUATION EN ALGÉRIE AVANT LA VISITE DE M. MITTERRAND

Le président Chadli veut concilier rigueur dans la gestion et concorde nationale

M. François Mitterrand fera une *visite de travail* à Alger vendredi 19 octobre. Il aura un *tête-à-tête avec le président* Chadli Bendjedid – ce sera leur cinquième rencontre depuis 1981 – suivi d'un déjeuner élargi à leurs conseillers et aux ministres et, éventuellement, un deuxième tête-à-tête. Le chef de l'Etat sera accompagné de MM. Claude Cheysson, ministre des *relations* extérieures, Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, *et* Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée. Avant cette visite, et à l'approche du trentième anniversaire du soulèvement du 1er novembre 1954, notre correspondant fait ci-dessus le point de la situation en Algérie.

De notre correspondant

Alger. – La visite officielle du président Chadli en France en *novembre 1983*, avait *précédé* de quelques semaines une échéance importante, le 5e congrès du FLN ; le bref voyage du président Mitterrand à Alger, vendredi 19 octobre, intervient à quelques jours d'un autre temps fort de la politique algérienne : *le 30e anniversaire* du 1er novembre 1954. L'événement sera célébré avec une solennité visant à rappeler la légitimité du régime et à afficher la solidité de l'équipe en place depuis la mort de Boumediène, contrastant avec les *fêtes finalement discrètes du* vingtième anniversaire de l'indépendance, en juillet 1982.

Au cours des dernières semaines, *le président* Chadli a *effectué* plusieurs visites de travail et d'inspection en province. Ce fut certes une nouvelle occasion de prendre des bains de foule et de procéder à des inaugurations. Cela a été le cas pour l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader à Constantine, qui accueille pour commencer trois cents étudiants, et permettra aux futures générations d'*« évoluer dans l'équilibre psychique et spirituel, loin des dangers de la déviation, de l'immobilisme et le l'aliénation »*, selon les mots qu'a écrits le chef de l'Etat sur le livre d'or.

Une « grâce amnistiante »

C'est d'abord à la conciliation et à l'unité nationale qu'appellera l'équipe dirigeante pour le trentième anniversaire du déclenchement de la révolution. Il y a quelques jours, le bureau politique du FLN a examiné *« certains dossiers et événements liés à la révolution »*. Selon un communiqué, deux types de mesures sont à l'étude :

1) *« La réhabilitation de tout moudjahid et militant dans les rangs du front et de l'armée de libération nationale qui, en raison des conditions difficiles que la révolution a connues, ont fait l'objet de poursuites, jugements ou exécutions, à la condition qu'ils n'aient pas pris les armes contre la révolution, qu'ils n'aient pas servi sous la bannière de l'ennemi ou collaboré avec toute partie étrangère dans le but de porter atteinte à la révolution. »*

2) *« La grâce amnistiante pour tous les moudjahid impliqués dans divers problèmes politiques depuis l'indépendance et ce dans le respect des règles et des procédures prévues par la Constitution. »*

La formule *« grâce amnistiante »* est passablement ambiguë. Juridiquement, l'amnistie est de la compétence de l'Assemblée populaire nationale. La grâce ne peut être que présidentielle et concerne, par définition, des personnes ayant comparu en justice. Or, parmi les exilés politiques algériens, ces cas sont rares. M. Ben Bella, dont il est, au demeurant, exclu qu'il soit concerné par les tractations en cours, n'a jamais été condamné par un tribunal, ni *M. Mohamed Boudiaf*, un des rares « chefs historiques » encore vivant, démissionnaire du bureau politique dès août 1962, et animateur du Parti de la révolution socialiste, qui vit au Maroc. Autre personnalité, M. Mohamed Harbi avait passé cinq *ans en prison sans jugement*, avant d'être assigné à résidence, puis de quitter clandestinement l'Algérie pour la France.

Parmi ceux auxquels les débats en cours font songer, notamment en Kabylie, il y a un seul condamné, M. Hocine Hît Ahmed, incarcéré en 1964 pour insurrection du Front des *forces socialistes et réfugié* en France, après son évasion, en 1966.

Les propositions transmises à certains visent essentiellement à *« faire le vide autour de M. Ben Bella »*, disent ses amis. Elles témoignent aussi d'une continuité dans la politique de réconciliation menée par le président Chadli dès son accession au pouvoir. Ses premières décisions furent l'élargissement de M. Ferhat Abbas et de M. Ben Khedda, anciens présidents du GPRA, (gouvernement provisoire de la République algérienne), assignés l'un et l'autre à résidence en 1976.

Certains exilés, tels M. Zbiri, auteur d'une tentative de coup d'Etat contre Boumediène, en 1967, sont déjà rentrés discrètement au pays et participent à des réceptions officielles sans faire parler davantage d'eux. Le problème, au-delà du symbole, est de trouver une réponse à l'égard de ceux qui posent comme condition à leur retour la prise en compte par le parti unique des différents courants de pensée. Telle est du moins l'analyse de leurs sympathisants en Algérie, qui devinent l'importance des enjeux à travers les laconiques et sibyllines informations officielles.

Sanctions

Par ailleurs, le chef de l'Etat reste soucieux d'assurer l'application du mot d'ordre du cinquième congrès : *« Le travail et la rigueur pour garantir l'avenir »*. Dans un discours prononcé le 23 septembre devant les cadres du parti et des responsables des organisations de masse, le chef de l'Etat a donné un coup de poing sur la table pour que cette devise devienne une réalité palpable, en insistant sur la responsabilité collégiale dans l'exécution des projets. Evoquant des cas de *« mauvaise gestion et de laisser-aller »*, le président Chadli a dit : *« A l'avenir, les comptes ne seront pas demandés au seul directeur. Le changement englobera l'ensemble des responsables qui seront remplacés par des hommes compétents »*.

Cet avertissement allait-il se perdre dans ce que l'hebdomadaire *Algérie Actualité* appelle joliment « le triangle des Bermudes » qui a fait, par le passé, un même et mystérieux sort à maints discours et aux appels à un véritable redressement ?

L'annonce, ces derniers jours, d'une série de sanctions vise à infirmer les pronostics pessimistes : dans la seule journée du 14 octobre on apprenait, par exemple, l'arrestation de dix cadres et fonctionnaires de Laghouat à la suite d'une plainte du ministère de l'urbanisme et de l'habitat, la dissolution de deux entreprises publiques de M'Sila, la suspension des présidents de deux Assemblées populaires communales dans la même région.

D'autres mesures du même ordre avaient été annoncées les jours précédents. Elles visent à remédier à des situations dont la capitale a elle-même donné un triste exemple sans que, dans ce cas, les responsabilités soient encore établies. Il a suffi d'un violent orage, la semaine dernière, pour que, faute d'un entretien suffisant des égouts, une partie d'Alger soit *inondée. Une Française, sortie* de sa voiture pour tenter d'échapper au flot déferlant dans un chemin, a été noyée sous les yeux de sa fille, sauvée par l'intervention courageuse d'Algériens. A la suite d'un affaissement de terrain, un immeuble s'est *effondré dans le quartier* de Belcourt, (treize morts). Apparemment stimulées par les consignes d'efficacité, les autorités ont rapidement relogé des centaines de personnes. Sortant de sa prudence habituelle, la presse a posé des questions pertinentes *sur les causes de la tournure* dramatique prise par un phénomène naturel prévisible en cette saison.

« Oui aux bénéfices réels »

Dans son discours du 23 septembre, le président Chadli s'adressait, en fait, à la nation entière. Faisant apparemment allusion à des grèves récentes, il a évoqué la question de la répartition des bénéfices des entreprises en des termes sans ambiguïté : *« Je dis oui aux bénéfices à condition qu'ils soient réels, et non au populisme aux dépens des intérêts de l'Etat et de la nation. Si une entreprise réalise des bénéfices ses travailleurs sont en droit d'en ête attributaires. Mais si les résultats sont négatifs il faut dire la vérité aux travailleurs. »*

C'est là une façon de préparer la population à une amélioration de la productivité qui sera un des axes du plan quinquennal 1985-1989, soumis prochainement à l'approbation des députés. De l'avant-projet, dont a débattu le FLN, il ressort que la restructuration organique et financière des *entreprises* nationales *sera poursuivie*. Les trois quarts de l'enveloppe allouée aux importations seront consacrés à l'achat de biens d'équipement, un quart seulement étant réservé à la consommation des ménages. Mais les autorités prévoient une diminution des ressources, *« compte tenu de la conjoncture internationale d'une part et, d'autre part, de la décision du comité central de préserver nos richesses naturelles, un capital net non renouvelable »*. Néanmoins, le montant des investissements du second plan quinquennal est prévu à hauteur de 550 milliards de dinars (1 035 milliards de francs) contre 400 milliards pour la période 1980-1984.

L'expérience montrant qu'en fait une grande partie des projets planifiés ne sont pas réalisés, *« une réunion se tiendra au début de l'année prochaine en vue de faire le bilan des années précédentes*, a annoncé le président Chadli. *C'est là une tradition qui sera constamment suivie à l'avenir entre deux congrès du parti »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AFRIQUE

Tchad

L'attente dans le désert

(Suite de la première page.)

Ses officiers n'hésitent pas à dire que la France se substitue à Tripoli pour inventer de fausses excuses. *« Si les Français ont quitté Biltine,* remarque Idriss Debi, *c'est que, normalement, les Libyens ont quitté Fada. Or ils n'ont pas quitté Fada. Il n'y a donc pas concordance. »* Et il ajoute doucement : *« Jusqu'à présent, Manta ne nous a saisi d'aucune information concernant un retrait libyen. Manta s'en va et nous nous retrouvons dans la même situation qu'avant son arrivée : les Libyens sont toujours là. »*

« Nos amis nous quittent... »

« Si tu as passé avec moi une nuit dans le désert, tu es plus que mon ami, tu es mon frère », nous a confié, le matin, l'un des officiers, en nous tendant une boîte de conserve remplie de lait de chamelle brûlant. La nuit a été calme, trop sans doute pour ces combattants si prompts à s'enivrer de fantasias sanglantes. Mais ici, à Kalaït, la grande base militaires des FANT, située à 220 kilomètres de Fada, il ne peut rien se passer. D'ailleurs il n'y a eu aucun « accrochage » depuis les combats qui ont eu lieu à Monou, ce village situé à une centaine de kilomètres de Fada, sur la route d'Iriba, le 31 janvier dernier. Depuis, les FANT attendent, sans savoir exactement quoi. Certes, des patrouilles profondes continuent de monter très au nord du seizième parallèle, jusqu'à 30 kilomètres de Fada et, dans la zone de Faya, jusqu'au village de Chicha, mais la diplomatie et le retrait de la force Manta semblent avoir pris le pas sur les actions offensives. En face aussi, on attend. Alors, comme il l'a fait la veille, le « Com-chef » inspecte ses troupes et les exhorte à la *« vigilance »* et au *« sacrifice suprême »*.

Ce jeudi 11 octobre, au cours d'une prise d'armes, Idriss Debi explique aux éléments de la compagnie motorisée basée à Kalaït et formée, à Biltine, par les Français, que si *« nos amis de Manta nous quittent, après avoir accompli leur mission »*, c'est, pour les FANT, l'occasion de se *« réorganiser »*. *Parfaitement* alignés, deux à trois cents combattants (sur les mille deux cents *qui composent* la garnison de Kalaït), écoutent ce discours, traduit simultanément en arabe. Ensuite, ils remontent dans leurs Toyota et leurs VLRA hérissés de canons quadri-tubes et d'« orgues de Staline » et se dispersent dans le désert.

Attendre à Kalaït... Avec quelques maigres arbustes et, çà et là, des blocs de rochers qui affleurent du sable, la localité s'étend sur une vaste étendue. En septembre 1983, on comptait *seulement vingt cases*. Aujourd'hui, il y en a plus de quatre cents. *« Les gens,* explique le « Com-chef », *ont quitté Fada, fuyant la famine et les atrocités libyennes. »* La dernière et unique pluie est tombée il y a vingt-cinq jours. Ces populations semi-nomades, qui vivent d'ordinaire du commerce de produits laitiers, en sont réduites à attendre les vivres que leur achemine, de temps en temps, de N'Djamena, le ministère des calamités naturelles. Depuis environ un an, tous les habitants d'Oum-Chalouba, à 15 kilomètres de là, se sont repliés sur Kalaït, en raison de l'assèchement *du puits*. La piste qui mène à ce lieu historique de combats est jalonnée de véhicules broyés ou calcinés, et des amas de munitions en tous genres témoignent de la violence des affrontements. Non loin des tombes blanches d'un cimetière libyen, on arrive à l'endroit où, le 7 avril dernier, neuf soldats de Manta ont trouvé la mort dans *« un accident de déminage »*. Le char Panhard est toujours là et des débris sont dispersés à 30 mètres à la ronde. Plus loin encore, la carcasse d'une Toyota équipée de missiles sol-sol 107 mm, une jeep-canon avec des inscriptions en russe, des pneus et des dizaines de chaussures racornies. Le désert témoigne, mieux que des récits, de ces combats d'un autre âge qui voient s'affronter deux lignes de véhicules lancés les uns contre les autres à 100 kilomètres à l'heure, et qui, l'ennemi en fuite ou décimé, ne laissent sur le sable que peu de blessés. *« Les Libyens,* précise le « Com-chef », *exécutent systématiquement tous les prisonniers. »*

L'élite de l'armée

La compagnie motorisée de Kalaït constitue l'élite de l'armée tchadienne. Une compagnie semblable est basée à Todi, à l'ouest de Kalaït. Chacune comprend une trentaine de véhicules (dont quelques AML) fournis par la France ou récupérés sur l'ennemi. Le reste des unités est sous-équipé et, souvent, le carburant manque. Les FANT disposent cependant d'un réseau de transmissions puissant, alimenté par des piles solaires. Le départ des soldats de Manta va faire cruellement défaut aux unités FANT qui sont massées de part et d'autre du seizième parallèle. Au fil des jours une *« coopération étroite »* s'était nouée avec l'état-major français de Biltine et les Tchadiens pouvaient compter *sur* Manta pour réparer leurs véhicules et soigner leurs malades et leurs blessés, voire leur procurer du carburant. A Biltine, les autorités espèrent que les Français vont laisser du matériel et des munitions. Mais, dans le vieux fort déjà réoccupé par l'armée tchadienne, il n'y a que des caisses vides et des détritus. Idriss Debi n'a *« même pas entendu de promesses à ce sujet »*...

A Kalaït, une cinquantaine de « ralliés » du GUNT ont été réintégrés dans les FANT. La vie de la garnison ne connaît pas une activité fébrile, et les combattants se bornent souvent à somnoler le long des murs des maisons, à la recherche d'un peu d'ombre. Parfois, les nomades qui descendent de Fada ramènent des informations sur les mouvements de l'« occupant ». C'est grâce à eux que les FANT ont appris, comme l'affirme le « Com-chef », qu'une trentaine de blindés, venus d'Ouniaga-Kébir, sont venus récemment renforcer le potentiel militaire libyen à Fada. Idriss Debi reconnaît que ce système, pour surveiller les faits et les gestes des « coalisés », n'est pas aussi moderne que les moyens de détection radio ou les photographies aériennes prises par satellite dont disposent les Français, mais il l'estime plus *« fiable »*. De ces informations, il tire la certitude que depuis l'accord franco-libyen du 17 septembre, les troupes de Tripoli n'ont amorcé aucun mouvement de repli vers le nord. Il doute également de la possibilité pour les observateurs de contrôler efficacement l'évacuation des bases libyennes. *« Vous avez pu vous rendre compte de ce qu'est le désert : ici, pourvu que l'on ait un peu d'eau, on peut se cacher partout. »* Comme tous les officiers tchadiens, le « Com-chef » se fait violence pour accepter la présence d'observateurs libyens à N'Djamena: *« Mais le gouvernement a donné son accord, et même si cela me gêne au plan personnel, au plan des principes, le but recherché est que les Libyens quittent ce pays. »* Et puis, *« si l'ombre de Kadhafi continue à planer au-dessus de notre pays, il n'y aura jamais d'entente entre Tchadiens. »*

Sa visite de quarante-huit heures dans le Nord achevée, le « Com-chef », entouré de sa garde rapprochée, reprend la route de Biltine. Cette fois, la course furieuse en Toyota à travers le désert se termine mal pour deux combattants, qui ont été éjectés de leur véhicule. L'un d'eux, la langue à demi sectionnée et le visage en sang, est conduit à l'infirmerie de Manta. Sans doute est-il l'un des derniers à avoir pu bénéficier de la « logistique » française. A Kalaït, où il n'y a ni dispensaire ni école, le désert pourvoit à tout. Les combattants tchadiens attendent, prêts à reprendre l'offensive, mais sachant aussi qu'*« il n'est pas exclu que ce soient eux* [les « coalisés »] *qui descendent »*. Le temps, ici, n'existe pas.

LAURENT ZECCHINI.

Ethiopie

Famine meurtrière

(Suite de la première page.)

Plusieurs organismes d'aide ont, en outre, protesté contre la congestion du port d'Assab, le manque de moyens de transport terrestre et l'inefficacité de la bureaucratie éthiopienne.

En *1973-1974*, une dramatique sécheresse avait fait deux cent mille victimes et contribué à la chute de l'ancien empire, qui avait tenté de cacher l'ampleur de la tragédie à l'opinion internationale. Cette fois-ci, face aux critiques dont il est l'objet, le gouvernement d'Addis-Abeba a décidé de prendre les choses en main. Début octobre, le bureau politique du Parti des travailleurs, fondé le mois précédent, a pris lui-même la direction des opérations de secours. Mais cette volonté semble tardive et, de toute façon, les donateurs – qui se sont déjà engagés à livrer 450 000 tonnes de grains – semblent assez sceptiques sur la possibilité d'enrayer le fléau.

J.-C. P.

Le Monde

politique

L'INTERVENTION DE M. FABIUS A TF 1

« L'effort paye »

« *Parlons France* » : tel est le titre de la nouvelle émission mensuelle du premier ministre, diffusée par TF 1 et inaugurée mercredi soir 17 octobre.

Quelques heures après la réunion d'un conseil des ministres qui lui était consacré, la pauvreté a été l'un des deux thèmes choisis par M. Fabius, l'autre étant les résultats du commerce extérieur. Deux thèmes, deux messages : il ne faut pas *« faire de la politique sur le dos des pauvres »* ; *« l'effort paye »* et doit donc être continué.

Le premier ministre a cité notamment à l'appui de cette dernière affirmation les exemples de L'Oréal et des chaussures André. Auparavant, il avait décrit son action en deux temps. Premier temps : *« enlever les épines »* qu'étaient, selon lui, pour la gauche, la querelle scolaire, la loi sur la presse et l'intervention au Tchad. Ces difficultés étant *« en voie d'être résolues »*, il s'agit pour lui, dans un deuxième temps, de *« construire »* l'avenir.

Interrogé par Jean Lanzi, directeur de l'information de TF 1, qui lui avait laissé le choix des sujets, le premier ministre a parlé sur le ton de la conversation, en direct d'un salon de l'hôtel Matignon. Une photographie de sa famille était placée, derrière lui, sur un guéridon.

Le mois prochain, le premier ministre traitera de la sécurité et des « travaux d'utilité collective ».

Le gouvernement par l'image

(Suite de la première page.)

Sur la forme, l'aisance de M. Fabius ne pouvait pas surprendre, de la part d'un jeune homme qui s'est fait une spécialité, déjà du *« gouvernement d'image »*, et qui cherche à s'en faire une autre du *« gouvernement par l'image »*. La preuve de son talent de communication, il l'avait déjà fournie dans son discours d'investiture à l'Assemblée nationale et à « L'heure de vérité », sur Antenne 2.

Parlons franc, les ficelles sont grosses. Fameux alchimiste, M. Fabius transforme le plus banal en précieux, l'ancien en moderne. Ainsi, la loi sur la presse est-elle devenue, comme par magie, un texte *« moderne »*. Ainsi une *« dame bien »*, venue le visiter en sa mairie, lui a révélé que la droite cherchait *« à faire de la politique sur le dos des pauvres »*.

Lui aussi, comme M. Jacques Chaban-Delmas, mourra jeune, à quelque âge qu'il nous quitte, figé par les clichés de son époque. Et, en plus, moderne. Le *« gouvernement d'image »* a du bon, et l'on ne fera pas reproche à M. Fabius de s'y essayer, puisqu'il en a les moyens, lorsque l'on a tant ironisé sur les méthodes — la confusion parfois — de son prédécesseur.

Bien formée, l'image est éternelle. Témoin Pierre Mendès France. Témoin M. Jacques Chaban-Delmas. Elle n'a pas toujours un contenu réel ou, si elle l'a, les moyens ne lui sont *pas forcément donnés de s'exprimer.* Pierre Mendès France prétendait gouverner avec le peuple, sous une *IVe République* dont les institutions ne le permettaient guère. M. Jacques Chaban-Delmas formait l'audacieux projet de réformer la société avec une majorité parlementaire — et sous l'autorité d'un président de la République, Georges Pompidou — qui ne le voulait pas.

L'image de M. Fabius est, pour le moment, mieux accordée que celle de son prédécesseur (M. Mauroy) avec l'idée que les Français se font du pouvoir. Les sondages l'attestent. Et le contenu ? Il n'a pas, pourtant, fondamentalement changé.

« Les pauvres de la crise »

Sur le fond, l'intervention du premier ministre appelle deux remarques. Son gouvernement se soucie des *« pauvres de la crise »*, expression qui lui paraît, justement, plus exacte que les *« nouveaux pauvres »*. S'il le fait — et de manière spectaculaire, — c'est sous la pression d'une campagne engagée par l'opposition.

M. Fabius admet une réalité — l'existence des *« pauvres de la crise »* — et s'efforce de lutter contre elle, alors que le pouvoir, alerté depuis longtemps, refusait jusqu'ici de la placer en pleine lumière, parce qu'elle lui paraissait politiquement dangereuse pour lui. De cela, M. Fabius *n'est pas responsable,* bien qu'il ait appartenu au gouvernement de M. Mauroy.

Le premier ministre fait appel à la *« solidarité nationale »*. Financer les mesures adoptées par le conseil des ministres en prenant un peu d'argent aux milliardaires n'est que justice. Mais ce n'est peut-être pas une solidarité « nationale », qui, souhaitée par d'autres, consisterait à mettre une plus large part des Français à contribution.

M. Fabius utilise une symbolique — faire payer les riches — qui plaît à *la gauche traditionnelle. Il fait de la* politique « sur le dos des riches », ce qui vaut toujours mieux que de le faire « sur le dos des pauvres ». Justice n'est pas solidarité : l'image n'est pas celle que l'on attendait.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'opposition boycotte le droit de réplique

L'opposition ne répondra pas à M. Laurent Fabius après son intervention à TF 1. Le RPR et l'UDF en ont ainsi décidé le mercredi 17 octobre dans l'après-midi. Pourtant, la veille M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, s'il avait durement contesté l'apparition *« de propagande »* du chef du gouvernement, reconnaissait que l'opposition pourrait difficilement pratiquer la *« politique de la chaise vide »*. Et après l'entrevue des quatre présidents de groupe autour de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, il pensait encore qu'une solution pourrait être trouvée. Seulement, M. Labbé était beaucoup plus réticent que lui. Il est donc revenu à la charge, mercredi après-midi, auprès de *« ses amis »* de l'UDF en soulignant que le RPR était prêt, seul, à pratiquer le boycottage.

Et pendant ce temps, au cours des questions d'actualité au gouvernement, M. François d'Aubert (UDF Mayenne) interrogeait le premier ministre sur cette affaire, affirmant : *« Vous ne respectez ni les téléspectateurs, ni l'indépendance des journalistes, ni les droits de l'opposition, ni la loi sur l'audiovisuel. »* Il avait aussi demandé : *« S'agit-il d'une sorte de suggestion amicale du premier ministre à TF 1 ou d'une suggestion du président de la chaîne au premier ministre ? »*, ajoutant que cette affaire décevait *« tous ceux qui croyaient que vous n'exerciez plus de pressions sur les chaînes de télévision »*.

C'est M. Georges Fillioud qui lui avait répondu, en expliquant : *« La société de programme TF 1 a invité le premier ministre (...) et la Haute Autorité a fait savoir les conditions dans lesquelles devait être organisé un droit de réponse ou de réplique (...). Chaque formation qui est représentée à l'Assemblée nationale dispose, le lendemain de l'émission, d'un droit de réponse de sept minutes »*, la décision ayant été prise après accord des groupes.

Pour M. Labbé, le ministre avait *« menti »*, car il n'y avait pas eu d'accord entre présidents de groupe. M. Gaudin prenait prétexte de cet incident pour se rallier, après avoir réuni les députés de son groupe, à la position du RPR. C'est donc en commun que les deux mouvements de l'opposition publiaient une déclaration selon laquelle l'émission du premier ministre était proposée *« dans un contexte de mensonge »*.

Pour MM. Labbé et Gaudin, *« c'est dans un cadre de vérité et dans ce cadre seulement que les groupes RPR et UDF accepteraient de participer à ce type d'émission »*. Ils souhaitaient pour leur part *« l'organisation à la télévision de face-à-face contradictoires portant sur les sujets qui intéressent réellement les Français comme, par exemple, l'endettement du pays et la nouvelle pauvreté »*.

Le Parti socialiste et le Parti communiste faisaient savoir que, eux, acceptaient les conditions de réponse fixées par la chaîne de télévision. Tel était, en fait, l'objectif du RPR en la matière : faire en sorte que n'apparaisse, en réponse au premier ministre, que le face-à-face conflictuel entre le PC et PS. Aussitôt après l'intervention du premier ministre, M. Gaudin a indiqué *« la vraie raison de cette émission, c'est que la gauche ne sait plus quoi inventer pour arrêter le désaveu massif des Français »*.

Th. B.

Une « désapprobation unanime » de la rédaction de TF 1

Les membres de la rédaction de TF 1, réunis mercredi 17 octobre en début d'après-midi, ont adopté à l'unanimité des présents (une soixantaine) la résolution suivante, qui a été lue par le présentateur du journal de 20 heures, c'est-à-dire avant l'intervention du premier ministre :

« L'assemblée générale des journalistes présents ce mercredi 17 octobre désapprouve à l'unanimité la manière dont cette série d'émissions a été organisée et tient à faire savoir qu'elle refuse de se considérer comme impliquée dans ces émissions. »

M. Pons s'est félicité jeudi 18 octobre que *« les journalistes de TF 1 aient la même opinion que le RPR et l'UDF »*.

● *Le « quart d'heure Fabius » le CNCA approuve l'initiative de TF 1.* — Le bureau du Conseil national de la communication audiovisuelle (1) a adopté à l'unanimité un avis concernant le « quart d'heure » de M. Fabius sur TF 1. Le CNCA émet un point de vue original sur cette question qui a suscité commentaires et polémiques.

Le bureau *« se félicite de l'initiative prise par M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, d'avoir songé à inviter M. Laurent Fabius à venir expliquer aux Français la politique du gouvernement, de façon à répondre ponctuellement aux problèmes d'actualité (...). En réalité, la querelle actuelle traduit l'urgence du débat politique dans notre pays et l'excessive radicalisation qui empêche le citoyen d'aborder avec sérénité et en toute connaissance de cause la période difficile que nous traversons. Faut-il rappeler que les citoyens ont le droit d'être informés et que le gouvernement a le devoir d'informer ? Il est donc normal que les grands organes d'information, publics et privés, ne laissent échapper aucune occasion d'organiser les conditions d'une meilleure communication. »*

(1) Le CNCA est un peu le « Parlement » de l'audiovisuel.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

L'Assemblée nationale approuve la baisse des impôts

L'Assemblée nationale, le mercredi 17 octobre, a terminé la discussion générale de la première partie de la loi de finances pour 1985, c'est-à-dire celle concernant les recettes. Répondant aux orateurs qui s'étaient exprimés la veille et dans la matinée (*le Monde* du 18 octobre), M. Pierre Bérégovoy constate que les interventions ont été *« marquées par un doute quant à la capacité de notre pays à affronter la crise et à en sortir victorieux »*. Or, pour lui, *« le défaitisme n'est pas de mise »*. Et à travers plusieurs chiffres il va l'expliquer.

C'est ainsi qu'il confirme que, d'après les données de l'INSEE et les normes internationales, il y aura bien une baisse d'un point des prélèvements obligatoires et que, pour son calcul, il s'en remet aux *« experts internationaux »* dont il s'engage à *« accepter les conclusions »*. Il précise à ce propos que l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers est comprise dans ce calcul de la baisse des prélèvements obligatoires. Il affirme aussi que le déficit budgétaire sera bien limité à 3 %, *« comme sera respecté cette année l'engagement de le limiter à 3,3 % ; le prochain collectif budgétaire en témoignera »*.

Parlant de la dette, le ministre de l'économie et des finances explique que son importance justifie qu'il faille *« réduire le déficit budgétaire ou, en tout cas, ne rien faire qui puisse l'aggraver »*, mais il constate que *« par rapport aux autres pays de l'OCDE les besoins de financement de notre pays ont été inférieurs, en pourcentage du produit intérieur brut, à la moyenne »*. De même, il affirme que si la France connaissait un taux de chômage semblable à celui du Royaume-Uni, elle aurait 460 000 chômeurs de plus, et 230 000 si elle avait un taux équivalent au taux moyen des pays de la Communauté économique européenne. La croissance économique entre 1981 et 1984 a été, dit-il, plus forte en France qu'en Grande-Bretagne et en RFA. Mais il reconnaît qu' *« il faut retrouver le chemin de la croissance économique car le problème du chômage ne pourra être durablement résolu que grâce à un traitement économique »*.

A M. André Lajoinie, président du groupe communiste, il confirme *« que le pouvoir d'achat moyen sera préservé et que, sous le double effet de l'amélioration des prestations sociales et de la baisse des impôts, le revenu disponible des Français, qui n'avait augmenté que de 0,2 % en 1984, progressera de 1,6 % en 1985 »*.

Niant que la France connaît *« un déclin »*, comme l'avait dit M. Edmond Alphandery, porte-parole de l'UDF, M. Bérégovoy explique que la production industrielle du pays atteint l'indice 136, *« battant ainsi son record historique »*, que les investissements repartent, que le commerce extérieur s'améliore, ce qui lui fait dire que l'hypothèse d'un déficit de 130 milliards de francs, retenue pour 1985, *« n'est pas trop optimiste mais plutôt pessimiste »*. Quant à la balance des paiements, il explique que, étant donnés les résultats du troisième trimestre, ses prévisions sont plutôt pessimistes par rapport à ce que sera la réalité.

Répondant à tous ceux qui avaient mis en doute que la Sécurité sociale ait atteint un équilibre durable, il explique que les dépenses de celle-ci, si elles ont crû entre 1973 et 1982 de 6,3 % par an en moyenne, n'ont augmenté que de 1,7 % en 1983 et de 2 % en 1984, et que cela est dû *« largement à la prise de conscience par les Français que le système ne résisterait pas à un trou permanent »*. De même, il affirme que les entreprises nationalisées en 1981 connaissaient cette année-là un déficit de 2378 millions de francs, alors qu'en 1984 elle dégageront un bénéfice de 1 800 millions.

Le ministre de l'économie conclut, après avoir constaté qu'il ne pourra probablement avoir le soutien que des socialistes : *« Il est dans l'histoire d'un pays des moments où la solitude d'un gouvernement, d'un ministre, d'un groupe parlementaire, face aux turbulences politiques, est un encouragement à aller de l'avant. (...) J'ai pris rendez-vous avec le pays et je demande aux Français de nous aider à gagner la bataille de l'inflation, aux chefs d'entreprise de nous aider à faire reculer le chômage. »*

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, constate que la baisse des prélèvements obligatoires n'a pas été mise en doute par les orateurs et que *« le seul point qui fasse problème est la tarification téléphonique »*. Mais il explique que si l'on compare le coût du téléphone en France à ce qu'il est dans les pays voisins, on constate qu'il est largement inférieur à ce qu'il est en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, mais, il est vrai, supérieur à ce qu'il est en Belgique notamment. Il reconnaît que le budget annexe des PTT va financer la filière électronique, mais explique : *« Des réalisations du même type sont financées par des sociétés privées dans d'autres pays sans qu'on y parle pour autant de prélèvements obligatoires. »*

Revenant sur la suppression du prélèvement de 3 milliards sur les collectivités locales, il demande qu'en contre-partie les élus locaux *« s'engagent à limiter autant que possible la progression de la fiscalité. Il serait regrettable que l'effort consenti pour le budget de l'Etat ne se retrouve pas à tous les échelons. »*

L'Assemblée a alors entrepris la discussion des articles déterminant les recettes de l'Etat pour 1985.

● *Perception des impôts et taxes existants* : le traditionnel article autorisant l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics et organismes divers à les percevoir a été adopté sans difficulté.

● *Barême de l'impôt sur le revenu* : les tranches de son calcul sont relevées de 7,6 % (*inflation prévue en 1984*), mais il sera diminué uniformément pour tout le monde de 5 %. L'opposition tente, sans succès, d'obtenir la limitation à 70 % des revenus imposables de l'ensemble des impôts directs versés par un contribuable (*« ce sont des cas marginaux »*, dit M. Emmanuelli), de supprimer la limitation de la réduction d'impôt entraînée par le calcul du quotient familial, d'augmenter les réductions de revenu imposable entraînées par certaines dispositions (rattachement au foyer fiscal des enfants mariés ; adhésion à un centre de gestion agréé, dépenses pour économiser l'énergie, pour les ravalements...).

Un amendement communiste voulant instituer un minimum de diminution d'impôt sur le revenu de 500 francs et un maximum de 1 500 francs est repoussé par 440 voix (PS, RPR, UDF) contre 44 (PC), les socialistes ne voulant pas toucher à la progressivité de l'impôt, M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur général du budget trouvant même qu'elle frappe trop les hauts revenus.

En revanche, est approuvé un amendement de M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), repris par la commission des lois, accroissant de 4 000 francs à 4 310 francs la réduction de revenu imposable pour la garde des enfants quand les deux conjoints travaillent, après que le gouvernement a fait compenser la diminution de recettes que cela entraînera par une augmentation des droits fixes de procédure payés par les justiciables.

Enfin, à l'initiative de M. Pierret, est adopté un amendement élargissant les possibilités de réduction du revenu imposable des familles accueillant chez elles des personnes de plus de soixante-quinze ans, que celles-ci soient des ascendants ou non, et cela afin de tenter de limiter les placements en hospice. Cette mesure sera rendue possible par une augmentation des droits versés par les personnes demandant la copie d'un jugement.

Th. B.

● *La Caisse des dépôts et consignations et les entreprises nationalisées paieront à la place des collectivités locales.* — Les députés socialistes et le gouvernement sont parvenus, mercredi 17 octobre, à un accord sur la façon de compenser la suppression, dans le projet de budget pour 1985, du prélèvement de 3 milliards de francs sur les avances de l'Etat aux collectivités locales.

Ces compensations sont les suivantes : un prélèvement, pour 420 millions de francs, en maintenant le *« 1 % sécurité sociale »* sur certains revenus du capital qui devaient primitivement en être dispensés; 300 millions de francs pris sur le budget des charges communes; 180 millions de francs provenant des dotations de décentralisation scolaires, dans le budget du ministère de l'intérieur; 500 millions de francs en augmentant la taxe sur le fuel lourd; 900 millions de francs sur les dividendes versés à l'Etat par certaines entreprises publiques (cette mesure vise notamment, a indiqué Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les gains réalisés par ELF-Aquitaine grâce à l'« effet dollar »). Le solde, 700 millions de francs, serait prélevé sur la Caisse des dépôts et consignations.

Sénat : quatre textes examinés

Le Sénat a examiné quatre textes, mercredi après-midi 17 octobre, dont le projet de loi relatif à l'exercice du droit de grève dans la navigation aérienne, adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 3 octobre. Suivant son rapporteur de la commission des lois, M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), la Haute Assemblée a rétabli, malgré l'opposition des sénateurs socialistes et communistes, le texte dans sa version telle qu'élaborée en première lecture (*le Monde* du 30 juin). C'est ainsi que la levée d'interdiction de la grève ne pourrait être applicable que dans le cas où le préavis de cinq jours sera respecté et qu'un service minimum élargi destiné à satisfaire les principaux besoins des usagers serait mis en place après trois jours de grève.

Les sénateurs ont approuvé en première lecture et à l'unanimité deux projets de loi, présentés par M. Guy Lengnane, secrétaire d'Etat chargé à la mer. Le premier modifie la loi du 3 juillet 1967 sur les assurances maritimes. Selon le rapporteur de la commission des lois, M. Pierre Ceccaldi-Pavard (Un. cent., Essonne), il s'agit de supprimer des règles qui paraissent *« anachroniques »* ou qui *« constituent un obstacle à l'expansion du marché français l'assurance maritime »*. Le second relatif aux événements de la mer auquel sur proposition de M. Alphonse Arzel (un. cent. Finistère), rapporteur de la commission des lois, ont été, avec l'accord du gouvernement, apportées des modifications de forme, a pour objet d'harmoniser la législation française avec la Convention de Londres qui devrait prochainement remplacer celle de Bruxelles de 1957. La prochaine convention prévoit que les dommages nés de fait d'assistance ou de sauvetage peuvent donner lieu à limitation de responsabilité.

Enfin, le Sénat a adopté, après avoir rectifié *« deux erreurs matérielles »*, la proposition de loi, de M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne qui tend à faciliter le fonctionnement des commissions de remise et d'aménagement des prêts consentis aux rapatriés ainsi que l'examen, en appel, des décisions rendues par l'instance arbitrale chargée de fixer l'indemnisation des biens dont certains français ont été dépossédée.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pétain et la « politique princière »

« Je dis à nos collègues communistes, à nos collègues socialistes, à nos collègues du RPR et à ceux de l'UDF que, quelles que soient leurs convictions, le gouvernement de la France les appelle à se rassembler sur le chemin tracé. »

C'est un premier ministre passionné, oublieux de sa neutralité de ton habituelle, qui a lancé, mercredi 18 octobre, à l'Assemblée, un nouvel appel à l'unité nationale. M. Laurent Fabius, tout comme ses ministres, a délibérément voulu calmer le jeu au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement.

Curieusement, le premier ministre répondait ainsi à une question du général Bigeard, qui s'était fait, lui aussi, le chantre de la décrispation. Le député UDF de Meurthe-et-Moselle s'était félicité du nouveau ton du gouvernement pour mieux stigmatiser les propos de M. Lionel Jospin, lundi 15 octobre, à France-Inter. Le premier secrétaire du Parti socialiste avait accusé l'opposition de puiser son inspiration dans les « valeurs » du pétainisme. *« Qui a refait la vraie France ?* a déclaré M. Bigeard, *de Gaulle, Leclerc, Juin, de Lattre, les résistants, les vrais, FFI et FTP (...). »*

« Certes, on peut trouver, ici et là, des paroles ou des écrits inopportuns (...). Un procès en responsabilité ne conduirait nulle part. Sans doute, d'un côté, a-t-on tenu des propos ou écrit certaines choses qui auraient gagné à être exprimés d'une autre manière », lui a répondu le chef du gouvernement, ajoutant que, de l'autre côté, on avait eu tort de mettre en cause la légitimité de la nouvelle majorité.

Cette volonté de dépassionner le débat, M. Jack Lang l'a également exprimée à propos des grands projets du président de la République. Projets que M. Pierre Méhaignerie, UDF-Ille-et-Vilaine, a assimilés à une *« politique princière »*.

Sans polémiquer, M. Lang a réaffirmé la volonté de l'Elysée de continuer ses grands projets culturels. Se tournant vers M. Valéry Giscard d'Estaing, il a rappelé que sur les sept projets deux avaient été décidés sous son septennat.

Si pour M. Méhaignerie ces grands projets sont choquants face à *« l'appauvrissement des Français »*, ils ne le sont pas pour le ministre de la culture. *« La crise sévit. C'est une raison supplémentaire pour ne pas capituler et pour offrir aux Français des projets mobilisateurs. Ce n'est pas en appauvrissant culturellement le pays qu'on lutte contre la pauvreté. »*

« Des logements sociaux », a-t-on crié sur les bancs de l'opposition. *« Eh bien ! précisément, une des modifications apportées au projet initial de La Villette (...), en accord avec le maire de Paris, consiste en la décision de construire mille logements sociaux »*, a répondu M. Lang, tandis que M. Jacques Chirac réfutait de la main.

Cela n'a pas empêché M. Lang de parler des projets que l'Etat avait financés dans d'autres villes de l'opposition, et notamment à Bordeaux. M. Jacques Chaban-Delmas n'y a rien trouvé à redire.

R. S.

Au PR, barristes et giscardiens ont signé la trêve

Au PR, barristes et giscardiens ont signé la trêve, trois jours avant la réunion de leur conseil national les 20 et 21 octobre à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne). Et c'est avec à sa droite un Charles Millon apparemment « *satisfait* » d'avoir obtenu certaines « *garanties* » quant au respect du « *pluralisme* » et de la « *diversité* » au sein du Parti républicain que M. François Léotard, candidat au renouvellement de son mandat de secrétaire général a pu annoncer, mercredi 17 octobre, que son parti « *affrontera dans l'unité* » cette « *nouvelle période décisive* » qui le sépare des élections législatives de 1986. « *Nous pouvons avoir des analyses différentes, mais, dans le bateau qui est le nôtre, nous serrons les coudes et ramons dans le même sens* », a-t-il affirmé, avant d'insister sur la nécessité d'un « *travail collégial* » et de renouveler à M. Charles Millon « *ses sentiments de gratitude et d'amitié* ».

M. Léotard a rendu publique la liste des membres du nouveau bureau politique à la tête de laquelle il se présentera au conseil national ; une liste de trente noms où apparaissent Mme Christine Boutin, conseillère générale de Rambouillet, MM. Stéphane Dermaux, maire de Tourcoing, Serge Didier, président de la fédération de la Haute-Garonne, Jean Puech, sénateur de l'Aveyron, Jean Roatta, secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône, et Yves Verwaerde, conseiller de Paris et délégué national du PR, chargé des fédérations. A ces membres élus s'ajoutent les membres de droit : les présidents des groupes parlementaires et les anciens secrétaires généraux du parti.

M. Léotard a précisé qu'il aurait à ses côtés un secrétariat politique, où se retrouveront MM. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, Charles Millon, député de l'Ain, Alain Longuet, trésorier du PR, Jacques Douffiagues, maire d'Orléans, et Jean Puech.

« *J'essaierai de rassembler au maximum les forces du courant libéral* », a promis M. Léotard, qui s'est engagé, notamment, répondant ainsi à une demande de M. Millon, à ce qu'un débat sur « *la stratégie et la tactique du parti* » soit ouvert. Ce débat, a-t-il précisé, portera sur la loi électorale, la cohabitation, les actions gouvernementales, la démarche électorale, mais, a-t-il ajouté, « *mon sentiment est qu'il serait absurde que le PR s'engage dès aujourd'hui dans un soutien à des présidentiables qu'il ne connaît pas* ». M. Léotard défendra, lors du conseil national, une motion allant dans ce sens. Au cours de ce conseil national, il sera longuement discuté du projet « Pour une démocratie libérale », sur lequel le PR réfléchit depuis plusieurs mois. « *A cinq cents jours d'une échéance, ce n'est plus le moment de disserter sur la société libérale. Il faut, maintenant, traduire nos convictions en propositions concrètes* », a déclaré M. Alain Madelin, chargé d'animer ce travail de réflexion qui devrait être prêt d'ici à la fin de l'année.

De nombreuses personnalités de l'opposition ont été invitées à ce conseil national du PR : Mme Veil, MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing, et les représentants des principaux partis de l'opposition. Le président du RPR a fait savoir qu'il se rendrait à cette invitation. Ce sera, de toute façon, « *la journée Léotard* ». De l'attitude de ce dernier et des structures qu'il mettra en place autour de lui dépendra ensuite la durée de la trêve. L'affrontement public entre barristes et giscardiens, entre parlementaires et « apparatchiks », aura en tout cas été évité de justesse.

Selon BVA

HAUSSE DES COTES DE POPULARITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE

La cote de popularité du président de la République enregistre une hausse sensible, selon un sondage de BVA publié dans *Paris-Match*. Cette enquête effectuée du 29 septembre au 4 octobre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes indique en effet que 37 % des Français (au lieu de 33 % le mois dernier) *ont une bonne opinion* de M. Mitterrand. Parallèlement les mauvaises opinions passent de 53 % à 55 %.

Le premier ministre pour sa part est crédité de 42 % d'opinions positives (40 % en septembre) et de 28 % d'opinions négatives (20 % précédemment).

L'image de l'opposition s'est sensiblement modifiée dans l'opinion puisque 42 % des Français considèrent qu'elle représente l'avenir — ils n'étaient que 34 % dans ce cas lors d'une précédente enquête réalisée en mars — et 35 % le passé (40 % en mars 1984). Toutefois ils ne sont que 38 % contre 44 % à penser que l'opposition a une politique de rechange à leur proposer — 26 % des personnes interrogées estiment que M. Giscard d'Estaing ferait mieux que M. Mitterrand s'il était président de la République, 21 % qu'il ferait moins bien et 46 % sensiblement pareil. M. Barre, pour sa part, ferait mieux pour 31 %, moins bien pour 26 % et sensiblement pareil pour 32 %. M. Chirac enfin ferait mieux pour 27 %, moins bien pour 34 % et sensiblement pareil pour 28 %.

● *M. Mitterrand chez le grand rabbin de France.* — M. René Samuel Sirat, grand rabbin de France, et Mme Sirat ont reçu à déjeuner, à titre privé, le mercredi 17 octobre, M. et Mme François Mitterrand. Participaient à ce déjeuner le président du Consistoire central israélite de France et Mme Jean-Paul Elkann ; le vice-président du Consistoire et Mme Emile Tenoudji ; M. et Mme Jacques Attali ; Mme Irène Dayan, veuve du sénateur Georges Dayan, qui était un ami personnel du président de la République.

Les responsables communistes de la Corse-du-Sud mettent en cause la direction de leur parti

Terre corse, mensuel régional du Parti communiste, publie dans son numéro daté septembre-octobre une résolution adoptée, le 12 septembre, par le comité fédéral de la Corse-du-Sud du PCF. Le texte souligne que les communistes corses, sans perdre de vue le résultat de l'élection de l'Assemblée de Corse, le 12 août dernier (11,73 % des suffrages exprimés pour le PCF, soit une légère progression par rapport à août 1982), sont « *profondément meurtris par l'affaiblissement grave de leur parti* ».

« *Ils veulent procéder*, indique la résolution, *à une critique serrée et responsable de notre action politique afin de définir clairement les tâches et le fonctionnement du parti révolutionnaire. Etant entendu que la critique et l'autocritique doivent être d'autant plus rigoureuses que les responsabilités sont plus élevées. Il s'agira, dans la fidélité à nos valeurs et à notre expérience historique, de procéder, lors du congrès, aux changements nécessaires dans les pratiques politiques, les méthodes de fonctionnement et les organes de direction.* »

Terre corse précise, d'autre part, que M. Félix Damette, qui s'était abstenu, au comité central, lors du vote sur le rapport présenté par M. Georges Marchais, le 19 septembre, a assuré, le 29 septembre, devant quatre-vingts cadres de la fédération de la Corse-du-Sud, le compte-rendu de la réunion du comité central. M. Damette « suit », en effet, au nom du comité central, l'activité de cette fédération. *Terre corse* indique que la discussion qui a suivi le compte-rendu de M. Damette a été « *riche* » et qu'elle « *laisse bien augurer de la préparation du congrès* ».

REÇU PAR L'ALLIANCE ISRAÉLITE

Mgr Matagrin invite les juifs et les chrétiens à agir contre la résurgence du racisme

La réunion d'information de l'Alliance israélite universelle (AIU), le mardi 16 octobre, à Paris, a été consacrée, après la présentation du rapport annuel d'activité par M. Jacques Lévy, directeur de l'AIU, à la question des relations entre l'Eglise catholique et les juifs.

L'AIU avait invité M. Zvi Werblowski, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, et Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, président de la commission épiscopale des relations avec le judaïsme, à donner leur point de vue sur « la perception des juifs et du judaïsme par le monde catholique en 1984 — perspectives d'avenir ».

M. Werblowski a souligné la nouveauté essentielle de l'époque : « *Le catholicisme*, a-t-il dit, *a commencé à se débarrasser de la caricature selon laquelle le peuple juif serait occupé, depuis deux mille ans, à nier le Christ.* » La question qui se pose alors, selon M. Werblowski, est de savoir si ce « *recul* » de l'ancienne interprétation théologique du judaïsme ne conduit pas l'Eglise à se dispenser de tout effort de compréhension théologique de la réalité historique juive, particulièrement du « *martyre* » de 1939-1945 et de la renaissance d'Israël.

Mgr Matagrin a répondu à cette interpellation en citant une phrase de la déclaration du cardinal Roger Etchegaray au synode de décembre 1983 : « *Tant que le judaïsme restera extérieur à notre histoire du salut, nous serons à la merci de réflexes antisémites.* » L'évêque de Grenoble a souligné l'importance de cette déclaration, qui met l'accent à la fois sur le « *devoir de pénitence* » des catholiques vis-à-vis des juifs et sur la « *vocation permanente du peuple juif* ».

Mgr Matagrin a insisté aussi sur la nécessité, pour les chrétiens et pour les juifs, de répondre aux défis que représentent, pour les uns et pour les autres, « *la tentation de la résurgence du racisme en général et de l'antisémitisme en particulier* » ; la question des droits de l'homme ; enfin, celles que posent, conjointement, la dégradation des mœurs et les possibilités ouvertes par les progrès de la biologie.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean Poperen : l'escalade du PCF.* — M. Jean Poperen membre du secrétariat national du Parti socialiste, a déclaré, le mardi 16 octobre, sur Europe 1, que les propos tenus, la veille, sur la même station, par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF (*le Monde* du 17 octobre), témoignent d'une « *accélération de l'escalade* » dans les attaques des communistes contre les socialistes. M. Jean Poperen a observé que, « *au moment même où M. Fiterman s'exprimait, M. Barre s'exprimait aussi et avec la même violence à l'égard du même gouvernement de la gauche* ». Le dirigeant socialiste a souligné « *cette conjonction de fait* [du PCF] *avec les éléments les plus durs de la droite* ».

● *Prochaine visite de M. Fabius au Canada.* — M. Laurent Fabius se rendra en visite officielle à Ottawa les 7 et 8 novembre, a annoncé mercredi 17 octobre l'hôtel Matignon, qui a précisé qu'il serait ensuite au Québec les 8 et 9 novembre, « *dans le cadre des visites officielles alternées des premiers ministres français et québécois décidées en 1977* ». Ce voyage sera le premier déplacement à l'étranger de M. Fabius en sa qualité de chef de gouvernement.

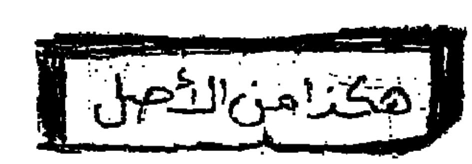
● *M. Lignel et le Parti radical.* — Au terme d'une discussion fort animée au cours de laquelle la candidature du PDG du *Progrès* de Lyon, adhérent de fraîche date au Parti radical, a été contestée, M. Jean-Charles Lignel a été élu lundi soir 15 octobre président du comité du sixième arrondissement à Lyon, du Parti radial, en remplacement de Me Joannès Ambre, décédé au mois d'août dernier.

M. Lignel a obtenu 44 voix sur 57. 5 voix se sont portées sur un autre candidat, trois radicaux ont voté blanc et cinq n'ont pas participé au vote. M. Lignel sera d'autre part candidat à la présidence de la fédération du Rhône du Parti radical.

● *Conflit au sein du PS dans le Nord.* — La commission exécutive de la fédération du Nord du Parti socialiste a décidé, sur le rapport de M. Guy Allouche, premier secrétaire, d'engager une procédure d'exclusion à l'encontre de M. Gérard Vignoble, maire de Wasquehal, conseiller général régional. M. Vignoble, qui est ainsi traduit devant la commission fédérale des conflits, s'était trouvé en désaccord avec les autres élus socialistes au sein de la communauté urbaine de Lille à propos de la vente d'un terrain à la société Bull.

● *Le PS et la « marche pour la paix ».* — M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a indiqué, le mardi 16 octobre, que le PS ne participera pas à la « marche pour la paix » organisée, le 28 octobre, à Paris, par l'Appel des Cent et le Mouvement de la paix (proche du PCF).

● *« La Lettre » mensuelle de Michel Jobert cesse de paraître.* — L'ancien ministre annonce que, dix ans d'existence et 121 numéros publiés, il interrompt la publication de cette *Lettre* dont il résume ainsi le bilan : « *Dix ans de respect de soi et des autres, dix ans de dignité, dix ans d'analyses avisées — relisez donc* « la Lettre » — *dix ans de propositions sensées et audacieuses.* Il ajoute, sans préciser davantage : « *L'heure est venue de poursuivre l'effort différemment.* »



Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 17 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

• PAUVRETÉ

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action menée contre la pauvreté. *(Lire page 37)*.

• VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant à améliorer la situation des victimes d'accidents de la circulation et à accélérer les procédures d'indemnisation. Malgré l'action énergique menée en matière de sécurité et de prévention, le bilan des accidents de la circulation reste particulièrement cruel. En 1983, 11 946 personnes ont été tuées, et 301 434 ont été blessées. Les jeunes sont plus spécialement frappés.

Or on constate que près de 30 % des victimes d'accidents ne reçoivent *aucune indemnité*. En outre, les personnes indemnisées ne le sont qu'après de longs délais : vingt et un mois en moyenne après l'accident en cas de transaction, et trente et un mois en cas de procès, alors que, dans 98 % des cas, l'évaluation définitive des dommages est possible dans les trois mois. Enfin, un accident sur quatre donne lieu à un procès. Ce taux de contentieux est le plus élevé d'Europe.

En vue de remédier à cette situation, le projet de loi poursuit *deux* objectifs :

I. — L'élargissement des cas d'indemnisation. — Les victimes les *moins protégées, qui subissent* le risque de circulation plus qu'elles ne le créent (piétons, cyclistes), et celles qui n'ont aucune maîtrise de ce risque (les passagers), seront indemnisées dans tous les cas, sauf si l'accident est dû à une faute inexcusable de *leur part. Les victimes particulièrement* exposées (enfants de moins de quinze ans et personnes âgées de plus de soixante-dix ans) seront indemnisées dans tous les cas. Ainsi, même en cas de *force* majeure (plaque d'huile, verglas...), les victimes ne supporteront plus le risque de l'accident lorsqu'un véhicule soumis à l'obligation d'assurance est impliqué. Le projet maintient la règle de la réparation intégrale du préjudice subi et le principe que toute personne reste responsable de sa faute sur le plan pénal et civil.

II. — L'accélération des procédures d'indemnisation. — Le projet de loi prévoit l'obligation, pour l'assureur du responsable de l'accident, de faire aux victimes une offre de transaction qui permettra une indemnisation beaucoup plus rapide. Il instaure une meilleure coordination entre les entreprises d'assurances et les organismes sociaux ou les employeurs qui versent des prestations. D'une manière générale, il prévoit une augmentation sensible des intérêts, pouvant aller jusqu'au doublement, *lorsque les décisions de* justice ne sont pas exécutées dans *des délais normaux*.

Cette réforme n'entraînera aucune augmentation des primes d'assurance. Par ailleurs, le jeu du bonus-malus sera modifié pour qu'aucun malus ne soit imposé au conducteur ayant eu, avec un piéton ou un cycliste, un accident pour lequel il n'a aucune part de responsabilité, même si son assureur a dû indemniser la victime en application de la loi.

• ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

(Voir le Monde *daté du 18 octobre 1984).*

• PERSONNES AGÉES

Le secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées a présenté au conseil des ministres une communication sur le renforcement du bénévolat et de la participation des retraités et des personnes âgées *à la vie sociale*.

I. — L'attribution de l'aide ménagère *est facilitée en* 1984, grâce au Fonds national d'action sanitaire et sociale de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés.

II. — Trois cents projets viennent d'être retenus au titre du Fonds d'innovation sociale et bénéficieront d'une aide de l'Etat. Ces projets concernent notamment la mise en œuvre de services de transport en zone rurale, l'installation de réseaux de télé-alarme pour les personnes âgées et handicapées, la création de services de dépannage, de garde de jour et de nuit, le développement d'actions culturelles, de loisirs et d'animation, la réalisation d'appartements thérapeutiques destinés à l'accueil de personnes très âgées souffrant de troubles physiques et *psychiques*, etc.

III. — Dans le cadre de la politique des *travaux d'utilité collective* (TUC), et en liaison avec les partenaires locaux, l'intervention des jeunes sans emploi dans les secteurs de l'aide quotidienne aux personnes âgées isolées et handicapées et de l'animation dans les établissements sera encouragée.

IV. — Le bénévolat des retraités et des personnes âgées sera encouragé dans tous les cas où il ne se substitue pas à des emplois existants où à créer.

Parmi les activités susceptibles d'être ainsi encouragées, et conformément aux conclusions du rapport de M. Jean-Pierre Sueur sur le développement du bénévolat, figurent, par exemple :

— Les activités tendant à favoriser l'insertion rofessionnelle des jeunes (encadrement des travaux d'utilité collective) ;

— La prévention à l'égard de la toxicomanie, de *la délinquance et* le soutien des jeunes en situation précaire ;

— La préservation du patrimoine culturel ;

— Les activités liées à l'aide au tiers-monde.

V. — A l'occasion du déroulement *de la Semaine nationale des* personnes âgées et de leurs associations, fixée cette année du 15 au 21 octobre, une journée « portes ouvertes » est organisée le 19 octobre par le secrétariat d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées, dans le but d'assurer une meilleure information des personnes âgées et un rapprochement des usagers et des services.

• PRODUCTION LAITIÈRE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte au conseil des ministres du déroulement de la conférence laitière avec les professionnels. L'effort pour maîtriser la production laitière se poursuit activement grâce aux aides à la cessation de *production* mises en place par le gouvernement. Le ralentissement de la collecte est engagé et doit permettre à la France de ne pas dépasser la quantité de lait qu'elle peut produire sans tomber sous le coup de la pénalité communautaire.

Les quantités libérées par les aides à la cessation de production laitière qu'ont demandées surtout les producteurs âgés de cinquante-cinq ans à soixante-cinq ans permettront la poursuite de la modernisation de la production laitière et de l'installation de jeunes agriculteurs. Tous les dossiers déposés par les agriculteurs jusqu'au 31 août 1984 seront honorés. En conséquence, les producteurs prioritaires, et notamment les jeunes récemment installés et ceux qui *réalisent* un *plan de développement*, pourront bénéficier de références supplémentaires leur permettant de maintenir la croissance de leur production. Par ailleurs, les quantités libérées dans les zones de montagne seront utilisées, en priorité, pour satisfaire les besoins de croissance des producteurs de ces zones.

Les responsables professionnels continueront à être associés à la maîtrise *de la production laitière dans* le conseil de direction de l'Office du lait et au sein d'instances décentralisées. Enfin, un accord-cadre tripartite pour l'emploi dans l'industrie laitière a été paraphé par les ministres de l'agriculture et du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et les partenaires sociaux.

• SANTÉ MENTALE

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé a présenté au conseil des *ministres une communication sur* la politique de santé mentale. L'orientation fondamentale de la politique menée par le gouvernement, dans ce domaine, consiste à développer la « sectorisation », c'est-à-dire la prise en charge par une même équipe de l'ensemble des activités de prévention et de soins, dans l'hôpital et hors de l'hôpital, pour un même secteur géographique. Elle suppose, parallèlement à une adaptation des hôpitaux psychiatriques, le développement des alternatives à l'hospitalisation. Dans ce cadre, l'action menée par le secrétariat d'Etat chargé de la santé s'ordonne autour des axes suivants :

— Développement de la recherche, en particulier clinique et pharmacologique ;

— Amélioration du statut du malade mental ; ce statut doit assurer le respect des libertés individuelles, *tout en garantissant* l'assistance nécessaire à toute personne dont l'état crée un danger pour elle-même ou pour autrui ;

— Renforcement *de la* concertation au niveau départemental entre psychiatrie publique et privée dans le cadre de la décentralisation ;

— Accroissement de la mobilité des personnels paramédicaux de la psychiatrie publique et amélioration de leur formation.

Le gouvernement a chargé un groupe de travail interministériel de faire le bilan des expériences de globalisation intra et extra hospitalier et de lui faire des propositions sur *l'harmonisation du financement de* la politique de secteur. Une priorité sera accordée à l'amélioration des soins psychiatriques des personnes âgées par le développement de structures de soins alternatives pour celles dont l'état de santé ne justifie pas l'hospitalisation en milieu psychiatrique. Ces orientations seront *mises en œuvre progressivement* et en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires intéressés.

• GRANDS TRAVAUX

Institué par la loi du 3 août 1982, le Fonds spécial de grands travaux a déjà permis, grâce à trois « tranches », l'affectation de 12 milliards de francs de crédits, représentant un volume de travaux de 33 milliards, pour les investissements en matière de maîtrise de l'énergie, de transports collectifs et de circulation routière.

Ainsi, plus de deux cent vingt-cinq mille logements sociaux auront *été réhabilités* et leur isolation thermique renforcée, ce qui a conduit à un allègement des charges de leurs locataires. L'extension des métros de Lyon, de Lille et de Marseille a été accélérée. En région parisienne, la ligne Ermont-Invalides et la gare Saint-Michel ont été mises en chantier, et leur ouverture transformera les conditions quotidiennes de transports de centaines de milliers d'habitants de la région parisienne. Enfin, dans de nombreuses villes de province, des déviations et des rocades ont *été* réalisées et contribuent à l'amélioration de la circulation.

Le Fonds spécial de grands travaux a ainsi permis l'emploi de *soixante-quinze mille personnes* depuis deux ans. Afin de poursuivre cette action, une quatrième tranche de 6 milliards de francs, permettant la réalisation échelonnée d'environ 16 milliards de travaux, va être lancée. A cette fin, le secrétaire d'Etat chargé du budget a présenté un projet de loi portant majoration de *3 centimes par litre de carburant de* la taxe spécifique sur le carburant qui *prendra effet en juin* 1986 *et qui* permettra de financer les travaux qui seront engagés dès le vote de la loi.

• SITUATION INTERNATIONALE

Salvador. — La France se prononce toujours, lorsqu'il y a dispute ou conflit dans un pays, pour un dialogue entre les forces politiques et *contre le recours à la violence. Tel* était, notamment, l'objet de la déclaration franco-mexicaine du 28 août 1981. Sans poser de préalable, le gouvernement du Salvador et les fronts d'opposition ont engagé un processus de dialogue national, que la France espère voir aboutir à l'expression démocratique libre de la volonté populaire.

L'état des négociations pour le *renouvellement de la convention de* Lomé. — Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a rendu compte au conseil des ministres des résultats de la réunion de négociation qui s'est tenue à Bruxelles du 9 au 13 octobre. La réunion avait pour objet de mettre au point le texte de la future conven*tion qui doit être signée à Lomé* le 7 décembre. Si des progrès très importants ont été réalisés sur tous les sujets, l'accord n'a pu être scellé définitivement faute de consensus sur le niveau de l'enveloppe qui sera réservé au sixième Fonds européen de développement. Face à une attitude restrictive de certains de ses *partenaires européens, la délégation* française a proposé de retenir un chiffre calculé de manière à permettre une contribution additionnelle pour l'adhésion de l'Angola et du Mozambique à la prochaine convention en même temps que le maintien des avantages acquis par les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) *signataires de Lomé II*.

Accord franco-marocain. — Le *ministre des relations extérieures* a *présenté* au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord franco-marocain du 5 novembre 1979, de coopération en matière de marine marchande. Cet accord a pour objet de promouvoir un développement harmonieux des transports maritimes entre les deux pays.

• VERSEMENT TRANSPORT

Le secrétaire d'Etat chargé des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la réglementation du versement destiné aux transports en commun. Ce projet précise, en conséquence d'un arrêt *du Conseil d'Etat, que le* remboursement de ce versement ne sera assuré qu'aux employeurs qui justifieront avoir effectué le transport de leurs salariés à titre gratuit.

MESURES INDIVIDUELLES

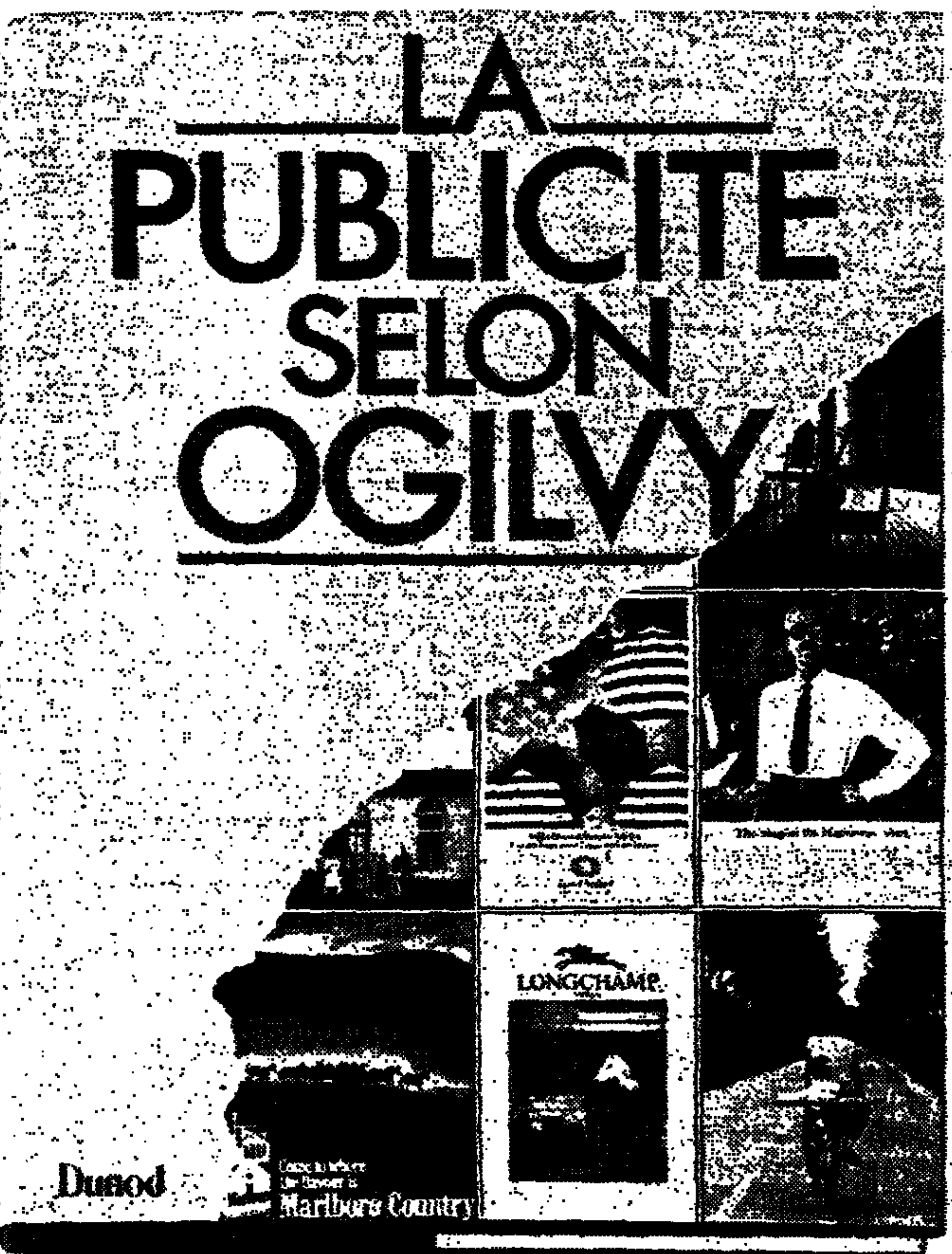
Le conseil des ministres du mercredi 17 octobre a adopté les mesures individuelles suivantes :

— MM. Edouard Balladur et Jacques Négrier, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, sont *nommés conseillers d'Etat*.

"Ce livre est destiné aux jeunes loups et aux vieux crabes qui veulent faire tinter la caisse enregistreuse."

David Ogilvy

Best-seller aux Etats-Unis, le nouveau livre du sorcier de la publicité vient de sortir en France.



124 pages sur 227, illustrées d'annonces et de films célèbres. *Prix : 160 Francs*

"Quand j'écris une annonce, je ne veux pas que vous me disiez que vous la trouvez "créative". Je veux que vous la trouviez tellement intéressante qu'elle vous fasse acheter le produit", dit David Ogilvy.

Dans son nouveau livre "La Publicité selon Ogilvy", le plus recherché des sorciers de la pub révèle tout ce qu'il a découvert sur les techniques qui font vendre.

Les découvertes d'Ogilvy sont payantes : *l'agence qu'il fonda* à New York avec 6.000 dollars est maintenant la quatrième dans le monde, avec 1600 clients dans 40 pays. Un de nos magazines français a surnommé Ogilvy "le pape de la publicité moderne".

"Le consommateur n'est pas un imbécile. C'est votre femme."

Dans son livre, David Ogilvy nous étonne avec les scores de ses campagnes célèbres pour Rolls Royce, IBM, Shell, Guinness, Schweppes, Unilever, World Wildlife Fund... Mais il nous montre aussi ses fiascos et n'hésite pas à rendre hommage aux campagnes des autres. Même à celles de ses concurrents.

Un livre aigu, passionnant et informatif, plein de résultats, *mais aussi* de conseils :

"Le consommateur n'est pas un imbécile. C'est votre femme. N'insultez pas son intelligence."

"A moins que votre publicité ne contienne une Grande Idée, elle passera comme un bateau dans la nuit."

Dans son style pointu et pimenté, David Ogilvy passe au crible toutes les formes de publicité. Spots télé, publicité dans les magazines, dans les quotidiens, publicité directe, publicité institutionnelle, publicité pour le tourisme, publicité pour les grandes causes.

Il nous dit comment décrocher un job dans la publicité... et comment trouver des clients.

Les coulisses de la publicité.

David Ogilvy nous montre les coulisses de la publicité : l'alcoolisme, la recherche, les femmes, le marketing, le sexe.

Il dénonce ce qui ne va pas dans la publicité des années 80, et raconte les anecdotes incroyables de Madison Avenue.

Il dévoile :

- 18 miracles que la recherche peut faire (et 9 bêtises que les chercheurs font)
- 15 façons de rendre les dessins aussi vendeurs que les photos
- 5 critères pour repérer les grandes idées
- 16 secrets pour faire des films efficaces
- 1 catégorie de publicité qui est d'une malhonnêteté flagrante
- comment diriger une agence de pub
- comment un annonceur devrait choisir une agence pour son produit.

"Une mauvaise publicité peut diminuer les ventes d'un bon produit."

Chemin faisant, David Ogilvy met carrément les pieds dans le plat :

"Une mauvaise publicité peut diminuer les ventes d'un bon produit."

"Personne n'a jamais pu démontrer la relation entre l'*impact* et les ventes."

Il termine par 15 prédictions de changements dans la publicité de demain.

Ce que les jeunes loups et les vieux crabes trouveront dans "La Publicité selon Ogilvy", c'est la différence qu'il y a entre le bruit et la communication.

Denrée rare.

Ogilvy est notamment un adepte d'une école de communication mirifique, celle du marketing direct dont les secrets sont peu connus en France. Il *en a pris la crédibilité* et *a développé*, simultanément à celle-ci, l'image de marque.

Plongez dans le cocktail : ne vous contentez pas de lire le livre ; photocopiez en les grandissant les annonces qui l'illustrent, pages 11, 41, 59, 85, 147, entre autres. Lisez-en tout le texte...

Et n'hésitez pas à "copier" (mais si ! c'est un conseil que David Ogilvy donne dans son livre).

Jeunes loups, vous assimilerez ainsi un trésor pour tenir en échec les vieux crabes, et vous, vieux crabes, pour tenir en échec... les jeunes loups.

Ensuite - et cela compte pour satisfaire vos ambitions - vous vous entendrez encore mieux avec vos annonceurs si vous êtes dans une agence de communication, et, avec votre agence de communication, si vous êtes l'annonceur.

Comment, en effet, ne pas se tomber dans les bras à propos d'une communication qui apporte des moyens de vendre objectifs, prouvés, non contestables, des ré-sul-tats ! Et tout cela, à partir de l'image de marque, de l'information, du service apporté aux consommateurs (bien des titres de David Ogilvy commencent par "How to...").

Adieu, tensions entre le monde de la production et le monde de la communication ! Adieu, les "Monsieur, vous ne pensez qu'à votre usine !", les "Moi, Monsieur, j'ai un réseau à dynamiser !".

Un magazine américain a sacré David Ogilvy, roi créatif du monde de la publicité.

A quoi David répond : "Créativité ? un mot prétentieux pour décrire le travail que j'ai à faire d'ici lundi."

La vraie créativité se moque de la créativité.

Provocateur, superbement écrit, "La Publicité selon Ogilvy" est un livre aussi franc que celui qui en est l'auteur.

Dunod

Le Monde

société

L'inculpation d'un haut magistrat alsacien

M. Jacques-Antoine Gross aurait été dénoncé par une personne de son entourage

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, dont le président, M. Louis Gondre, a inculpé, le 15 octobre, son collègue M. Jacques-Antoine Gross, président de chambre à la cour d'appel de Colmar, de corruption et trafic d'influence (*le Monde* du 18 octobre), doit se réunir lundi 22 octobre pour décider s'il y a lieu d'ordonner envers M. Gross, qui a été laissé en liberté, des mesures de contrôle judiciaire. Ce sont, en effet, les trois magistrats de la chambre d'accusation et non son seul président qui, dans une affaire de cette nature dont la procédure est particulière, ont qualité pour prendre des décisions juridictionnelles. En attendant, M. Gross a été déchargé de ses fonctions.

En l'état des choses, l'instruction de l'affaire Gross n'en est encore qu'à son début. Les délits de corruption et de trafic d'influence dont il est inculpé semblent être fondés sur des « largesses » dont aurait bénéficié le magistrat, de la part de justiciables pour lesquels il aurait fait des interventions favorables en mettant en avant sa qualité de magistrat. M. Gross serait aussi intervenu pour obtenir des arrêts de relaxe en appel, en faveur de personnes condamnées en première instance, y compris par le tribunal de grande instance de Strasbourg dont les décisions, en cas d'appel, sont soumises à la cour de Colmar. L'inculpé était président de l'une des quatre chambres que comprend cette juridiction dont la compétence s'étend aux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Les origines de l'affaire apparaissent récentes et liées à une dénonciation émanant de l'entourage privé de M. Gross. C'est ainsi qu'une enquête fut immédiatement ordonnée par le parquet général de Colmar suivie d'une autre menée à Strasbourg où résident certaines personnes qui se trouvent aussi en cause et qui pourraient avoir été les « corrupteurs » de M. Antoine Gross, celles en *tout* cas en faveur desquelles le magistrat serait intervenu.

C'est ce qui explique que la requête transmise à la chambre criminelle de la Cour de cassation et faisant savoir que M. Antoine Gross était *« susceptible d'être inculpé »* ait été présentée par le procureur de la République de Strasbourg. Dès le 10 octobre, cette requête était examinée, et c'est à cette date que la chambre criminelle, se bornant à constater que le magistrat en cause était *« susceptible d'être inculpé »*, désignait la chambre d'accusation de Paris comme juridiction d'instruction. Dans les jours qui ont suivi, M. Louis Gondre, président de la chambre d'accusation, accompagné de l'avocat général auprès de cette chambre, se rendait à Colmar, où il procéda à une première enquête avec perquisition et audition de M. Gross qui était alors inculpé.

L'affaire par sa nature est exceptionnelle. Si des poursuites pour corruption de fonctionnaires publics et trafic d'influence, délits définis et réprimés par l'article 177 du code pénal, ont déjà eu lieu, comme ce fut, par exemple, le cas pour l'affaire des fausses factures de Marseille en cours de jugement, on n'a pas gardé le souvenir d'inculpation de ce genre à l'encontre de magistrat de l'ordre judiciaire. L'affaire est d'autant plus exceptionnelle qu'elle touche un magistrat de haut rang à deux ans de l'âge de sa retraite. Elle amènera, inévitablement, un examen de sa personnalité et des relations qu'il a pu nouer au cours d'une carrière qui le laissa en poste, pratiquement de bout en bout, dans les deux départements alsaciens pour lesquels avait compétence cette cour d'appel de Colmar dont il présidait l'une des chambres, depuis le 27 septembre 1978.

Ce jeudi matin, M. Jean-Luc Reynaud, délégué régional du Syndicat de la magistrature, a déclaré : « *« Il est rassurant pour une démocratie de constater que l'on peut inculper un haut magistrat sans qu'il y ait au départ une manœuvre d'obstruction.* »

Le goût de la belle compagnie

De nos envoyés spéciaux

Colmar. – La nouvelle de l'inculpation de M. Jacques-Antoine Gross n'a pas vraiment été un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Le premier instant de surprise passé, nombre d'interlocuteurs familiers de la cour de Colmar laissent transparaître un certain soulagement. Personne cependant ne va jusqu'à le dire à haute voix. La sacro-sainte discrétion de mise dans la magistrature ne se transgresse pas aussi facilement, surtout si, comme dans le cas présent, l'affaire vise un haut magistrat.

M. Dominique Grunewald, bâtonnier du barreau de Colmar, a été très clair : *« Le barreau ne fera aucune déclaration ; il respectera scrupuleusement le secret de l'instruction. Je regrette que la presse n'en fasse pas de même. Si M. Gross est innocent, comment fera-t-on pour réparer le mal qui a été fait ? »*

Interrogation sans réponse, comme celles que l'on exprime depuis la nouvelle de l'inculpation, sans réponse, parce que les portes se referment poliment, mais fermement. Dans le monde feutré de la magistrature, on n'aime pas les éclats.

Pour l'instant, on ignore en Alsace quels sont les reproches précis faits à M. Jacques-Antoine Gross et dans quelles affaires son comportement a pu paraître suspect. Mais le milieu judiciaire colmarien – et surtout strasbourgeois, car M. Gross vit à Strasbourg – évoquait, mercredi, de nombreuses rumeurs, parfois déjà anciennes. Ainsi plusieurs magistrats se sont-ils étonnés de la manière dont certains délits économiques constatés et sanctionnés devant les chambres correctionnelles de Strasbourg s'allégeaient systématiquement en appel à Colmar. L'exemple le plus souvent cité est celui d'un concessionnaire automobile strasbourgeois qui fréquentait le haut magistrat. Il s'agirait de M. Gérard Hess, propriétaire d'un garage situé à Souffelweyersheim (Bas-Rhin). On n'écarte pas non plus l'hypothèse que M. Gross soit intervenu directement ou indirectement en faveur de certains justiciables ensuite reconnaissants.

Le train de vie et la personnalité du haut magistrat alimentaient ces rumeurs. A Strasbourg comme à Colmar, ses collègues se sont parfois étonnés d'une certaine prodigalité. D'autres y puisent, au contraire, argument pour défendre la personnalité de M. Gross, au contact facile et chaleureux ; il ne manque pas d'amis.

Les avocats et les journalistes qui l'on côtoyé dans les salles d'audience rappelaient, mercredi, sa courtoisie envers les plaignants ou les accusés et, surtout, son respect des droits de la défense.

M. Jacques Gross, semble-t-il, aurait été dénoncé par une jeune femme avec laquelle il venait de rompre. Celle-ci nie cette dénonciation. Il semble pourtant que l'enquête – et la perquisition opérée au domicile strasbourgeois de M. Gross comme dans son chalet d'Anbure (Haut-Rhin) – ait été déclenchée par une lettre de son ancienne compagne.

Bel homme – ses collègues magistrats et avocats l'appellent *« le beau Jacques »*, – le président Gross est dépeint comme un homme aimant se retrouver en belle compagnie, aimant les voyages lointains, les dîners en ville et les belles automobiles.

Père de deux enfants, M. Gross est marié. Son épouse a mystérieusement disparu en 1979, laissant derrière elle une lettre dans laquelle elle faisait part de son intention de se donner la mort. Partie en voiture, elle n'a jamais été retrouvée, pas plus que son véhicule, et cela malgré d'importantes recherches menées alors. Des plongeurs avaient sondé le Rhin à l'époque, sans succès. Nul ne sait aujourd'hui si elle est toujours vivante. M. Gross, selon ses pairs, avait été très affecté par cette disparition.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en avril dernier, il devait recevoir les insignes de cette distinction au cours d'une manifestation prévue pour ces prochaines semaines. Une cérémonie aujourd'hui ajournée ou annulée.

MICHEL CASTAING
JACQUES FORTIER
BERNARD LE DERER.

« Je suis victime d'une vengeance »

M. Jacques-Antoine Gross a déclaré, ce jeudi 18 octobre à l'Agence France-Presse : *« Je suis victime d'une vengeance personnelle. La femme avec laquelle j'ai rompu a tout simplement réussi à ruiner ma réputation. »*

M. Gross a affirmé qu'il avait été dénoncé par son ancienne amie, avec laquelle il a vécu plusieurs années. *« Elle n'a pas supporté que je la quitte, et je savais qu'elle avait l'intention de se venger »*, a-t-il dit.

« Je suis scandalisé que la presse se consacre à l'étalage de ma vie privée qui n'a rien à voir avec les faits qui me sont reprochés. Le mal est fait, mon honneur et celui de ma famille sont désormais attaqués », a poursuivi M. Gross.

« Je parlerai devant le juge d'instruction. En tant qu'inculpé, je peux me défendre. C'est à ma hiérarchie de juger », a ajouté le magistrat. *« Je ne veux pas qu'on puisse penser que j'ai pris la fuite, et c'est pourquoi je me trouve à mon domicile pour quelques jours. »*

« J'ai reçu beaucoup de témoignages de sympathie », a conclu M. Gross. *« C'est dans le malheur que l'on reconnaît ses vrais amis. Mais mon avenir est bien compromis. »*

DEUX A DIX ANS DE PRISON

L'article 177 du code pénal qui définit le délit de corruption de fonctionnaire, prévoit des peines de deux à dix ans de prison et une *« amende double de la valeur des choses reçues ou demandées »* pour le fonctionnaire public qui aura *« sollicité ou agréé des offres ou promesses »* pour *« faire ou s'abstenir de faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, juste ou non, mais non sujet à salaire »*.

La même article punit le trafic d'influence d'un emprisonnement de un à trois ans et d'une amende de 600 F à 20 000 F.

Une carrière sédentaire

Dans la hiérarchie judiciaire, les fonctions de président de chambre d'une cour d'appel sont d'un rang élevé, et le poste en province est souvent l'un de ceux auxquels on accède en fin de carrière. Il y a, certes, président de chambre et président de chambre, selon l'importance de la cour d'appel, l'étendue de son ressort, le volume des affaires à traiter. Ainsi, avec le même titre, un président de chambre à la cour d'appel de Paris peut être classé « hors hiérarchie », sommet dans la carrière, alors que M. Gross se trouvait, lui, seulement magistrat du « premier grade, deuxième groupe ».

La cour de Colmar est sans doute par son ressort géographique, deux départements , le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, une « petite » cour, mais la nature des affaires qui lui sont soumises et leur nombre, en raison de l'importance notamment du tribunal de grande instance de Strasbourg, en font une juridiction non négligeable.

M. Gross était président de la chambre correctionnelle, l'une des quatre que la cour comporte. A ce titre, il avait à connaître des jugements rendus par les tribunaux du premier degré dont il était interjeté appel soit par les justiciables condamnés, soit par le parquet lorqu'il estime la sanction insuffisante.

Cependant, une chambre de cour d'appel est une juridiction collégiale au sein de laquelle les décisions, comme en première instance, sont collégiales. Le président siège entouré de deux conseillers à la cour et les arrêts rendus impliquent leur approbation par une majorité.

Il reste que la qualité de président de chambre n'est pas négligeable. M. Jacques-Antoine Gross, avant d'y accéder, avait été lui-même conseiller à Colmar pendant près de sept ans, du 31 décembre 1971 au 27 septembre 1978. Mais ce qui retient l'attention dans la carrière du magistrat, et qui peut-être a pu avoir une incidence, c'est qu'elle se déroula quasi exclusivement dans les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. C'est à Strasbourg qu'il débute en 1946 comme attaché stagiaire, où il reviendra en 1957 comme juge d'instruction après avoir été en poste à Colmar, à Saverne et après avoir occupé de brèves fonctions dans les Vosges. Par la suite, son avancement le portera aux titres de vice-président au tribunal de grande instance de Colmar, puis à celui de Strasbourg, jusqu'à sa nomination de conseiller à la cour d'appel de Colmar. Plus récemment, il avait aussi à présider le tribunal des forces armées à Landau (Palatinat).

Une carrière sédentaire comme celle-là amène à bien connaître une région, à y nouer aussi des relations. Furent-elles à l'occasion imprudentes pour devenir éventuellement dangereuses ? C'est une question qui peut être posée même prudemment.

M. Chirac crée une délégation pour la protection des Parisiens

M. Jacques Chirac vient de décider de créer une *« délégation générale à l'amélioration de la protection des Parisiens »*. Le responsable en sera M. Henri Cuq, né en 1943, commissaire divisionnaire de la police nationale, chef de cabinet du maire de Paris depuis cinq ans, qui est nommé directeur à l'Hôtel de Ville. Cette délégation est directement rattachée au cabinet du maire, que dirige M. Robert Pandraud.

Cet organisme aura, selon le maire de la capitale, trois missions. *« Rendre Paris plus « sûr »*, tout d'abord, en améliorant l'éclairage, la voirie, la sécurité dans le métro et en développant les protections individuelles (portes blindées, alarmes) des logements des personnes âgées et des handicapés. Le corps des inspecteurs des parcs et des jardins sera sensiblement renforcé. *« Développer la prévention »* ensuite, en luttant contre la « nouvelle pauvreté » et en aidant les jeunes en difficulté, les marginaux et les toxicomanes. Enfin, l'immigration, pour laquelle des actions spécifiques concernant l'accueil, l'insertion et le logement seront menées.

« Le climat de sécurité ne cesse de se dégrader, notamment à Paris », a déclaré M. Chirac en commentant cette décision. Dénonçant *« la carence de la politique gouvernementale, qui a pris une ampleur inquiétante depuis 1981 »*, il a ajouté : *« Il ne faut pas que les Parisiens soient privés de deux libertés essentielles, la liberté de posséder et la liberté d'aller et venir. »* Cependant, le maire de Paris s'est défendu de vouloir créer par ce moyen un embryon de police municipale : *« Je suis opposé à la création d'une police municipale, tout d'abord parce que cela est interdit par la loi à Paris et, d'autre part, parce que cela comporterait un risque de conflit de compétence permanent avec la police nationale. »*

L'équipe en charge des problèmes de sécurité à la mairie de Paris a une expérience en la matière. M. Henri Cuq fut commissaire aux renseignements généraux ; M. Robert Pandraud fut directeur général de la police nationale ; M. Michel Roussin, qui remplace M. Cuq comme chef de cabinet, fut directeur du cabinet du directeur général du SDECE (contre-espionnage) de 1977 à 1981, avant de devenir sous-préfet. Enfin, M. Cuq sera assisté d'un magistrat, M. Alain Legoux, chef des services du cabinet du gardes des sceaux jusqu'en 1983, et d'un ancien administrateur des affaires sociales, M. Patrick Hermange.

∴

Désormais, le cabinet du maire de Paris se compose ainsi : chargés de mission auprès du maire : MM. Denis Bandouin, Jean Colonna et Jean-Paul Bolufer ; directeur de cabinet : M. Robert Pandraud ; directeur-adjoint : M. Daniel Naftalski ; chef de cabinet : M. Michel Roussin.

Grégory, quatre ans aurait été noyé pour assouvir une vengeance

Grégory Villemin, quatre ans, disparait le mardi 16 octobre vers 17 h 30, alors qu'il jouait devant le domicile de ses parents, à Lépanges-sur-Vologne (Vosges). Immédiatement, des recherches sont entreprises. Dans la soirée, un correspondant anonyme téléphone à l'oncle de l'enfant : *« Je me suis vengé*, lui dit-il, *j'ai pris le fils du « chef » et je l'ai mis dans la Vologne. »* Vers 21 h 30, on retrouvera Grégory dans la rivière, mort par noyade, les mains liées, une cordelette autour du cou.

Agent de maîtrise dans une usine de la région, M. Jean-Marie Villemin, qu'on appelle « le chef » à l'atelier, était depuis longtemps l'objet de menaces anonymes. Il avait demandé aux PTT de ne plus figurer dans l'annuaire, ce qui explique que le meurtrier ait téléphoné à un parent. Les enquêteurs orienteraient, semble-t-il, leurs recherches vers l'entourage familial et professionnel de M. Villemin, l'hypothèse d'une vengeance semblant devoir d'ores et déjà être retenue.

MÉDECINE

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le gouvernement se prononce en faveur de la « psychiatrie ouverte »

Pour la première fois depuis le début du septennat, le gouvernement a défini, au cours du conseil des ministres du 17 octobre, par la voix de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, sa politique de santé mentale.

Définissant la *« sectorisation »* comme une *« orientation fondamentale »*, les pouvoirs publics s'engagent à tout mettre en œuvre pour que les malades mentaux soient pris en charge par une seule et même équipe dotée des moyens d'agir, à l'hôpital et dans le secteur, c'est-à-dire, *« hors les murs »*.

L'équipe soignante, précise le communiqué du conseil des ministres, est donc chargée de *« l'ensemble des activités de prévention et de soins »*.

L'histoire récente de la politique de santé mentale est celle d'un grand espoir, de quelques imprudences et, plus récemment, d'une forte désillusion. L'espoir, ce fut, dans les milieux psychiatriques, l'arrivée au pouvoir d'une gauche qui s'affirmait, depuis la libération « désaliéniste », gagnée aux idées de traitements non carcéraux des malades mentaux, rendus possibles par la découverte des neuroleptiques au début des années 50. Très vite, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, souligne, dans un discours retentissant, la nécessité de faire évoluer la psychiatrie asilaire.

La faire évoluer, certes, mais de quelle façon ? Cent mille malades mentaux sont hospitalisés dans les établissements psychiatriques – qui représentent à eux seuls un tiers des capacités hospitalières publiques du pays – et près de cent mille personnes y travaillent. Si l'on souhaite développer, comme le permettent les méthodes modernes, les traitements extra-hospitaliers, il faut, à l'évidence, reconvertir les structures, un énorme patrimoine immobilier et des dizaines de milliers d'agents hospitaliers. Il était imprudent d'évoquer prématurément un bouleversement de cette ampleur, sans proposer les moyens indispensables.

En outre, une telle reconversion se heurte aussi à des obstacles administratifs et financiers qui constituent de véritables verrous. Les malades traités dans les hôpitaux psychiatriques sont pris en charge – intégralement – par l'assurance-maladie. Mais les traitements ambulatoires, curieusement assimilés à de la « prévention », étaient à la charge des collectivités locales. Pour remédier à cette aberration, l'Etat a décidé depuis 1984, de se substituer aux départements. Mais il a omis dans ses comptes pour 1984, 350 millions de francs qui lui incombaient aux termes de la loi de décentralisation, a dû en rétablir 290 millions et annoncer pour 1985 un effort budgétaire particulier. Il n'en demeure pas moins que la dualité des financements subsiste : la Sécurité sociale, d'une part, l'Etat de l'autre, alors que ce sont, de toute évidence, les mêmes malades qui, au fil de leur évolution, sont pris en charge « dans » et « hors » les murs.

Pour lever toutes ces ambiguïtés, beaucoup avaient espéré que le gouvernement se résoudrait à élaborer une loi. La politique « de secteur » ne repose, en effet, que sur une circulaire – de 1960 – Elle n'a donc jamais fait l'objet d'une discussion parlementaire, ni même d'un réel débat public.

En outre, il existe une loi, de 1838, relative aux droits des malades mentaux – et non à leur traitement – qui confie aux préfets la responsabilité de leur « placement » lorsqu'ils se révèlent « dangereux pour eux-mêmes ou pour autrui ». Dans les milieux psychiatriques et judiciaires, un débat feutré s'est instauré à propos de cette loi : convient-il de confier ces placements à des magistrats ou à des représentants de l'Etat ? Les psychiatres ne se prononcent guère sur cette quetion et le conseil des ministres du 17 octobre la renvoie à un « groupe de travail interministériel » (santé, justice, intérieur) chargé de rendre son avis dans les six mois ; or le « projet socialiste » demandait l'abrogation pure et simple de la loi de 1838. Cette loi, juge aujourd'hui le gouvernement, a certes vieilli, mais protège efficacement les droits des malades mentaux. Son remplacement demande mûre réflexion.

La déclaration du conseil des ministres décevra ceux qui attendaient du gouvernement un vaste projet législatif. Elle n'en constitue pas moins une prise de position sans équivoque en faveur de la « sectorisation », c'est-à-dire contre « l'enfermement » des malades mentaux. Elle n'exclut pas non plus, pour l'avenir, une consécration législative.

CLAIRE BRISSET.

SCIENCES

LE SYNCHROTRON EUROPÉEN SERA INSTALLÉ A GRENOBLE

Grenoble. – Entre Grenoble et Strasbourg, qui se disputaient depuis plusieurs mois l'implantation de la source européenne de radiation Synchrotron, le gouvernement a choisi la capitale des Alpes. Un anneau de 772 mètres dans lequel circuleront des électrons d'une énergie de 5 GeV sera donc construit dans l'enceinte actuelle du centre d'études nucléaires de Grenoble et à proximité du réacteur à haut flux de l'Institut Laue Langevin (*le Monde* du 27 septembre).

Les atouts scientifiques que représente le rapprochement de deux techniques puissantes et complémentaires d'étude de la matière, la diffraction des rayons X et la diffraction des neutrons, ont joué un grand rôle dans le choix de Grenoble. Enfin, l'importance de la communauté scientifique de cette ville, où travaillent dans la recherche plus de dix mille personnes, peut justifier l'option grenobloise du gouvernement.

L'Allemagne fédérale, qui accueillera en contrepartie la soufflerie cryogénique que financent à parts égales la France et l'Allemagne, aurait préféré voir s'implanter à Strasbourg le Synchrotron. En France, le Centre national de la recherche scientifique pesa de tout son poids pour que l'énorme appareil soit réalisé sur les bords du Rhin.

Quant aux responsables, ils procédèrent de part et d'autre à une surenchère financière pour décrocher ce fabuleux projet dont le coût s'élèvera à plus de 1 milliard de francs (1), réparti sur cinq années de travaux. – *(Correspondance.)*

(1) Ce Synchrotron sera financé à parts égales par la France et l'Allemagne. Le département de l'Isère et Grenoble ont offert pour cet appareil un terrain pour son implantation et une somme de 80 millions de francs.

En raison de l'abondance de l'actualité, nous sommes contraints de reporter l'entretien avec M. Christian Beullac, ancien ministre de l'éducation, annoncé dans nos éditions datées 18 octobre.

LES PRIX NOBEL

CHIMIE : M. Bruce Merrifield (Etats-Unis)

Le prix Nobel de chimie pour 1984 a été attribué, mercredi 17 octobre, à l'Américain Bruce Merrifield, pour ses travaux sur la synthèse de peptides, protéines, hormones et enzymes (nos dernières éditions). Pour ces recherches, l'Académie royale des sciences de Suède lui remettra un prix de 1 800 000 francs.

La méthode de production de peptides et de protéines mise au point par le professeur Bruce Merrifield a permis de grands progrès en biochimie, biologie moléculaire, médecine et pharmacologie. Elle est aussi d'une grande importance pratique tant pour le développement de nouveaux médicaments que pour celui des biotechnologies.

C'est en 1959 que Bruce Merrifield a eu l'idée de mettre au point la méthode de synthèse des molécules biochimiques pour laquelle le prix Lasker lui a été décerné en 1969 et qui lui vaut aujourd'hui de recevoir le prix Nobel de chimie. A cette époque, en effet, seul un petit nombre de peptides, ces constituants essentiels des organismes vivants, avaient pû être synthétisés en laboratoire. Non sans mal. Car la fabrication de ces substances complexes requiert de nombreuses opérations, longues et difficiles.

Fabriquer un peptide consiste en effet à accrocher bout à bout, à l'aide de réactions chimiques appropriées, les différents acides aminés qui le composent. A l'issue de chaque étape de la synthèse, il est nécessaire de purifier et de cristalliser la substance intermédiaire obtenue, avant de pouvoir entamer l'étape suivante du procédé. Or dans les synthèses habituelles faites en milieu liquide, ces tâches de purification et de cristallisation sont souvent les plus longues et les plus délicates à réaliser.

La technique de *« synthèse des peptides en phase solide »* élaborée par Bruce Merrifield – que les chercheurs qualifient maintenant de *« méthode de Merrifield »* – a l'avantage de simplifier ces opérations et, de plus, de permettre leur automatisation. Elle est fondée sur l'idée, *a priori* simple, qu'il est possible d'assembler les différents acides aminés constitutifs du peptide en les fixant sur un support solide, généralement une résine. Ainsi, la synthèse d'un premier « morceau » du peptide achevée, il suffit de laver cette résine pour éliminer les réactifs et les sous-produits de la réaction, et ne conserver que la substance désirée. Et l'on répète ces opérations autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir le peptide final.

Ces travaux ont permis la réalisation d'un appareil de synthèse automatique avec lequel le chimiste américain et son équipe de l'université Rockfeller de New-York ont produit des hormones comme l'insuline de bœuf et, plus tard, de fabriquer la première enzyme de synthèse, la ribonucléase, formée de cent vingt-quatre acides aminés. La voie était ainsi ouverte à une recherche, dont les retombées commerciales dans le domaine de la fabrication de substances pharmaceutiques sont considérables.

ELISABETH GORDON.

[Né le 15 juillet 1921 à Fort Worth (Texas), Robert Bruce Merrifield a fait ses études à Los-Angeles où il obtint en 1949, à l'université de Californie, un doctorat de biochimie portant sur l'étude microbiologique des pyrimidines – constituants des gènes. Il est ensuite entré à l'université Rockfeller de New-York où il fut successivement assistant, professeur associé, puis professeur en 1966. Il a reçu en 1969 le prix Lasker pour la recherche biomédicale, et il est membre de l'académie américaine des sciences.]



I.S.G. promotion 84 le sens de la réussite

2ème CYCLE

ABBOUD Nordine, ABITBOL Michel, ALAZARD Françoise, ALBOUY Anne, AMIET Sylvain, AMZALLAG Guy, ANGLEYS Olivier, ANJOLRAS Christophe, ANNWEILER Nadine, ARBEY Fabrice, ARMAND Jérôme, ARNAUD Eric, ASLANIAN Stéphane, AUBAULT Christian, AUDIC de QUERNEN, Tanneguy, AUDREN de KERDREL Yves, AUVITY Laurence, AYVASIAN Edmond, BALLU Yann, BANNEL Christine, BARBE François, BARBIER Dominique (f), BASTIANNEL [illegible] EAULIEU Dominique (g), [illegible] BECQUET D[illegible] OMME Philipp[illegible] Paul, BEN[illegible] l, BERTH[illegible] y, BLA[illegible] Serge, [illegible] Dani[illegible] ue, B[illegible] Patrick, BO[illegible] GOING Franç[illegible] ONNIER Cécil[illegible] Daniel, BRA[illegible] UT Philippe, BR[illegible] Hugues, BR[illegible] HARD Erik, BR[illegible] Valentine, B[illegible] déric, CAHEN [illegible] CANTARD M[illegible] OZ Michel, CHA[illegible] Laurent, CHA[illegible] ON Philippe, C[illegible] BONNIER Ca[illegible], CHARNEAU Pa[illegible] CHENIEUX L[illegible], CHIECCHIO Pa[illegible] CHOURAQU[illegible] cal, CICERON Eric, COHEN Eric, [illegible] U Yann, de CONDE Amaury, CON[illegible] tricia, COSTAFROLAZ Christiane [illegible] TURIER Emmanuel, CUBELLIER Ph[illegible] ZARNECKI Stefan, DAGA Cather[illegible] ARETS Elisabeth, DAVID Yves, D[illegible] vain, DECHANCE Bruno, DELAGE [illegible] erick, DELLINGER Bruno, DELPLA[illegible] s, DELRIEU Jean-Marc, DELTERA[illegible] rence, DERUELLE Isabelle, DESERA[illegible] Hervé, DESFORGES Catherine, [illegible] ZETAVE Olivie[illegible] DIALLO Adama, [illegible] Joël, DUBOUR[illegible] Fabienne, DUBRE[illegible] a, DUCHARM[illegible] Olivier, DUCHESN[illegible] ier, DUPEYRO[illegible] DAURES Françoise [illegible] DUPHOT Christine, DURDILLY C[illegible] DUREAU Sylvie, DURET Laurent, F[illegible] AU-CHILLE Caroline [illegible] RRO Jean-Pierr[illegible] ois, FOUCAU[illegible] las, FOUGERES [illegible] cal, GAND[illegible] U-GUIAN EP [illegible] UE Patrick, FR[illegible] DREAU Fab[illegible] ilippe, GEN[illegible] GEYER D'ORTH (DE) Jean-M[illegible] Michel, GIRARD Jean-Eric, GEFFROY Thierry, GIRARD Daniel, GELLIE Jean-François, GOHAUD Cyrille, GROSLEY Pierre, GOUZALCH Yolande, GUEDJ Eric, GRANIER Olivier, GUERBOIS Isabelle, GRENIER Jean-Pierre, GUIGNARD DE LA VAUZELLE (DE) Renaud, GREVET Jean-Marie, GUILLOT Jean-Philippe, GUITARD Françoise, HILLAIRET EP JAUSSAUD Hélène, GUYOMARD Nathalie, HOUIS EP SULZER José, HAAG Daniel, HOUSSAIS Yves-Marie, HADDAD Hilda, HOYEAU Eric, HAY Sylvie, HUEBER Hélène, HURLIMANN Eric, IANOT Isabelle, IVOY Jean-François, JEANSON Patrick, JADE Jean-Pierre, JOLY Etienne, DE JAEGER Lucie, JOSSE Nathalie, IAMBILLOUX Brigitte, JOUAN AUZEBY Jean-Yves, JUNIK Edouard, KRAUZE Olivier, KARCHE Joëlle, KRIEGER Jean-Marc, KERVELLA Marc, LA HOUSSAYE (DE) Karl, KESLING (DE) Isabelle, LA RUE DU CAN (DE) François, KOCAB Laurent, LA RUEE (DE) Yolène, LABALETTE Benoit, LAMBERT Valérie, LABORIE Christine, LANOUX Henri, LADEUIL Eric, LARE Christine, LALANNE Bertrand, LASSALLE RAMBES Christian, LALAU KERALY Elisabeth, LAUBIE Charles, LAUR Thierry, LE CAM Yann, LAURANSAN Nadine, LE GUERNIC Nathalie, LAVAL Marc, LE LIEPVRE Vincent, LAVAL DE LARROC Patrick, LE MASNE DE CHERMONT GWENN, LAVENAS EP GUIGUE Valérie, LEAUTE Luc, LEBEDEL Remy, LEGRELLE Olivier, LEBRET Olivier, LEQUIME Thierry, LECUYER Lionel, LERMOYER Patrick, LEFORT Marie-Odile, LETELLIER Isabelle, LEGGERI Charles-Antoine, LEVOIR Jean, LOBADOWSKY Véronique, MARCEAU Marie Agnès, LORTAT JACOB Antoinette, MARGAIN Franck, M'BENGUE BADARA Jean-Claude, MATTA Isabelle, MADEC Valérie, MARTIN Christophe, MALIGAND Phi[illegible] MARTIN-DELA[illegible] ZLOFF Olivier, [illegible] ice, MAY[illegible] Anne, METAYER [illegible] Fr[illegible] MIGAYROU Vin[illegible] T François, MIS[illegible] LERES Céline, [illegible] hilippe, MORIS[illegible] LLE Sandrine, [illegible] AIN Bénédicte. [illegible] NGUYEN TAN [illegible] ues-Edouard [illegible] ole, PAILLAR[illegible] AS d'ILLIERS Solange, [illegible] PERONNET Alain, PERTUIS[illegible] PETER Bernard, PETIT Pascale, PET[illegible] Christine, PETRIS Inès, PEYRARD Pascal, PHELINE Olivier, PHILIPPE Emmanuel, PONS Véronique, POMBET Dominique, DE POMEREU Nicolas, DE PONTBRIAND Yann, POTOCKI Jean-Dominique, POURIOL Joëlle, PROY Dominique, QUERE Bertrand, RAFIDISON Dany [illegible] Y Stéphane, RAMOELINTSALAMA [illegible] NIERI Erik, RENAU[illegible] écile, [illegible] Marie, [illegible] PRE-[illegible] mini-[illegible] ELAS [illegible] LLIN [illegible] Jean, [illegible] TEAU [illegible] ncent, [illegible] TIXIER [illegible], TROSTIANSKY [illegible] VAN-NOISE Philippe, VAU[illegible] rançois, VERHAEGHE Marie-O[illegible] IER Laurent, VIGNIACQ G[illegible] Gérard, WALLAERT - N[illegible] VERNAULT Philippe.



482 diplômés 482 emplois

La promotion 84 est un excellent cru.
Les 482 diplômés 84 étaient déjà en situation de premier emploi au 1er juillet 84.
Par les temps qui courent,
il s'agit d'une véritable performance.
Bravo donc à la promotion 84.
Et vive la promotion 85!

3ème CYCLE

[illegible] AREZ Thomas, AMSALLEM [illegible] RAVELOSON Bako, AOUAD [illegible], AZOULAY Rose-Patricia, BARRIER [illegible] lomon, BEDIER Christian, BEGAUD Domi[illegible] Jean-Christian, BENDIYA Mekki, BERGER Pierre, BERTHELOT Michel, BIRCKEL Jean-Philippe, BONARGENT Philippe, BOURDIER Christiane, BOURDON Catherine, BOURIN Antoine, BOUTES Fabienne, BOUTRON Jean-Louis, CAILLEAU Pierre-Emmanuel, CAPDEVIELLE Luc, CAPERAN Véronique, CHANUT Jean-Pierre, CHAUVIN Pascal, CHEKHAR Nour, CHOIN Emmanuelle, CIUPA Eliane, COCUELLE Pascal, COURTOUX Didier, DADA Philippe, DANNAUD Antoine, DELAFONS Marc, DIENG Louis-Charles, DOUTHE Jean-Claude, DUMARTIN Noël, DUNAJSKI Christian, DUPUY-MORISSEAU Sophie, ELATRI Edward, EUZEN Ghislaine, EWAS Lucien, FAVILLIER Dominique, FAYULU Madidi Mad', FESNEAU Patrick, FETUS Dominique, FLAMARION Bénédicte, FLECHET Bruno, FLEITH André, FONTAINE Patrick, GABAI Alberto, GALFRE Dominique, GANDJI GOUGLA, GARRAMENDIA Guy, GLEIZE Pierre-André, GOUSSANOU Emmanuel, GRIPOND Jean-Luc, HADI Abdelaziz, HAMMAN Jean-Marc, HARRY Serge, HENRI Patrice, IRIE BI IRIE Jean, JULLIEN Philippe, KEMADJOU DAFEU Roger, LANG Frédéric, LAUGIER Frédéric, LAURENT Pierre-Antoine, LEDUC Bruno, LEGROS Frédéric, LENGLET Stéphane, LIGEARD Philippe, (DE) LIPSKI Xavier, LOCICERO Martine, LORRIAUX Michel, LUCAS Richard, LUCIUS Thierry, MASUKE Ruth, MBAMBU Kinsala, MEYER Sylvie, MKAM Joseph, MOREL Yves-Eric, MORLET Armel, MOTTE Bernard, MOUITY-MANFOUMBI Hubert, MOUSSY Jean-Claude, NGIJOL Gilbert, NGOUANG Jean-Jacques, NJONOU Roger, OUDJANI Jean-Michel, OWONA-ETOUNDI Micheline, PAUFIQUE Jean-Marc, PELLISSIER-TANON Laurence, PENICAUT Philippe, PERIER Gérard, PESTY François, PETTAZZONI Claude, PINTEAUX Martine, RABEONY-RAMIALISON Annick, RAYNAL Serge, ROUSSY Hervé, SAUVAN Jean-Marc, SONCARRIEU Pierre-Christophe, SOUMBOU Jean-Jacques, SOUMBOU René, SULTAN Annie, TEZE Arnaud, TIEOUROU Victor, THORN Stéphane, TSHIANI KABAMBA, VACHON Bertrand, VANDENNBOSSCHE Marc, VERNE Philippe, VERNHET Claude, DE VILLECHABROLLE Alain, VINCENT Pierre, WEYAND Pierre, WURGES Pascal, YOPA Robert, ZANG Adolphe, ZIMER Frédéric, ZINGA François-Xavier.



Des responsables pour l'action.

En faisant reposer son système pédagogique sur l'alternance du théorique et du pratique, l'I.S.G. a établi les bases d'une pédagogie de l'action qui développe le sens des responsabilités et le goût de l'initiative.
C'est cette différence qui rend les diplômés de l'I.S.G. plus vite opérationnels et qui prépare mieux leur intégration dans les entreprises.

Une ouverture sur le monde.

A Paris, mais aussi à Genève, à Tokyo, à New-York, à San-Francisco ou à Sidney(*), les étudiants de l'I.S.G. apprennent à connaître le monde et à réagir à ses différentes sensibilités.
Ce tête-à-tête avec les réalités, cette adaptation obligatoire avec des univers nouveaux et des pensées étrangères leur donnent une dimension et une maturité indispensable dans les charges qu'ils assumeront bientôt, concrétisé par le: **International Master in Business and Administration (**).**

(*) A partir de la rentrée universitaire 1985.

(**) IMBA: diplôme sanctionnant le cursus international de certaines promotions de l'I.S.G.

INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION

Etablissement libre d'enseignement supérieur 8, rue de Lota, 75116 Paris - Tél.: (1) 727.95.99

CIRCULATION

L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS

Le risque automobile

La loi résulte parfois d'une *prise de conscience*. Au détour d'une modification du droit, la *société* change son regard sur elle-même. Il en va ainsi du *projet de loi présenté*, mercredi 17 octobre, au conseil des ministres *par M. Robert Badinter*, ministre de la justice. Sa significa*tion est plus profonde* que ne le laisse entendre son intitulé prosaïque : l'*indemnisation* des victimes des accidents de la circulation. Classé à la rubrique « vie quotidienne » du débat politique, loin des grandes empoignades sur les institutions, il sera sans doute relégué au second plan.

Pourtant, s'il est adopté en *l'état* par *les parlementaires*, il marquera une évolution considé*rable* : désormais la société française jugera que la circulation automobile est en soit un risque, qu'elle crée un danger que la collectivité des automobilistes doit assumer. En somme, l'automobile, symbole des tournants de ce siècle, de la société de consommation comme des dégraissages de la crise, n'est pas une création naturelle, parce que banalisée, et elle doit être tenue pour responsable des dangers qu'elle crée.

La conséquence juridique concrète, telle que la détaille le projet de loi *(lire page 9)*, est la notion de faute. Jusqu'ici la législation met sur le même plan le piéton ou le cycliste et l'automobile, bref, la chair et la ferraille, comme s'ils combattaient à armes égales. La victime d'un accident de la circulation, si elle a commis une faute, fût-elle l'étourderie d'un enfant de quatre ans, n'est actuellement pas indemnisée. Outre des marathons judiciaires, on en arrive à ce résultat indiscutablement aberrant : des personnes, handicapées à vie, sont sans ressources, obligées de payer, de payer toujours, pour des fautes dont la gravité est sans rapport avec le dommage physique subi.

Dorénavant, avec le projet de loi élaboré par le garde des sceaux, le piéton ou le cycliste, étourdi, inattentif ou pressé, ne sera plus jugé selon un équilibre illusoire, à balance égale avec la voiture que son inattention lui fit rencontrer. En d'autres termes, il aura droit, dans cette course de vitesse, à un handicap favorable. Concrètement, les piétons, les cyclistes et, par extension, les personnes transportées ne pourront plus se voir opposer leur *« faute »* que si elle est inexcusable ou si elle est la cause exclusive de l'accident. Dans tous les autres cas, la victime sera indemnisée.

Les jeunes et les personnes âgées

De plus, une exception vise des victimes plus fragiles que d'autres : les enfants de moins de quinze ans et les personnes âgées de plus de soixante-dix ans. Quel qu'ait été leur comportement, le dommage corporel qu'ils subiraient sera toujours indemnisé. Or, en 1983, les enfants de moins de quinze ans ont représenté 21 % des cyclistes tués et 39 % des cyclistes gravement blessés, ou encore 17,2 % des piétons tués et 26,7 % des piétons gravement blessés. De même, les personnes de plus de soixante-dix ans ont représenté près de 30 % des piétons tués. Au total, 4 677 enfants de moins de quinze ans et 2 799 personnes de plus de soixante-dix ans ont été tués ou gravement blessés dans des accidents de la circulation l'an dernier.

Or, en l'état actuel de la législation, *ces victimes*, distraites ou inconscientes, n'étaient souvent *pas indemnisées du tout*. On a pu voir des décisions de justice qui, *au regard du simple bon sens*, surprennent. Tel arrêt de la cour *d'appel de Paris, en décembre* 1983, souligne la *« faute »* com*mise par un écolier de douze ans « s'élançant imprudemment sur la chaussée »* et exonère entièrement l'automobiliste et son assureur. L'enfant cherchait à récupérer son bonnet... Telle autre *décision*, à Nanterre, en octobre 1983, argué de la *« faute »* d'un enfant de quatre ans...

Au total, en 1983, 24 500 victimes – piétons, cyclistes ou personnes transportées – n'ont pas été indemnisées ou ne l'ont été que partiellement. L'évolution juridique souhaitée par M. Badinter pour mettre fin à ces injustices – qui transforment parfois des victimes en débiteurs à vie – est, en fait, un alignement sur d'autres pays occidentaux. Actuellement en France l'indemnisation des victimes est très longue – vingt et un mois en moyenne en cas de transaction, trente et un mois en cas de procès – et elle est, de plus, l'objet de longues guérillas judiciaires, bien plus souvent que dans d'autres pays. Ainsi 25 % des accidents de la circulation donnent lieu à des procès : on plaide, à ce sujet, en France une fois sur quatre contre une sur cent en Grande-Bretagne, en Suisse ou en RFA *(le Monde* daté 9 et 10 octobre 1983).

Procédure allégée

Le changement souhaité supposait l'agrément des compagnies d'assurance, qui, avec la nouvelle loi, seront tenue, d'indemniser les victimes même si l'automobiliste assuré n'a commis aucune imprudence. Différentes dispositions complémentaires ont ainsi été arrêtées. Afin de favoriser la transaction, la victime devra recevoir de l'assureur, dans un délai bref – huit mois maximum – une offre. S'il y a procès, les délais et les frais de procédure seront allégés.

Contrairement à certaines rumeurs, la chancellerie assure que le projet n'entraînera pas d'augmentation des primes d'assurances. D'une part, il ne vise que les piétons, les cyclistes et les personnes transportées et il ne supprime pas la responsabilité civile de ces derniers, s'ils sont auteurs d'accidents. D'autre part, les compagnies avaient été autorisées, en novembre 1982, à augmenter de 3 % leurs tarifs en prévision de l'actuelle évolution juridique.

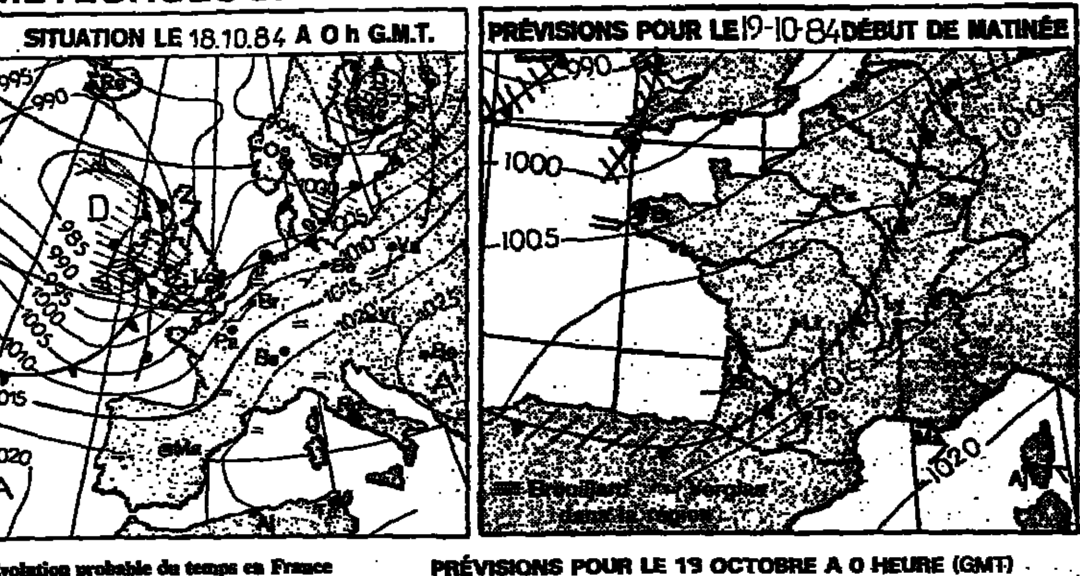
Reste évidemment la divergence avec les avocats, qui, à terme, voient ainsi une part fructueuse de leur activité professionnelle mise en cause. A ceux qui lui reprochent de modifier la loi pour combattre la surcharge de l'institution judiciaire, la chancellerie rétorque qu'il s'agit d'une option fondamentale semblable à celle qui régit, depuis la loi du 2 avril 1898, les accidents du travail : la faute grave du travailleur victime de l'accident ne supprime ni ne réduit son droit à la réparation.

L'essentiel ne serait-il pas, au fond, de rappeler, à travers la loi, qu'il est d'autres dimensions de l'insécurité quotidienne, plus coûteuses en vie humaines que la délinquance ordinaire ?

EDWY PLENEL.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 octobre à 0 heure et le vendredi 19 octobre à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Le flux rapide et cyclonique de sud-ouest va s'étendre lentement à tout le pays. Des perturbations actives circulent dans ce flux, principalement sur le *nord-ouest du pays*.

Vendredi, des Pyrénées-Orientales, aux Alpes et à la Méditerranée, le temps ensoleillé prédominera malgré quelques passages nuageux au cours de l'après-midi ; le vent de sud pourra souffler fort, en particulier dans la vallée du Rhône. Sur les régions du nord-est, les passages pluvieux seront intermittents *mais parfois importants* de l'Aquitaine au Nord-Est le matin, et avec un nouveau renforcement des pluies l'après-midi des pays de Loire à la Bretagne et au Nord. Le vent de sud à sud-ouest soufflera toujours très fort près de la Manche, assez fort à fort dans l'intérieur.

Des Pyrénées centrales, au Massif *Central et au Jura, le temps sera doux et* très nuageux ; quelques pluies pourraient être observées temporairement. Les températures, agréables pour la saison, seront voisines de 10 à 14 degrés le matin, et atteindront l'après-midi 13 à 22 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 18 octobre à 7 heures, de 1 006,4 millibars, soit 754,9 millimètres de mercure.

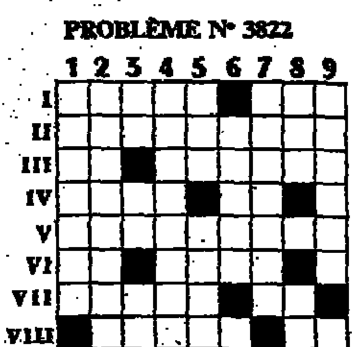
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre; le second, le minimum de la nuit du 17 octobre au 18 octobre) : Ajaccio, 21 et 10 degrés; Biarritz, 20 et 12; Bordeaux, 17 et 11; Bourges, 14 et 7; Brest, 15 et 12; Caen, 14 et 10; Cherbourg, 14 et 11; Clermont-Ferrand, 16 et 6; Dijon, 16 et 5; Grenoble-St-M.-H., 21 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 12; Lille, 14 et 10; Lyon, 20 et 13; Marseille-Marignane, 20 et 15; Nancy, 12 et 9; Nantes, 14 et 12; Nice-Côte-d'Azur, 20 et 12; Paris-Montsouris, 14 et 11; Paris-Orly, 13 et 11; Pau, 20 et 8; Perpignan, 17 et 8; Rennes, 14 et 12; Strasbourg, 15 et 7; Tours, 13 et 10; Toulouse, 19 et 12; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 11; Athènes, 16 et 10; Berlin, 15 et 9; Bonn, 18 et 11; Bruxelles, 17 et 11; Le Caire, 34 et 18; Iles Canaries, 26 et 19; Copenhague, 13 et 9; Dakar, 30 et 25; Djerba, 18 et 17; Genève, 19 et 10; Istanbul, 12 et 7; Jérusalem, 22 et 13; Lisbonne, 23 et 12; Londres, 14 et 13; Luxembourg, 10 et 9; Madrid, 24 et 4; Montréal, 15 et 4; Moscou, 1 et 0; Nairobi, 26 et 13; New-York, 21 et 13; Palma-de-Majorque, 22 et 11; Rio-de-Janeiro, 30 et 26 ; Rome, 21 et 10; Stockholm, 13 et 7; Tozeur, 24 et 16; Tunis, 23 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3822



HORIZONTALEMENT

I. Corde à sauter. Eut donc une *robe neuve*. – *II. Une branche avec* de grandes « feuilles ». – III. Note. *Travailler* pour joindre les deux bouts. – IV. Avec « Zéro de conduite », il mérita « *vingt* » dans le travail. Symbole d'unité. – V. Signal qui oblige à se mettre au vert. – VI. Mis en morceau. Il eut une semaine incontestablement chargée. – VII. Blanc d'Espagne. Chef de rayons. – VIII. Ses vols ne manquent pas d'envergure. Marque la menace. – IX. Article de reprise. Dans la lune. Fait demi-tour. – X. Montre donc de belles courbures de lignes. Carré ou rond. – XI. Tiennent donc moins de place.

VERTICALEMENT

1. Tel un cheval qui fait montre de mauvaise humeur. Note. – 2. Entreprise de démolitions. – 3. *Démonstratif*. Symbole chimique. Passé heureux. Donne encore plus d'agrément. – 4. *Les unes volent*, les autres empêchent de voler. – 5. Glorieux ou vainqueur. *Ont* de bons principes. – 6. Prend donc un coup. – *7. Pour les uns c'est un échec,* pour d'autres un succès. Font passer *le temps*. – 8. *Demi-mesure. Du* plus mauvais goût ou du plus mauvais effet. – 9. Empereur romain. *Réalisation* d'un projet.

Solution du problème n° 3821

Horizontalement

I. Piranha. – II. Une. Oison. – III. Invendus. – IV. Seo (S.E.O.). Aérer. – V. Légua. – VI. Tau. Esses. – VII. Tune. Se. – VIII. Elira. Spa. – IX. Rio. IV. Eu. – X. Encrier. – XI. Os. *Lestes*.

Verticalement

1. Puisatier. – 2. Inné. Lies. – 3. Révolution. – 4. Ur. CL. – 5. Nonagénaire. – 6. Hideuse. Vis. – 7. Asuras. Et. – 8. Osé. Espère. – 9. On. Roseau.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 OCTOBRE

« Le procès et la mort de Marie-Antoinette », 15 heures, entrée de la Conciergerie, Mme Lemarchand.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Douanier Rousseau », 14 h 15, dans le hall du Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (Mme Rojon).

« Le parc Monceau et son quartier », *15 heures, devant la rotonde* (Arcus).

« L'hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier (M. Boulo).

« La Cour de cassation et le Palais de justice », 15 h 30, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Sur les pas des Templiers », *15 heures, métro Temple* (Mme Hauller).

« *Le cimetière du Père-Lachaise* », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Mme Lasnier).

« L'exposition : la rue Saint-Dominique, hôtels et amateurs », 15 heures, musée Rodin (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 heures, Théâtre des mathurins, Jean-Luc Gonneau : « Existe-t-il un libéralisme de gauche ? » et Jean Markale sur son livre *le Christianisme celtique et ses survivances populaires* (Le Nouveau Faubourg).

15 heures, Sorbonne-Bachelard, Albert Méglin, Georges-Raryam et Louis-Marie Vincent : « Comprendre le sens de la vie ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 octobre.

UN DÉCRET

● Fixant les conditions exceptionnelles d'accès au corps des chargés d'enseignement de l'éducation physique et sportive.

UNE LISTE

● D'admissibilité du troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (1984).

UN ARRÊTÉ

● Portant modification des modèles de statuts des caisses d'allocations familiales.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux disconnecteurs à zone de pression réduite contrôlable (application de l'article 16-3 du règlement sanitaire départemental type).

BREF

CONFÉRENCES

LES JEUNES ET LE MARIAGE. – L'écrivain Didier Decoin inaugurera, le 22 octobre à 20 h 30, à l'Institut catholique de Paris, le cycle de conférences sur les jeunes et le mariage, organisé par la Fédération des associations familiales catholiques de Paris (AFC). Thème de cette soirée : la famille, avec ou sans Dieu.

★ AFC, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, tél. : (1) 878-81-61.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro 283207 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 083207, 183207, 383207, 483207, 583207, 683207 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
203207	280207	283007	283217	283200	
213207	281207	283107	283227	283201	
223207	282207	283307	283237	283202	
233207	284207	283407	283247	283203	
243207	285207	283507	283257	283204	10 000,00 F
253207	286207	283607	283267	283205	
263207	287207	283707	283277	283206	
273207	288207	283807	283287	283208	
293207	289207	283907	283297	283209	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3207	5 000,00 F
	207	1 000,00 F
	07	200,00 F
	7	100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 17 OCTOBRE 1984 80°

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	1	100 F.
	431	600
	681	800
	8 081	2 100
	198 961	4 000 100
2	052	500
	362	500
	532	500
	2 842	2 000
	6 392	2 000
	86 632	10 000
	087 442	1 000 000
3	493	500
	523	500
	863	500
	21 813	10 000
	88 133	10 000
4	894	500
	354	500
	554	500
	1 254	2 000
	6 694	2 000
5	55	200
	95	200
6	56	200 F.
	886	500
	5 776	2 000
	62 156	10 200
7	377	500
	487	500
	647	500
	967	500
	1 777	2 000
	4 027	2 000
	43 177	10 000
8	98	200
	14 828	10 000
	54 078	10 000
	76 728	10 000
9	9	100
	89	300
	049	600
	33 539	10 100
0	470	500
	500	500
	960	500
	1 550	2 500
	3 470	2 500
	67 770	10 000

LOTO N° 42 TIRAGE DU MERCREDI 17 OCTOBRE 1984

8 19 20 38 39 45 — 9 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 24 ET SAMEDI 27 OCTOBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DES PAPILLONS TIRAGE DU MERCREDI 17 OCTOBRE 1984 79



Messieurs les Députés...

NE TUEZ PAS LA PARTICIPATION

A l'initiative du Président De Gaulle, le régime de la "Participation légale" a révolutionné les rapports sociaux dans l'entreprise.
En autorisant la déduction fiscale des bénéfices placés au profit des salariés, les ordonnances de 1967 ont apportées :

Aux salariés :

• Un placement rémunérateur exonéré d'impôt • La communication des résultats de l'entreprise et la transparence des comptes • La reconnaissance du rôle majeur du comité d'entreprise • La fin du paternalisme et des gratifications "au noir".

Aux entreprises :

• Une épargne supplémentaire à long terme • Une amélioration de la productivité et du climat social.

Les Centres Edouard Leclerc
qui préconisent l'allocation de 25% des bénéfices avant impôt au personnel se battent pour l'extension de ce système

Mais pour récupérer 850 millions de francs, le projet de loi de finance pour 1985 remet en cause le versement annuel de 3 milliards de francs à des millions de salariés.
Il supprime aux entreprises le droit de constituer une provision pour investissement au titre de cette participation.

Messieurs les Députés de toutes tendances ne signez pas l'acte de décès de la "participation" ! battez-vous pour le maintien de cet important acquis social

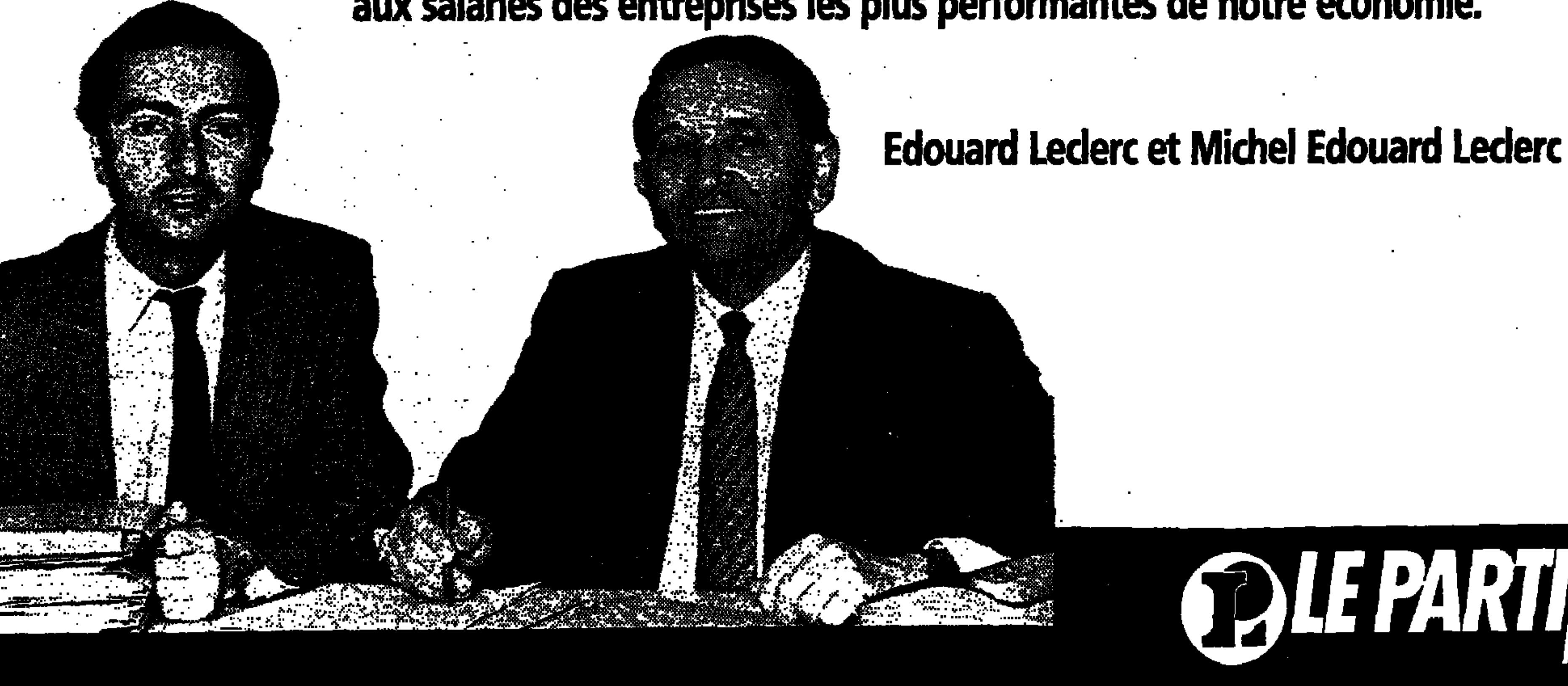
Si c'est au nom de la "Normalisation Fiscale" que vous supprimez cette incitation à l'épargne d'entreprise, alors exigez aussi :

1 - L'abolition de la discrimination entre les entreprises traditionnelles et les coopératives ouvrières (en rappelant au rédacteur du projet qu'une coopérative fait rarement des bénéfices, vous lui épargnerez des scrupules idéologiques).

2 - La suppression des privilèges accordés aux salariés d'entreprises publiques déficitaires telle EDF qui prélève 1% du montant de chacune de nos quittances, pour financer ses services sociaux.

3 - La réintégration, sur leur fiche de paye, des avantages en nature des milliers de salariés des entreprises publiques (EDF, GDF, SNCF...)
A défaut de bénéficier d'un intéressement, ils seront au moins assurés d'une plus grande couverture sociale et d'une meilleure retraite.

Faute d'obtenir ces mesures, vous comprendrez Messieurs les Députés que la "Normalisation Fiscale" n'est qu'un prétexte pour porter un mauvais coup aux salariés des entreprises les plus performantes de notre économie.



Edouard Leclerc et Michel Edouard Leclerc

LE PARTI PRIX la liberté

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– Le nonce apostolique a donné une réception, mercredi, pour célébrer le sixième anniversaire de l'élévation de Jean-Paul II au pontificat.

Naissances

– Pierrick HAMON et Anne
(née Reyes),
et Perrine ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Corentin,
le 13 octobre 1984.

32, rue du 71e-R.I.,
22000 Saint-Brieuc.

Décès

– Jean et Soizik Blondet
et leurs enfants,
Les familles *Blondet, Lavoillotte* et *Derain,*
ont la douleur de faire part du décès de

Blanche BLONDET,
née Derain,

survenu le 16 octobre 1984, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le 19 octobre 1984, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame d'Alfortville.
Ni fleurs ni couronnes.

11, rue du Château-d'Eau,
91130 Ris-Orangis.

– M. et Mme Alain Rousselle
et leurs enfants, Marc et Sophie,

ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur A. COMMISSIONAT.

Les obsèques auront lieu à Bayonne dans l'intimité.

12 rue Léo-Delibes,
92330 Sceaux.

– M. Léon Combrisson,
M. et Mme Jean Combrisson,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Bernet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Fernand Chavannes,
Mlle Marie Combrisson,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite COMBRISSON,
née Chavannes.

Selon la volonté de la défunte, le corps a *été légué* à la *Faculté de médecine.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Froidevaux, 75014 Paris.

– M. et Mme Philippe Gilles,
Benoît, Olivier, *Isabelle,* Patrick, Véronique,
M. et Mme Bernard Gilles,
Nicolas, Eric, Anne, Renaud,
font part du rappel à Dieu, le 9 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Georges GILLES,
née Jeanne Schribaux.

L'office religieux a été célébré dans l'intimité en l'église des Ormes-sur-Vienne (86).
25, rue de la Moisanderie,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.
« La Saulaie », 37250 Veigné.

– Colette Katz,
Jeanne Schpielberg Katz
Et leurs familles
ont l'immense douleur d'annoncer le décès accidentel de

François KATZ,

le 12 octobre 1984, à Rome.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, Paris-16e, le vendredi 19, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni *fleurs ni* couronnes.
Colette Katz,
20, boulevard de la *République,*
92100 Boulogne-Billancourt,
Et Jeanne Schpielberg Katz,
9, rue Léon-Lhermitte,
75015 Paris.

– L'Européenne de Banque
a la douleur de *faire* part du *décès* accidentel de

M. François KATZ,

fondé de pouvoirs,
Division des banques étrangères.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, à 10 h 30, le 19 octobre 1984.

L'Européenne de Banque,
21, rue Laffitte,
75009 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– Tinqueux.

Mme Marie-Thérèse Malibeaux-Verfaille, son épouse,
Ses enfants
Et toute la famille,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

M. René MALIBEAUX,

survenu le 9 septembre, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs et de plaques, de cartes et lettres de condoléances ainsi que celles qui ont adressé leurs dons pour la recherche médicale, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

24, rue Romain-Rolland,
51430 Tinqueux.

Anniversaires

– *Le 19 octobre 1982 disparaissait* tragiquement à Manille (Philippines)

Nicole CABRIT,
vingt-quatre ans,
kinésithérapeute.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse en ce jour anniversaire.
Nicole, nous ne t'oublierons jamais.

– Le 20 octobre 1944,

le sous-lieutenant
Bernard PIERRE-DUPLAIX
(Maké)

était tué devant Belfort, à vingt-deux ans.

Evadé de France dès septembre 1940, il assuma par la suite d'importantes responsabilités *dans la Résistance* intérieure.

De la part de
Alain Pierre-Duplaix,
Saint-Maximin, 30700 Uzès.

– Il y a dix ans

Evelyne RAAB

nous quittait ; que ceux qui l'ont connue se souviennent et ne l'oublient pas.

Avis de messes

– On nous prie d'annoncer qu'un service religieux en la mémoire de

Gabriel DEJARDIN,

FFL,
ancien de la 2e DB,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

sera célébré à Paris le jeudi 25 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides. (Entrée des voitures et des personnes par l'esplanade des Invalides.)

– Une messe sera célébrée le samedi 27 octobre, à 11 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à l'intention du

général de corps d'armée
Henry MARTIN,
grand-croix de la Légion d'honneur,
citoyen d'honneur
d'Ajaccio et de Bastia,

décédé à Limoges le 24 juin 1984.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P.
64, rue La Boétie - 563-12-66

RECTIFICATIF à l'ins. parue le 12 octobre conc. Vte au Pal. de Just. à Nanterre
TERRAIN A SCEAUX (92)
5 et 5bis, rue Maurice Ravel
LIRE : ADJ. Merc. 24 OCT. 1984 à 14 h
Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats
18, rue Duphot, Paris (1er), 260-39-13

Etudes des notaires Ch. Dael à Gand (Ledeberg), tél. 3291/31-28-95, et A. de Raedt à Waarschoot, tél. 3291/77-18-94

VENTE PUBLIQUE
à Gand, Notarishuis, Notarisstraat, 1
le mercredi 7 nov. 1984, à 15 h, de
BATIMENTS INDUSTR.
d'une cont. totale de 10 ha 56 a 22 ca
divisés en 4 lots
d'une cont. respective de 18 000 m², 25 400 m², 26 000 m² et 36 222 m², partiell. constr. en 1980 et 1981, av. bureaux, maisons, parking, magasins, à proximité de
Gand et Eeklo (Belg.)

Visites : s'adr. à la société venderesse : Textilia à Waarschoot, tél. 3291/77-36-41, et Telex B 11.498 WARSOT. S'adr. pour renseign. aux notaires.

Vente s/saisie immob. Palais Justice Paris, jeudi 25 octobre 1984 – 14 h
LOGEMENT, PARIS XIe 1, PASSAGE DE LA FONDERIE 3e ét., 2 pièces cuisine
M. A. PX : 90 000 F S'ad. **Me MAGLO** Aocat Créteil
4, allée de la Toison-d'Or – 94000 CRÉTEIL – Tél. : 387-18-90

Vente au Palais de Justice de Meaux (77)
le 8 NOVEMBRE 1984 à 10 heures
UN PAVILLON D'HABITATION Cce 7 a 94 ca
à DAMMARTIN-EN-GOELE (77)
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
9, Avenue des Vergers – S'ad. à Meaux (77) 19, place Henri-IV
Me Max NORET AVOCAT Tél. : 434-08-27

Vte sur licit. au Palais de Justice à BOBIGNY, MARDI 6 NOV. 1984 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à SEVRAN (93)
13, avenue Edouard-Vaillant
comprenant un pavillon : R. de Ch. : living, chambre, cuisine, salle d'eau, WC, débarras - 1er ét. : 3 chambres avec 2 combles - garage, buanderie, dépendances sur un TERRAIN d'une contenance superficielle de 420 m²
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me G.B. PERLMUTTER, avocat à PARIS (17e), 7, rue Marcel-Renault
Tél. : 572-18-88 - Me J.P. BOUHOT, avocat à Paris (18e), 70, rue Duhesme

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE
le Mercredi 7 novembre 1984 à 14 heures - En un seul lot
à CLAMART (Hts-de-Seine)
ds un immeuble 46, rue de Bièvres, cadastré sect. AS no 15
APPARTEMENT - lot no 43
de 4 pièces princ. comp. entrée, séjour, 3 ch. cuis. s.d.bains, salle d'eau, 2 WC placards, dégt, loggia, & 5563/100 000èmes des parties communes, ds bât. 1B, 3e ét. pte à dte de l'esc., au sous-sol UNE CAVE no 1 - lot no 12 - & 63/100 000èmes des parties communes - ds le bât. 2 au r.d.ch. UN GARAGE no 27 - lot no 123 - et les 252/100 000èmes des parties communes
MISE A PRIX : 300 000 F
S'ad. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT & DAVID avts à PARIS 17e, 76, avenue de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi entre 10 heures et 12 heures - s/ les lieux pour visiter

SCP FAUGERE LARROQUE REY et MELLIORAT-BIRKHOLZ, avocats au barreau de Tarn-et-Garonne, 43, rue Aristide-Briand à MONTAUBAN (82000) - Tél. : (63) 63-63-34 - VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, à l'audience des saisies immob. du Trib. de Gde Inst. de MONTAUBAN, Palais de Justice de ladite ville, place du Coq
le JEUDI 8 NOVEMBRE 1984, à 9 h 30
UNE MAISON D'HABITATION BOURGEOISE A POMPIGNAN
(Tarn-et-Garonne) avec JARDIN, pour une contenance de 87 A.75 CA.
Cette Villa de caractère, sur *3 niveaux compr. 10 Pièces (salles de séjour-salon* de 52 m²) salles de Bns, WC, vaste cuisine, 3 dépendances, terrasse, garage, chauffage central. GRAND PARC aménagé et clôturé. EXCELLENT ÉTAT
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS

Vente Palais Justice Paris le jeudi 25 octobre 1984 - 14 heures
PARIS 14e - 8, R. HENRI-REGNAULT
APPARTEMENT Bât. A 4e ét. droite, entrée, cuis. Cab. toil. dégag., 2 pièces + CAVE S/SOL.
Mise à prix : 120 000 F. S'adr. Me BOISSEL,
avocat Paris, 14, rue Sainte-Anne, tél. 261-01-09.

Vente aux ench. publiques, Tribunal de Perpignan, le 9 nov. à 8 h 30
COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN PLAGE - 66
UN ENSEMBLE de 47 PARCELLES Permis de construire délivré le 7 janvier 1981 autorisant constr. de 47 PAVILLONS sous forme de groupe d'habitation, art. R 421-7-1 du Code urb., dont 6 pavillons déjà édifiés ou en cours.
MISE A PRIX : 1 500 000 FRANCS
Rens. : Mes ROUAN BRAZES, avocats à Perpignan, 15, rue Sully.

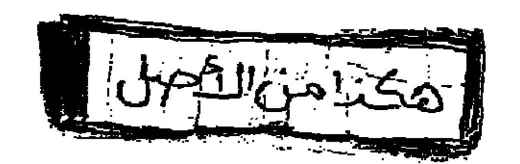
Cabinet Me Xavier BENTAYOU, ancien Avoué, Avocat à la Cour de BORDEAUX, 24, rue du Manège. Tél. : 96-62-09 – VENTE AU TRIBUNAL le JEUDI 8 NOVEMBRE 1984, à 15 heures
UNE PROPRIÉTÉ à PORTETS (Gironde)
dite « CHATEAU de l'Hospital » comprenant : MAISON de MAITRE, logement de cultivateur, chai, cuvier, écuries et autres Bâts d'exploitation, jardin, vignes, prairie, garenne et autres natures de fonds.
UN SEUL TENANT - SUPERF. TOT. 9 HA. 70 A. 95 CA.
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
(Vente CAZENAVE) – Visites le Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

Vente sur saisie immobilière le MARDI 30 OCTOBRE 1984 à 14 h
au Palais de Justice d'EVRY (91)
UNE MAISON A MONTLHÉRY (91)
Chemin des Moulins, numéro 13
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir
Renseignements : Mes AKOUN & TRUXILLO, avts ass., 4, bd de l'Europe à EVRY (Essonne). Téléphone : 079-39-45

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY
le Mardi 30 octobre 1984 à 13 h 30 – En un seul lot
PROPRIÉTÉ à SEVRAN (93)
comp. maison él. d'un r.-de-ch. s/terre-plein div. en cuis. salle à manger et chambre – grenier – cour et jardin
Avenue de l'Oasis, numéro 64 et 66
MISE A PRIX : 180 000 FRANCS
S'ad. au Ct de Mes WUILQUE, KNINSKI, BOSQUE, Avocats à *Aulnay-sous-Bois* (93), 31, rue de Bondy – *Au Greffe des Criées du T.G.I. de* BOBIGNY où le cahier des charges est déposé – Sur Lieux pour visite.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES - Palais de Justice - Mercredi 31 octobre 1984 à 10 h
En un seul lot
UN PAVILLON A CERNAY-LA-VILLE
Département des Yvelines
Lieudit « Le Gallimard » - 85, Place des Fringilles
MISE A PRIX : 250 000 FRANCS
Pr ts rens. s'adresser à Me E. GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux *à VERSAILLES, téléphone : 950-02-62*

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 25 OCTOBRE 1984, à 14 h
EN UN SEUL LOT
PARIS XVe 135-137 Av. FELIX-FAURE
et 198 rue de LOURMEL. Entre les 2 voies. Rez-de-Chaussée Bât. AB
2 LOCAUX COMMERCIAUX et 2 PARKINGS
MISE A PRIX 1.100.000 FRANCS
S'adr. Me JOHANET Avocat à Paris (8e)
43, av. Hoche Tél. : 766-03-40



Le Monde des livres

Les Français et la lecture



IRMELI JUNG

Ce vice impuni

NOUS avons mené une enquête sur la lecture, *« ce vice impuni »,* comme disait Valery Larbaud. Nous avons demandé à quelques lectrices ou lecteurs voraces les motifs de leur passion tranquille. On connaîtra leurs réponses dans ce numéro du *Monde des livres,* et dans le prochain. Par la suite, nous ferons le point sur deux autres questions : comment les Français sont-ils amenés à lire, et que lisent-ils ? Mais d'abord, pourquoi lisent-ils ? Les propos des gens que nous avons interrogés sont très souvent révélateurs : ils s'entendent comme des aveux...

Nous avons cherché quelles réponses donnaient, de leur côté, les grands écrivains. Pour Descartes, *« la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. »* Mme de Sévigné disait : *« La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire. »* Mme du Deffand confiait : *« Je n'aime point à sentir que l'auteur que je lis fait un livre ; je veux imaginer qu'il cause avec moi. »*

Montesquieu se permettait cet aveu : *« L'étude a été, pour moi, le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté. »* Voltaire assurait que lire *« agrandit l'âme ».* Le même Montesquieu parlait de ces *« heures d'ennui »* que l'on échange contre des *« heures délicieuses ».* Georges Perros faisait cet éloge : *« Je ne dirai jamais de mal de la littérature. Aimer lire est une passion, un espoir de vivre davantage, autrement, mais davantage que prévu. »* L'auteur des *Papiers collés* déclarait aussi : *« Lire, c'est jubiler. »*

Les enfants s'imaginent souvent que les grandes personnes aux yeux fermés par un médecin ne sont pas mortes, mais qu'elles dorment, et *qu'il suffira bientôt de les réveiller.* Avec les livres, nous sommes des enfants qui tirons *nos chers fantômes — lointains ou défunts* — de leurs sommeil pour qu'ils conversent avec *nous, et nous enseignent les secrets de la vie.*

Il est vrai que la lecture des bons auteurs se pratique comme une conversation — la meilleure des conversations — et qu'elle en revêt tout le charme. *Car elle nous entraîne au fond de nous-mêmes ;* elle nous fait découvrir, soudainement ou lentement, ce que nous étions, ce que nous éprouvions sans le savoir ; et ce voyage vers la connaissance, *qui nous inquiète et nous trouble,* se transforme vite en plaisir, quand il apparaît *que les gens d'esprit avec lesquels nous voyageons* nous libèrent de nos peurs, nous délivrent *de nos parcimonies, nous font sortir de nos* aveuglements. Lire multiplie notre vie, non seulement *par les rêves qui nous sont inspirés, mais* par la connaissance que nous acquérons de *nous-mêmes comme du monde.*

Les gens de pouvoir se méfient de la lecture, *lorsqu'elle porte sur des œuvres de qualité, car,* en *distrayant* les citoyens ou les sujets de la do*mination morale, idéologique et matérielle qui* pèse sur eux, elle les incite à désobéir. Aussi les gouvernements ne laissent-ils pas toujours ce vice impuni.

FRANÇOIS BOTT.

Un élan interrompu

Depuis la fin des années 70, la lecture en France ne progresse plus. Les jeunes préfèrent d'autres loisirs. Mais les femmes restent passionnées.

SI la lecture est un bonheur solitaire, le plus discret des plaisirs, le fait d'être ou non lecteur et le genre de livres qu'on aime sont déterminés par des considérations objectives, pesant lourdement sur les choix personnels. Les chances et la manière que l'on a de lire ne sont pas identiques selon que l'on est diplômé ou non, bourgeois ou prolétaire, parisien ou breton, jeune ou vieux, homme ou femme... La société « produit » ses lecteurs.

La plus importante fabrique de lecteurs est, évidemment, l'école, puisqu'on y apprend à lire, dans les deux sens de cette expression (déchiffrer et consommer). Aussi ne s'étonne-t-on pas que la progression du nombre des lecteurs ait accompagné celle de la scolarité dans les années 1960-1970 : la proportion de « non-lecteurs » (personnes n'ayant pas lu un livre dans les trois derniers mois) est tombée de 58 % en 1959 (enquête du Syndicat national de l'édition) à 42 % en 1979 (sondage Louis Harris publié par *l'Express*).

On a pu conclure de ces chiffres — confirmés par des études du ministère de la culture sur les *Pratiques culturelles des Français* entre 1973 et 1981 (1) — que, grâce aux progrès de l'enseignement, l'obscurantisme était en voie d'extinction, que rien ne pourrait arrêter la progression triomphale de la lecture en France.

Or, un autre sondage effectué par BVA, en 1981, à la demande de *l'Express,* venait tempérer cet optimisme peut-être hâtif : le nombre des « non-lecteurs » était remonté, en trois ans, de 42 % à 46 % (2). D'autres enquêtes portant sur le pourcentage des Français « n'ayant lu aucun livre depuis un an » donnent des résultats analogues : après avoir reculé de 33 % en 1974 à 31 % en 1978, il est remonté à 33 % en 1981 (sondage SOFRES pour *le Pèlerin*) et à 34 % en 1983 (sondage Gallup pour *Lire*).

Cet arrêt de la progression de la lecture observé dans les sondages correspond à un autre phénomène : l'arrêt brusque, en 1979, de la croissance régulière du nombre des titres et des exemplaires édités. Ce renversement de tendance n'est pas terminé, puisque, malgré une légère reprise en 1982, la production éditoriale n'a pas retrouvé, en 1983, son niveau de 1979. Que s'est-il donc passé à la fin des années 70 qui explique ce coup d'arrêt dans le développement de la lecture ?

Un phénomène de cette nature est, évidemment, difficile à analyser et ne peut procéder que de causes multiples. La crise économique a pu être l'une d'entre elles, en limitant les moyens financiers que nombre de Français consacrent à la lecture.

Un autre facteur influant sur la lecture est la généralisation des moyens de communication audiovisuels, et en particulier de la télévision, qui prend de plus en plus sur le temps disponible pour les loisirs. D'après un sondage réalisé en 1979 par la SOFRES pour *le Midi libre* et *le Dauphiné libéré,* 70 % des personnes interrogées reconnaissent que, pour elles, *« les moyens de communication modernes, comme la télévision, la radio, les disques, les cassettes, ont, en partie, remplacé la lecture comme moyen d'information et de distraction »* (39 % de ces personnes estimant que c'est là *« une mauvaise chose »*).

Un univers féminin

Enfin, cette stagnation de la lecture pourrait aussi être une conséquence à retardement du ralentissement des progrès de la scolarisation dans les années 70. L'augmentation des taux de scolarisation après dix-sept ans, et celle des effectifs des étudiants, qui avaient été très rapides dans les années 60, ont, en effet, marqué le pas entre 1972 et 1980. Or la relation entre la lecture et le niveau de formation est très nette, puisque plus de 55 % des acheteurs de livres ont fait des études secondaires et 22 % des études supérieures (3). Cette situation pourrait évoluer dans les années à venir puisque la scolarisation après dix-huit ans a connu un nouveau coup d'accélérateur à partir de 1981. Mais si les chiffres de scolarisation incitent à un certain optimisme, celui-ci doit être modéré par l'apparition d'un autre phénomène : la tendance de beaucoup de jeunes à se détourner de la lecture au profit d'autres formes de loisirs et d'activités culturelles. Une enquête de l'IFOP publiée dans *Télérama* en 1982 montre que près d'un jeune de douze ans à dix-sept ans sur deux (42 %) déclare que la lecture l'ennuie. « Lire un livre » vient en septième position dans la liste des activités qui font plaisir, après le cinéma, la balade avec les copains, le disque (largement en tête), le sport, la télévision et la surprise-party.

Si elle se poursuivait, cette désaffection serait d'autant plus inquiétante que les jeunes constituent les gros bataillons de lecteurs. Près de 30 % des livres achetés sont consommés par des moins de vingt ans. Passé cet âge, l'entrée dans la vie professionnelle, le mariage et l'éducation des enfants viennent grignoter le temps consacré à la lecture. Lorsque la disponibilité devient moins grande, la lecture a d'autant plus de chances de résister aux difficultés de la vie quotidienne que l'habitude en a été prise dans l'enfance.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 28.)

(1) Dalloz 1982.

(2) Et non... 48 % comme l'écrivait *l'Express...*

(3) Dans cet article, les indications concernant les achats de livres proviennent du sondage de la SOFRES, *réalisé* à la demande d'un groupement d'éditeurs. Il s'agit d'une enquête mensuelle par voie postale auprès d'un panel de dix mille foyers.

L'enquête qui commence dans ce numéro est le premier volet d'une série d'initiatives, menées conjointement par *le Monde* et Le Livre de poche, pour mieux connaître le phénomène de la lecture en France. Elle sera suivie d'autres travaux — études, sondages, colloques — consacrés au livre et à la lecture dans la société d'aujourd'hui.

Lire en pages 26, 27 et 28 la suite de nos articles sur les Français et la lecture.



A LA VITRINE

ROMANS

Conrad Detrez dans les tumultes de la révolution

Il aurait été étonnant que Conrad Detrez fît un séjour au Nicaragua *sans qu'il n'en revînt* avec un roman. C'est fait. Et c'est tumultueux, chaud, trouble, coloré, passionné et fou comme ce pays où, dans l'année 1979 et à la suite d'un Français *« vaguement vulcanologue »* qui se trouve aux côtés des militants, nous découvrons un univers très réel où ne manquent pas faits et *figures surréalistes ;* théologiens qui font le coup de feu, *maquisards et gardes officiels rivalisant en exécutions sommaires, passionarias prêtes à tout et filles qu'on achète, dans un tourbillon vraiment exotique, au meilleur sens du mot.

Mais s'il y a du reportage, il y a aussi du romanesque. Deux romans s'imbriquent, celui de la révolution et celui d'un amour homosexuel qui suscite la haine entre deux frères pourtant unis dans la lutte libératrice. Alvaro ne suppporte pas la liaison de son frère *Abel* avec Chino, apprenti mécanicien espiègle, un peu poète. La *figure naïve de ce* Chino permet à l'auteur un contre*point sur les thèmes* de la violence et de la tendresse ; d'un côté, les atrocités de la guerre civile, de l'autre, la passion heureuse d'un Abel qu'Alvaro-Caïn rejette. Deux « scandales », deux formes du fratricide que Conrad Detrez dissèque en magnifiant l'un pour mieux dénoncer l'autre, celui qui tue. — P.-R. L.

★ **LA CEINTURE DE FEU, de Conrad Detrez, Gallimard, 310 p., 85 F.**

Une vie en blanc et noir

Il est des êtres sur qui le bonheur s'abat *comme sur d'autres* la misère. Amour de sa femme et de *sa fille* douce et studieuse, considération des collègues et des supé*rieurs, estime* des élèves... Jacques Morençon a tout. Comblé, il est de *ceux qui sont trop* heureux pour avoir une histoire. Mais la vie qui est *« ce qui arrive quand on prévoyait autre chose »* réserve des retourne*ments. Morançon,* comme d'une maladie insidieuse qui détruit lente*ment le malade,* va connaître la *« délicieuse fascination du néant »* car tout se détériore et son Je devient vraiment un autre.

Sur ce thème du blanc et du noir qui guettent chaque vie, Jean *Contrucci se révèle romancier* des petites choses du quotidien et de *leurs grands effets.* Au plus près de son personnage, il déroule un destin dont la fuite en avant s'achève sur un *« J'arrive »,* dernier mot du roman, et peut-être antinomique.
P.-R. L.

★ **COMME UN CHEVAL FOURBU, de Jean Contrucci, Belfond, 238 pages, 89 F.**

Pierre Bourgeade et la disparition des femmes

L'Apocalypse est dans l'air. Anthony Burgess l'imagine par éclatement de la Terre sous le choc d'une *planète folle, dans ses Dernières Nouvelles du monde.* Pour Pierre Bourgeade, *la Fin du monde,* ce serait plutôt la disparition des femmes. *Non pas que son héros,* parisien solitaire, les aime. Elles lui font *peur, mais il en a un besoin* éperdu, et il les convoite toutes. Un après-*midi, dans le quartier de la* gare Saint-Lazare, où il s'est fait *« jeter »* par son amie en titre, sa « veuve », comme il l'appelle, et *une amie de celle-ci, il erre, plus que* jamais solitaire, dans la grande ville *livrée au sexe triste des cinémas* pornos et des *peep shows.* Il erre *surtout dans ses fantasmes, qui* prennent un tour de plus en plus *halluciné et où la moitié féminine de* l'espèce disparaît progressivement *pour laisser l'autre moitié dans un* chaos mortel. *In extremis,* il trouvera une femme d'avant la fin du monde, la dernière, et lui fera une fille. Et il se retrouve, gare Saint-Lazare, auprès de sa « veuve » qui lui tend son pied à baiser.

Depuis *les Immortelles,* son premier livre, Pierre Bourgeade n'en avait donné aucun qui vaille autant que celui-ci, d'où suinte, obscène et pitoyable, mais non sans humour, quelque part entre Georges Bataille et Marco Ferreri, la détresse de l'homme des villes en cette fin de siècle. — M. C.

★ **LA FIN DU MONDE, de Pierre Bourgeade, Denoël, coll. « L'infini », 236 p., 79 F.**

L'utopie d'Eduardo Manet

Ce pays sans nom, indéterminé, c'est un Etat où règne la peur. Il est gouverné par un mystérieux chef, que nul ou presque n'approche. Trahisons et complots, surveillance et délation : cette société hiérarchisée et oppressante, où la faute est presque toujours certaine, rappelle l'univers *de Kafka, celui du Procès* ou de *la Colonie pénitentiaire.*

Traducteur, le narrateur est amené au hasard à faire partie du Centre général de surveillance. Son travail consiste à observer, et surtout à écouter les calomnies au téléphone. *Personnage paradoxal,* compétent malgré son malaise, il reste *humain en dépit de son efficacité.* A preuve : son amour miséricordieux *pour une réfugiée phtisique, et son* amitié chaleureuse *pour Pablo,* qui tient un *bar dans les bas quartiers* de la ville.

Finalement, le dégoût l'emporte. Avec *quelques fous d'idéal, dont* Pablo, il part pour participer à la *réalisation d'un mystérieux projet* qui doit changer la face du pays. *D'épreuve en épreuve, il découvrira* l'absurdité du projet, *de tous les* projets...

La parabole est pessimiste. Dans un monde où les enfants peuvent dénoncer leurs parents, *« l'innocence est une utopie »,* l'idéal un leurre. Ce qui protège le narrateur, c'est l'énergie du désespoir. Traversant le pire, il reste fidèle à lui-même, à ceux qu'il aime. Le dramaturge Eduardo Manet *(l'auteur des Nonnes)* a écrit là un roman fort, qui se lit d'une traite. — M.P.

★ **ZONE INTERDITE, d'Eduardo Manet, Gallimard, 256 p., 89 F.**

Le vieux monsieur indigne

A l'approche de la mort, Gabriel Albrizier se comporte soudain en vieux monsieur indigne. Malade, il quitte à la sauvette l'hôpital où il subit toutes sortes d'examens cliniques.

Gabriel croit obéir à un appel secret, celui peut-être de sa défunte tante Stéphanie qui, fantasque et joyeusement sensuelle, a jadis illuminé son adolescence, un certain été 1923, au bord de la mer... En proie aux souvenirs, Gabriel, le veuf tranquille, l'ancien couvreur reconverti *dans les assurances, décide de* choisir sa mort.

Dans la forêt où il chemine et s'enfonce, perclus de joie et de douleurs paniques, seul avec sa mémoire, il va vivre pleinement ses derniers instants avant de s'endormir dans l'humus et les feuilles. Cependant sa disparition bousculera l'existence de ses proches, *avivant* les doutes *et* les désirs latents. Ainsi Sabine, l'adolescente partie à *la recherche de son grand-père, naîtra* à sa vie d'adulte à quelques pas *de la clairière où celui-ci agonise.*

Cette construction polyphonique donne de la force à ce premier roman de facture classique. Chacun des personnages découvre à sa façon *qu'« il n'est jamais trop tard pour naître ».* En somme, une belle leçon de sérénité. — M. P.

★ **LA FUGUE DU PÈRE, de Jean-Marie Alfroy, Gallimard, 180 p., 78 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

● LE MONDE EXISTE-T-IL ? Cette question provocante à divers égards est une parmi d'autres que pose la théorie de la physique quantique. Jean-Pierre Pharabod, qui travaille au laboratoire de physique nucléaire des hautes énergies de l'Ecole polytechnique, et Sven Ortoli *racontent l'histoire de la théorie* quantique et en exposent les principes fonda*mentaux. Ils montrent aussi combien cette* théorie suscite de débats philosophiques et *métaphysiques parmi ceux qui croient et ceux* qui ne croient pas que « Dieu joue aux dés », selon la formule d'Einstein. Cet ouvrage inaugure à La Découverte une nouvelle collection, « Science et société », qui veut faire comprendre les mécanismes profonds, les implications sociales, politiques, économiques, philosophiques des progrès scientifiques (Sven Ortoli, Jean-Pierre Pharabod : *le Cantique des quantiques,* Ed. La Découverve, 140 p., 65 F).

● ANNE PHILIPE, au chevet de sa mère, « écoute respirer » celle qui va mourir. Ailleurs, un nouveau-né, son petit-fils, s'ouvre au monde. Dans un bref et sobre récit, Anne Philipe évoque ce croisement des destins, à l'écoute de « l'incompréhensible respiration de l'infini ». (Anne Philipe : *Je l'écoute respirer,* Gallimard, 132 p., 60 F.)

● « IL ÉTAIT FOU DEPUIS TRENTE ANS », *écrivit un journaliste peu charitable* au lendemain de la mort de Victor Hugo. *« Sans cette folie, Hugo n'aurait pas été Hugo l'admirable »,* rétorque Jean Rousselot. Il évoque, dans un vibrant et court essai, l'aventure spirituelle du poète qui le conduisit à un profond renouvellement de son art. (Jean Rousselot : *Victor Hugo avec nous,* Ed. Michel Dausel, 88 p., 60 F.)

● « LA POÉSIE EST DÉCLARÉE ! », proclame Robert Sabatier dans la préface d'un recueil de poèmes choisis par Jean Orizet. On pourra en juger en parcourant ces vers que J. Orizet a retenus pour qu'ils puissent *« être mis devant tous les yeux, jusqu'aux plus innocents, ce qui ne veut pas dire que ces poèmes soient eux-mêmes innocents ».* De Marie-Claire Bancquart à Tristan Tzara, de René Guy Cadou à Ilarie Voronca. (Jean Orizet : *Cent poètes pour jeunes d'aujourd'hui,* Le Cherche-Midi éditeur, 192 p., 68 F.)

● GORE VIDAL, de Ravello où il passe la moitié de son existence, continue à polémiquer avec son pays natal *« les yeux ouverts sur les désastres et les déformations de notre époque »,* note Italo Calvino. Dans *Duluth,* Gore Vidal croque avec son mordant habituel *une ville imaginaire qui est un condensé* d'Amérique. (Gore Vidal : *Duluth,* traduit de *l'américain par Philippe Mikriammos, préface* d'Italo Calvino, Julliard, « L'âge d'homme », 290 p., 75 F.)

● AVEC « SALMAN LE SOLITAIRE », YACHAR KEMAL nous donne le début d'une *nouvelle fresque. L'auteur d'Anatolie raconte* une sanglante histoire de massacres et de vengeances, de haines et d'amitiés. *Comment* Ismaïl le Kurde sauvera le jeune Salman, qui *deviendra son fils adoptif et son justicier.* (Yachar Kemal : *Salman le Solitaire,* traduit du turc par Munevver Andac, Gallimard, 416 p., 115 F.)

● A TRAVERS LE DESTIN D'UNE FEMME BELLE ET MYSTÉRIEUSE, qui séduit les hommes les plus puissants de son temps, *Gerhard Herm évoque la chute de Byzance en* 1452. De l'histoire romancée à la façon de Waltari. (Gerhard Herm : *Tempête sur la Corne d'Or,* traduit de l'allemand par François Ponthier. Albin Michel, 406 p., 85 F.)

● *ELISABETH SWADOS,* auteur d'une comédie musicale créée à Broadway, *Runaways, paint, dans ce premier roman, un frère* et une sœur complètement livrés à eux-mêmes à l'âge où s'éveillent les sentiments dans un univers de rêve et de cruauté. (Elisabeth Swados : *Léa et Lazare,* traduit de l'américain par Marc Chénetier, Acropole, 314 p., 89 F.)

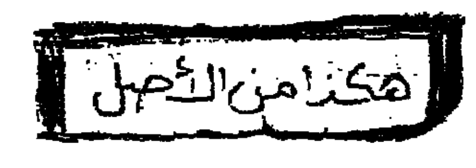
● LES HOMMES PLEURENT BEAUCOUP DANS « L'ILIADE » ET « L'ODYSSÉE » (VIIIe siècle). Les pleurs sont réservés aux femmes à l'époque classique (Ve siècle av. J.-C.). Constatant cette différence, Hélène Monsacré s'interroge sur le système des valeurs masculines et féminines dans le monde d'Homère, où les héros ne craignent pas d'exprimer leur douleur par les larmes. (Hélène Monsacré : *les Larmes d'Achille. Le héros, la femme et la souffrance dans la poésie d'Homère,* Albin Michel, 254 p., 95 F.)

● LES PROMOTEURS DU FUTUR OPÉRA DE LA BASTILLE devraient s'inspirer de Charles Dupêchez, qui retrace l'histoire tumultueuse du palais Garnier. Tout en brossant le *panorama d'un siècle de musique* lyrique, il démonte tous les mécanismes de la *gestion de l'Opéra de Paris. Pierre-Jean* Rémy, dont on connaît le goût pour l'art lyrique a *signé la préface.* (Charles Dupêchez : *Histoire de l'Opéra de Paris,* Lib. académique Perrin, 448 p., 110 F.)

● *SI LA LECTURE EST TRADITIONNELLEMENT CONSIDÉRÉE COMME RÉSERVÉE* à un public cultivé, *il existe depuis un siècle une* littérature considérable uniquement destinée *aux lecteurs « illettrés ». Journaux populaires,* feuilletons, romans sentimentaux, policiers, historiques ou édifiants. C'est à cette littérature des faubourgs *que s'est* intéressée la sociologue Anne-Marie Thiesse, en étudiant son âge d'or que fut la Belle Epoque. Celle de *Fantomas* et de *Rouletabille,* de *la Porteuse de pain* et des *Deux Orphelines...* (Anne-Marie Thiesse : *le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque,* Le Chemin vert, 33, rue Didot, 75014 Paris, 270 p., 85 F.)

● LE PHÉNIX RENAIT DE SES CENDRES : cette faculté enviable est l'une des variantes du mythe de la réincarnation. Une nouvelle maison, les Editions de Fanval (20, rue des Carmes, 75005 Paris, tél. : 325-96-00), propose, pour son premier livre, une anthologie de textes consacrés à la réincarnation en Orient et en Occident, ainsi qu'une approche *de la question par différents penseurs et* divers « témoignages ». (Joseph Head, S.L. Granston : *le Livre de la réincarnation,* adaptation collective de l'anglais, Ed. de Fanval, *diff. Flammarion,* 618 p., 130 F.)

● VOICI LE CINQUIÈME VOLUME, CONSACRÉ A LA FAUNE, DANS LA SÉRIE « FOLKLORE DE FRANCE » du grand ethnographe Paul Sebillot (1843-1918), ouvrage qui n'avait pas été réédité depuis sa parution (1904-1906). Cet inventaire des traditions populaires de France rassemble contes, chansons, légendes, devinettes, proverbes, rites, coutumes, superstitions... (Paul Sébillot : *la Faune. Le Folklore de France.* Préface de Robert Delort. Ed. Imago, 25, rue Beaurepaire, 75010 Paris. 386 p., 145 F.)



DU LIBRAIRE

POÉSIE

Trois recueils de Marguerite Yourcenar

Une triple rentrée pour Marguerite Yourcenar. Gallimard publie un *de ses recueils de poèmes, les Charités d'Alcippe,* dans une édition revue et augmentée. Ce recueil avait été publié une première fois à Liège en 1956. (*La Flûte enchantée,* édition limitée à quatre cent trente exemplaires hors commerce et ne contenant que vingt et un poèmes). A des poèmes de jeunesse, (1921 à 1933), repris tels quels, s'ajoutent des textes corrigés ultérieurement ainsi que des poèmes, courts, tout à fait inédits, le dernier datant de 1963. (*85 p.,* 52 F).

Toujours chez Gallimard paraît un album, *Blues et gospels,* avec une présentation de Marguerite Yourcenar et de nombreux textes qu'elle a traduits, *mais aussi* beaucoup de photos, pour la plupart en couleur, réunies par le photographe Jerry Wilson, et, pour une majorité, faites par lui (245 F).

Enfin la Couronne et la Lyre, les poèmes traduits du grec par Marguerite Yourcenar et publiés par Gallimard en 1979, est désormais repris dans la collection de poche « Poésie ». – Jo. S.

Les fulgurances de Marc Quaghebeur

La mode, chez un grand nombre de poètes de quarante ans, est aux textes lapidaires. En quelques mots, à la suite de René Char et de Guillevic, ces auteurs prétendent offrir une sorte de tremplin au lecteur qui, à son tour, s'il le désire, peut rêver, voire compléter une phrase à jamais fuyante.

Au sein de ce mouvement, Marc Quaghebeur a une place particulière, comme on peut s'en rendre compte à la lecture de son dernier recueil, *Chiennelures.* Ce poète ne concède rien à la communication, *mais la densité de ses textes est* telle que le fragment se transforme : il *n'est plus* une matière inerte ou une simple présence verbale. Au contraire, il suppose des drames, des collisions... Quelque chose en est bouleversé dans notre entendement. C'est on ne peut plus efficace.

« Comme si
N'avait
Suffi
L'anonyme
Ils
Ont
Exhumé
Le corps. »

ALAIN BOSQUET.

★ **CHIENNELURES, de Marc Quaghebeur. Editions Fata Morgana, 88 p.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les pourceaux de T. F. Powys

S'il est un roman qui, dans la carrière de Theodore Francis Powys, connut un singulier destin, ce fut bien *Mr Tasker's Gods (les Dieux de Mr Tasker).* Son auteur en acheva la rédaction en 1916, mais neuf années s'écoulèrent avant qu'un éditeur manifeste son intérêt pour ce récit. Sa publication suscita *l'hostilité de la critique,* qui reprocha à l'auteur anglais son virulent anticléricalisme.

Comme dans la plupart des œuvres de T. F. Powys, l'action se déroule dans un petit village de la campagne anglaise. Pour bucolique qu'elle soit, l'atmosphère qui y règne n'en est *pas moins tendue,* les habitants de Shelton paraissent un peu fous. Ainsi Mr Tasker : il nourrit une telle vénération à l'égard des pourceaux de son élevage qu'il les identifie à des dieux. Le pasteur Turnbull semble plus raisonnable. Mais son image de « pur » est quelque *peu altérée lorsqu'on apprend* qu'il passe son temps à courir les filles. Dérisoire, étrange, grotesque, voilà bien l'univers de T. F. Powys. La candeur cependant en est exclue. A travers les soubresauts et les drames qui agitent la communauté villageoise, Powys dénonce les infamies et la cruauté dont elle est le théâtre. Ses âmes sont à l'image des pourceaux de Mr Tasker, qui se jettent sur les cadavres pour les dévorer. – B. G.

★ **BRUIT ET SILENCE, de Theodore Francis Powys. Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux, éd. Jean-Cyrille Godefroy, 264 p., 79 F.**

SCIENCES HUMAINES

La psychanalyse sous le nazisme

Dans le dossier que présente Jean-Luc Evard sous le titre *les Années brunes,* figure un texte remarquablement documenté de Hans-Martin Lohmann et Lutz Rosenkötter sur la psychanalyse dans l'Allemagne de Hitler. Si certains psychanalystes, comme Karl Landauer ou John Rittmeister, payèrent de leur vie leur résistance active au nazisme, d'autres *s'accommodèrent* plus ou moins de la peste brune ; on vit même un freudien, Eckart von Sydow, membre du parti, travailler directement pour les SS.

Reste qu'il est difficile de porter un jugement nuancé sur l'activité des psychanalystes restés en Allemagne : si, formellement, ils durent se soumettre aux institutions nazies et accepter la *« psychothérapeutisation »* de la psychanalyse au service *de la « santé populaire »,* ils demeurèrent pourtant, dans l'ensemble, fidèles à l'esprit de leur discipline. *« Retenons pour résumer,* écrivent H.-M. Lohmann et L. Rosenkötter, *que toute une génération de psychanalystes fut politiquement aveugle. Et le prix à payer pour cet aveuglement aura été considérable. »* Le dossier établi par Jean-Luc Evard *permet d'en prendre* la mesure. Il comporte notamment d'émouvants extraits du Journal tenu par le docteur John Rittmeister avant son exécution, ainsi que diverses *réflexions* sur les conséquences du national-socialisme pour le *mouvement* psychanalytique. – R.J.

★ **LES ANNÉES BRUNES – LA PSYCHANALYSE SOUS LE IIIe REICH, textes traduits et présentés par Jean-Luc Evard. Ed. Confrontations. Distribution : Distique, 9, rue Edouard-Jacques. 75014, 211 p., 90 F.**

Fascinants jumeaux

Nul ne connaît mieux la psychologie des jumeaux *que* René Zazzo, qui a consacré l'essentiel de son œuvre à l'étude de ces personnages étranges, êtres identiques et doubles, par leur *nature* génétique et *physique, mais – et c'est* la découverte fondamentale de celui qui fut pendant trente ans le chef du laboratoire de psychobiologie de l'enfant à l'Ecole des hautes études – *si dissemblables* sur le plan de leurs comportements.

Un *dialogue avec* Michel Tournier, *qui s'est inspiré de l'œuvre de* Zazzo pour l'écriture des *Météores,* précède ce livre fascinant où l'on trouve la génétique et l'embryologie certes, mais aussi les légendes, les fictions et les rêveries, le mythe du dédoublement, celui du pouvoir, le vertige du double, le duo et le duel.

Dr. E.-L.

★ **LE PARADOXE DES JUMEAUX, de René Zazzo. Stock, 239 p., 79 F.**

HISTOIRE

L'éducation des jeunes filles au siècle dernier

Qu'en était-il de l'éducation des filles avant Victor Duruy ? Marie-Françoise Lévy, une historienne, *s'est penchée sur les ouvrages qui* pouvaient éclairer cette histoire souterraine, difficilement repérable, et tout à fait décisive pour comprendre le débat sur la famille, la *femme et la religion qui a secoué* la toute fin du dix-neuvième siècle. Passant en revue les rites rigoureux à quoi est soumise la petite fille, puis la jeune fille, *étudiant les mécanismes* qui font d'elle une personne pieuse d'abord, terrorisée par le monde extérieur ensuite, l'auteur nous fait découvrir *quelles étaient* les lectures, quel était le vécu de ces femmes. C'est passionnant : à la fois très proche, et impensable.

Les extraits et citations de Journaux de jeunes filles, *celui* de Jeanne G. et celui de Caroline Brame sont tout particulièrement remarquables. – G. B.

★ **DE MÈRES EN FILLES - L'ÉDUCATION DES FRANÇAISES 1850-1880, de Marie-Françoise Lévy, Calmann-Lévy - 188 p., 72 F.**

Naissance de la femme moderne

Auteur d'un livre qui fit sensation, *Naissance de la famille moderne* (1977) – où il soutenait que l'amour familial n'était apparu qu'au XIXe siècle, – *l'historien* Edward Shorter aurait pu intituler celui-ci « naissance de la femme moderne ». La thèse qu'il y soutient est en effet que les femmes n'existent de façon autonome que depuis les années 1930. Jusque-là, leur corps était soumis à une telle oppression – sexuelle et physiologique – qu'elles ne pouvaient ressentir leur féminité que négativement.

Jusqu'au XIXe siècle, la condition féminine était *surtout celle d'une* victime : victime de la sexualité des hommes, dont elles étaient totalement dépendantes ; de la maternité, avec les risques énormes que comportaient la gestation et l'accouchement *;* de la maladie, leur fragilité physique étant aggravée par la sous-alimentation et le manque d'hygiène. *« La fin de l'infériorité physique des femmes a été une condition* sine qua non *de la naissance du féminisme »,* affirme Edward Shorter. – F. G.

★ **LE CORPS DES FEMMES, d'Edward Shorter. Traduit de l'anglais par Jacques Bacalu. Seuil. 373 p., 125 F.**

Insolents afghans

L'invasion soviétique et l'étonnante résistance des populations ont fait de l'Afghanistan, depuis *1979,* l'un des points chauds de la planète. En réalité, explique Michael Barry, chercheur à l'université McGuill de Montréal et observateur de la Fédération internationale des droits de l'homme, la partie dramatique qui se joue là est le dernier avatar du « Grand Jeu » auquel se livrent les grandes puissances depuis trois siècles pour contrôler le cœur stratégique de l'Asie. Un jeu qui s'est toujours heurté au refus opiniâtre des montagnards, abrités *derrière leur foi islamique et l'autonomie* des clans et des tribus.

F.G.

★ **LE ROYAUME DE L'INSOLENCE. LA RÉSISTANCE AFGHANE DU GRAND MOGHOL A L'INVASION SOVIÉTIQUE, de Michael Barry. Flammarion, 305 p., 86 F.**

DOCUMENTS

De Gaulle et les Américains

L'historien et diplomate britannique Sir Bernard Ledwige, auteur d'une biographie de de Gaulle, publie neuf documents qui sont les *comptes rendus de conversations* entre le général français et plusieurs dirigeants américains, entre 1958 et 1964, portant sur des questions de politique étrangère et de défense. Ces rapports, qui ont été rendus accessibles grâce à une loi américaine récente sur la liberté de l'information, éclairent la nature des relations entre les deux alliés et la perception qu'avaient les officiels américains de l'action et de la personnalité du général de Gaulle.

F.G.

★ **DE GAULLE ET LES AMÉRICAINS. *Conversations avec* Dulles, Eisenhower, Kennedy, Rusk. 1958-1964. Flammarion, 164 p, 55 F.**

ENCYCLOPÉDIE

Universalis s'enrichit

La nouvelle édition d'*Encyclopaedia Universalis – « fruit de quatre ans de travail »* comme l'a souligné son PDG, Peter Baumberger – a choisi de rajeunir sa présentation : la mise en page, plus aérée, s'est enrichie d'une illustration plus abondante (24 000 photographies, dessins et planches en couleurs). Les transformations rapides intervenues *depuis quinze* ans dans tous les domaines (recherche, sciences, culture) ont conduit les responsables d'*Encyclopaedia Universalis* à en réviser le contenu. Quelque six mille cinq cents « entrées » nouvelles (articles) caractérisent l'édition 1984. La nouvelle collection *est désormais* constituée de vingt-deux volumes (26 500 pages).

Rappelons qu'*Encyclopaedia Universalis,* réalisée sous la direction de M. Jacques Bersani, est éditée *depuis 1958 par une* filiale du Club français du livre et de l'*Encyclopaedia Britannica,* le premier réalisant la vente par correspondance, la seconde la vente directe. – C. D.

★ **LA NOUVELLE ÉDITION D'ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS *est vendue actuellement en* pré-souscription au prix spécial de 6 978 F TTC (au lieu de 7 676 F).**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Alain Bosquet, Geneviève Brisac, Michel Contat, Claude Durieux, Claudine Escoffier-Lambiotte, Frédéric Gaussen, Bernard Geniès, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Monique Pétillon et Josyane Savigneau.

● EN POCHE

● DE LA VANITÉ DE LA VIE. – C'est le thème sur lequel Ivan Tourguenieff nous donne, après tant d'autres, sa propre musique, dans *le Journal d'un homme de trop* (Bibliothèque cosmopolite/Stock.) L'éditeur a repris ce texte, en le faisant suivre de *Trois rencontres, souvenirs de chasse et de voyage,* où l'écrivain russe nous dit sa *« passion de la nature ».*

● DE LA PARTIE DE BRAS DE FER entre Kennedy et Khrouchtchev à propos des fusées de Cuba à l'invasion soviétique en Afghanistan, le monde a connu la « détente ». Notre collaborateur André Fontaine, dans *Un seul lit pour deux rêves : Histoire de la « détente » 1962-1981* (Points-Histoire), a retracé l'histoire de cette période entre espoir et peur, de terrorisme et de course aux armements, qui n'aurait été qu'une guerre froide larvée.

● RESTIF DE LA BRETONNE (1734-1806), auteur prolifique de plus de deux cents livres, peignait d'une manière réaliste les mœurs de la société française à la veille de la Révolution. *On peut* en juger avec *Sara ou la Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans* (Stock), qui, plus que la passion d'un quadragénaire pour une jeune personne trop habile, évoque des « liaisons dangereuses » en milieu bourgeois. Dans la préface de l'ouvrage, *Maurice Blanchot évoque le style d'un homme singulier dont les obsessions le conduisent « jusqu'à se croire un livre vivant ».*

● ERNEST JUNGER, dans son *Traité du sablier* (Points/Seuil, traduit de l'allemand par Henri Plard), évoque cet objet *qui « incite à la méditation, non à la polémique ».* Elargissant son propos à toutes ces machines qui mesurent la valeur du temps, sa fuite, et donc notre vieillissement, il met en évidence les secrets qui soumettent l'homme à l'infini.

● *LA VIE DE RICHARD III* a inspiré la tragédie de Shakespeare. Elle a aussi inspiré une remarquable biographie à l'historien Paul Murray Kendall (1911-1973) dont le *Richard III* est repris dans « Marabout ». Cette collection publie, aussi, du même auteur, son célèbre *Louis XI.*

● LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, d'Albert Soboul, repris dans la collection « Tel » Gallimard, est une nouvelle édition revue et augmentée du fameux *Précis d'histoire de la Révolution française* qui fut traduit dans de nombreuses langues. Un avant-propos de Claude Mazauric introduit le texte de l'historien mort en 1982 et dont l'œuvre fait l'objet d'une bibliographie établie par Françoise Brunel.

LA VIE LITTÉRAIRE

Marinetti le provocateur

L'institut culturel italien (1) présente actuellement, dans son superbe sous-sol entièrement rénové, une exposition consacrée au futurisme et, en particulier, au livre futuriste. On sait que F. T. Marinetti accordait une extrême importance à ce qu'il appelait *« les mots en liberté »* base de la poésie du futurisme, et que cette liberté se traduisait pour lui tout aussi bien par le choix et les combinaisons des vocables que par leur disposition sur la page et leur graphisme même.

Avec le recul de plus d'un demi-siècle, on mesure mieux maintenant le caractère novateur et souvent prophétique des intuitions de Marinetti, dans ce domaine comme en bien d'autres », et les documents – originaux pour la plupart – qui sont *présentés dans cette exposition* illustrent de façon exemplaire cette *activité foisonnante et novatrice des* futuristes dans les divers arts du livre, de la typographie à la mise en page.

Par ailleurs, ces mêmes documents sont présentés et commentés dans un remarquable album de G. Lista, publié par les éditions Panini, rédigé en italien et en français et très largement illustré.

MARIO FUSCO.

★ **LE LIVRE FUTURISTE,** *G. Lista* **(de la libération du mot au poème tactile), éd. Panini, 158 p., 30 cm × 27 cm, 200 F. (Diff. en France par France-Images ZI, secteur D, 06700 Saint-Laurent-du-Var, tél. : (93) 07-***57-57.)*

★ **Vient de paraître : F.-T. Marinetti, AUTOPORTRAIT et LES AMOURS FUTURISTES, témoignages, bibliographie, « Cahiers pour un temps », Centre Georges-Pompidou, 250 p., 100 F.**

★ **MAFARKA LE FUTURISTE, de F. I. Marinetti, coll. « Les derniers mots », éd. Christian Bourgois, 240 p., 100 F.**

(1) Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 75007, *tél. : 222-12-18* (jusqu'au 20 octobre).

« Jack de Nantes »

En 1918, à Nantes, un jeune homme de vingt-trois ans, Jacques Vaché, mourut d'un abus d'opium, avec un ami. Suicide ? Accident ? Depuis, Vaché, *« l'Archange noir »* du surréalisme, est devenu un mythe. André Breton, qui le rencontra en 1915, fut ébloui : *« Le plus beau des passants qui ait glissé sur moi... ».*

Antenne 2 a diffusé un film de Marianne Gosset, *Jack de Nantes,* où les acteurs de cette aventure ont revécu, le temps d'une heure. Sur des extraits des *Pas perdus,* de Breton, et des *Lettres de guerre,* de Vaché, grâce aux témoignages de Pierre Lanoë et de M.-L. Vaché, les lieux aussi (la brasserie La Cigale, le passage Pommeraye), revisités, ont brillé de leur éblouissement définitif.

« Je rêve de bonnes excentricités bien senties, ou de quelque bonne fourberie drôle qui fasse beaucoup de morts, le tout en costume moulé très clair, sport, voyez-moi les beaux souliers découverts grenat ? » L'allure de Vaché, avant de la retrouver dans le volume d'inédits que prépare Michel Carassou (pour février 1985), Marianne Gosset a su en saisir l'essentiel, et le restituer.

RAPHAËL SORIN.

Jean Paulhan à Nîmes

Une série de manifestations à l'occasion du centenaire de Jean Paulhan auront lieu à Nîmes, sa ville natale, du 27 octobre au 11 novembre. Une exposition est organisée à la Galerie Jules Salles sur la famille de Jean Paulhan, et une autre à la Galerie des Arènes où seront montrés des lettres, des manuscrits, des éditions originales, des correspondances de peintres et d'écrivains, des dessins et des peintures. Une soirée littéraire présentée par France-Culture, comprenant notamment une lecture de textes par Micheline Uzan, aura lieu le samedi 27 octobre au théâtre, à 21 heures. Elle sera précédée d'une séance de signatures. Christian Léger fera une conférence « De Paulianus à J.P. », dimanche 28 octobre à 16 heures dans les salons de l'hôtel de ville. Une exposition philatélique à l'occasion du premier jour du timbre Jean Paulhan aura lieu les 27 et 28 octobre au Palais des congrès.

La jeunesse et l'histoire

Après « La vie privée des *hommes »* (Le Livre de poche jeunesse) collection destinée à ouvrir le passé aux enfants d'âge scolaire, de façon simple et plaisante (beaucoup d'illustrations dans chaque volume), Hachette, dans l'esprit des très célèbres « Vies quotidiennes », a récemment lancé une collection de poche pour les jeunes à partir de dix-onze ans, soit l'âge de l'entrée en sixième.

La Vie quotidienne juniors (1) au temps des pharaons, de la guerre de Troie, de Rome, des Gaulois, des chevaliers, des Mayas et Aztèques, des conquérants de Far-West, avec son vocabulaire adapté à l'âge des lecteurs, peut servir à deux fins : lecture de divertissement qui, en même temps, initie à telle ou telle époque, à tel peuple, à ses mœurs, à ses particularités ; *livre de documentation capable de* doubler l'enseignement scolaire ou d'aider les recherches pour un devoir, un exposé oral. On y trouve des repères chronologiques, un glossaire, des encadrés (les mois du calendrier romain, les femmes gauloises, le décryptage des hiéroglyphes, etc.), quelques illustrations et beaucoup d'anecdotes.

Une troisième collection toute neuve (2) (huit à treize ans) annonce quatre romans d'aventures à *trame historique,* sous la direction de Pierre Miquel. *Le Premier Chien,* de Jean-Luc Déjean, qui vient de paraître, nous transporte dans la préhistoire, quand les *hommes – ici un petit garçon –* ayant découvert le feu, capables de chasser et de pêcher, se cherchent des alliés dans une nature hostile.

A *paraître prochainement : les Pilleurs de sarcophages, la Crevasse des maquisards* (sur la Résistance), *les Brigands de la Saint-Michel,* qui se situe dans le Paris de Philippe Auguste.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Collection « Echos ».

(2) Le Livre de poche jeunesse, chaque volume 25 F.

• EN BREF

● **DES RENCONTRES « ECOLE ET PHILOSOPHIE » auront lieu les 20 et 21 octobre à l'université de Nanterre (200, avenue de la République, 92000 Nanterre). Le samedi matin (10 h à 12 h), sont prévues des communications de Jean-François Lyotard, François Chatelet, Jean Hébrard, Francine Best, Bernard Bougeois, et, le dimanche matin, de Bernard Bass, Jean-Claude Milner, Jean-Claude Pompougnac, François Laruelle et Jacques Rancière. Pour tous renseignements : Françoise Coblence, 81, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris. Tél. : 344-62-73.**

● **LE CENTENAIRE DE GEORGES RIBEMONT-DESSAIGNES, qui est né à Montpellier en 1884 et qui fut l'un des animateurs du mouvement Dada, sera célébré par un colloque international, du 15 au 17 novembre, à la bibliothèque de la faculté de sa ville natale. A partir du 15 novembre à 18 h jusqu'au 30 novembre, se tiendra aussi, à la faculté, une exposition sur le thème : « G. R.-D., un écrivain, un homme », avec la participation de la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet. Une seconde exposition, consacrée à l'œuvre picturale de Ribemont-Dessaignes aura lieu du 17 novembre jusqu'au 8 décembre à la galerie Chave, à Vence. (Renseignements : Amis de Georges Ribemont-Dessaignes, Y.-E. Moreau, BP n° 11, Saint-Laurent-du-Var CEDEX).**

● **« VICTOR HUGO ET LES IMAGES », tel est le thème d'un colloque organisé du 19 au 21 octobre au musée des beaux-arts de Dijon (entrée place de la Sainte-Chapelle), où se tiendra aussi une exposition sur « Victor Hugo et la photographie ». Une autre exposition aura lieu, du 21 octobre au 7 janvier, au cloître des Bernardins (17, rue Sainte-Anne), sur le thème « Dijon vu par Victor Hugo ». Edition photographique.**

● **PARMI LES REVUES. – *« Philosophie »* publie un texte inédit de Nietzsche. Il s'agit d'une *« brève esquisse autobiographique »*, intitulée *Ma vie.* L'auteur de *Zarathoustra* l'écrivit en 1863, alors qu'il avait dix-neuf ans (traduit de l'allemand par Anneli Hartmann et Daniel Panis, numéro 3. Ed. de Minuit. 42 francs.**

– *« L'arc »* consacre son numéro 94 à George Orwell. On y trouve notamment une nouvelle traduction d'un texte introuvable de l'écrivain : *Comment j'ai tué un éléphant.* Ce bref récit dénonce les méfaits de l'impérialisme (108 p., 45 francs).

– *« L'écrit-voir »*, la revue biannuelle du Collectif pour l'histoire de l'art, est diffusée dans les librairies à Paris et en province. Au sommaire du numéro 4, des études de Pascal Griener, Eric Palazzo, Pascale Dubus, Myrielle Hammer, etc., traitent de l'iconographie des portails de Vézelay ou de la *« métaphysique du mannequin chez De Chirico ».* Abonnement : 3, rue Michelet, 75006 Paris. Pour un an : 100 francs pour la France, 150 francs pour l'étranger.

• COLLOQUES

Retour de Diderot en Westphalie

DIDEROT fait recette en Allemagne. On sait que cela ne date pas d'aujourd'hui. Mais le colloque international organisé du 3 au 5 octobre par Siegfried Jüttner à Duisburg – qui n'était aux yeux de Diderot, qui s'y arrêta en 1773, qu'*« une méchante petite ville de Westphalie »* – aura révélé le regain d'intérêt des nouvelles générations de la RFA pour notre écrivain. Jamais on n'avait encore vu en une rencontre de ce genre autant d'étudiants.

Le *thème général, « Présence de Diderot »* (1) *invitait à une* large exploration. Les vingt-deux communications et les débats ont *mis l'accent,* d'une *part, sur l'ampleur et la liberté d'une œuvre qui* nous concerne pas le lien qu'elle établit entre la littérature et la vie sociale et politique, *entre le passé et le futur, entre le sérieux et* l'humour, entre la recherche de soi et le souci des autres ; d'autre part, *sur les interrogations qu'elle pose, en son refus de tout* système dogmatique, à des hommes vivant dans une période de mutations profondes, *de crise des valeurs, où le philosophe semble* n'étendre le champ de son savoir que pour mieux mesurer son *impuissance relative dans la cité.*

A ce colloque, on a aussi formé le projet d'une édition allemande de ses œuvres complètes. C'est la première initiative d'une traduction intégrale de notre auteur en une langue étrangère. On ne pouvait mieux en faire l'annonce qu'à Duisburg, ville natale de Herbert Dieckmann, le pionnier de la redécouverte de Diderot en notre vingtième siècle.

⁂

Autre lieu, autre recherche. A Brest, le colloque qui s'est tenu récemment avait pour thème « L'encyclopédie et la mer ». Citadins et terriens, les encyclopédistes ont vécu le siècle d'or de la marine à voile et le deuxième âge des grandes découvertes. Quelle place ont-ils su réserver dans leur « dictionnaire raisonné » à la vie marine et maritime ? Telle était la question centrale de ce colloque organisé de main de maître par Jean Balcou à la faculté des lettres et qui associait des universitaires et des officiers de marine en une rencontre inédite.

De la quarantaine de communications présentées (2), il *résulte que l'Encyclopédie, première grande publication* à faire comprendre et, surtout, par ses planches, à faire voir le travail des *marins et des pêcheurs, le monde des bateaux et des ports, ne* donne qu'un aperçu incomplet des sciences de la navigation, alors *en plein essor.* Les encyclopédistes contribuent à la diffusion et à l'évolution d'un savoir neuf sans se déprendre toujours des *légendes. Ils semblent tirer parfois leur faune sous-marine* d'un bestiaire médiéval et préparent, pourtant, par leurs observations, la *voie au transformisme.*

Diderot n'a pas attendu de voir la mer pour en parler, mais les seuls vaisseaux qu'il ait visités étaient à quai. *Il reste que* la présence de la mer est partout sensible dans son *Voyage en Hollande,* où la curiosité encyclopédique du philosophe est comme vivifiée par l'air marin.

ROLAND DESNÉ.

(1) Actes à paraître en 1985. Pour tout renseignement, s'adresser à *S. Jüttner, Romanistik, Universität, Postfach 10 16 29,* 4100 Duisburg, RFA.

(2) Actes à paraître en 1985. Pour tout renseignement, s'adresser à J. Balcou, faculté des lettres, BP 860, 29279 Brest.

⁂

• *Organisé par l'UNESCO, un autre colloque sur* LA SIGNIFICATION ET LA PORTÉE DE L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT, *se tiendra à Paris du 23 au 26 octobre.* Trois thèmes seront étudiés : l'encyclopédie des arts et des métiers ; signification de *l'entreprise encyclopédique ; raison,* universalité et savoir. (S'adresser à Mme A. Souyris, UNESCO, division de philosophie et des sciences humaines, 7, place Fontenoy, 75700 PARIS.)

• BANDES DESSINÉES

Valeurs sûres

● JUNGLE-SUR-SEINE. – *François Boucq, qui* est âgé de vingt-neuf ans, s'était révélé en donnant, en 1981 (chez Audie), *les Leçons du professeur Bourremou, en collaboration avec Christin.* Avec *les Pionniers de l'aventure humaine* – qui vient d'être primé à *la Convention de la BD de Paris – il s'affirme comme un champion* du détournement. A partir d'une vie platement subalterne, des héros en charentaises sont lancés dans des aventures fantastico-érotiques auprès desquelles celles de Tarzan sont d'un raisonnable à *bâiller* d'ennui. La guerre du Pacifique dans un salon, un « beauf » jaillissant de son frigo comme un diable d'une boîte, une mémère s'offrant – pour l'anniversaire de son époux – des fantasmes hauts en couleurs, un employé modèle risquant sa vie dans la jungle du métro-boulot-dodo : tout est prétexte à dérives imaginaires. Des décors d'une grande profusion, une richesse de traits et de coloris font de cette lecture un plaisir d'humour.

★ **LES PIONNIERS DE L'AVENTURE HUMAINE, par Boucq. Casterman. *Studio* (A suivre), 62 p., 56 F.**

● ANTISOVIÉTISME. – L'antisoviétisme primaire de M. Mouminoux – alias Dimitri – est un régal. Pour sa sixième aventure au goulag Krampon, le héros, dont la physionomie rappelle celle d'une *balayette usagée,* décide de quitter la France – où il souffre à l'usine – pour se retrouver derrière le rideau de fer dans les bras de la pulpeuse Loubianka, la Brigitte Bardot des steppes. Impuissant au lit, il est, en revanche, doté d'une formidable frappe de balle qui en fait un héros de football soviétique. Un match se joue à Paris, les supporters de l'Est venant en blindés soutenir leur équipe. La dérision contre le goulag : on *peut toujours rêver* que cela suffise...

★ ***LE MATCH DU SIÈCLE,* par Dimitri. Albin Michel, 58 p., 55 F.**

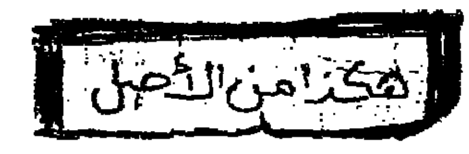
● CLIN D'ŒIL. – Les aventures de Thierry Laudacieux, le héros de Goffin et Rivière, *une sorte de Tintin rouquin dont* la houppe aurait beaucoup grandi et qui porterait des lunettes, le conduisent, après *le Réseau Madou, en Afrique. Sur les traces de* son lointain ancêtre *(Tintin au Congo).* Le jeune homme est plongé avec *la Mine de l'étoile dans un polar où se mêlent les relents du* colonialisme, des intérêts mercantiles et des affaires de famille. Là encore un *détournement de la ligne hergéenne,* des décors – jusqu'aux automobiles des *Sept Boules de cristal,* – un héros fureteur, *un univers d'autant plus artificiel qu'il est dessiné avec une* netteté absolue.

★ **LA MINE DE L'ÉTOILE, par Goffin et Rivière. Casterman, 44 p., 36 F.**

● RÉINCARNATION. – Spirou et Fantasio avaient une paternité nombreuse. Après Rob-Vel, Jijé, Franquin, Fournier, puis Broca, qui, successivement, contribuèrent aux multiples aventures de ces deux héros (32 albums publiés chez Dupuis), voici un couple parental nouveau avec Tome et Janry. Agés tous deux de vingt-sept ans, Tome (Philippe Vandevelde) et Janry (Jean-Richard Geurts) *redonneront-ils à Spirou et Fantasio leur vitalité perdue* au fil des ans ? Leur premier album – *Virus* – permet de l'espérer. Les héros sont moins sûrs d'eux, mais ils revivent, et c'est l'essentiel.

★ **VIRUS, par Tome et Janry. Dupuis, 46 p., 32 F.**

BRUNO FRAPPAT.



• POLITIQUE

« Bonjour, monsieur Jacquier »

Les Mémoires de Michel Debré ou la traversée de trois Républiques

DÉJA des Mémoires ! Qui ne s'étonnera en lisant la signature de Michel Debré sur le premier tome de Mémoires que publie aujourd'hui l'ancien premier ministre ? Comment un homme d'action aussi fébrile que lui, toujours engagé dans le combat, même lorsque l'on croit qu'il n'y en a pas, inlassable agitateur d'idées, sans cesse vibrant d'enthousiasme ou d'indignation, qui cherche sans arrêt à imaginer l'avenir et ne désespère jamais de convaincre, comment un tel vibrion a-t-il eu encore le temps, entre mille articles et mille discours, de se pencher sur son passé ?

Son passé ? Le mot ne convient pas, tant les actions d'hier sont toutes chez Michel Debré des leçons pour demain. Et ces Mémoires s'accommoderaient mieux du féminin singulier, tant à travers sa propre expérience et celle des autres il enchaîne l'histoire. La mémoire chez lui est forme d'action et source de morale. Ceux qui connaissent aujourd'hui l'alerte jeune homme qui fait oublier qu'il est né un *15 janvier 1912* ne s'étonneront pas que son plus tendre souvenir d'enfance soit d'avoir vu, le jour de l'armistice de 1918, Poincaré et Clemenceau place de la Concorde !

Le ton est donné par cette image patriotique et républicaine. Ce sera le sens de sa vie, comme il le montre tout au long de ces pages qui s'arrêtent en janvier 1946 avec le départ de de Gaulle, et qu'il a placées sous un concept éloquent : *« Combattre » !* C'est donc une véritable « ode à la France » que chante ce patriote infatigable, à travers les trois Républiques qu'il a connues.

Trois hommes ont contribué à la formation humaine et politique – on pourrait même dire éthique – de Michel Debré. Son père, le professeur Robert Debré, mort en 1978 à quatre-vingt-quinze ans, fut le modèle admiré et parfois l'inspirateur du futur premier ministre. *« Mon père*, reconnaît-il, *m'apprit l'esprit de tolérance, le respect de la vie, le sens du réel, le goût de la science et des belles lettres, l'ardeur à bien remplir son existence. »* Quel programme ! Le fils du professeur n'a pas de peine à montrer qu'il fut un disciple de cet humaniste.

« Une vision pessimiste et un comportement optimiste »

Jeune auditeur au Conseil d'Etat, Michel Debré a la chance d'entrer au cabinet de Paul Reynaud, alors ministre des finances, et il reconnaît en lui le seul homme d'Etat qui s'efforce d'enrayer le déclin du pays.

De cette expérience viendra la vocation ultérieure de Michel Debré, puisqu'il écrit : *« J'ai vécu la politique comme une exigence nationale, morale et humaine. »* Mais il tire déjà une leçon que confirmeront les étapes de sa carrière : *« Je dois à la politique une vision pessimiste et un comportement optimiste. »*

Et c'est Paul Reynaud qui lui montre un soir de mars 1939 la lettre d'un colonel signée *Ch. de Gaulle*, qu'il ne rencontre pour la première fois que cinq ans plus tard à Laval et qui le saluera d'un simple *« bonjour, monsieur Jacquier »*, son nom de Résistance. Mais, dès la défaite de 1940, et sans être jamais allé à Londres, Michel Debré est devenu à la fois *« gaulliste d'Etat et gaulliste de cœur »*.

On s'étonne moins de la mémoire vétilleuse de l'auteur lorsque l'on sait qu'il a été un lecteur boulimique et que la clandestinité lui a imposé d'apprendre tout par cœur. Il retrace avec minutie aussi bien les événements de sa vie privée que les épisodes de sa carrière publique ou les aventures de sa résistance.

Ainsi placé à l'intérieur du système, il fait mieux comprendre la révolte et la *« colère »* des jeunes serviteurs de l'Etat devant la passivité et l'incapacité des dirigeants politiques d'avant la guerre, dans lesquels il voit *« l'association de la médiocrité et de la lâcheté »*. Il y puise cette sorte d'exaltation – qui ne le quittera jamais – et qui s'inspire, reconnaît-il, des Romains de la *République qui voulaient la grandeur dans la liberté.*

C'est dire suffisamment que les récits de Michel Debré sont l'occasion, on dirait presque le prétexte, de méditations politiques, et de jugements sur les hommes et les événements. Tout naturellement, dès 1941, il refuse l'Occupation, s'engage peu à peu dans la Résistance pour entrer dans la clandestinité totale dès le début de 1943. Il rencontre « Max » sans savoir que c'est Jean Moulin, dont il ne pense pas qu'il ait été un « compagnon de route » du Parti communiste.

Il souligne que c'est, en 1943, à partir de l'instauration du service du travail obligatoire en Allemagne que les communistes sont entrés massivement dans la Résistance avec comme objectif la prise du pouvoir à la Libération. Toutefois Michel Debré ne tranche pas le point de savoir si le PC a tenté d'assassiner de Gaulle lors de son entrée dans Paris, mais il pose la question. Le livre fourmille de souvenirs qu'illustrent des portraits d'hommes devenus célèbres ou de héros demeurés inconnus. La vie cachée, les rencontres secrètes, les disparitions soudaines sont décrites avec émotion.

Parmi les pages les plus neuves et les plus fouillées figurent celles concernant la Comité général d'études, chargé d'élaborer la doctrine administrative et économique de la Résistance pour *« libérer l'Etat des féodalités »*. Michel Debré lance à cette occasion quelques idées neuves : la participation des travailleurs, la sécurité sociale, le Plan. Il pense aux institutions et voit le futur président de la République comme un *« monarque républicain »*, élu pour sept ans non renouvelables. Il écarte la représentation proportionnelle pour l'élection des députés. De Gaulle ne le suivra pas sur ce point craignant *« que le Parti communiste ne profite trop d'un scrutin majoritaire »*.

L'esprit de Vichy

Michel Debré est ensuite désigné pour organiser la relève de l'administration dans les ministères et dans les provinces, afin que la Libération *« soit ordonnée et ne soit ni gâchis ni révolution »*. Il nomme les commissaires de la République dans chaque région et devient l'un d'eux à Angers. Mais tout cela ne se fait pas sans mal. L'auteur rappelle les rivalités, les luttes d'influence entre réseaux, les réticences et les obstacles. On est un peu surpris de voir les photos de ce jeune homme, qui a encore la silhouette d'un étudiant, assis au bureau du préfet de région d'Angers.

C'est ensuite, auprès de de Gaulle, l'avalanche des réformes conçues par ce jeune conseiller si fécond et si impatient, puisqu'il sent bien que *« la Résistance a éclaté dès son accès au pouvoir »*. Il obtient cependant la création de l'Ecole nationale d'administration, œuvre révolutionnaire, s'il en fut, à cette époque.

Mais le jeu des partis se déchaîne de nouveau. De Gaulle se sent impuissant et se retire, écrivant à son collaborateur : *« Il m'a paru essentiel de tirer de la boue ce qui ne doit pas y être. »* A son deuxième départ, le 29 avril 1969, le général confiera à son ancien premier ministre : *« Nous n'avons jamais pu venir à bout de l'esprit de Vichy. »* Mais, en janvier 1946, Michel Debré ne désarme pas. Il décide de quitter le service de l'Etat pour la politique, *« c'est-à-dire pour le retour du général »*. Il lui reste à parcourir et à nous narrer encore deux Républiques *« pour une France »*.

ANDRÉ PASSERON.

★ TROIS RÉPUBLIQUES POUR UNE FRANCE, par Michel Debré, tome I. 480 p. Albin Michel, 120 F.

Galerie d'énarques

RAREMENT institution aura provoqué tant de passion que l'énarchie. Ses propres « produits » nourrissent bien souvent *à son égard des sentiments confus et contradictoires* d'amour-haine. L'un d'eux s'est frileusement camouflé sous le *pseudonyme de Saint-Guillaume – la rue de Sciences Po –* pour donner ses leçons, non sans quelque prétention (c'est un défaut de la maison).

A travers une dizaine de portraits d'énarques dont aucun n'est vrai mais tous ressemblants, l'auteur dresse une vivante galerie de ces « petits messieurs » que l'Ecole forme depuis quarante ans. Plaçant ses sujets dans des situations administratives véridiques, Saint-Guillaume *met à mal* bien des respectabilités. L'opportunisme, l'arrivisme, l'intrigue, la veulerie, la recherche de sinécures *même insipides se rencontrent sans doute dans la haute fonction* publique, mais le trait est ici souligné et parfois pittoresquement troussé. *On sent bien aussi que, pour l'auteur, « le funeste scrutin de 1981 »* n'a rien arrangé. Il se dégage donc de ces pages une image un peu désespérée et désespérante de l'administration.

Grinçantes et amères, ces confessions d'un membre de la nomenklatura française font ressortir *le « gigantesque gaspillage individuel et social »* des élites, dû à l'absence de contre-pouvoirs, à la bureaucratisation de l'Etat, au refus de l'initiative et des responsabilités. Un seul remède, mais peut-être à la fois trop vaste et un peu court, selon Saint-Guillaume : *« Libérer les hommes et privatiser l'Etat. »* Utopie ?

A. P.

★ LE GASPILLAGE DES ÉLITES, de Saint-Guillaume. Robert Laffont-Bonnel, 185 pages, 70 francs.

De Gaulle sur le divan

QUE faire dire encore à de Gaulle ? Bien que tout ou presque ait été dit sur lui, le « vieux roi » ne s'est pas encore entièrement confessé. Pierre Solié et Michel Cazenave l'ont donc allongé sur le divan et se sont partagé la tâche. Le premier l'a interrogé de sa naissance à 1940, le second, normalien, ancien jeune gaulliste de gauche, s'est occupé de la suite. Les deux auteurs se sont demandé tout à la fois comment les Français avaient pu admettre à plusieurs reprises qu'un homme singulier incarnât littéralement la France et comment Charles de Gaulle avait si naturellement cédé sa place au général de Gaulle. Plus qu'une psychanalyse, c'est une double « mythanalyse » de de Gaulle et des Français qui nous est proposée. Elle est, par certains côtés, bien surprenante.

A. P.

★ MOI, DE GAULLE, par Michel Cazenave et Pierre Solié. Ed. Imago, 246 pages, 98 F.

● PORTRAITS

Le « désespoir actif » de Christiane Rochefort



IRMELI JUNG

Une visite chez la romancière qui parle de ses détresses et de ses colères.

IL faut suivre avec précision les indications : au fond de la cour à gauche, derrière les plantes vertes. Ce doit être là, où il n'y a ni nom ni sonnette, dans cette curieuse maison basse avec une cour pavée, un jardin et un grand portail, une petite maison provinciale égarée dans le Paris rénové. Quand Christiane Rochefort ouvre la porte, on ne voit d'abord que son regard bleu, pâle à en être transparent, puis deux chats noirs, élégamment couchés sur un fauteuil, dans une pièce au désordre accueillant, où l'on a envie de s'asseoir pour bavarder.

Parler, Christiane Rochefort le fait comme elle écrit, avec des phrases brèves, des métaphores, avec conviction et enthousiasme, parfois avec tristesse, avec sa violence tendre et son agressivité chaleureuse. Après un roman troublant et cruel – *Quand tu vas chez les femmes* (Grasset 1982 ; *le Monde* du 14 mai 1982), – puis deux ans de silence, elle est de retour avec un livre étrange et déroutant, à son image. *Le monde est comme deux chevaux* répond parfaitement au titre et au projet de la collection qu'il inaugure, « *la part obscure* », où l'on demande à des écrivains « *un texte que l'on n'a pas coutume de lire sous leur plume* », car « *la part obscure... encore* » selon l'expression de Saint-Exupéry, « *n'est pas obscure en elle-même. Elle est cet espace d'une œuvre qui n'a pas encore été éclairé* ».

« *Moi, j'avais comme une sorte de laboratoire, des textes plus ou moins automatiques, avec un climat,* explique Christiane Rochefort. *Je les gardais depuis plusieurs années dans une chemise. Quand une amie, Eglal Errera, m'a proposé de participer à la collection qu'elle lançait, j'ai sorti ce que j'avais déjà et je me suis retrouvée en train de faire le livre. C'est très agréable de publier quelque chose qui n'est pas de sa manière habituelle. Tous les écrivains souhaitent échapper à leur image de marque. Je n'en connais pas un qui, après avoir été reconnu, ne rêve d'écrire sous un pseudonyme. Dans* Le monde est comme deux chevaux, *j'ai une écriture complètement irrationnelle. C'est sous la force d'une émotion. Il y a une unité, mais je ne peux pas la formuler autrement qu'en parlant de climat.* »

Il y a là, au milieu de choses plus anodines, du meilleur Rochefort, cinglant et bref, pour rappeler un droit, exprimer une crainte – « *France, démocratie. Tous les soupçonnés seront arrêtés* » (p. 91), – pour dire la peur, la détresse, la haine « *la haine m'est restée, me reste : un miracle. Tout ce que j'ai. A chaque réveil je la retrouve aussi fraîche, pimpante. C'est d'elle que je vis* » (p. 17). Les « détournements » d'actualité, des nouvelles brèves revues et corrigées, sont très travaillés, parfois furieux et sauvages, souvent empreints d'un humour grinçant – « *Le PNNFN (parti nouveau des nouvelles forces neuves) demande le renvoi des immigrés de la quatrième génération dans leurs pays respectifs. Les pièces détachées seront exemptées des droits de douane* » (p. 93).

Ecrits jour après jour, ces textes ne constituent pourtant « *en rien un journal* ». « *Ce sont des coups d'inspiration.* » Dans l'éparpillement des chapitres – « Exercices pour ne pas espérer », « Elle écoute », « De la dévotion », « Réponse à la réponse », etc. – on retrouve deux personnages, un homme et une femme (« *Elle* ») jamais nommés, plus un narrateur, reliés, selon Christiane Rochefort, par « *une cohérence romanesque* ». « *C'est une sorte de roman-puzzle, à reconstituer par le lecteur. C'est un texte qu'on ne peut pas consommer. Il faut participer. Je suis bien contente de ça.* »

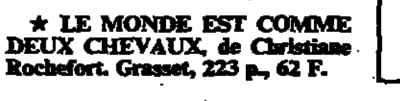
La beauté de la mante religieuse

« *Beaucoup de choses que j'attribue à « Elle » me sont arrivées* », ajoute la romancière. On s'en doutait un peu que Christiane Rochefort était cette femme blessée, attentive « *au monde comme il va* », à l'actualité (elle lit les petites nouvelles dans les journaux, écoute les informations à la radio en prenant des notes) et aussi à la nature – la végétation, la faune et leurs mystères. Fascinée par les oiseaux migrateurs, les insectes, elle peut en parler pendant des heures, comme elle passe des heures à les observer. « *Je veux démythifier la mante religieuse en tant que mange-mâle* », dit-elle, cependant qu'elle en dessine une, pour montrer combien elle est magnifique, pour la réhabiliter, « *lui rendre sa beauté, sa perfection extraordinaire* ».

C'est avec toutes ses passions, ses terreurs, ses folies, que Christiane Rochefort a écrit *Le monde est comme deux chevaux*. On peut détester ce livre, certains jours – ou définitivement, – il irrite, parfois, laisse désemparé, souvent, mais jamais tranquille. « *C'est bien ainsi,* estime-t-elle. *Ce n'est en aucun cas un texte cathartique. Je n'aime pas les livres dont on sort soulagé. Mais de celui-ci on devrait sortir avec un désir de résistance.* » Il est « *contre la défaite* », et Christiane Rochefort s'y sent en accord avec elle-même, avec son « *désespoir actif* », sa « *perdition pas désespérée* », ses désirs d'écriture poétique et chaotique.

Elle a voulu se donner entière, au milieu des cris, des colères, dans sa révolte contre le non-respect du droit, contre l'indifférence, les enfermements – dans les prisons ou dans les images : « *C'est dans ces dernières qu'on cherche à mettre les écrivains. On veut les figer dans leurs succès. Après* le Repos du guerrier, *j'aurais pu faire dix romans du même tonneau. Certains l'attendaient.* » Contre tout cela Christiane Rochefort a choisi la liberté et le risque. Et dans ce livre à ouvrir à n'importe quelle page, à lire par bribes ou dans sa continuité, à décomposer et recomposer, elle est là, sans détour, cette petite femme à l'œil bleu, avec, simplement, un vrai amour de la vie et de la tendresse.

JOSYANE SAVIGNEAU.



★ LE MONDE EST COMME DEUX CHEVAUX, de Christiane Rochefort. Grasset, 223 p., 62 F.

Les secrets de Fardoulis-Lagrange

« ***PEUT-ÊTRE Michel Fardoulis-Lagrange est-il moins un écrivain au sens conventionnel qu'un milieu conducteur, l'homme des débuts de l'homme, la mauvaise conscience d'une matière rebelle à tout éclairage.*** » Le jugement de Georges Henein (1) expliquera pourquoi les critiques, empressés à remuer la pacotille du moment, ont fait l'impasse sur un homme assez dédaigneux, ni poète, ni romancier, ni philosophe, et si éloigné de ce qui se rumine dans les allées du savoir.

Fardoulis-Lagrange, depuis quarante ans, marche seul, avec une persévérance que l'estime de ses amis, Georges Bataille ou Michel Leiris, a pu, quand même, encourager secrètement.

BERENICE CLEEVE

« *La grande littérature est anonyme.* » Fardoulis-Lagrange – stature imposante, regard intense, parole lente et sûre. – n'aime pas les interrogatoires. Il consent à dire qu'il est né en 1910, au Caire, d'un père grec et d'une mère française. Il suivit sa famille en France et revint en Egypte entre douze et seize ans. « *Il me reste quelques images fortes de ce retour. On allait en tramway jusqu'aux pyramides. Je me suis souvent promené la nuit au bord du Nil.* » Fardoulis-Lagrange découvrit le marxisme en écoutant un marchand d'éponges chez qui quelques fidèles se réunissaient. « *Je suis entré aux Jeunesses communistes à Paris, puis au PC où l'on m'a mis à l'agit-prop. En 1936, au Congrès de Villeurbanne, j'ai été exclu.* »

En 1942, avant *Volonté d'impuissance* (2), au titre « *calembour inaugural en forme d'énigme* » (3), Fardoulis-Lagrange fait paraître un roman, *Sébastien, l'enfant et l'orange* (4), qui raconte l'aventure d'une famille au père absent et reproduit les échanges entre trois frères, Horace, Bamou et Sébastien. « *Après avoir lu* Sébastien, *Eluard et Bataille m'ont écrit. J'ai vu le premier, qui se cachait à Paris, le second, je l'ai rencontré à Vézelay. Bataille a conçu alors le projet d'une « société secrète » dont je serais, avec Blanchot, Queneau et Leiris... En 1944, reprenant la phrase de Breton,* « nous sommes les voyageurs du troisième convoi », *Jean Maquet et moi allions rapprocher autour d'une revue,* Troisième Convoi, *Artaud, Henein, Bataille et de Solier.* »

« Je sais déjà le jour et l'heure de ma mort »

En marge du surréalisme, *Troisième Convoi* renonçait à porter le scandale dans les classes bourgeoises pour l'inscrire au cœur de la problématique de l'existence. De ses années près de Bataille, Fardoulis-Lagrange a tiré un livre-portrait, *G.B. ou un ami présomptueux* (5). Il souhaite aussi se souvenir de Jean Maquet, disparu en 1982. « *Maquet était un autre Rimbaud, venu de sa province du Nord, un élève de Jean Grenier, qui choisit de s'enterrer à* Match... »

Des cendres du surréalisme, Fardoulis-Lagrange sauve encore *Nadja*, « *qui échappe par miracle à une recherche un peu pesante, ailleurs, de la beauté, et où l'automatisme ne dirige pas les mots à la surface de la page, sans engager complètement leur émetteur* ».

Si on a lu *Memorabilia* (6) et *l'Observance du même* (7), des textes hantés par l'attente de l'éternel retour, où des enfants et des héros se donnent la main dans un temps « *toujours là* », *Théodicée*, dernier livre de Fardoulis-Lagrange, semble accompli au point de se dérober aux commentaires. Allez-y voir. Entrez dans ce champ rempli d'échos. « *J'ai récrit* Théodicée *dix-huit fois,* dit simplement Fardoulis-Lagrange. *J'étais attentif aux avancées délirantes du langage mais il fallait que tout fût parfait, irréprochable même. La nostalgie de la lumière et de l'enfance continue à me fasciner...* » Etranger à l'existentialisme, au nouveau roman, à *Tel quel*, Fardoulis-Lagrange n'est pas près de céder aux modes. « *Il faut sortir du triangle infernal, Duras, Blanchot, Char. On voit le feu à l'intérieur de la caverne, jamais le soleil. Bataille, surtout par sa parole, le rendait visible. Chez moi, l'extase vient aussi des rêves. J'en fais de prémonitoires, comme un médium. Ce sont des oracles. Je sais déjà le jour et l'heure de ma mort.* »

RAPHAËL SORIN.

★ THÉODICÉE, de Michel Fardoulis-Lagrange, postface de Eric Bourde, Calligrammes, 190 p., 128 F. Distribution Distique (9, rue Edouard-Jacques, 75014 PARIS).

(1) Préface aux *Caryatides de l'albinos*, Le Terrain vague, 1959.

(2) Fontaine, 1944.

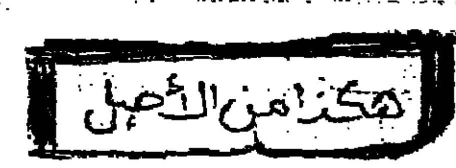
(3) Hubert Haddad, dans *M. F.-L. et les évidences occultes*, Puyraimond, 1977.

(4) Debresse.

(5) Le Soleil noir, 1969.

(6) Belfond, 1968.

(7) Puyraimond, 1978.



● ROMANS

Un nouvel autoportrait de Jack-Alain Léger

L'écrivain a mis un autre loup sur son visage. Le voici sous les traits d'un « romantique incurable ».

CE qu'on appelle la grâce, ce mélange d'aisance, de naturel, d'apparente légèreté et de vérité profonde, me paraît dominer le nouveau roman de Jack-Alain Léger. A trente-sept ans, cet écrivain a déjà publié quatorze livres, dont un gros roman d'aventures, *Monsignor* (1), qui lui a rapporté, le cinéma aidant, une audience internationale.

Venant après le noir *Autoportrait au loup*, où Jack-Alain Léger mettait à nu son homosexualité, ses perversions, sa névrose, et réglait durement ses comptes avec ses parents, même avec une mère qu'il avait adorée, tandis que d'*Océan-Boulevard*, roman publié en même temps (2), montait le « continuum » d'un chant d'amour pour l'opéra et la voix d'une femme, *Pacific Palisades* surprend pas sa brièveté, sa mobilité, sa composition fragmentaire. Par la tendresse qui s'en dégage aussi.

C'est un autre autoportrait pour lequel l'auteur a mis un autre loup sur son visage, celui d'un personnage qui ne se confond pas avec lui mais lui ressemble comme un frère, ce qui donne aux souvenirs, à la confession de celui-ci, version rose de la précédente, une authenticité très prenante. Jack-Alain Léger continue à se battre avec lui-même, avec sa difficulté d'être, son incapacité au bonheur, sa soif d'amour insatisfaite, son errance solitaire. On dirait cependant que, sous un nom d'emprunt, il marche vers l'apaisement.

Un universitaire français, romancier sans éditeur et essayiste, Elie Abs – déjà dans ce patronyme résonnent l'absence à soi-même, le retrait de la vie dont souffre le personnage, – enseigne depuis douze ans à Montréal, où Jack-Alain Léger vit, lui, depuis deux ans, et de sa plume. Elie Abs revient en Europe pour une année sabbatique. A son retour, il écrit un livre, celui que nous lisons, qui oscille d'un bord à l'autre de l'Atlantique, du Nouveau Monde à l'Ancien, et mêle, à l'état de bribes, les souvenirs du récent voyage et ceux d'un passé beaucoup plus lointain : amours d'enfance et de jeunesse, inaccomplies ou vite saccagées, pour une Jeanne, pour une Elisabeth, mort d'une mère très aimée, par accident ou suicide, rupture avec le père rendu responsable de cette fin et accusé d'avoir trop vite effacé toutes les traces de la morte, dans son activisme de militant de gauche plus attentif aux progrès de l'humanité qu'à la peine réelle des hommes.

Est-ce à la recherche de cette mère dont l'image le hante qu'Elie Abs est parti ? Lui rendre sa place dans la mémoire passe par la réconciliation avec le père pour qu'ensemble les deux hommes puissent évoquer son souvenir. Elie hésite. Finalement la rencontre aura lieu à Paris, dans les tracasseries réalistes que la déclinante santé paternelle impose. Elle se révélera décevante, mais non sans lendemain. Elle suit des retrouvailles fort romanesques avec Jeanne, avec Elisabeth, restée d'ailleurs l'amie d'Elie après leur fugitive liaison, avec Pavel le Tchèque, émigré en Suisse, que stupéfie l'aveuglement de l'Occident devant le sort subi par son pays et la montée partout du totalitarisme.

Ces échanges, qui se passent à Sils-Maria, à la Scala de Milan ou font surgir les fantômes d'une Prague exemplaire, sont pour Jack-Alain Léger le moyen d'évoquer la vieille Europe. C'est, rapidement esquissé, le visage de notre siècle qu'on y découvre. Visage mortuaire ! Le livre n'est pas gai, même si le comique, la caricature ou l'humour en pimentent la nostalgie.

Ainsi s'entrecroisent dans *Pacific Palisades* notre histoire et celle d'un individu, toujours le même, blessé par la rigueur d'une éducation puritaine qui ne fait pas sa place à l'âme. Que le livre s'ouvre sur le mot « Vie » qu'un néon publicitaire écrit sur un toit de Montréal, qu'il se ferme sur une photo de Thomas Mann, prise pendant son exil californien à Pacific-Palisades, et sur laquelle seul le nom de Mann (l'homme) reste inscrit, prouve la valeur universelle que Jack-Alain Léger confère à son drame.

Ces deux images, si concrètes, illustrent la manière poétique qui préside à ce récit rapide, haché, où sont mis en scène directement des personnages à la fois significatifs et étonnamment vivants, complexes et jamais tout à fait condamnés, tandis que s'égrènent des réflexions de moraliste, des citations de poètes et de philosophes, ou de fines remarques sur l'écriture, qui entrent en harmonie avec l'ensemble.

Dans sa composition musicale, cet autoportrait masqué de l'auteur en « romantique incurable », qui réplique au « monstre » dont il s'était prêté les traits, me paraît, par son art, sa sensibilité, sa justesse et sa simplicité d'expression, une des plus séduisantes réussites de la rentrée.

JACQUELINE PIATIER.

(1) Laffont, 1976.
(2) Les deux ouvrages chez Flammarion, 1982.

★ PACIFIC PALISADES, de Jack-Alain Léger. Flammarion, 231 pages, 75 F.

Fenêtres sur cour

Les regards d'Alain Absire et de François Taillandier

AVEC Alain Absire, au *118, rue Terminale*, on se croirait chez Simenon, parce qu'il pleut et que les personnages se réfugient entre *leurs quatre murs, à l'abri* des coups bas que leur inflige la vie. Mais pas à l'abri des regards.

Tapi derrière sa fenêtre, un boxeur vaincu observe son prochain. Chaque soir, la cour se transforme en théâtre, une série de petits tableaux mimés se déroulent simultanément dans l'immeuble d'en face. Bien sûr, toutes ces miettes de vie n'inspirent pas le même intérêt. Peu importe au voyeur le dîner d'une paisible famille ou la solitude d'un couple de vieilles filles. Parlez-lui plutôt du célibataire du troisième auquel sa maîtresse rend visite ou de la jeune femme du quatrième qui se démaquille si gracieusement devant son miroir.

Mais c'est à nous, lecteurs, que l'auteur en parle ; c'est nous qu'il entraîne à la suite des silhouettes que le boxeur lui désigne et dont, pour sa part, il ne connaîtra jamais les modestes secrets. A la longue, la frustration le gagne, l'impression d'être hors jeu l'exaspère. Absire a peint, à l'encre de Chine, des scènes âpres ou tendres. Le sang coule sur le ring, des masques dansent dans la rue et le Don Juan de Mozart déchire les cœurs. Chacun rêve de quitter son ornière, mais les velléités de révolte s'achèvent toutes rue Terminale. D'où vient que ce roman de l'échec débouche sur une réussite ? Du talent de l'auteur, bien sûr, mais aussi la sympathie qui baigne équitablement cet univers fourvoyé par la force des choses plus que par la méchanceté des hommes.

Les *Personnages de la rue du Couteau* ne bénéficient, en revanche, d'aucune sympathie. François Taillandier les enfonce rageusement dans la boue. Ils s'étreignent, s'entre-dévorent dans un décor sordide.

De loin en loin, un couple d'adolescents amoureux, une vieille dame primesautière, tentent de glisser un sourire parmi les jurons, les grimaces et les obscénités. Mais, ensuite, la méchanceté reprend son cours.

On respire si mal rue du Couteau qu'on plaint le romancier prisonnier de *« ce chaos maladif et puant l'ennui. »*

Dans quelle galère s'est-il embarqué pour entrer en littérature (car il s'agit d'un premier roman) ? Peut-être François Taillandier répondrait-il que Céline non plus ne tenait pas l'humanité en haute estime.

GABRIELLE ROLIN.

★ 118, RUE TERMINALE, d'Alain Absire, Calmann-Lévy, 205 p., 72 F.

★ PERSONNAGES DE LA RUE DU COUTEAU, de François Taillandier, Julliard, 216 p., 65 F.

Patrick Thévenon disciple de Gide et Cioran

« Ô *vertu, science sublime des simples* », clamait notre grand Jean-Jacques du haut de sa générosité. Sans se laisser impressionner par cette sentence du regretté apôtre de la bonté primitive, Patrick Thévenon, brillant disciple d'André Gide et de Cioran, médite, dans *la Vertu des simples*, son huitième livre, sur la profonde pensée d'un personnage des *Caves du Vatican* : *« Le mal peut être aussi gratuit que le bien. »*

Les héros de ce roman, M. Graffmann, célèbre romancier à succès et chroniqueur dans un journal parisien, n'a cessé d'explorer les ténèbres de l'âme et de montrer *« la bassesse humaine »*. Mais un matin, prenant la pose de l'intellectuel méditant sur la misère dans le monde, M. Graffmann se révolte contre son propre pessimisme. Après tout, par-delà les livres, au Club Méditerranée par exemple, il existe peut-être un monde meilleur, celui des simples qui ignorent les noires visions de notre héros. Aussi Gilbert Graffmann, « GG » pour les intimes, décide de prendre le parti du bien.

Vittel, Baden-Baden, Marienbad, et même Tobrouk Thermes, en pleine construction dans le désert libyen, seront autant de stations idéales pour les cures d'amaigrissement, de santé, de modestie, et de générosité nécessaires à l'élévation de l'âme des époux Graffmann.

Tout ce qu'on fait pour les autres se retourne contre soi. « GG », lecteur fidèle de Cioran, aurait dû le savoir et s'y tenir. A Baden-Baden, il se déguise en Bavarois pour suivre les traces de son ennemi juré, le critique littéraire Battifoll, qui le traite d'écrivaillon. Estimant que le bien passe avant tout par la bienveillance vis-à-vis de ses détracteurs, M. Graffmann, sous le nom discret de Maurice Neuman, banquier munichois, envoie de somptueux cadeaux à Battifoll et pousse l'humilité jusqu'à le prier de donner une conférence dans un des salons du palace où il séjourne lui-même. La causerie littéraire du grand critique, qui promettait d'être guindée et ennuyeuse, se transforme en comédie burlesque où la très cultivée Mme Battifoll et la chère Lydie, Mme Graffmann, ignorant que son mari est l'instigateur de cette affaire, se lancent les insultes les plus outrancières. « GG » n'en retient que l'image d'un monde littéraire décidément toujours aussi sinistre...

« Après quarante années d'indifférence et quatre mois de bonté, M. Graffmann devenait méchant. » Il ruine la réputation de Battifoll, il pousse un jeune ami au crime. Comme tout roman réussi, *la Vertu des simples* s'achève sur une ouverture : le drame ne fait que commencer, et M. Graffmann se recroqueville pour bien conserver le fiel qu'il va désormais répandre sur le monde.

Les époux Graffmann rappellent la famille Fenouillard, qui voulait voir le monde... à ses dépens. Le roman de Thévenon ne se pique pas de paraître réel, il mêle les nourritures livresques à des observations diaboliquement justes sur la vie. Le romancier chez Thévenon se double d'un observateur. Son regard froid est celui d'un moraliste dont l'ironie pétille à chaque page.

ROLAND JACCARD.

★ LA VERTU DES SIMPLES, de Patrick Thévenon. Grasset. 248 p., 63 F.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Larry et Alf les amis de Henry

En août 1935, un admirateur inconnu écrit à Henry Miller qui a publié l'année précédente son premier livre, *Tropique du Cancer*. Il s'appelle Lawrence Durrell : « *Je viens de relire* Tropique du Cancer *et il faut absolument que je vous écrive un mot dessus. Pour moi, c'est sans conteste le seul ouvrage digne de l'homme dont ce siècle puisse se vanter. J'ai envie de gueuler bravo !* »

Miller répond très vite : « *Votre lettre me secoue moi aussi. Vous êtes le premier Britannique qui m'ait écrit une lettre intelligente sur mon livre. D'ailleurs, vous êtes aussi le premier qui ose appeler un chat un chat.* » Durrell a vingt-trois ans, Miller quarante-cinq.

A partir de là va se poursuivre une correspondance d'un quart de siècle où sera consignée l'histoire d'une amitié extraordinaire entre deux hommes qui partagent la même façon de sentir et de penser. Une partie de cette *Correspondance privée* a été éditée il y a une vingtaine d'années, qui permet au lecteur de presque s'immiscer entre les deux grands écrivains, de mieux les comprendre à travers l'admiration ou la critique, ou même la vie quotidienne (1). Il faudra attendre le siècle prochain pour la parution de la correspondance complète. Les corres-

Durrell et son immense quintette loufoque

Avignon capitale du Mal dans les mille et une nuits de l'homme moderne.

EN prenant de l'âge et en buvant du tavel dans sa Provence « *délectable* » – c'est son adjectif pour sa patrie d'adoption – Lawrence Durrell, toujours aussi subtil, devient plus farceur et plus enclin à la métaphysique. Dans le premier volume de son *Quintette d'Avignon*, il avait dès le titre : *Monsieur ou le Prince des ténèbres*, vendu diaboliquement la mèche (1). Voici, dans leur traduction française irréprochable, les deux suivants : *Livia ou Enterrée vive* et *Constance ou les Pratiques solitaires*. A côté de cette grande plantation en quinconce, le *Quatuor d'Alexandrie* prend, rétrospectivement, des allures de jardin à la française.

Qu'un autre se risque en effet à une œuvre aussi foisonnante et déroutante, et le lecteur lui claquera le premier tome au nez. Mais le « *damned Larry !* » sur lequel on achève ce millier de pages est plus admiratif qu'excédé. Quelle maîtrise ! Et pourtant, gare à qui voudrait suivre le moindre fil de la pelote que le gros matou embrouille à plaisir.

Comme le dit l'un de ses nombreux porte-parole : « *Un livre, c'est un tas de trous attachés entre eux avec de la ficelle.* » Le narrateur passe la main, d'un chapitre à l'autre, sans crier gare. Les personnages travaillent à mi-temps dans des romans précédents ou à venir. Le cas échéant, ils s'engendrent les uns les autres par la magie de l'écriture. Ainsi, Sutcliffe est né de l'imagination du romancier Blanford, et il n'ose pas le regarder en face. C'est sur ce tête-à-tête que s'ouvre *Livia*, et – une fois n'est pas coutume – cette attaque, d'un humour britiche sophistiqué, est laborieuse. Pas la suite...

Tenter de raconter l'histoire est, comme le dit l'un des héros, « *aussi futile que de fonder une société pour l'abolition du mauvais temps* ». Ce premier tome nous avait installés près d'Avignon, à la veille de la dernière guerre, en compagnie de subtils Anglais « *aux belles malles* », comme disait Aragon, et d'Egyptiens raffinés.

Des effets de stéréo

Nous avions traqué le secret du trésor des templiers avec un descendant gnostique de l'âme damnée de Philippe le Bel. Voici maintenant Livia, belle, glacée, incisive et névrosée, qui mourra borgne et nazie. Voici sa sœur Constance, souriante, tendre et psychanalyste, qui connaîtra, avec un bel amour égyptien, un amour aussi voluptueux que bavard avant de diriger la Croix-Rouge en Avignon.

Blanford, le romancier, aime Livia, ce qui n'est pas une sinécure. Lord Galen, riche Anglais, a le « *sentiment de son unicité* » en lisant le *Financial Times*. Il croit que Hitler va offrir une patrie à ses coreligionnaires juifs et entraîne le prince Hassad dans une vaine équipée à Berchtesgaden. Sutcliffe, grand auteur d'aphorismes sarcastiques et désespérés, semble bien – comme le Pursewarden du *Quatuor* – penser pour le compte de Durrell. Et puis il y a un général de la Wehrmacht qui a couché avec sa bonne polonaise, une belle lesbienne noire, « *grande pute de mer en quête de plancton* », qui mourra à Angkor. Et, toujours, l'Egypte vue du Nil « *palmiers, tombeaux, tombeaux, roues à eau, palmiers, îles apparaissant et disparaissant dans la brume* ».

Lou et l'oncle Freddy

Mais comment donner la moindre idée de cette imagination virevoltante et folle, de ce fascinant « *continuum de mots* » ? Si le *Quatuor* s'interrogeait sur la stabilité de l'ego, le *Quintette*, selon son auteur, « *met en question la séparation, l'individualité* ». En vieux sage chinois qu'il est, Larry sait qu'une vie humaine est trop brève, qu'on n'y apprend rien, et il organise dans son roman la transmigration des âmes. « *Ce que je cherche*, disait-il il y a quelques années, *ce sont des effets de stéréophonie, de stéréoscopie.* » Il y parvient en faisant se téléscoper les êtres et les instants : Je est un autre qui, bien des années plus tard, comprend le sens d'un regard ou d'un silence, reçoit la clé d'une énigme.

Larry le farceur prend un plaisir communicatif à cette jonglerie. Dieu, qu'il aime brouiller les pistes ! Un petit exemple entre mille dans *Livia*. Sutcliffe fait soigner sa bien-aimée Pia à Vienne sur le divan de l'« *oncle Freddy* ». Entre deux pâtisseries, ils lient amitié avec une « *Slave spectaculaire, superbe, dont les formes harmonieuses, l'ampleur charnelle extravagante étaient étonnamment excitantes. Elle était écrivain, disciple récente de Freud, et parlait de poètes alors inconnus comme Rilke et même Nietzsche, qu'elle affirmait avoir connus...* » Bien sûr, lecteur perspicace, c'est Lou Andréas Salomé, en retard d'une avant-guerre et plantureuse, elle que Nietzsche trouvait « *une petite guenon maigre* ». Durrell joue à cache-cache, et il faut être deux !

Hélas ! dans *Constance*, le temps se couvre avec l'irruption de la guerre. Injuste et un peu hargneux, Durrell assure que les Parisiens ont reçu l'envahisseur de façon « *hystérique et obséquieuse* ». Et comme il entend bien que son Avignon soit la capitale du Mal absolu, parce que jadis débauchée par les papes, le voici qui s'empêtre dans un récit hautement farfelu du conflit.

Vu du fameux pont. Des trains de déportés juifs se succèdent dans la ville où les nazis pendent aux balcons jusqu'à « *un jeune homme et son chien* », tandis que les officiers de l'armée d'occupation font cadeau aux putains locales de « *croix gammées en ivoire* ». Sacré Larry ! Heureusement, son héros-romancier Blanford, qui ne veut pas voir ces horreurs peu historiques, s'en va faire un tour en Egypte sur un yacht princier et nous donne à respirer un air plus délié. Mais le lecteur sceptique devra retrouver, à la Libération, Avignon dans une apothéose de bombardements – on se croirait à Dresde ! – et une délirante fiesta. Attendons la suite...

Reste que, dans cette invraisemblance, la ville existe et devient même – sinistre et irréelle – le principal personnage du *Quintette*. Tour de force de romancier que cette évocation hallucinée ! Et, sans doute, preuve par l'absurde que Durrell a pris le bon parti. Dans sa haine du monde moderne – et de la guerre, – il s'est rangé du côté de la gnose, de l'antique doctrine du total refus. Pour elle, la création est un cloaque, œuvre d'un imposteur qui, au commencement de tout, a détrôné le Bon Dieu. Victime de cette filouterie initiale, l'artiste n'a plus qu'à refaire le monde à sa manière. A lui, et à lui seul, de réunir les membres dispersés d'Osiris, de faire se rejoindre les âmes séparées par le scandale premier, de retrouver l'harmonie du ciel perdu, ce que les gnostiques appelaient la splendeur du Plérôme.

Tel est le rêve de Durrell. Pour réparer la chute, lui qui se veut « *l'enfant de Dostoïevski et de Lawrence* », il fait la nique à Jésus, à ses pompes et à ses œuvres. *Monsieur, prince des ténèbres*, est le vrai maître du monde. Il faut donc danser gaillardement le vieux tango du sexe et de la faute. Bien sûr, il y a Freud auquel Larry consacre des pages cocasses, avec la fascination agacée de celui qui a besoin et peur de l'analyse. Mais le salut est ailleurs, dans l'imaginaire rédempteur.

Il n'est pas besoin d'attendre le quatrième tome, *Sébastien*, puis le dernier pour deviner ce que sera le *Quintette*. Un immense roman débridé, initiatique et loufoque, débordant de sagesse, de fantaisie et d'aventures. Les mille et une nuits de l'âme moderne saisie par le mal du cosmos.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ **CONSTANCE OU LES PRATIQUES SOLITAIRES. – *Gallimard. Traduction de Paule Guiwarch.* 434 p. 95 F.**

★ **Les deux premiers tomes du « Quintette d'Avignon » sont : *MONSIEUR OU LE PRINCE DE TÉNÈBRES* (1976) ; *LIVIA OU L'ENTERRÉE VIVE* (1981).**

(1) Voir compte rendu de Jacqueline Piatier dans *le Monde* du 10 décembre 1976.

Dessin de BERÉNICE CLEEVE.

Vienne, Aloïs Riegl et le « culte des monuments »

ALOIS RIEGL était autrichien, né à Linz en 1858, mort à Vienne en 1905 : soit une vie plutôt courte pour cet historien de l'art dont on fait l'un des fondateurs de sa discipline. Il écrivit des ouvrages de droit, puis de philosophie et d'histoire, domaine dans lequel il privilégia l'art roman, puis il entra au Musée autrichien des arts industriels, y dirigea le département des tissus, s'intéressa aux tapis, écrivit sur ces sujets, et devint enfin professeur à l'université de Vienne, toujours écrivant, élaborant une conception originale, « *évolutionniste* », de l'art. En 1902, Aloïs Riegl était nommé président de la commission des monuments historiques et, un an plus tard, il livrait un petit ouvrage qui précisait *sa conception de la chose ancienne*. Cela en vue de réformer la législation concernant la conservation de ce qu'on nomme aujourd'hui patrimoine.

Aloïs Riegl n'a alors pour exprimer sa pensée en allemand que le terme de *Denkmal*, assez exact équivalent du français monument, et son ouvrage s'intitule *Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und sein Entstehung*, soit *le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*. Un titre et un contenu qui pourraient être actuels, tant ils rejoignent, ou plutôt devancent, nos préoccupations. *On traiterait aujourd'hui le sujet de manière plus interrogative*, tel le prochain colloque organisé par le ministère de la culture, sur « Les monuments historiques demain ». Ou, de manière plus sociologique, comme le récent ouvrage d'Alain Bourdin, *le Patrimoine réinventé* (1). Mais toutes les questions sont déjà posées par Riegl : qu'est-ce qu'un monument, comment évaluer son importance, pourquoi et comment le protéger, le restaurer ? A qui correspond le culte qui l'entoure; comment ce culte s'est-il développé ?

Certes, la réflexion de Riegl souffre de quelques redondances. *Certes, ses méthodes datent un peu. Avec cela, pourtant*, le livre tient. Il tient en dépit ou en raison de tous ces événements qui ont fissuré le visage de la vieille Europe; fissuré ou détruit son patrimoine, ses monuments : les guerres bien sûr, et aussi les corollaires terribles de la Charte d'Athènes, fondatrice de l'architecture dite moderne.

Ce contexte, François Choay – qui dirige la collection « Espacements » au Seuil – le rappelle dans un avant-propos aussi bref qu'efficace, qui résume et situe clairement la pensée de Riegl.

En substance, Riegl rend à la notion de monument sa valeur relative, et il souligne comment l'amour des vieilles pierres, des marques du temps, peut s'opposer à la volonté, et souvent à la nécessité, de les restaurer, de les rénover. Comment l'historien peut *souhaiter retrouver l'intégrité*, la perfection originelle d'un édifice quand l'amateur préférera le charme de ses ruines. Faut-il restaurer, *et jusqu'à quel point ? Peut-on conserver un bâtiment dans un* état de vieillesse ou d'usure idéale ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ **LE CULTE MODERNE DES MONUMENTS, d'Aloïs Riegl, trad. de l'allemand par Daniel Wieczorek, Seuil, collection « Espacements », 79 F.**

(1) Presses universitaires de France, collection « Espace et Liberté », 135 F.

Lawrence le Magnifique selon Vladimir Volkoff

COMBIEN justifiée l'admiration de Volkoff pour Durrell ! Mais aussi envahissante, raisonneuse et un peu tireuse de couverture. Son essai se compose de deux parties quelque peu disjointes. Dans la première, le romancier habile et sagace du *Retournement, qui a lu le Quatuor, plume en main, s'émerveille* de l'ingéniosité du montage et en décompose le mécanisme. Belle démonstration où la moindre répétition, intentionnelle ou non, à cinq cents pages d'intervalle est décelée et sondée.

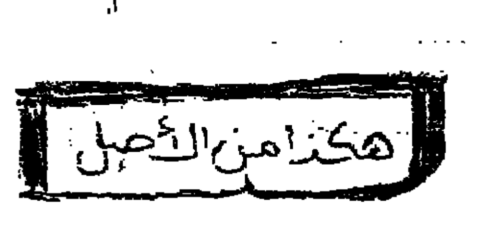
Les futurs auteurs de thèses universitaires sur « *L'idée d'amputation chez Darley* » ou « *Vérité et tendresse chez Cléa* » trouveront leur miel dans ces pages.

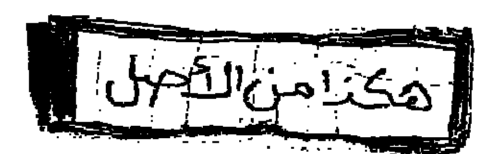
Mais Volkoff ne s'en tient pas là. Il veut absolument que son idole ait créé le « *roman relativiste* », inaugurant le « *classicisme de l'an 2000* ». On se perd un peu dans cette démonstration qui théorise par trop à grand renfort de « *continuum espace-temps* » et de « *perspectives cubistes* ». Si les personnages du *Quatuor* « *composent un cristal qui ne peut demeurer incomplet, un casse-tête chinois qui a besoin de toutes ses pièces* » comme dans tout roman, faut-il en fournir la « *formule esquissée à partir de la molécule centrale Justine-Darley-Melissa-Nessim* » qui s'étale, en pleine page, comme dans un manuel de chimie ?

Volkoff est plus convaincant lorsqu'il *compare son saint patron à* l'agent de renseignement jouant avec maîtrise de toutes les techniques de l'« *intoxication* » et de la « *désinformation* ». Car « *l'écriture en code est commune aux officiers de renseignement et aux gnostiques* ».

P.-J. F.

★ **LAWRENCE LE MAGNIFIQUE, de Vladimir Volkoff, Julliard, « l'Age d'homme », 140 p. 65 F.**





pondances envoyées à Perlès, hélas ! ont été perdues.

Miller, qui a toujours aimé écrire des lettres, publie à la même période *Aller-retour New-York*, une lettre, compte rendu d'un voyage tel qu'il est consigné dans une lettre à Alfred Perlès, une lettre de 80 pages ! Alfred Perlès, qu'on connaissait surtout comme le biographe irremplaçable d'une partie de la vie de Henry Miller, sa vie parisienne (2), des *« jours tranquilles à Clichy »* jusqu'à la villa Seurat. Perlès, l'ami que Miller appelle indifféremment Alf, Fred, Joey ou Joe. Perlès qui se qualifie lui-même de *« narcissiste »*, mais qui aura vécu surtout pour ses amis, faisant de son autobiographie l'histoire de ses amitiés. Perlès, le mémorialiste qui ressuscite des périodes mortes et dont Christian Bourgois republie deux livres oubliés.

Tandis que, à des kilomètres de lui, l'ami Larry poursuit une nouvelle fresque romanesque, son *Quintette d'Avignon*. Encore une fois, Larry et Alf ont prévu de se retrouver à Montparnasse. Sans Henry.

(1) On lira avec passion et profit *Une correspondance privée. Lawrence Durrell - Henry Miller*, présentée par George Wickes. Buchet-Chastel, 1963. Le Livre de poche, 1974.

(2) *Mon ami, Henry Miller*. Julliard 1956.

La surprise d'être nonagénaire

Rencontre avec Alfred Perlès.

« *IL y a presque un demi-siècle que j'ai écrit ces deux bouquins, et vous devez trouver mon langage déjà un peu démodé. Pour cette raison, « réédition » de mes deux œuvres de jeunesse ne me semble pas le mot juste ; à mes yeux, c'est plutôt une « exhumation ».* C'est ainsi qu'Alfred Perlès répondait, modestement, à notre demande de le rencontrer à l'occasion de la parution en format de poche de deux livres de ses souvenirs : *Sentiments limitrophes* (1935) et *Quatuor en ré majeur* (1938).

De passage à Londres – il habite avec sa femme, Anne, Ecossaise pur sang, un village du Somerset, – Alfred Perlès, le vieux copain d'Henry Miller depuis Clichy et la Villa Seurat, nous raconte sa vie, les histoires de ses amitiés, tout en fumant une pipe après l'autre. Vieil homme tout rond, vif, au sourire d'enfant malin, né à Vienne, élevé en langue allemande – mais il a écrit ses livres en français puis en anglais – formidable raconteur d'histoires, Perlès a consacré sa vie à l'amitié, immortalisant un trio inoubliable dans des volumes-portraits pleins de tendresse et d'humour : *Mon ami Henry Miller* (Julliard, 1956), *My friend Lawrence Durrell* (Scorpion Press 1961, Londres), et enfin *My friend Alfred Perlès* (Turret Books, Londres 1973) !

Tout le monde est orphelin à quatre-vingt-sept ans

« Je suis né à Vienne le 28 août 1897. Sous le signe de la Vierge. Mon père était autrichien, il était né en Bohême, dans un endroit qui se trouve maintenant en Tchécoslovaquie. Ma mère était française, de Nancy. Et moi, je suis viennois. J'ai encore dans mon bureau une carte postale représentant l'empereur François-Joseph, je suis né sous son règne. Mais ça remonte à presque cent ans !

– Comment êtes-vous arrivé à Paris ?

– Nous avions perdu la guerre. Vienne était en train de mourir : c'était la famine, il fallait tout acheter au marché noir. J'en avais assez et je suis venu à Paris. Je suis arrivé le 24 septembre 1921, il faisait une chaleur écrasante. J'arrivais de Berlin par le train, avec un copain ; à ce moment-là, c'était la grande époque du cinéma allemand, j'ai travaillé à un scénario mais finalement ils n'ont pris que le titre – Perpetuum mobile – *et ils m'ont payé presque 1 000 marks. On vivait bien avec ça alors...*

» J'avais un passeport tchécoslovaque, je ne sais plus pourquoi. A Paris, comme Autrichien, on ne m'aurait pas aimé beaucoup, mais comme Tchécoslovaque, j'étais un héros parce que les Français avaient pris le parti de Masaryk et de Benès. J'étais un allié...

» En 1924, je suis retourné à Vienne en visite. Je me suis arrêté à Munich ; pour manger au restaurant, le prix se comptait alors non pas en millions, mais en milliards de marks. J'ai revu mes parents... Ensuite, on s'est écrit, mais je ne sais pas ce qui leur est arrivé pendant la guerre, la deuxième guerre. Sans doute, sont-ils morts. Maintenant je suis orphelin (il rit, un peu fort). *Mais tout le monde, à quatre-vingt-sept ans, est orphelin... »*

(Il rit, comme par pudeur, pour ne pas s'apitoyer sur lui-même ; pour ne pas vous forcer à vous apitoyer.)

– A Paris, vous vous êtes lié d'abord à un cercle d'amis austro-hongrois...

– Brassaï a été mon premier ami, je l'ai connu en 1922. Il n'était pas photographe à l'époque, il voulait être peintre. En même temps, il écrivait des articles pour des journaux berlinois, mais son allemand ne valait rien, alors c'est moi qui écrivais et lui illustrait avec des caricatures. Et puis on partageait... Il est mort (l'émotion, la surprise, étreignent Perlès ; il ne peut que répéter la phrase qui le prive, d'un coup, d'un ami cher). *Vous êtes sûre que Brassaï est mort ?... Il était venu nous voir à Londres avec sa femme Gilberte, il y a... une trentaine d'années.* (Un temps). *Presque tous mes amis sont morts.* I am next in line.

– Maintenant vous êtes devenu un citoyen anglais...

– Non, dit-il fermement, *britannique.*

– Pourquoi êtes-vous parti pour la Grande-Bretagne ?

– Durrell était avec nous à la Villa Seurat en 1937 ; moi j'habitais à Alésia, juste derrière le Café Zeyer. Un jour, Durrell est arrivé chez moi avec sa femme Nancy et il m'a dit : « Pack up, fais tes bagages ! On va à Londres ! » (Perlès éclate de rire). *Moi j'ai fait mes bagages et je suis allé à Londres. Je n'avais aucunement l'idée de rester en Angleterre et j'avais laissé toutes mes affaires à Paris. Il y a eu une crise après l'autre – Munich, l'invasion de la Tchécoslovaquie... Moi, j'étais à Londres et je ne lisais jamais les journaux ; alors, je promettais à tout le monde qu'il n'y aurait pas de guerre. Quand la guerre a éclaté, j'étais toujours à Londres sans pouvoir regagner Paris. En 1940, je me suis engagé dans l'armée britannique, j'étais dans une compagnie composée d'étrangers, des réfugiés d'Allemagne, juifs pour la plupart. »*

« J'ai perdu une guerre, j'ai gagné l'autre »

Officier autrichien à vingt ans lors de la première guerre mondiale, Perlès va être simple soldat pendant la seconde. *« J'étais un vieux soudard »*, dit-il sans héroïsme aucun. Il rit encore et sa voix rajeunit, tout son visage pétille. *« J'ai fait deux guerres mondiales, des deux côtés. J'ai perdu l'une, j'ai gagné l'autre. Mais dans mon for intérieur je suis contre la guerre, n'importe laquelle. Ni Miller, ni moi, nous ne nous sommes jamais intéressés à la politique.*

– Et la visite d'Orwell, au moment de la guerre d'Espagne ?

– Orwell était un idéaliste, il était républicain. Miller lui a fait cadeau d'un veston de velours cotelé et il lui a dit : « Ça ne vous protégera pas contre les balles, mais ça vous tiendra au chaud. » *Moi, la politique ne m'a jamais intéressé. Mes sentiments m'ont toujours mené vers la gauche, mais je ne suis ni Labour, ni socialiste. Le gouvernement que je veux, c'est l'anarchie dans le sens original du mot grec. Je n'ai pas besoin qu'on me gouverne, je me gouverne moi-même. Je n'admets pas qu'on me lave le cerveau, mais on me le lave quand même...*

– C'est une histoire extraordinaire que cette vocation d'ami qui a été la vôtre. Dans les années 30, vous êtes présent tous les jours auprès de Miller...

– Paris, ce fut l'époque la plus heureuse de mon existence. Avant Miller, j'avais rencontré d'autres écrivains, comme Hemingway. Je ne l'aimais pas, c'était un ivrogne, trop bruyant. J'ai aussi rencontré Dos Passos, et Fitzgerald. J'ai d'abord connu June, la première femme de Miller, c'était une poseuse, elle s'habillait d'une façon tellement excentrique, elle était peinte comme avec de la chaux, elle ne parlait pas, elle déclamait. C'est elle qui m'a parlé pour la première fois de Henry Miller. L'année suivante, en 1928, je l'ai rencontré et de là date notre amitié. Important ? Il a été plus qu'important dans ma vie. Nous étions de la même souche, si l'on peut dire. Dès le premier moment, ce fut un vrai coup de foudre, et ça a duré... jusqu'à sa mort. Il m'a annoncé celle-ci dans une lettre qu'il a dictée à quelqu'un. « I will probably never write to you again... » *Quelques jours plus tard, Miller était mort. A quatre vingt-sept ans ? L'âge que j'ai maintenant ».*

Alfred Perlès, qui a le culte de l'amitié, explique dans ce livre intitulé (en anglais) *Mon ami Alfred Perlès : « J'ai connu ce type pendant longtemps, soixante-quinze ans pour être exact, bientôt soixante-seize et ce livre est l'histoire de la naissance de notre amitié. Car nous n'avons pas toujours été amis. Loin de là... »*

– Il y a une chose qui s'impose quand on vous lit : c'est la gaieté, le rire. On a l'impression que vous vous êtes bien amusé tout au long de votre vie. Tant dans le *Quatuor en ré majeur* que dans *Sentiments limitrophes*, on sent le goût de la rigolade, la complicité entre amis, les nuits passées à se raconter des histoires.

– Quand je ris, je ris surtout sur moi-même. Même en ce moment je m'amuse (rire). *La réalité, c'est que je ne me sens pas comme un adulte, mais comme un enfant. J'ai quatre-vingt-sept ans, et je me sens tout petit, c'est peu important. »*

(« Henry Miller dit la même chose dans sa préface à *Mon ami Henry Miller : « Nous étions bien plus jeune, que ne le sont aujourd'hui les gens du même âge... Au cours de ces dix dernières années, le monde est devenu monstrueusement vieux. »*)

Ces jours-ci, Alf attend le moment de retrouver, encore une fois, Larry à Paris, à Montparnasse. Il s'inquiète : *« Est-ce qu'on dit encore « dingo » ? et « loufdingue » ? En mangeant, on demandait s'il y avait du « rabiot » ?* (Désapppointé). *C'est pas ma faute, ça se disait à mon époque... »*

Tendre Fred, l'ami indispensable, qui aima, plus que tout, Paris et la langue française, et qui dit à Marcienne dans *Sentiments limitrophes : « Moi, je suis plus français que toi parce que je ne le suis que presque. »*

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

★ SENTIMENTS LIMITROPHES et QUATUOR EN RÉ MAJEUR, d'Alfred Perlès. « 10-18 », 192 p. et 216 p., 25 et 28 F.

Deux inédits de Jaroslav Seifert

En attribuant pour la première fois le prix Nobel de littérature à un poète tchécoslovaque, les membres de l'Académie suédoise ont pleinement rempli leur mission : désigner à l'attention de l'opinion publique mondiale un auteur qui incarne parfaitement l'âme de son pays, mais qui était jusqu'à présent passé inaperçu hors des frontières de son pays. Deux raisons : l'une linguistique – qui lit dans le texte le tchèque ? – l'autre formelle – la poésie ne jouant pas chez nous le rôle fondamental qu'elle a dans bon nombre de pays.

Jaroslav Seifert a eu beau publier une trentaine de recueils de poèmes depuis les années 20, il reste un inconnu chez nous, et c'est dommage. Raison de plus pour publier, comme nous le faisons ci-dessous, deux inédits de ce poète à découvrir choisis à deux moments de sa vie.

Prague sous la neige

PRAGUE ! Notre capitale, offrant son écrin à la rivière, dans la paume du pays. En vain feuilletterais-je les pages de nos poètes, en vain puiserais-je au trésor des chansons populaires, en vain m'égarerais-je dans la grotte obscure des mots de Holan ; je ne trouverais probablement pas de qualificatifs dignes d'être épinglés à sa beauté.

Nous, les Tchèques, nous l'aimons comme si c'était notre ville natale à tous. D'ailleurs, elle l'est. Quelque part, avec les palissades d'osier et les anciens murs en pierre des premières fortifications s'ouvre le chemin de l'histoire de la nation, sanglant et dramatique, qui revient toujours, de nouveau et encore, à la ville.

A plus d'une reprise, ses pierres furent éclaboussées de sang. Mais quelle ville eut un destin différent ? Partout, il y eut des champs de bataille. Et certaines villes endurèrent un sort plus cruel encore. Prague est debout !

En échange de quoi, la destinée décida que, dans ses murs, commencerait plus d'un épisode grand et tragique de l'histoire de ce continent. Commencerait ou prendrait fin.

C'est dans les rues de Prague que fut tirée la dernière balle de la deuxième guerre mondiale. Et pour cette occasion, le temps l'avait bellement décorée.

Prague est une des villes les plus anciennes et, dans son ancienneté, une des mieux conservées et des plus belles du monde. Bien peu l'égalent.

Aujourd'hui, nous l'avons subitement saisie toute blanche. Elle ne le restera pas longtemps. Vite, regardons tout ce que la neige a enseveli.

En une nuit de décembre, la neige s'est répandue sur Prague. Et ce n'était pas là un petit duvet. Dans ma rue, le long des clôtures, nous avions une congère de 1 mètre où se dressaient d'impuissantes autos. Sur les toits aussi, il y en avait plus de 25 centimètres. Les genévriers s'étaient rompus. D'une lucarne, j'aperçois les tours de Saint-Guy. Au loin, et souvent dans la brume.

J'ai mis de lourdes chaussures d'hiver et je suis sorti. Je ne peux pas manquer ça, me dis-je, et j'arpente le chemin carrossable vers le stade. Bien qu'il ait déjà été quelque peu foulé, quand je suis arrivé à la colline de Petrin, la neige était si belle et immaculée que j'ai un instant hésité à y imprimer mes vilaines traces. Mais il fallait que je contemple Prague, coûte que coûte, et c'est pourquoi, comme un barbare, j'ai pénétré dans cet albâtre. D'ailleurs, la neige tombait toujours et saupoudrait les empreintes, au fur et à mesure.

Prague enneigée ! Depuis longtemps, je ne l'avais pas vue ainsi. Bien sûr la neige, ça et là, en dissimulait la coloration espagnole, *mais tant de voiles la paraient* que le cœur se serrait de tant de beauté.

Tout ce que la neige a enseveli ! Tout. Le passé et le présent, les histoires anciennes et celles que nous vivons aujourd'hui, dans nos existences courtes et pressées. Et puis ce silence inconcevable. La vie, bien entendu, ne s'était pas arrêtée, mais s'était perdue dans son bruit éternel. C'était un silence étrange et difficilement racontable.

Nous avons vécu des instants où toutes les cloches de Prague, toutes, se faisaient écho en même temps. Retenez donc maintenant cette beauté, cette majesté, dans vos yeux et dans vos oreilles et imaginez le juste contraire de ces sonorités. C'est ainsi que j'essaierais d'exprimer ce silence sublime. Et puis non, ce n'est pas encore ça !

(Extrait de *Toutes les beautés du monde*. Souvenirs. Trad. par Suzanne et Karel Bartosek.)

Destin

Nous jouions aux échecs sur les terrasses des cafés,
des cases blanches, noires, comme l'échiquier nocturne,
des carrés d'oreillers et d'ombres, blancs et noirs.

Nous ne pouvions pas ne pas évoquer Longchamp,
nos chevaux cabrés, pourtant, n'allaient pas plus loin
que vos *doigts, vos doigts* que j'aime d'amour.

Vos ongles couleur de l'avant-printemps et de ses fleurs,
distance des lèvres aux lèvres, un baiser, demain matin.

A quoi pouvaient me servir mes tours et mes pions ?
C'était *en plein été* sur les terrasses des cafés
et c'était le jeu de l'amour.

(Extrait de *Sur les ondes de la TSF* ou *Voyage de noces*, 1925.)
Trad. de Pek Kral.

PARIS-MOSCOU

Une édition samizdat : « Syntaxis »

André Siniavski et sa femme Macha (Maria Rozanova) ont créé, en 1978 à Paris, une revue littéraire de *« réflexion sur le sort de la Russie et de la culture russe »*, intitulée *Syntaxis* et sans laquelle notre information sur la vie culturelle russe resterait incomplète.

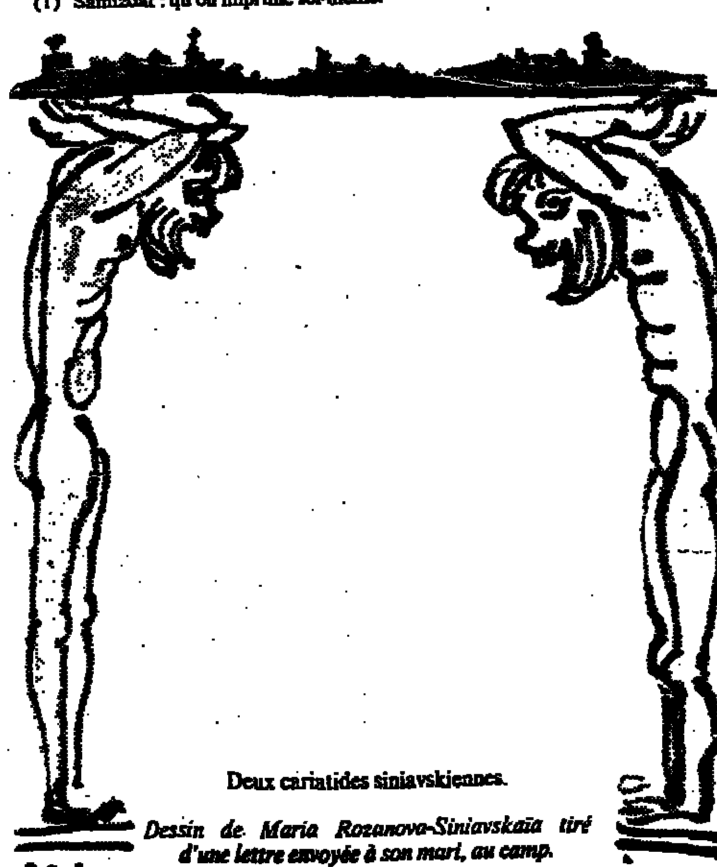
Financée avec les droits d'auteur de Siniavski, *Syntaxis* n'existe que grâce à l'écrivain et à sa femme qui travaillent seuls, chez eux, comme des dissidents en URSS. *Cette publication édite des auteurs généralement refusés par la presse de l'émigration russe.* Ils ont installé un imprimerie dans leur maison. *« Nous faisons ici aussi du samizdat (1) »*, sourient-ils.

Le numéro 12 vient de paraître avec des articles de G. Pomerantz, Emile Kogan, A.N. Klenov, André Siniavski et une étude sur l'ouvrage de deux philosophes, Merab Mamardachvili et Alexandre Piatigorski. *(Symbole et Conscience.)*

De plus, Maria Rozanova édite, en russe, des livres – inédits et rééditions : André Siniavski *(André la poisse, A l'ombre de Gogol, Bonne nuit !)*, Edward Limonov *(l'Adolescent Savenko)*, Zochtchenko Aïgui, Vadim Kozovoï, etc.

★ 8, Rue Boris-Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses.

(1) Samizdat : qu'on imprime soi-même.



Deux cariatides siniavskiennes.

Dessin de Maria Rozanova-Siniavskaïa tiré d'une lettre envoyée à son mari, au camp.

FRANCFORT

Pavés sur plage

A Francfort, Daniel Cohn-Bendit dirige un journal bi-mensuel ; le titre, difficilement traduisible, présente deux mots tête-bêche à l'endroit à l'envers : *Pflasterstrand* (Pavé/plage). Sous les pavés la plage...

Au sommaire du dernier numéro, consacré en partie à la Foire du Livre, des articles de politique locale, – sur les squatters de Francfort, contre un juge de l'époque de la Rote Armee Fraction, sur les contacts palestiniens de Karl Heinz Hoffmann, chef des néo-nazis allemands, jugé actuellement pour l'assassinat d'un éditeur juif de Nuremberg, Schlomo Levin, etc. Dans le domaine littéraire : un article-pastiche attribué à Marcel Reich-Ranitzki, le tout-puissant critique de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui commence ainsi : *« Disons-le franchement, 1984 est une mauvaise année littéraire... »* ; la critique élogieuse d'un livre de souvenirs de Philippe Soupault, *Das Letzte Spiel (« Un survivant, mais pas un chroniqueur qui se contenterait de raconter des histoires et de restaurer un vieux monument, mais un surréaliste qui a toujours su honorer la poésie de la vie... »)* ; un guide gastronomique de Francfort qui fait drôlement sa publicité en accumulant des mots aux consonances barbares...

Enfin, signalons une passionnante interview de l'éditeur berlinois « de gauche » Klaus Wagenbach, qui vient de fêter les vingt ans de sa maison : ses débuts en 1948 lorsqu'il a décidé de faire un stage chez Suhrkamp, son métier de lecteur chez Fischer, ses procès et ses prisons à propos du *Rotbuch 29* (le calendrier rouge), la disparition irremplaçable de Peter Bruckner, etc. Lui, il continue. Parce que, dit-il, *« quand on vieillit, on oublie trop facilement qu'il y a chaque année quelques centaines de milliers de jeunes de dix-huit ans qui arrivent et qui ignorent tout... »*.

★ *Pflasterstrand* - Metropolen-magazin Hamburg Allee 45 - 6000 Frankfurt 4 DM.

● ENQUÊTE

LES FRANÇAIS ET LA LECTURE :



L'activité où l'on se rassemble

DOMINIQUE est chargé de mission auprès d'un ministre. C'est un normalien, né à Nice. Il vit à Paris depuis plus de quinze ans. Les amoureux des livres ont, le plus souvent, la tête pleine des souvenirs de ces contes qui arrêtaient le temps. Mais ce n'est pas toujours le cas.

« Je n'ai rien lu avant treize ans, *dit Dominique.* J'étais un bon élève, mauvais en rédaction. Je rédigeais bien, je ne faisais pas de fautes d'orthographe, mais mes copies étaient désespérément squelettiques, absolument dépourvues d'imagination. Et puis j'ai vécu une expérience traumatisante en troisième. On nous avait donné un sujet qui devait être à peu près : *« Pourquoi aimez-vous le sport ? »* Je mis sans doute bout à bout tous les poncifs qu'on peut imaginer et j'eus droit à un épinglage, anonyme, au moment de la remise des copies. Le professeur déclara que pour parvenir à écrire bien et à penser des choses intelligentes, il fallait lire beaucoup. Et cette phrase fut pour moi une sorte de choc. Le samedi suivant, je me rendis à la librairie de mon quartier. C'était l'époque de la création du livre de poche classique. J'achetai les romans de Voltaire. Je fus passionné. Et surpris de rire autant.

» Un peu plus tard dans l'année, on a cessé de faire des rédactions pour aborder les premières dissertations. Tout de suite, j'ai été meilleur. Un jour, le professeur m'a dit que j'écrivais bien. La preuve était faite qu'il avait dit la vérité. Et moi j'étais devenu boulimique, j'avalais tout ce qui était au Panthéon du Lagarde et Michard. Tout. Enfin presque...

» J'ai toujours aimé la littérature classique française. J'ai eu, et j'ai toujours, une passion pour Racine et pour Valéry. La poésie, je l'ai découverte le jour où l'on a étudié un poème des *Fleurs du mal.* Jamais je n'avais entendu parler de Baudelaire. A Nice, aucune rue, aucun boulevard ne portent son nom. Le professeur a dit que c'était un des cinq plus grands poètes de la langue française. J'ai été révolté d'ignorer un si important personnage. J'ai alors acheté le livre, et la couverture m'a troublé. Ensuite sont venus Rimbaud, Verlaine et Mallarmé, puis j'ai rétrogradé vers Musset, Chénier, procédant à une exploration systématique chaque fois qu'un nouveau territoire s'offrait à moi.

» Ainsi, durant l'été, à la fin de ma seconde, parce que j'avais aimé certains textes des cours de latin, j'ai lu *l'Enéide* en entier. J'étais un élève comme les autres, j'allais à la plage, je jouais avec les copains, et puis je rentrais retrouver Virgile.

» Qu'est-ce qu'on cherche, quand on lit ? Je dirai : le repos. Tout ce qu'on fait par ailleurs est toujours terriblement superficiel et vain. Lire reste l'activité où l'on se rassemble, c'est le temps de la concentration. Je lis toujours à une table, du papier est à proximité. Jamais allongé, jamais avant de dormir. Je ne lis qu'aux plus forts moments de veille...

» La lecture et l'écriture restent pour moi inextricablement liées. Ainsi l'a voulu mon professeur de troisième. Je lis avec le sentiment que je me prépare à écrire. Je me lance des défis, je lis beaucoup de romans contemporains français et, parfois, même si c'est ridicule, je me dis : de cela je serais peut-être capable... »

G. B.

Une visite à Valery Larbaud

PAUL MORAND m'avait reçu en smoking, entre deux portes. Il lâcha d'une voix morne plusieurs banalités. Pourquoi lisait-il ? *« Chacun lit différemment, non seulement suivant son âge, mais suivant sa nature. »*

Il me conseilla d'aller voir Valery Larbaud, dont Gallimard venait de publier *Domaine français.* L'écrivain ne sortait plus de son *rez-de-chaussée parisien,* mais, *« bien avant que Vichy ne retentît de toutes les langues et de tous les accents de l'univers, il avait, du fond de son domaine de Saint-Pourçain, su établir des communications souterraines entre l'Allier et les plus lointains rios d'Amérique ».*

Chez Lipp, le lendemain, Léon-Paul Fargue me parlait avec émotion de la *thébaïde de son ami Larbaud, un petit bâtiment* au fond du parc de la belle maison de Vichy, avec une bibliothèque de cinquante mille volumes, presque tous reliés : *« Que d'heures charmantes j'ai passées là, au contact des maroquins, des elzévirs, des éditions hollandaises, des titres impressionnants comme des batailles, des tirages restreints et des ouvrages parfaitement inconnus... »*

J'allai donc chez Larbaud, deux jours plus tard, dans sa maison du Bourbonnais. Il était dans son fauteuil, un plaid sur les genoux, le visage mafflu. Devant lui, une pile de *Domaine français. « Ce vice impuni, la lecture »,* l'heureuse formule placée au-dessus du titre, Larbaud n'était plus en état de la commenter. En feuilletant, devant lui, ces pages anciennes destinées à un grand quotidien de Buenos-Aires, j'y trouvai des réponses à la question qui avait si peu intéressé Morand : pourquoi lisez-vous ?

Larbaud avait lu des poètes oubliés, comme Antoine Herouët, Maurice Scève ou Jean de Lingendes. Il leur donnait une vie nouvelle, inespérée, enlevant d'un pinceau délicat et patient la poussière des siècles, les vernis des érudits, des couches de préjugés et de négligence. Sa joie à être le premier à les voir briller, comme neufs, au soleil des années 20, Larbaud nous la faisait aimablement partager.

S'il s'amusait en lisant d'Ablancourt et Patru, deux des initiateurs obscurs, *avec Guez de Balzac et Voiture, du français «* universel » de Bayle et de Montesquieu, Larbaud mêlait aussi les *rencontres, les voyages et les amitiés aux plaisirs de la lecture. Chez* lui, ce « vice » poussait sur toutes les vertus, de la curiosité à la *modestie. Lire, c'était faire un bout de chemin avec Charles-Louis* Philippe et Levet, le poète des *Cartes postales,* retrouver Fargue *dans un taxi.*

Je suis parti avant le couvre-feu, en emportant un exemplaire de *Domaine français.* Dans les dernières pages, *Farguiana,* Larbaud dit que le meilleur portrait de Fargue, un chef-d'œuvre de fantaisie et de vérité, est celui qu'a fait Luc Durtain dans *D'homme à homme* (1932), au chapitre V, « Fargue enrhumé ». J'allais demander ce livre à Flammarion. C'est ça le « vice ». Il s'attrape comme un virus !

R. S.

★ Sources :
- **Excursions immobiles**, de Paul Morand, Flammarion, 1944.
- **Portraits de famille**, de Léon-Paul Fargue, J.-B. Janin, 1947.
- **Domaine français**, de Valery Larbaud, Gallimard, 1941.

★ *Tout est imaginaire dans ces rencontres, sauf les propos tenus par les écrivains; mais nos lecteurs l'avaient déjà compris.*

Le tremblement d'une rencontre

LAURENCE ROBAIN. Une Parisienne qui travaille dans une entreprise de presse. Elle est responsable d'un réseau de télémarketing. Elle a le regard qui rigole, et, dans la voix, un mélange de fermeté et d'incertitude.

Elle dit : « J'ai une mentalité de profiteuse de tous les plaisirs saisissables. Pour moi, la lecture n'est pas une fuite, c'est une nourriture.

» Quand j'étais enfant, je lisais très peu. Je jouais. Il n'y avait pas tellement de livres à la maison. Et presque aucun pour les enfants. Nos parents ne nous ont pas poussés à lire. D'ailleurs, les ouvrages qu'on me conseillait, les romans de Delly, m'écœuraient. Je me souviens quand même d'un livre de contes, je l'aimais à cause de son odeur. Les odeurs de couverture, les papiers, les colles, c'est régalant...

» Je me suis mise tard à la lecture. J'avais quatorze ans. J'ai commencé par la littérature américaine : Steinbeck, Hemingway, Dos Passos, Faulkner. Je crois que ça m'apportait de la violence. J'en garde des images. La sensation du choc que cela provoquait en moi.

» C'est très individualiste, la lecture. Très personnel. Je n'achète pas un bouquin sans l'avoir manipulé, sans regarder la mise en pages, la typographie, les marges. Et puis je veux l'avoir à moi. Je lis moins bien un livre qu'on me prête, je ne lis jamais un livre de bibliothèque. Quelquefois, rarement, j'ai mauvaise conscience, la lecture est un acte solitaire, c'est un plaisir que je ne partage pas. Mais aussi, souvent, *spontanément, j'ai envie de le* faire partager aux autres. J'aime raconter ce que j'ai lu, en lire des passages. J'aime faire lire les ouvrages que j'ai aimés, pour voir s'ils donneront à d'autres les *mêmes impressions, je cherche* à partager les émotions, les sensations que je trouve exprimées en des termes que jamais je n'aurais trouvés moi-même. On se dit *« c'est exactement ça »,* cela donne le sentiment d'une confirmation, le tremblement d'une rencontre, le plaisir de la ressemblance.

» Jamais je ne relis les romans. Parce que je tiens au côté éphémère de la rencontre. Je les ai aimés parce qu'ils correspondaient à un moment précis, à un état précis. Et jamais je ne revivrai les mêmes circonstances. Après le choc que m'a donné *Givre et sang,* de Cowper Powys, j'ai voulu connaître tous les autres romans de cet écrivain.

» J'aime l'impression de découverte. Les livres sont comme un paysage de neige où personne n'a encore marché. Quand on découvre un auteur inconnu, on flâne, on essaie de deviner à quelques signes si la rencontre va avoir lieu. J'achète souvent des livres dès leur parution, ils sont vierges de tout commentaire. Ne pas savoir trop de choses, être simplement tenté, alléché.

L'impression de trouver un être proche

» Les auteurs ne m'intéressent pas. C'est un autre monde. Seuls les personnages m'importent. Si je lis une correspondance, ce qui me frappe, c'est le décalage entre la vie ordinaire et la fiction qu'elle sait créer. Ce qui me touche, c'est un climat, ce sont des situations, les relations entre les gens, la finesse de l'analyse. On se sent soudain très intelligent. Je crois à l'harmonie entre une personne et un livre, quand, pour de multiples raisons secrètes, la rencontre a lieu. Du *Bel Eté* de Pavese il me reste un souvenir parfait : du livre, et du temps du livre, indissociables. Bien sûr, c'est rare. Il y a tant de romans qui sont seulement agréables...

» Pourquoi lire ? Je trouve normal que tout le monde n'aime pas cela. Ce n'est pas un plaisir obligatoire. Si cela m'occupe tellement, c'est que je veux, beaucoup plus de choses, et que la lecture me permet de multiplier mon existence...

» Il y a peu, j'ai découvert Kawabata. J'étais bien. L'impression de trouver un être proche. Avec en plus l'émotion très grande de penser qu'à l'autre bout du monde les gens ont entre eux les mêmes relations qu'ici. Jamais, avant de le lire, je n'avais éprouvé l'envie d'aller au Japon.

» Longtemps j'ai été allergique aux romans écrits par des femmes (à cause de Delly ?). Ça devait être forcément mièvre, ennuyeux. Et puis j'ai découvert Carson Mac Cullers, Virginia Woolf... C'est drôle que pendant si longtemps la littérature ait été pour moi une affaire d'hommes.

» Lire, c'est sûrement un remède à l'angoisse. Ça oblige à aller vers l'autre, à sortir de soi, c'est apaisant. »

GENEVIÈVE BRISAC.

POURQUOI LISENT-ILS ?

Pour trouver un interlocuteur

PIERRE, après une vie passée à lire les livres et à les faire aimer – il était libraire, – continue, dans sa retraite du Sud-Ouest de la France, à en fabriquer, sur une minuscule machine, pour lui et pour ses amis. Il réédite des textes rares qu'il aime et qui ont disparu dans la frénésie de la nouveauté.

Pierre accueille avec chaleur et courtoisie ceux qui font le voyage et « montent » jusqu'au repaire où il vit seul. Mais il n'aimerait pas que sa tranquillité soit troublée et que soudain une foule d'amateurs se prennent d'intérêt pour ses livres. On peut le regretter, car on aurait aimé faire partager l'histoire de Pierre et faire connaître son travail patient. Pour respecter son désir d'anonymat, nous publions seulement ci-dessous un texte qu'il avait écrit en réponse à notre question : *« Pourquoi lisez-vous ? »*

« Je lis pour trouver un interlocuteur. C'est apparemment la réponse d'un ruminant solitaire dont la vie n'est depuis des années qu'un long monologue. Mais n'en sommes-nous pas tous là ? Et chacun se cherchant, aux prises avec l'énigme de sa propre solitude, va plus ou moins consciemment vers l'interlocuteur qui lui ressemble, en qui il puisse « se lire » *(citation de Romain Rolland), avec qui il puisse entrer d'emblée en résonance. D'où des panthéons très divers, selon la nature des lecteurs, mais qui tous ont en commun de créer entre des lecteurs et des livres cette amitié reconnaissante si admirablement exprimée par Virginia Woolf.*

» Mes critères personnels ne sont que secondairement « littéraires » : je demande avant tout aux livres de m'aider à vivre, de me conforter dans mes directions, de contribuer à mon « perfectionnement » *(je n'oserais employer un terme aussi « moral » si Michaux ne m'y autorisait.) Ainsi mon goût me porte moins vers la littérature d'imagination, de description, de dissertation, ou même la poésie (ce qui ne veut pas dire que je sois fermé à ces formes), que vers l'expression brève, la nudité, la densité, la fulgurance de l'essentiel – notion impossible à définir, mais sur laquelle personne ne se trompe. (Bien que j'aie peu d'affinités avec le fameux groupe du Grand jeu, j'ai envie de contresigner une parole de Roger Gilbert-Lecomte :* « Je tiens pour un porc quiconque n'écrit pas pour dire l'essentiel. » *Bonne règle de tri des livres : quel déblayage !...) Pour un lecteur de cette espèce, rien ne passe la joie de retrouver sous la plume d'un auteur admiré ce qu'il a lui-même timidement élaboré ou découvert après bien des défrichements, et dont il n'apercevait, parce que cela venait de lui, que la puérilité ou la banalité : et soudain voilà qu'il se sent, se sait, aussi bête que Spinoza ou que Goethe !...*

» D'autre part, moi qui ai beaucoup lu – beaucoup trop ! – bien que je ne renie pas ce que je dois aux livres, je prends à mesure que j'avance en âge de la distance envers eux. J'ai envie de transposer pour la lecture ce que mon ami Athanase (!) dit de l'écriture : « Lire pour parvenir au point de plénitude où lire est superflu. » *Sans aucune implication mystique ou transcendante, j'ai souvent, ici, sur ma colline, le sentiment de parvenir à cette plénitude.*

Jo. S.



COMPAGNIE DES REPORTERS/VINCENZO CORONATI

« Une manière de respirer »

UN inspecteur du travail est quelqu'un qu'on imagine plongé dans des dossiers, ou bien courant d'entreprises en réunions. Ce peut être aussi un rêveur, toujours à l'affût des instants qu'il faut dérober à la vie quotidienne lorsqu'on veut lire. Bertrand Wallon est taillé sur ce modèle. Parlant des livres qu'il a aimés, il insiste beaucoup sur le combat qu'il faut mener pour arracher au tourbillon quotidien les instants privilégiés où l'on est, dit-il, « dans une bulle », *ayant établi le vide autour de soi.*

« Une inquiétude m'a traversé quand j'ai commencé la vie à deux, avec Chantal : pourrai-je encore m'isoler ? Ça s'est avéré facile, car voir l'autre en train de lire est une satisfaction pour chacun de nous...

» Ma grande angoisse quand j'étais enfant, dans une maison pourtant pleine de livres, c'était de me retrouver en manque. Manquer du bon livre, du compagnon qu'on retrouve le soir sur sa table de nuit. C'est un sentiment que j'éprouve encore, au moment de partir en vacances : ce vide-là. Pour m'alimenter, j'ai une sorte de réseau : des gens, peu nombreux, avec qui j'échange des conseils, et des ouvrages. Ce sont des amis dont je sais qu'ils apprécient les mêmes livres que moi. Car il y a un genre d'ouvrages avec lesquels je me sens bien. Des livres un peu lents, où je trouve un milieu que j'interroge. Il y a les Russes d'après 1917, les Allemands d'avant et d'après la guerre, les Italiens contemporains.

» J'aime les livres où les personnages sont confrontés à des situations dures, le fascisme, le stalinisme. Traversant une époque plutôt calme, je m'interroge sur la manière dont je traverserais une période troublée. J'aime aussi rencontrer des héros sympathiques. Je ne suis pas dépourvu d'un certain sentimentalisme. Pour que la lecture soit bonne, il faut s'entendre avec les personnages.

» Il y a un autre type de lecture, que j'appellerais la lecture-jeu : Borgès, Perec, Umberto Eco. C'est la lecture jubilatoire. Lisant *le Nom de la rose*, j'ai éprouvé un plaisir extraordinaire, celui de quelqu'un qui a fait de la théologie, du latin, et qui se trouve face à une entreprise où ses connaissances sont utilisées de main de maître.

» Quand je lis un livre que j'aime bien, je ne me presse pas. Je veux que ça dure, que reste auprès de moi cette chose chaude, intelligente, et rassurante. Quand j'étais lycéen j'étais très inquiet, je travaillais énormément, le soir. Alors, avant d'aller me coucher, je m'accordais un quart d'heure de lecture, qui ressemblait à une respiration. Je me donnais ce plaisir comme d'autres prennent une bière au sortir du boulot. Lire, c'est forcément adopter des comportements asociaux. Il m'est arrivé de me cacher derrière un pilier, au coin d'un kiosque, parce qu'au moment de monter dans mon train de banlieue je voyais le causeur impénitent qui allait m'empêcher de lire durant tout notre trajet. Il m'est arrivé d'attendre le train suivant.

» Les endroits et les moments rêvés... Il y a le train. Parce que c'est clos. Entre deux chapitres, regarder un peu le paysage. Et puis, est-ce un mythe ? La grasse matinée. On est réveillé, on ouvre les volets, il fait jour, on s'installe avec deux oreillers... »

G. B.

Les fugues de Sophie

QUAND elle avait huit ans, Sophie accompagnait sa tante à la bibliothèque paroissiale, avec un filet à provisions vert, qu'elle rapportait rempli de livres. Du plus loin qu'elle s'en souvienne, Sophie lisait. *« Et toujours, j'ai emprunté* mes *livres »*, dit-elle curieusement. A six ans, c'était *« la Bibliothèque rose », Pauvre Blaise, les Malheurs de Sophie.* Dès l'âge de onze ans elle *« attaquait » Madame Bovary.* Sophie *« avalait »* les livres, cavalait *« à corps et cœur perdus »*, à un rythme de cinq romans par semaine, qu'elle a gardé *« pendant au moins trente ans »*. Aujourd'hui, à quarante-trois ans, cette petite femme brune, vive, énergique, est toujours une impénitente liseuse. Mais ce n'est plus avec la même *« énergie du désespoir »*. Elle est aussi devenue une grande *« parleuse »* chaleureuse et attentive, ce qui n'est pas la moindre de ses séductions.

Elle se murait dans la littérature *« pour fuir, c'est certain »*. *« Ma famille m'a toujours reproché la lecture. Je ne comprenais rien au monde des adultes, rien à ce qui m'entourait. »* Sophie ne récuse pas le terme de *« boulimie »*. Durant son adolescence, elle se réveillait en pleine nuit *« pour lire encore »*. Son mariage à dix-neuf ans n'a pas ralenti sa consommation de papier. Pas plus que les trois enfants qui sont venus ensuite.

« Les livres étaient pour moi un repère et un repaire », assure Sophie : un fil conducteur pour donner l'apparence de l'ordre à ce monde *« chaotique »* ; et un refuge... *« Si j'ai trompé les gens que j'aimais,* dit-elle encore, *c'est sans doute en lisant, en fuyant. »*

Les enfants devenus grands, les deux aînées ayant quitté la maison, que pouvait faire Sophie si elle souhaitait reprendre un travail salarié ? Bibliothécaire évidemment. Depuis quelques mois, elle est titulaire dans sa région, le Lot-et-Garonne. Pour son travail, elle lit deux romans par semaine : *« Pour le reste c'est plutôt à la philosophie que je m'intéresse désormais... A la fuite je préfère maintenant la tentative de compréhension, la connaissance... »*

Sophie affirme ne pas faire de prosélytisme. Cela ne l'ennuie pas que son mari trouve l'occasion de se distraire en dehors de la lecture. Cela ne l'aurait pas *« gênée »* non plus que ses enfants ne lisent pas. Pourtant, se souvient Frédérique, la fille aînée de Sophie *« c'était pour parler à ma mère que je lisais »*.

Dans les livres, Frédérique ne cherchait pas à quitter le réel, mais à le multiplier. *« A six ans on a une toute petite vie. Quand on lit on en a trois, quatre, cinq. Moi je ne vivais pas à travers la lecture, mais avec elle. J'établissais tout de suite le lien avec le réel puisque je parlais à ma mère... »*.

Si pour Sophie la lecture a longtemps été un rempart contre la vie, pour sa fille – comme peut-être pour elle maintenant – c'est plutôt une sorte de *« savoir-vivre »*.

Jo. S.

Odette lit et relie

LE métier d'Odette, c'était la couture. Sa passion, c'est la reliure, apprise récemment aux beaux-arts de Grenoble. Odette, petite rousse, la jeune soixantaine, ne se sépare jamais du bouquin qu'elle est en train de lire. Elle lit rarement dans la journée chez elle (trop de travail : les repas, le ménage). Elle lit lentement, intensément, n'importe où : dans l'autobus, chez le coiffeur, chez le dentiste. Elle savoure ses romans sans pouvoir s'empêcher parfois de savourer des friandises assorties. Elle s'est bourrée de dattes en lisant *le Grand Vizir de la nuit*, de Catherine Hermary-Vieille.

Elle lit à peu près quinze livres par an. *« Et souvent,* dit-elle, *quand j'en ai fini un je le relis.*

– Relis ou relie ?

– Les deux souvent (elle rit). *J'ai adoré* le Grand Vizir *au point que ça m'ennuyait d'avoir à le quitter. Alors je l'ai relu en imaginant la reliure que j'allais lui offrir. Lorsqu'un livre me plaît, je trouve que la jaquette de la maison d'édition ne suffit plus. Est-ce parce que j'ai longtemps habillé des femmes ? Je vois exactement la « robe » qu'il faut aux livres... »*

Odette a déjà habillé *le Grand Meaulnes, Rebecca, les Mots*, trois Bodard. Du travail de professionnel, affirment les connaisseurs. Du travail d'amoureuse surtout.

JACQUELINE DEMORNEX.

Marie-France Pisier : « Meubler le silence »

« PENDANT les tournages, j'ai toujours un livre dans mon sac. Ces temps-ci, j'ai lu *Pylone*, de Faulkner, en « Folio », et *l'Amant*, de Marguerite Duras. Lire quelques pages avant une scène, entre deux prises, c'est meubler du silence, un vide, et, à travers des mots, faire le plein d'émotions.

» Je ne sais pas rêver. En voyage, dans le train ou l'avion, j'ai besoin d'avoir un livre à portée de la main. Je regarde les gens, les paysages, bien sûr... entre les lignes. Mon humeur change selon mes lectures. Henry James, Duras, Proust, Mallarmé, m'accompagnent depuis des années, avec leur musique.

» Jeune fille, rentrant des colonies, j'avais seulement lu les classiques, en morceaux choisis. J'ai eu une période boulimique où j'avalais aussi bien Delly que Sartre. Aujourd'hui, je suis sensible aux détails du style ou, au contraire, aux retours des mêmes grands thèmes dans une œuvre. Ce qui me touche dans *l'Amant*, c'est que Duras semble y repartir de zéro. Quand j'aime un livre, j'ai envie de l'offrir à tout le monde. »

Propos recueillis par R. S.

★ Marie-France Pisier vient de publier son premier roman, *le Bal du gouverneur* (Grasset).

● LE FEUILLETON

« Envoyez la petite musique ! », de Madeleine Chapsal

« Malraux, entretiens et précisions », de Roger Stéphane

Faut-il faire parler les écrivains ?

Par Bertrand POIROT-DELPECH

POUR l'essentiel, un homme est ce qu'il fait (Hegel). *Parler d'un livre, c'est toujours l'impuissance* (Céline). Il y a *l'œuvre, et rien d'autre* (Mauriac)... Que Breton portât des chaussettes en tire-bouchon, Lacan une perruque ou Bataille un air d'ange, que Malraux ait changé d'avis *sur Dostoïevski entre 1941 et 1967 : la belle affaire ! Relisons* ce que les auteurs ont décidé, plume en main, de laisser subsister d'eux-mêmes, au lieu de les faire parler d'abondance, de les surprendre dans ce que la littérature ne fait qu'utiliser à sa guise : la vie, la conversation ! Telle est *ma* religion, d'ordinaire. Et voilà que deux confidents *d'écrivains me convainquent du contraire.* Sans doute parce que ce sont eux-mêmes des gens du métier, donc aptes à susciter et à capter le meilleur, les secrets qui *comptent.*

La plupart des entretiens que Madeleine Chapsal réunit sous le titre *Envoyez la petite musique* ont été publiés en 1960 par Julliard (*les Ecrivains en personne*). Je les avais gardés, mais ils étaient devenus introuvables en librairie. Beaucoup d'auteurs *sont morts entre-temps, ce qui donne un relief nouveau à leurs* propos. Enfin et surtout, Madeleine Chapsal fait précéder ses conversations de portraits qui sont des modèles du genre. En quelques paragraphes délibérément subjectifs, elle campe traits, caractères et œuvres. Tout est dit : il n'y a plus qu'à écouter l'interlocuteur se dépêtrer de ses questions, tantôt ferventes, tantôt distantes, toutes animées par l'envie juvénile d'entendre parler de ce qui importe : la vie, la mort, l'amour, l'art ; la *femme, aussi, curiosité qui n'était pas courante alors...*

DE Mauriac, *saisi dans son indifférence souvent moqueuse* à tout ce qui l'éloignait de son proche rendez-vous avec l'au-delà, on retient les doléances envers les philosophes qui auraient tué le roman en empêchant les romanciers d'être *« un peu bêtes ».* Pour l'auteur de *Thérèse Desqueyroux* les *femmes de 1957 restent sacrifiées et malheureuses. Et pour le* grand bourgeois comblé d'honneurs, cette conviction propre à désespérer les poètes consumés par leur création : on ne peut dominer son œuvre que dans la mesure où on a dominé sa vie.

Saviez-vous que la très austère revue des *Temps modernes* donnait des bals costumés ? C'est là que Madeleine Chapsal a rencontré le psychanalyste Lacan, en perruque rose ! L'accoutrement aidait à mieux voir ce qui échappa aux disciples du maître : *son cousinage avec Dali, son goût surréaliste pour la connaissance* par le délire. Turban serré, Simone de Beauvoir se tenait, quant à elle, aux prestiges stricts de la raison. Sartre, non plus, *ne plaisantait guère, vers 1959, habité qu'il était par des projets* multiples : *Mallarmé, Flaubert, Tintoret, les Mots.* La légèreté de Vailland était toute *relative,* et celle de Chardonne grevée de remords tatillons.

Sous le regard perçant de Madeleine Chapsal, les écrivains se révèlent différents de ce qu'on sait d'eux. La distance à leur œuvre s'éclaire. Le mystère des autobiographes les plus offerts, *tel Leiris, s'épaissit. D'autres rencontres firent sensation par leur* nouveauté, comme celle, en 1957, d'un Céline encore en quarantaine dans la grande presse.

LE recueil comporte un entretien, inédit celui-là, avec Malraux. C'est le dernier en date à notre connaissance : 7 juin 1976, avant la mort, le 23 novembre suivant. Selon son habitude, *l'hôte de Verrières invoque sans préambule* Marx *ou* Confucius comme pour une conversation reprise de la veille et où ne compteraient que les idées générales les plus élevées. Façon de fuir son « centre » ? Quelque déception niée ? Pour ce causeur sidéré et sidérant, il n'y a d'histoire de famille que celle de l'humanité à l'échelle des *millénaires. La machine à expliquer* cette histoire jette des étincelles, caracole dans les *métaphores* alchimistes, prophétise.

Bonne occasion de voir préciser l'oracle fameux sur le « sacré » où plongerait le siècle prochain. Ce que Malraux voulait dire, c'est qu'après l'individualisme, invention du dix-neuvième siècle, le vingtième serait en train d'imaginer quelque chose d'aussi important, mais on ne saurait quoi. La religion a été remplacée par l'imaginaire. *Pris par la « folie furieuse de ne pas comprendre qu'ils ont conquis le monde »,* les Occidentaux sont à la fois plus puissants que jamais, et inaptes à concevoir leur civilisation.

Tout cela tournera-t-il au tragique, à un grand phénomène spirituel (pas forcément religieux), ou bien les gens prendront-ils l'habitude *de vivre dans une espèce de no man's land,* comme les spécialistes ? Malraux ne saurait se prononcer, pas plus que sur la femme et l'amour, terrains moins familiers. *La mort* reste sa méditation favorite. Non qu'elle le terrifie, il a acquis là-dessus la sagesse des Orientaux rassurés par la métempsycose ; mais *parce qu'elle* est la *meilleure manière de tourner autour de l'indécidable* sens de la vie...

C'EST aussi en écrivain consommé, et nourri des meilleures lectures, que Roger Stéphane réunit par thèmes ses conversations avec Malraux. Ennuyé par le convenu des siens, le jeune Stéphane d'avant guerre cherchait à rencontrer *des maîtres intellectuels : Gide, Cocteau. Après avoir découvert* Malraux à la projection de *l'Espoir,* il l'a revu en 1941, sur le front en 1945, puis en 1961, 1967, 1968. Comme Chapsal, et *comme quiconque en a fait l'expérience directe, il est fasciné par* la virtuosité de Malraux à demeurer, dans les questionnements et les références, sur les sommets.

Les *propos épars dans le temps sont rapprochés selon une* définition du personnage de Garine dans *les Conquérants :* études de lettres dont ne reste que la révélation de grandes existences opposées, indifférence aux systèmes, choix de celui qu'imposeraient les circonstances.

Les maîtres décisifs, ce furent, dans l'ordre, Nietzsche, lu à seize ans, Dostoïevski, Stendhal, Hugo, Michelet. Malraux se sent plus du côté de Shakespeare et de Corneille (à cause de la « cloche de bronze ») que de Racine. Aragon ? *« un con » !* Les systèmes intéressent moins Malraux que les occasions troubles de peser *sur l'événement. L'Asie des années 20 l'attire* parce que l'histoire y est en train de se faire. L'histoire, suprême pensée et critère central ! Malraux reproche à Proust de lui préférer *le monde des oisifs et des domestiques. Même grief à Gide, dont* il est pourtant si proche, à l'époque du « Vaneau », de Pontigny, du voyage en URSS.

QUELLE *« histoire »* ? *Celle qu'explique et veut changer le* marxisme, *qualifié de « passage obligé » ?* Malraux a cette formule étrange : il ne se *sent* pas marxiste philo*sophiquement, mais comme Pascal était catholique* – sachant qu'en religion il se donne plutôt pour un agnostique.

Entre les deux totalitarismes du siècle, la moindre horreur *reviendrait au* communisme, parce *que « ouvert sur l'universel »,* tandis que le fascisme est clos. A ce sujet, Stéphane relate une distinction stupéfiante (en 1967) entre les camps hitlériens et *staliniens. Malraux juge les seconds moins atroces parce qu'il n'a* connu des rescapés que des premiers. Le goulag serait tempéré, selon lui, par on ne sait quoi *d'« hurluberlu ».* Jusqu'en 1973, Soljenitsyne *continue de ne pas l'intéresser !* Effets de l'âge ? Dépit d'auteur ? Limites de la vaticination époustouflante ?

Sur les rapports avec de Gaulle, quelques précisions à glisser *entre les* Lacouture, *notamment sur l'obstination du général* à réclamer des justifications aux affirmations péremptoires de son ministre. Ce n'est pas le tout *que* Malraux le garantisse du terre-à-terre, encore faut-il *qu'il* démontre pourquoi tel Titien retrouvé à Lille est bien un sommet de la peinture universelle. Tout en reconnaissant à de Gaulle la qualité *d'« intellectuel »,* l'auteur du *Musée imaginaire* n'hésite pas à le trouver *« casse-pieds »* dans ses demandes d'explications !

Bien peu d'interlocuteurs osaient en effet demander raison de certaines fulgurances : Roger Stéphane, *si ;* avec l'audace que donne l'admiration gagée *sur* une érudition parfaite. Le disciple, autant que *le* maître, illustre la définition de l'intelligence hasardée à brûle-pourpoint par le colonel Berger, une nuit de 1945, sur le front d'Alsace : la destruction de la comédie, plus le jugement, *plus* l'esprit hypothétique.

★ ENVOYEZ LA PETITE MUSIQUE !, *de Madeleine Chapsal, Grasset,* 336 p., 95 F.

★ ANDRÉ MALRAUX, ENTRETIENS ET PRÉCISIONS, *de Roger Stéphane, Gallimard,* 176 p., 85 F.

LA SEMAINE PROCHAINE DANS LE MONDE DES LIVRES

Albert Paraz, un énergumène du tonnerre *par Léo Malet*

● ENQUÊTE : LES FRANÇAIS ET LA LECTURE

Un élan interrompu

(Suite de la page 17.)

L'enquête réalisée par Nicole Robine sur *les Jeunes Travailleurs et la lecture* (4) montre à quel point, dans une population culturellement éloignée de l'univers du livre, la pratique de la lecture dépend du passé scolaire et familial.

Le fait qu'un nombre croissant de jeunes quittent l'école sur un échec ne peut que les détourner ensuite d'une activité liée à un mauvais souvenir.

Si la lecture recrute surtout chez les jeunes, elle touche aussi une autre population passionnée, celle des femmes : 56 % des livres sont achetés par elles, 43 % par des hommes. Cette disposition se manifeste assez tôt : les filles sont plus nombreuses que les garçons à fréquenter les bibliothèques scolaires et à déclarer qu'elles prennent plaisir à lire.

En outre, les lectures des femmes et des hommes sont assez nettement typées. Les premières achètent davantage de romans (en particulier des romans sentimentaux), de récits autobiographiques, d'ouvrages sur l'éducation, la psychologie et la nature ; les hommes préfèrent les livres d'histoire, de sciences et techniques, d'espionnage, de science-fiction, de sport...

On ne s'étonnera pas non plus de trouver dans la lecture un reflet de la situation sociale des lecteurs. Les cadres supérieurs et les professions libérales sont des surconsommateurs de livres, puisqu'ils constituent 15,6 % des acheteurs (alors qu'ils ne représentent que 9,7 % des Français). A l'opposé, les agriculteurs ne forment que 3,4 % des acheteurs, et les OS et personnels de service 9,7 % (alors qu'ils représentent respectivement 6,8 % et 11,7 % des Français).

D'une catégorie à l'autre, les centres d'intérêt varient. Les ouvriers sont de plus grands consommateurs de romans policiers et d'espionnage, *d'ouvrages* sur le bricolage, le jardinage, la science-fiction, le sport ; les techniciens aiment les dictionnaires, les bandes dessinées, les livres sur les sciences et les techniques ; les cadres supérieurs et les professions libérales préfèrent la littérature, les livres d'histoire, de sciences humaines, d'art, de sciences, d'actualité, de voyages...

Les inégalités entre les lecteurs sont aussi régionales. Les habitants de la région parisienne forment près du quart des acheteurs de livres. Selon l'enquête du ministère de la culture, 60 % d'entre eux (et 69 % des Parisiens proprement dits) lisent au moins dix ouvrages par an, alors que pour l'ensemble de la France le chiffre est seulement de 46 %.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

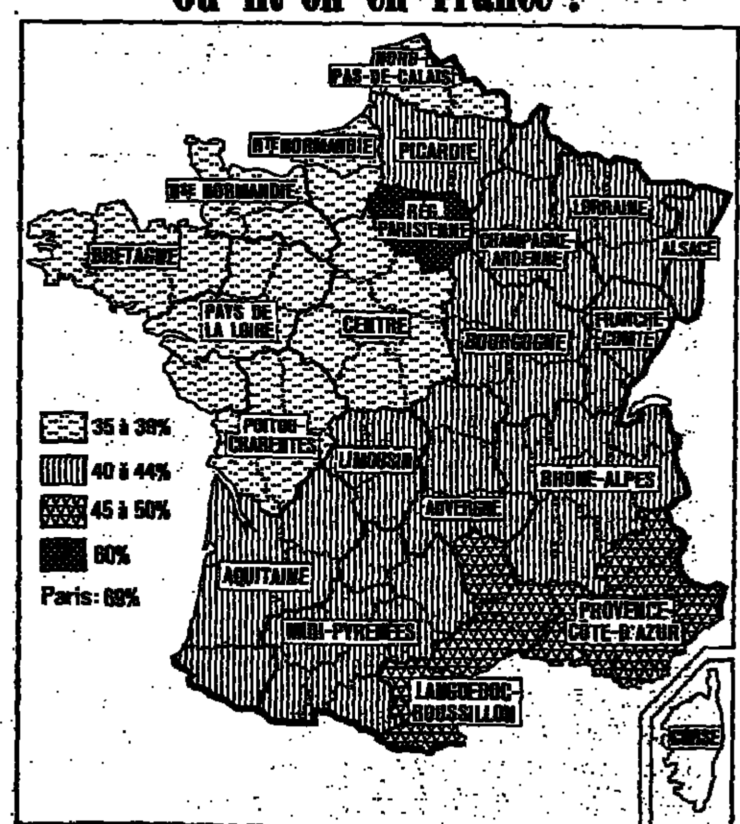
(4) La Documentation française 1984, 266 p. 85 F.

Le livre de chevet

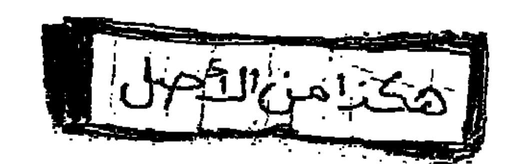
LE sondage Louis Harris de 1979 donne des indications intéressantes sur les relations qu'entretiennent les Français (1) avec le livre. On y apprend que près de 30 % d'entre eux ont un livre de chevet, *qu'ils reprennent souvent avec* plaisir. Un peu plus pensent que certains livres ont *joué un rôle* important dans leur vie. Deux lecteurs sur trois disent qu'il leur arrive de relire. Un tiers se réfère aux lectures des gens pour émettre un jugement sur ces derniers. La moitié des Français qui lisent déclarent consacrer à cette occupation une heure par jour ou *plus ; 20 % se considèrent* comme de « forts lecteurs », *c'est-à-dire qu'ils lisent au moins* trois livres par mois.

(1) Les Français qui ont lu au moins un livre au cours des trois derniers mois.

Où lit-on en France ?



Pourcentages d'habitants lisant au moins dix livres par an. Le sondage n'a pas été effectué en Corse. On se demande pourquoi... (Enquête du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français.)



La rentrée universitaire à l'heure de la nouvelle loi

Etudiants et universitaires ont bien de la chance en cette période de rentrée : un ministre et un secrétaire d'État se relaient auprès des médias pour vanter les mérites de l'enseignement supérieur. L'Université française, cette vieille dame *héritière de quatre siècles d'histoire*, est-elle à ce point malade que tant de baume lui soit nécessaire ?

Oui, répondent des enseignants et des responsables d'entreprise qui s'étonnent encore en 1984 des faibles taux de réussite aux examens, des divisions disciplinaires, de l'absence de liaison entre l'Université et le monde du travail, du manque de dialogue entre les régions et le système de formation. A côté, et parfois dans le même établissement, des universitaires, des chercheurs insistent sur les filières professionnalisées qu'ils ont créées, parlent des contrats signés avec des PME ou des PMI, vantent les mérites de leurs troisièmes cycles orientés vers les métiers de demain ou de leur « thésard » de haut niveau.

Deux discours, deux façons de rendre compte d'un monde en pleine mutation. L'Université en 1984, avec ses quarante-trois mille enseignants chercheurs et son petit million d'étudiants répartis dans soixante-treize établissements, est riche de sa diversité. L'Université, comme elle l'a toujours fait, continue à former médecins, juristes, enseignants et chercheurs. Mais depuis plusieurs années, grâce au dévouement de nombre d'enseignants, elle tente de préparer des jeunes aux métiers du secteur privé et parapublic. Elle forme des ingénieurs et des interprètes, des spécialistes du droit des transports et des informaticiens, des responsables des relations sociales et des statisticiens.

***« Les batailles économiques se préparent et se gagnent sur le terrain éducatif et culturel »*, explique M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités. *« La France a besoin de plus d'étudiants. Quand on compare la France avec les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon, nous sommes en retard »*, déclare le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement. A l'aube de la rentrée, la volonté du gouvernement est affirmée. Accueillir un nombre accru de jeunes bacheliers mais aussi les former dans un environnement en constante transformation, le pari semble difficile. Pourtant, en cet an I de la loi du 26 janvier 1984 (dite encore loi Savary), un certain nombre d'atouts paraissent réunis.**

Critiquée, dénoncée, malmenée, la loi Savary l'a été au cours des dernières années. Mais une fois le tumulte retombé, des enseignants chercheurs de tous rangs et de toutes disciplines se lancent dans des rénovations de formations centenaires. Loin des clivages politiques ou syndicaux, professeurs, maîtres de conférences et assistants acceptent de passer des contrats avec le ministère de l'éducation nationale et de repenser leur enseignement. En échange de moyens financiers et de créations de postes, ils s'engagent à améliorer l'accueil et l'orientation des étudiants, à proposer des diplômes à finalité professionnelle, à aménager les premiers cycles afin de réduire le nombre des étudiants qui quittent l'Université sans qualification.

***« Personne ne peut juger normal un taux d'abandons ou d'échecs de l'ordre de 50 % au cours du premier cycle. Il y a là une formidable déperdition, un gaspillage humain, dont notre système d'enseignement supérieur ne peut se satisfaire. »* Les propos de M. Schwartzenberg révèlent l'ampleur du défi que s'efforcent de relever une soixantaine d'universités.**

Olivier, Patricia, Béatrice et les autres, ces jeunes à la recherche d'une qualification, qui attendent beaucoup de leurs études à l'Université, répondront dans plusieurs mois aux observateurs qui guettent l'échec ou le succès de la réforme. En attendant, ces enfants de la crise, inquiets face à leur avenir, découvrent les amphithéâtres et les longs couloirs et écoutent des enseignants bien différents de ceux qu'ils ont connus au lycée.

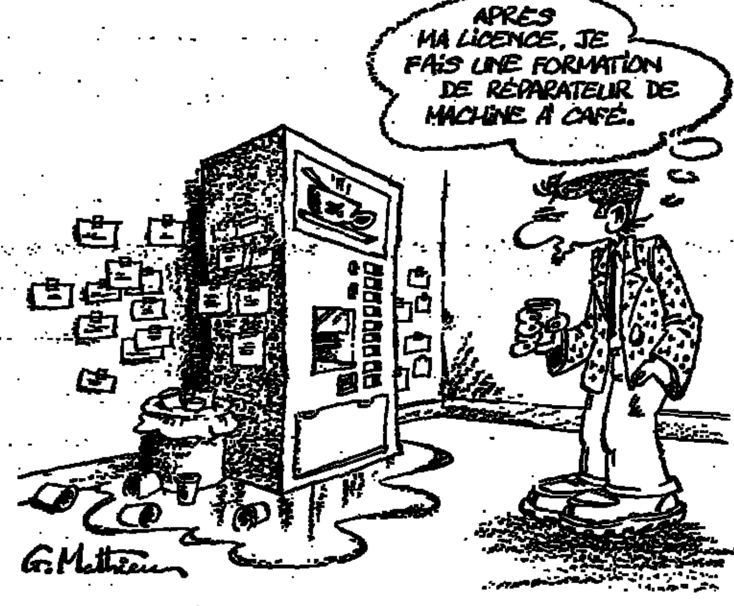
S. B.

Les enfants de la crise

COMME chaque matin, les chaises en plastique disparates de la « cafèt' » sont toutes occupées. Le bruit des voix couvre à peine les hoquets des distributeurs de boissons chaudes. Au fond du hall-couloir de l'université d'Aix-Marseille-I, transformé sans grand frais en bar, un garçon vend force croissants et pains au chocolat. Derrière lui une jeune fille s'affaire à préparer sandwiches et croque-monsieur. *« C'est l'endroit le plus chaud de l'université de Provence »*, explique Olivier, étudiant en lettres modernes. Blousons, manteaux, écharpes Benetton, jupes ou jeans pas trop délavés, les filles dominent. Quelques punks en pantalons écossais et foulards léopard rompent la monotonie des vêtements bleus et noirs.

Petite, comme à peine sortie de l'enfance, malgré ses yeux fortement maquillés, Patricia raconte sa soirée à une amie. Des secrets chuchotés les font rire. L'arrivée d'un jeune homme, l'air égaré, un casque à la main, interrompt les confidences : *« Bonjour, bonjour »*, ils s'embrassent, et Patricia lance : *« Est-ce que tu viendras à la petite fête demain à la cité ? »*. Le garçon murmure un *« sais pas »* fort peu enthousiaste. *« Allez, fait un effort*, insiste Patricia, *il y aura de la tarte aux pommes et de bons disques »*. Il ne répond pas et s'éloigne vers une autre table. *« On se connaît, on est ensemble en première année d'histoire... mais il sort jamais, il fait du sport. »* Elle dissimule sa déception derrière des nuages de fumée.

Toujours plus nombreux à chaque rentrée, les étudiants souffrent de leur isolement. Marc, étudiant en droit à Montpellier, se souvient des mois difficiles du premier trimestre de l'année universitaire 1982-1983. *Eloigné de sa famille*, de ses camarades du lycée de Narbonne, il a connu des *« passages à vide »*. La foule dans les amphis augmentait sa solitude. Il arrivait difficilement à mettre un nom sur un visage d'enseignant, quant aux autres étudiants, c'étaient des inconnus. *« Je travaillais pour tuer le temps, attendant avec impatience le dernier cours du vendredi pour rentrer à la maison »*, raconte-t-il. La grève du mois d'avril 1983 a permis de briser la glace. Manifestations, réunions, assemblées générales lui ont fait rencontrer d'autres jeunes comme lui *« inquiets pour leurs études et méfiants face à une réforme qui risquait de tout bouleverser »*.



Détresse effective

La cafétéria et les bars proches des universités offrent un refuge à des étudiants perdus dans d'immenses établissements. Ils fuient les couloirs sans fin, les salles numérotées et tentent autour d'un café de briser leur solitude. A Rennes le directeur du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) a facilité l'ouverture de cafétérias sur le campus de Beaulieu (*université de Rennes-I*) et à Villejean (université de Rennes-II). A la faculté d'économie ce sont les étudiants eux-mêmes qui ont créé dans un ancien bâtiment préfabriqué un bar. *« Il faut favoriser les lieux de rencontres sur les campus »* explique le dirigeant rennais de la MNEF. *« La cafétéria, c'est un début*, reconnaît Jean-François Botrel, président de l'université de Rennes-II, *mais il est nécessaire de réviser l'agencement des locaux afin d'offrir aux étudiants plus d'endroits pour se retrouver, se parler. »*

A dix-huit ou vingt ans, il est difficile de quitter le cocon familial, de perdre l'ambiance du lycée. Un seul été suffit pour passer du temps de la présence obligatoire à celui de l'indépendance. En quelques mois les jeunes sortent d'un milieu protecteur, où la sévérité dissimule une prise en considération, pour entrer dans le monde anonyme de l'université. Peu préparés, les lycéens n'ont même parfois pas choisi d'y aller. Un refus d'admission en classe préparatoire ou en IUT les oblige à s'inscrire dans une filière qu'ils connaissent mal. *« J'ai opté pour l'histoire parce que c'était la discipline qui me plaisait le plus dans le secondaire »*, lâche, laconique, un étudiant de Nanterre, qui s'interroge maintenant sur son avenir.

Un enseignant de Rennes évoque la *« détresse affective »* des étudiants de première année. Entassés à quatre cents dans un amphithéâtre de trois cents places *« ils ne disent rien »*, s'étonne-t-il. Dans d'autres villes, maîtres-assistants et professeurs parlent aussi de la passivité des jeunes qui arrivent à l'université. *« Ils attendent, ils attendent, mais personne ne leur demande jamais rien »*, remarque M. Jean Le Nay qui dirige l'UER des sciences et techniques de l'université de Rennes-II. Selon lui l'*augmentation* du nombre des étudiants s'est accompagnée *d'une diversification des* publics accueillis.

Des publics nouveaux

La relative démocratisation de l'enseignement secondaire conduit au baccalauréat des enfants de familles qui, il y a vingt ans, n'auraient jamais imaginé fréquenter l'université. Originaires des sections économique et sociale (B) et des baccalauréats de techniciens de la série G, ces jeunes ont encore plus de mal que leurs camarades à s'intégrer dans leur nouveau milieu. Imaginer des parents qui viennent conduire leurs enfants à l'université n'est pas un rêve, cela se pratique. Plusieurs présidents d'établissements reconnaissent recevoir en fin de premier trimestre des appels angoissés de parents déroutés.

SERGE BOLLOCH.

(*Lire la suite page 31.*)

L'an I de la réforme

LA rentrée universitaire de cet automne est la première qui suit l'adoption de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, plus souvent appelée « loi Savary ». Cette loi, critiquée au printemps 1983 par les étudiants et à l'automne de la même année par des enseignants, apporte quelques modifications à l'enseignement et aux structures des établissements. Des transformations ou des aménagements par rapport à la loi de 1968 qui se mettent en place lentement, au fur et à mesure de la promulgation de décrets.

● **Orientation et accueil.** Les lycéens fraîchement débarqués dans leurs nouveaux établissements bénéficient cette année de meilleures conditions d'accueil. Dans les universités des réunions ont été organisées dès les premiers jours d'octobre pour présenter aux jeunes étudiants les locaux, les services administratifs, les bibliothèques. Des exposés doivent familiariser ce public avec les filières, les examens aux noms étranges, les structures universitaires et l'importance des conseils.

Mieux accueillir, surtout mieux aider les jeunes à choisir leur formation, tel était l'un des objectifs de la réforme. Soixante universités ont décidé d'« innover » dans ce domaine mais dans des proportions très inégales. Ainsi quelque soixante-sept mille étudiants peuvent être concernés, essentiellement en province puisque les universités parisiennes ont présenté assez peu de projets pour améliorer l'insertion des jeunes.

Dans certains établissements, comme par exemple à l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, les étudiants ont été invités lors de leur inscription à choisir deux types d'orientation : une principale et une optionnelle. Pendant un semestre, ils suivent les cours, les travaux dirigés et les conférences de ces deux orientations. Au mois de janvier, avec l'aide d'enseignants, particulièrement responsables de petits groupes d'étudiants, ils décident, en fonction de leurs goûts, des explications sur les carrières apportées par des professionnels, de leur option future. Ils choisissent alors un type de formation précis et préparent un diplôme d'études universitaires générales (DEUG).

A Paris-Sud, Orsay (Paris-XI) les enseignants pratiquent les entretiens individuels et le suivi des étudiants pendant les premiers mois qui précèdent l'orientation définitive. Des tests doivent aider les étudiants à « s'auto-évaluer » et à mieux connaître leurs aptitudes.

Ces périodes d'adaptation, de découverte de disciplines nouvelle de méthodes de travail spécifiques ont pour objectif d'éviter les orientations précoces souvent synonymes d'abandon ou d'échec.

● **Les nouveaux DEUG.** L'orientation, pratiquée avec plus ou moins d'efforts dans les établissements, conduit les étudiants à choisir une filière de préparation à un DEUG. Cet examen, qui sanctionne les deux premières années d'études universitaires, existe dans toutes les grandes disciplines fondamentales (sciences, droit, lettres...). Depuis quelques années de nouvelles mentions du DEUG sont apparues. Administration économique et sociale (AES), mathématiques appliquées *et sciences sociales* (MASS). A cette rentrée les *diplômes nationaux aux dénominations* suivantes ont été créés : DEUG, *mention soins* (Paris-XIII), DEUG, mention sciences, *économie et technologie* (Besançon), DEUG mention communication et sciences du *langage* (Lyon-II, Nice, Paris-I...).

Dans de nombreux établissements, les DEUG existants ont été « rénovés » et assortis parfois de spécialisations. Ainsi, à Toulouse-III, les étudiants peuvent choisir un DEUG mention sciences comportant la spécialisation technologie de construction ; à Aix, Marseille-I : chimie-biologie ; en Avignon : informatique ; à Pau : étude et gestion des ressources naturelles ; à Paris-IX mathématique de la décision ; à Strasbourg-I : techniques de gestion ; à Paris-X droit-anglais ; à Mulhouse : traduction scientifique et technique ; à Paris-VIII : art de l'image ; à Angers : aménagement...

La mise en place de ces nouveaux diplômes se fait sous forme de contrats entre les établissements et le ministère. Les universités, grâce à des moyens supplémentaires en crédits et en postes d'enseignants, tentent d'offrir aux jeunes des formations qui ne les mènent pas seulement aux CAPES ou à l'agrégation, concours de recrutement d'enseignants où les places sont de plus en plus rares.

● **Un diplôme deux ans après le baccalauréat.** Un nouveau diplôme voit le jour à cette rentrée. Un arrêté du 16 juillet a en effet créé le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *« qui sanctionne un premier cycle de formation aux méthodes scientifiques et aux langages fondamentaux et d'apprentissage d'une qualification professionnelle »*.

(*Lire la suite page 30.*)

L'année du million

L'ANNÉE universitaire qui commence sera celle où le nombre d'étudiants inscrits approchera de près – atteindra peut-être – le chiffre symbolique de 1 million. Actuellement, alors que les inscriptions et surtout les réinscriptions dans les universités sont à peine achevées, il est difficile de savoir avec précision si ce seuil imaginaire, ce sommet, « tombera » en 1984.

Mais, en attendant, l'analyse des chiffres antérieurs permet de constater le chemin parcouru depuis vingt ans. En 1963, il y avait 282 222 étudiants et étudiantes inscrits. En 1983, il y en avait 931 943 ; la progression est importante.

Les chiffres communiqués par le Service d'information de gestion et des statistiques (SIGES) du ministère de l'éducation nationale permettent de constater les changements qui se produisent chaque année. En 1969, le cap des 600 000 étudiants a été atteint, en 1971, ce fut le tour du chiffre de 700 000, puis, en 1976, la barre des 800 000 et enfin, en 1982, celle des 900 000 était allègrement franchie.

L'ensemble des effectifs a augmenté de décembre 1982 à décembre 1983 (dernière statistique connue) de 17 970 unités, soit une progression de 2 %. L'an dernier, la progression était légèrement plus forte puisqu'elle atteignait 2,7 % (*le Monde* du 21 octobre 1983).

En examinant les données statistiques, on constate que les premières inscriptions en 1er cycle et première année d'IUT augmentent. Ils étaient près de 200 000 l'an dernier à entrer pour la première fois dans un amphithéâtre universitaire. Cette progression des premières inscriptions est assez générale. Elle est forte en IUT et dans les disciplines professionnalisées comme l'administration économique et sociale (AES) et les mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS).

La région parisienne en baisse

Si la population universitaire progresse au niveau national de 2 % par rapport à la rentrée de 1982, des variations apparaissent entre les établissements de province et ceux de la région parisienne. Les premiers continuent de croître (3,6 % en 1983) alors que les effectifs des universités de la région parisienne diminuent de 1,5 %. Les universités qui augmentent le plus le nombre de leurs étudiants sont souvent de petits établissements récemment implantés. A Valenciennes, la progression est de 18,4 %, en Avignon de 13,5 %, à Chambéry, de 11,2 % et à Angers de 8 %. Les grands centres comme Lille-I ou Grenoble-II connaissent aussi une croissance importante (près de 9 %). A l'inverse, les effectifs baissent à Paris-III (– 15,2 %), Paris-XIII (– 10,2 %), Paris-II (– 8,4 %).

Au total, la région parisienne regroupe 292 141 étudiants, soit près de 4 500 de moins qu'en 1982. Conséquence, la part de la région parisienne dans le total des inscriptions se situe à 31,4 % au lieu de 32,4 % en 1982 et 33,3 % en 1981. Un phénomène nouveau dû au vieillissement de la population parisienne et surtout au développement de certains centres de province qui sont devenus de véritables pôles dans le domaine de la recherche et donc de l'enseignement. Dans quelques années, si ces tendances se maintiennent, il est possible qu'apparaisse, dans le domaine de l'enseignement supérieur, un nouvel équilibre entre la province et la capitale.

En ce qui concerne les disciplines, le rapprochement entre les deux années de référence permet de constater de grandes variations. Le nombre des étudiants en droit continue de décroître, – 1,5 % cette année au lieu de – 0,4 % en 1982 (voir tableau). En sciences économiques, la progression amorcée depuis quelques années continue.

Parmi les filières dites nouvelles, celles de mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS) et l'administration économique et sociale (AES) continuent d'accueillir plus d'étudiants. La variation en pourcentage (+ 14 %) est supérieure à toutes les autres disciplines. Les études d'ingénieur progressent aussi fortement (+ 825 élèves ingénieurs en 1983). C'est le résultat de la volonté gouvernementale depuis 1981 d'augmenter les flux d'élèves ingénieurs et de développer cet enseignement dans les universités.

Dans les IUT, la progression des effectifs est plus sensible que l'an dernier. Là aussi, la politique gouvernementale, qui favorise les disciplines technologiques, n'est pas étrangère à cette augmentation. La création de nouveaux départements dans les IUT existants a permis d'accueillir des bacheliers qui ont réussi à franchir les barrages de la sélection.

La répartition globale par cycle fait apparaître une baisse du nombre d'étudiants inscrits en second cycle. Cette diminution, déjà sensible l'an dernier, se poursuit (31,2 % au lieu de 32 % en 1983 et 32,5 % en 1981). Les effectifs du 1er cycle, eux, augmentent de même que ceux de troisième cycle. La progression est sensible dans les études supérieures, en sciences, sciences économiques et médecine. Ils sont maintenant 143 642 étudiants à préparer un diplôme de haut niveau. L'accroissement de la durée des études universitaires peut être lié aux difficultés qu'éprouvent les jeunes à trouver un premier emploi.

S.B.

LES ÉTUDIANTS INSCRITS...

Disciplines	1982-1983	1983-1984	Variations en %
Droit	138 058	136 034	– 1,5 %
Sciences économiques	61 731	64 470	+ 4,4 %
Filières nouvelles MASS, AES	25 838	29 477	+ 14,1 %
Lettres	273 171	278 240	+ 1,9 P
Enseignement du 1er degré	13 466	12 911	– 4,1 %
Sciences	150 920	157 401	+ 4,1 %
Médecine	138 999	140 166	– 0,8 %
Odontologie	11 571	11 067	– 4,4 %
Pharmacie	37 504	36 547	– 2,6 %
Education physique et sportive	7 401	7 813	+ 5,6 %
IVT	55 314	57 817	+ 4,5 %
Total	913 973	931 943	+ 2 %

(Sources : SIGES).

...ET LES ENSEIGNANTS EN FONCTIONS

Fonction / Discipline	Professeurs (1)	Maîtres-assistants (2)	Assistants	Autres (3)	TOTAL
Droit	1 158	1 260	1 703	320	4 441
Lettres	2 122	4 626	1 797	1 458	10 003
Sciences	3 799	7 895	3 876	1 836	17 406
Pharmacie	505	653	480	–	1 638
Médecine	3 299	1 245	4 327	–	8 871
Odontologie	42	362	400	–	804
Total	10 925	16 041	12 583	3 614	43 163

(1) Et maîtres de conférences (médecine), chargés de cours (droit), chargés d'enseignement (lettres).
(2) Et chefs de travaux (médecine).
(3) Fonctions type second degré, fonctions spécifiques des grands établissements et des établissements français à l'étranger, lecteurs étrangers en lettres.

La comparaison de ces deux tableaux permet de constater que les recrutements d'enseignants n'ont pas suivi le développement de certaines disciplines. En droit et en sciences économiques, 4441 enseignants dont seulement un millier de professeurs sont responsables de plus de 200 000 étudiants, c'est dans cette discipline que le taux d'encadrement est le plus faible. En sciences, les enseignants sont au nombre de 17 406 dont plus de 3 700 professeurs, alors que les étudiants sont un peu plus de 150 000.

Le tableau des enseignants en fonctions souligne les disparités entre les disciplines et la faiblesse du corps des professeurs. Représentant moins du quart des enseignants en fonctions, le nombre des professeurs demeure faible par rapport au nombre des étudiants inscrits. Théoriquement, d'après ces chiffres, un professeur est responsable de 85 étudiants. Le taux d'encadrement des étudiants toutes disciplines confondues et tous grades d'enseignants confondus était de 23 étudiants pour 1 enseignant en 1981.

Le tableau 1 ne fait pas apparaître la répartition par sexe des étudiants inscrits. Depuis la rentrée de 1981, les filles sont plus nombreuses que les garçons à l'université. Cette tendance s'est confirmée depuis cette date ; ainsi, à la rentrée de 1982, les étudiantes représentaient 51,1 % des effectifs. C'est là un phénomène important lorsqu'on sait que les étudiantes n'étaient que 47,6 % en 1976. Leur prédominance modifie le comportement de cette catégorie de jeunes et bouleverse quelque peu les habitudes des enseignants.

L'an I de la réforme

(Suite de la page 29.)

Ces formations, élaborées en fonction de débouchés dans le secteur privé ou public, doivent préparer en deux ans des jeunes à exercer des responsabilités assez précises. La scolarité comporte entre 1 200 et 1 400 heures d'enseignement réparti sur deux ans avec une période d'orientation. L'enseignement professionnel ne peut être inférieur à 25 % du total des heures des formations.

L'objectif des promoteurs de la réforme est que ce nouveau diplôme soit concurrentiel avec le DUT (diplôme de fin d'études en IUT) ou le BTS (brevet de technicien supérieur, obtenu dans les lycées deux ans après le baccalauréat). En principe, des « passerelles » doivent permettre aux étudiants en DEUST de poursuivre leurs études en DEUG ou en second cycle.

Quelque quarante-cinq nouveaux diplômes ont été habilités par le ministère pour cette rentrée. A Grenoble-I, les jeunes peuvent se former pour devenir cadre technique des collectivités locales, à Limoges aux professions immobilières, à Reims vers le secteur agro-alimentaire, à Poitiers à la gestion des activités et équipements sportifs, à Clermont-Ferrand-II à la réhabilitation des handicapés, à Tours à l'aménagement, à Valenciennes à la micro-informatique industrielle...

● **La réforme des études doctorales.** La loi du 26 janvier a prévu la mise en place d'une nouvelle réglementation relative aux formations du troisième cycle, c'est-à-dire les études postérieures à la licence et la maîtrise. Le ministère souhaite unifier trois diplômes nationaux (doctorat d'Etat, doctorat de 3e cycle, diplôme de docteur-ingénieur) et créer un nouveau diplôme de doctorat *« dont la préparation s'étend normalement sur une période de trois à cinq ans (diplôme d'études approfondies – DEA – compris) »*. Ce diplôme atteste de l'aptitude d'un candidat à la recherche. Il est reconnu aussi bien par les organismes publics (universités, CNRS, INSERM...) que par les entreprises ou encore par les pays étrangers.

D'un point de vue international, ce doctorat doit se situer *« au niveau du doctorat des autres pays, notamment du titre le plus élevé de l'enseignement supérieur anglais et américain – le PhD »* et permettre de régler plus aisément les problèmes actuels de reconnaissance mutuelle.

Les nouvelles formations doctorales doivent se mettre en place à la rentrée de 1985, mais dès cet automne les procédures d'habilitation vont commencer. Des mesures transitoires sont prévues pour les candidats déjà engagés dans la préparation d'un diplôme.

Un second niveau de reconnaissance scientifique est créé, il porte le nom d'habilitation à diriger des recherches. Ce diplôme sanctionne *« non seulement un niveau scientifique supérieur au doctorat et une démarche originale dans un domaine de la science, mais aussi la maîtrise d'une stratégie autonome de recherche scientifique et la capacité à encadrer de jeunes chercheurs »*.

M. Chevènement : « Pas de nivellement par le bas »

A quelques jours de la rentrée universitaire, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a précisé, lors d'une réunion de la conférence des présidents d'université, les grands principes qui doivent guider son action dans le domaine de l'enseignement supérieur. Il a notamment déclaré (*le Monde* du 29 septembre) : *« Lorsque j'étais ministre de la recherche et de l'industrie, j'ai pu constater combien la concurrence à laquelle sont confrontées nos entreprises est rude. J'ai le sentiment, en abordant la question de l'enseignement supérieur, que la compétitivité de nos entreprises se joue déjà au moins en partie dans nos universités. Nous ne pouvons pas laisser la situation se dégrader. »*

» Nous devons accroître de manière significative nos effectifs universitaires. Mais nous devons nous garder de promouvoir un égalitarisme de façade, car il n'est pas de pire danger que d'afficher une volonté d'homogénéisation qui conduirait inévitablement à un nivellement par le bas de nos formations. Chacun doit pouvoir accéder, mais selon ses aptitudes, au savoir universitaire. L'élitisme républicain est une exigence profondément démocratique, car elle donne à chacun la chance d'exceller. Il n'a donc rien à voir avec la reproduction d'élites installées. »

Le ministre a aussi précisé : *« Le gouvernement, par la vertu de la loi, donne à l'enseignement supérieur la chance de retrouver toute sa cohérence en lui conférant une souplesse d'adaptation au monde économique et social. L'Université doit tout d'abord s'adapter aux besoins des entreprises. Cela signifie un effort d'ouverture considérable, peut-être sans précédent. Il faudra nécessairement qu'elle apprenne aux étudiants à parler le langage de l'entreprise.*

» Le véritable avenir de l'Université, c'est de devenir le trait d'union entre le savoir, la jeunesse et le monde de l'économie et de l'industrie. C'est le sens profond de la professionnalisation. Mais n'ayons garde d'oublier que cette évolution doit sauvegarder ce qui fait actuellement la richesse des universitaires, c'est-à-dire leur ouverture d'esprit, leur formation pluridisciplinaire, en un mot leur culture. Je ne sacrifierai jamais l'impératif culturel sur l'autel d'une formation exclusivement technicienne. Un emploi pour chacun est évidemment l'objectif, mais cela ne se fera pas en supprimant ce qui fait la qualité des femmes et des hommes formés à l'Université : leur esprit de méthode et leur capacité d'adaptation. L'Université doit aussi s'adapter aux exigences du monde moderne. Les batailles économiques et industrielles se livrent à présent sur un plan planétaire. Pour tenir leur rang, les entreprises doivent savoir communiquer.

» Il faut donc intensifier la formation aux nouvelles technologies de l'informatique, de l'électronique, mais aussi de la communication audiovisuelle. Il faut également accroître les efforts dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères. Le développement de nouveaux premiers cycles va, à cet égard, dans le bon sens. Cela reste cependant encore insuffisant, et je veillerai personnellement à ce que nous allions beaucoup plus loin. »

Les syndicats d'étudiants réservés

« Une rentrée difficile, mais une rentrée différente. » C'est ainsi que les deux principaux syndicats d'étudiants de gauche, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche des communistes) et l'Union nationale des étudiants de France, *indépendante et démocratique* (UNEF-ID) animée par des socialistes et des trotskistes) qualifient la prochaine rentrée universitaire.

Deux points suscitent une véritable inquiétude pour les responsables syndicaux : la réduction des heures complémentaires, avec pour corollaire la diminution du nombre de travaux dirigés et le déficit des œuvres universitaires (plus de 13 millions de francs). Pour l'UNEF, l'année universitaire 84-85, année de l'application de la loi sur l'enseignement supérieur, est une véritable *« année événement »*. *« Cette loi est un acquis de taille, nous ferons tout pour la concrétiser »* expliquent les responsables. Quant au nouveau langage employé par MM. Chevènement et Schwartzenberg, il ne traduit, selon l'UNEF, aucun changement de fond.

L'appréciation portée par l'UNEF-ID tranche totalement. Selon elle, c'est précisément le véritable *« changement de ton »* opéré par MM. Chevènement et Schwartzenberg par rapport au ministère précédent qui donne à cette rentrée 84-85 une impulsion et une orientation nouvelles. L'engagement pris notamment par M. Chevènement d'augmenter le nombre d'étudiants tout en renforçant leur niveau de qualification va directement, selon l'UNED-ID, à l'encontre de la politique de sélection préconisée par M. Savary.

L'appréciation est évidemment différente pour le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF) qui regroupe des étudiants proches de l'opposition. Selon le président du CELF, M. François Raffray, les différentes réformes du ministre de l'éducation nationale sont des échecs. *« La réforme du premier cycle est partielle donc insuffisante, notre pouvoir d'achat diminue, le non-renouvellement des conseils d'université bafoue la représentation étudiante. »* Telles sont quelques-unes des critiques du CELF.

M. Raffray invite les étudiants à exprimer leur mécontentement lors des élections aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). *« Ce sont ces élections qui doivent prouver que les étudiants en ont marre,* explique-t-il. *Ce sera la dernière fois avant 1986 que l'on comptabilisera le vote étudiant, ce vote doit être celui du refus à la politique universitaire du gouvernement. »*

Les enfants de la crise

(Suite de la page 29.)

Beaucoup d'enseignants ont du mal à accepter cette diversification des publics et une plus grande hétérogénéité. Nostalgiques des années 60, alors que l'Université ne comptait que 284 000 étudiants, ils mettent en cause pêle-mêle la baisse du niveau, le manque d'attention, l'absence de travail sérieux. Mais Isabelle, qui prépare un DEUG d'anglais à Lyon, affirme : *« Moi, je travaille. »* Elle suit tous les cours et les travaux dirigés, fréquente la bibliothèque, bref, en dehors de quelques après-midi où elle garde des enfants pour se payer le cinéma, elle *« bosse »*. Mais les craintes qu'elle formule après de longues hésitations portent sur l'avenir. *« Que ferais-je avec une licence, ou même une maîtrise d'anglais ? »* La réponse, elle la connaît. Comme beaucoup de ses camarades elle ne rêve pas, elle guette assez lucidement l'occasion qui pourrait lui permettre d'accéder *« à une formation qui prépare réellement à un emploi »*.

Le look étudiant a changé

Les enfants de la crise ne sont pas tristes mais inquiets. Il leur est difficile de s'enthousiasmer pour des études aux débouchés problématiques. Ils apprennent le code civil, la grammaire transformationnelle, ou la physiologie cellulaire selon les options qu'ils ont choisies, mais se sentent éloignés du monde socio-économique qui les entoure. Cette impression diminue en licence et en maîtrise. A ce stade, les effectifs sont moins nombreux et les contacts avec les enseignants plus aisés. C'est à ce moment qu'il faut se décider à quitter l'Université, à rompre tous les liens tissés au long de cinq ou six années.

« C'est dur de s'intégrer, mais une fois que c'est fait on n'a plus envie de partir », résume Béatrice d'Aix-en-Provence. Alors, cette étudiante en lettres, sa licence en poche, commence des études de sociologie. Volonté de posséder une solide collection de diplômes ou plus simplement peur d'affronter le marché du travail avec une licence qui ouvre peu de portes ? Les véritables motivations demeurent difficiles à saisir.

« Potage julienne, escalope pannée-petits pois, salade, compote... correct, on y va. » Le menu du restaurant universitaire Les gazelles d'Aix convient à François et Catherine, ce soir-là. Lui est en maîtrise d'économie, elle termine une licence en droit. Ensemble depuis deux ans, ils se sont connus dans une soirée étudiante organisée dans un club de la ville. Deux pièces dans le vieil Aix, des parents qui financent les études plus quelques petits boulots saisonniers leur permettent de *« vivre sans problème »*. Ils sortent, voient des copains, s'amusent. Et après ? *« On n'en parle pas trop, on n'est pas vraiment fixé »*, répond François. Catherine avoue qu'elle va peut-être demander à faire des remplacements *« comme prof dans le secondaire »*, car elle aimerait avoir des revenus plus réguliers. *« Et puis François pourrait continuer, s'il veut faire un DEA, et après de la recherche. »* Elle est arrivée par hasard en droit, elle risque d'en sortir de la même façon, sans réelle motivation.

« Le look des étudiants à changé, remarque le directeur de la MNEF de Rennes, *leurs demandes aussi. »* Finies les *« babs »* aux longs cheveux, Vincennes a disparu et le fromage de chèvre 100 % naturel ne distille plus son arôme dans les halls des universités. L'étudiant 84 n'est pas isolable des autres jeunes de sa génération. Il lit des bandes dessinées, écoute Kid Créole and the Coconuts et va voir *Indiana Jones* comme tous les dix-huit/vingt-cinq ans.

Mais, comme eux aussi, ils aiment manger *« vite fait dans un fast food »*. La fréquentation des restaurants universitaires diminue proportionnellement à l'implantation des chaînes de restauration rapide. L'étudiant refuse de faire la queue pour un repas. Il préfère se priver de manger ou grignoter dans un café. Directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, M. Pierre Trincal est partisan du *rapprochement entre le service public et les usagers*. Ils souhaitent que les « restau U » expérimentent de nouvelles formules : plat à emporter, plat unique, et développent leur service de cafétéria. *« Il y a dix ou vingt ans ont été construites de véritables cathédrales de la restauration,* explique-t-il. *Aujourd'hui les jeunes préfèrent une atmosphère plus calme ; à nous de tenir compte de ces évolutions et de faire preuve d'innovation. »*

Les modes de vie ont évolué, l'intendance essaie de suivre. Ici on rénove des résidences universitaires, là on ouvre de petites chaînes de restauration rapide.

Ce sont les enfants des étudiants contestataires de 1968, qui fréquentent aujourd'hui l'Université et la vieille dame a bien besoin de faire peau neuve. Formations, filières, disciplines sont à repenser. Les enseignants eux-mêmes doivent tenter de s'adapter continuellement à des jeunes isolés, inquiets face à l'avenir.

SERGE BOLLOCH.







Le Monde

culture

M. Chirac répond à M. Lang sur l'Orchestre de Paris

Afin d'avoir sagement réfléchi *pendant dix-neuf jours, M. Jacques* Chirac, maire de Paris, répond à la lettre que lui avait adressée M. Jack Lang, ministre de la culture, à propos du renouvellement du contrat de Daniel Barenboïm à la tête de l'Orchestre de Paris (*le Monde* du 29 septembre).

Il s'offusque que cette lettre *« ait été rendue publique avant même que j'aie pu en prendre connaissance »*, s'étonne de cette *« volte-face »*, alors que, en janvier 1982, le ministre et le directeur de la musique *« estimaient nécessaire de changer de directeur musical »* de l'Orchestre de Paris, s'interroge sur *« la nouvelle orientation des activités »* de cet ensemble, alors que les précédentes demandes en ce domaine étaient restées *« lettre morte »*, et demande une réunion *des représentants* du ministère et de la Ville pour discuter de ces orientations nouvelles. Il ne semble pourtant pas remettre en question la prolongation pour cinq ans *du* mandat de Daniel Barenboïm.

A la direction de la musique, on se borne à dire que la Ville de Paris avait été dûment consultée et que la publication de la lettre du ministre, le 27 *septembre*, l'avait été à la demande expresse de Daniel Barenboïm le jour du concert d'ouverture de l'Orchestre de Paris. Rappelons que la Ville contribue pour 40 % à la subventioin de l'Orchestre.

L'avenir de l'orchestre Colonne

L'orchestre Colonne de Paris va devoir trouver un successeur à Pierre Dervaux, qui le dirige depuis vingt-cinq ans. Agé de soixante-sept ans, celui-ci vient en effet d'en exprimer le souhait. *« Pour faciliter ce choix et non par désaffection »*, Pierre Dervaux a décidé de ne diriger que trois concerts sur les quinze prévus pour 1984-1985, en abonnement, les lundis à 20 h 30.

La formation abandonne en outre, cette année, ses prestations *dominicales que continuent*, en revanche, de servir les deux autres orchestres parisiens Lamoureux et Pasdeloup. Enfin, bien que restant fixé au Théâtre musical de Paris (*TMP*), *l'orchestre Colonne* n'y proposera que cinq concerts contre sept salle Pleyel et trois dans les églises. Il continuera de présenter cinq concerts commentés pour les jeunes le dimanche matin à 10 h 30.

Journée « portes ouvertes » aux fouilles du Louvre

Le chantier de fouilles archéologiques de la cour Napoléon, au Louvre, sera accessible au public les samedi 20 et dimanche 21 octobre.

Commencé le 19 mars dernier, c'est l'un des deux chantiers ouverts dans les espaces libres du palais avant que n'y soient entrepris les aménagements du Grand Louvre. L'autre chantier, dans la cour Carrée, qui doit permettre ultérieurement la mise en valeur des restes de l'ancien donjon, ne participera pas à *cette journée* « portes ouvertes ».

L'équipe de la *cour* Napoléon, conduite par MM. Yves de Kisch et Pierre-Jean Trombetta, présentera les premiers résultats et expliquera ses méthodes (entrée place du Carrousel, *près* du pavillon Mollien, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures).

Le film d'architecture à Bordeaux

L'architecte Ricardo Bofill préside du 18 au 20 *octobre* à Bordeaux le jury du deuxième Festival international d'architecture et d'environnement urbain (FIFARC), manifestation marquée *par la multiplicité des réalisations* audio-visuelles.

Quarante-cinq films, sélectionnés parmi deux cent quarante documents filmés ou vidéo représentant quatorze pays, ont été retenus pour la compétition officielle *que* visionne un jury composé de l'urbaniste ouest-allemand Wolfgang Tochtermann, du cinéaste Alexandre Astruc, de l'écrivain Michel Ragon, et de l'Italien Julio Macchi représentant la RAI.

Pendant toute la durée du festival, sont proposées une série d'expositions : « Banlieue 89 », les « Grands concours nationaux et aquitains », et l'« Enseignement du décor cinématographique », une rétrospective réalisée par Gilbert Druart sur l'enseignement de l'architecture-décoration à l'Institut *des hautes études du cinéma* de 1947 à 1969.

SPECTACLE

LA ZARZUELA AU CHATELET

Eventails et mantilles

Le spectacle espagnol de zarzuela au Châtelet, anthologie composée et mise en scène par José Tamayo, c'est comme un double effet de miroir, une fantaisie de l'histoire.

Dans les années 50, Francis Lopez redonnait pour un temps un coup de jeune et de brillant au vieux théâtre qui n'en pouvait plus, grâce à un prince de Madrid, chanteur de Mexico : *Luis Mariano, regard de feu,* sourire de charme, voix de rêve. Roi de l'espagnolade, il chantait l'amour à sa belle qui, en mantille, jouait de l'éventail au milieu des fandangos, des castagnettes, des sévillanes...

Francis Lopez et Luis Mariano ont renouvelé l'opérette française en adaptant les codes de la zarzuela, tradition espagnole réellement populaire. Tout le monde en fredonne les airs, qui courent dans la tête, et ne sont pourtant pas faciles à chanter. *Teresa Berganza, Victoria de Los Angeles,* les grands de l'opéra, en ont à leur répertoire. *« Mais, en définitive, leurs voix sont trop amples et ils ne jouent pas assez. La zarzuela se joue et se chante simultanément, c'est sa caractéristique »*, dit Lluis Pasqual, qui dirige le Centre dramatique national de Madrid. Il a fait ses classes chez Giorgio Strehler à Milan, et en Pologne; on a vu sa mise en *scène de Lumière de Bohême* au Théâtre de l'Europe, celle d'*Edouard II* à Avignon. Et il est un « fan » de la zarzuela. Dans la petite ville où il est né, près de Barcelone, il y avait deux troupes, et ses parents l'y emmenaient tous les dimanches. Il se souvient de son père, écoutant en secret, sur disque, *la Carte del Faraon, zarzuela interdite sous* Franco, pour cause de « pornographie »...

***

« Je crois bien, raconte Lluis Pasqual, *que c'est une adaptation de* l'Africaine. *On dit que la zarzuela est l'opéra du pauvre. Par exemple,* la Bohême *a donné* Bohemos, Rigoletto, la Doganessa. *Enfin, le thème est repris à la manière zarzuela, qui de toute façon est l'art de recomposer les airs qui courent — musiques des rues, marches militaires, sardanes, — de les allier étroitement à des intrigues simples, une histoire d'amour qui finit bien et se passe généralement dans les quartiers populaires de Madrid, ou des grandes villes. Le décor, c'est la cour intérieure des immeubles, là où tout le monde se rencontre, et les scènes de campagne interviennent en intermèdes bucoliques.*

» En fait, il y a deux formes de zarzuela : la « genero grande » avec beaucoup de monde et des ballets, et la « genero chico » petit bijou directement tiré des saynètes populaires. Notre commedia dell'arte, en moins fort. Pourtant, on y trouve la même force d'insouciance, une façon d'envoyer aux pelotes la réalité et sa misère. Nous sommes un pays de soleil. Quand il dessèche la terre et brûle, il donne le flamenco. Mais il est aussi la chaleur du corps, l'envie de se laisser aller à la gaieté, et c'est la zarzuela.

» On en compte trente mille inscrites à la société des auteurs. Elle est née au dix-septième siècle, a connu son âge d'or au dix-neuvième, l'époque du romantisme nationaliste, et ça s'est poursuivi jusqu'aux années 1950-1960, en conservant les formes, les costumes, les décors de toiles peintes. On les trouve encore à louer chez des costumiers spécialisés. Les chanteurs partent en tournées et trouvent sur place les musiciens et choristes... Je me souviens d'un spectacle où les gens de la ville figuraient dans la scène de la taverne. Ils faisaient le brouhaha au fond en prenant des attitudes exagérées, les femmes portaient les robes du répertoire et leurs propres bijoux, modernes... Il y a une dizaine d'années, Peter Brook a vu à Madrid la Manterilla, *une histoire qui se passe pendant un jour de chasse dans un château anglais. Il n'en revenait pas de voir les ladies jouer de l'éventail en roulant les hanches.*

» Il a cru à de l'ironie, mais non. La zarzuela est naïve, totalement au premier degré. Elle oblige à une façon de jouer accentuée. Chaque phrase est illustrée par le geste correspondant. C'est tout à fait fruste et ne ressemble en rien au vocabulaire raffiné des traditions indiennes ou japonaises. Le jeu est direct, face au public, et pas seulement pour que la voix porte. Il s'agit de s'adresser franchement à lui. Dans la zarzuela, le quatrième mur est inconnu. Elle est construite de façon si stricte qu'on ne peut pas la jouer autrement. On en arrive à la même difficulté qu'avec la commedia dell'arte. On arrive à un genre dramatique épuisé. Si on le renouvelle, on fait autre chose. Un compositeur moderne ne peut qu'imiter, copier. La zarzuela fait partie de notre répertoire, de notre passé... »

***

L'espagnolade est *née* et morte avec Luis Mariano. Francis Lopez ne lui a jamais trouvé de successeur à sa mesure. José Tamayo a paré la vieille dame de costumes somptueux et lui fait exécuter ses morceaux de bravoure — enchaînement *« rythmique et chromatique »*, dit-il, de grands *airs et de ballets sans mise en scène* proprement dite, sans reprendre les intrigues. Si on est très au courant, on peut sans doute les reconstituer dans sa mémoire. Sinon, comme Peter Brook, on n'en revient pas, on demeure ébahi de voir une chanteuse de taille fort imposante, toute en noir, grand peigne, mantille et éventail, une fleur rouge au décolleté généreux, s'avancer dans des balan*cements de crinoline,* suivie de danseuses, qui, les poings à la taille, roulent des hanches, et de danseurs déguisés en toreros... L'espace d'un tableau, on se croirait au Châtelet d'antan.

COLETTE GODARD.

Le pur style ibérique

« Anthologie de la zarzuela » : le spectacle espagnol que le Châtelet-TMP a présenté en première, mardi 16 octobre, devant une salle d'hispanisants fervents, *se compose essentiellement de* chants, de chœurs et de danses. La lecture du programme, qui ne comporte pas moins de vingt explications de textes, est trompeuse : en fait de dramaturgies lyriques, versifiées à la manière des « masques » anglais — signés ici Lope de Vega ou Calderon — *on assiste à une revue* musicale chatoyante et ronflante dans le style *Belle de Cadix* que l'ancien maître de ces lieux, le regretté Maurice Lehmann, aimait tant monter.

La mise en scène allusive s'articule en fond de décor sur un écran où sont projetées des *« dispos » diversement colorées.* Cette simplification a l'avantage de nous épargner le folklore d'opéra-comique dont la seule réminiscence fait frémir. Rien donc de décentralisé à part *la Taberna del Puerto*, dont le titre se passe de traduction, et un tableau dans lequel la troupe de *José Damayo au grand complet* — quelque soixante exécutants — reprend en chœur *« Mur-cia, Mur-cia, Mur-cia »*. Tout se passe à Madrid — Madrid, la cathédrale du chant et du *baile* classiques espagnols.

Les chanteurs solistes du Théâtre lyrique de la Zarzuela ont des voix *puissantes* et *bien timbrées* qui se passeraient aisément des micros de la rampe, les ténors surtout que ne désavouerait pas la race des Domingo et des Carreras. Les cantatrices, elles, poussent la romance avec un cœur aussi généreux que leurs poitrines, sans relation commune, *fort heureusement*, avec ces matrones gitanes au profil sioux, aux sourires de hyènes qui psalmodient interminablement leurs amours, défuntes ô combien ! car le spectacle madrilène fuit comme la peste toute référence au *cuadro flamenco* et à ses mélopées du bout de la nuit *andalouse*.

Pour la danse, c'est plus net encore... Point de dévergondages, crinière dans le nez et mimiques muettes du bout des lèvres, ni battements de mains, *ni claquements de doigts, aucun olé !* : on est ici entre *caballeros*, pas au cabaret.

Le pur style ibérique, c'est le cher Georges Wakhévitch qui me l'avait fait connaître à Madrid au lendemain de la guerre. *« Laisse un peu tomber tes toreros,* m'avait-il dit, *et viens voir une vraie danseuse noble »*. Ainsi avais-je découvert, près de la *Plaza Major*, la grande *Pilar* Lopez que nous devions revoir aux Champs-Elysées à l'époque où Antonio, avec sa jolie cousine Rosario, commençait sa brillante carrière. Pilar Lopez incarnait le *baile* classique castillan, que Vicente Escudero, le maître, appelait *« la danse de feu et de bronze »*, *la danse dressée*, jamais à terre, dont la seule concession à la lascivité est l'arrondi des bras.

Cette illumination de Pilar Lopez, reprise aujourd'hui par son ancien partenaire Antonio Gadès — jusque dans l'admirable *Carmen* chorégraphique de *Carlos Saura* — la troupe de ballet de la Zarzuela la transmet *avec un feu dévorant* qui constitue la meilleure part du spectacle. Entrées et sorties de scène tumultueuses, spirales, cambrures des reins, coups de talon à la lune, grêles de castagnettes, jotas et séguedilles, tout est *réglé et rodé avec la même* précision que chez Moïsseiev. Les *danseuses, impeccablement* coiffées, font voler leurs robes à pois, les danseurs furieusement sérieux enchaînent les véroniques avec la *sangre torera* des arènes, les guitaristes demeurent couleur de muraille, l'orchestre de don *José de Felipe* accompagne l'ensemble en sourdine, sans grosse caisse : la passion, l'éternelle gravité espagnole — une autre anthologie théâtrale, celle des lettres de noblesse.

OLIVIER MERLIN.

■ FESTIVAL DE LILLE. — La soprano américaine Maria Ewing remplacera sa compatriote Jessye Norman, lors du concert que l'orchestre de Rotterdam donnera le 31 octobre pour le troisième Festival de Lille.

MODE

M. MITTERRAND ET LES JOURNÉES DU PRÊT-A-PORTER

Le mariage de l'art et de l'industrie

Catherine Deneuve, tailleur « feuilles mortes », au bras d'Yves Saint Laurent, Isabelle Huppert, blonde comme jamais, à celui de Thierry Mugler, Stéphanie de *Monaco, fourreau superbe*, accompagnant Marc Rohan, styliste de Christian Dior, et ce ne sont là que trois exemples... Décidément, la réunion organisée, mercredi 17 octobre, à l'Élysée par M. François Mitterrand à l'occasion des Journées du prêt-à-porter *qui ont* lieu dans les jardins des Tuileries, à Paris, du 17 au 25 octobre avait très belle allure.

« Notre rencontre a valeur d'exemple, a déclaré le président de la République, *et doit porter à l'extérieur, car elle sert les intérêts qui sont les vôtres et qui sont ceux du pays. Votre démarche, créer, inventer, travailler, n'est pas quelque chose de futile ou de simplement décoratif, ce qui serait déjà beaucoup. En créant la mode, vous créez les formes de vie, le plaisir d'être ; vous inspirez les foules. Vous donnez aux saisons leurs coloris, leur maintien, leur mouvement. Et pas seulement pour la parade mais pour le plaisir, le désir. Après tout, l'art de séduire n'est pas forcément accessoire. Les pays sans mode, sans créateurs, sont plutôt gris. Ils sont les pays de l'uniforme. »*

Vantant les vertus d'un mariage heureux entre l'art et l'industrie, M. Mitterrand a ajouté : *« Les secteurs industriels qui font confiance aux créateurs sont toujours en expansion. C'est ce que le gouvernement a voulu signifier en créant une Ecole nationale du design, en lançant un Concours international de meubles de bureau, en demandant à de jeunes décorateurs de réaménager les appartements de l'Élysée. Bientôt sera lancé un concours pour renouveler les luminaires de l'administration. » « Les grandes époques de notre histoire,* a conclu le président de la République, *sont celles de l'alliance étroite des artistes, des écrivains et des industriels. »*

O. S.

MUSIQUE

CRÉATION SCÉNIQUE A MARSEILLE

Christophe Colomb à bon port

L'Opéra de Marseille ne s'était *pas distingué*, ces dernières années, par le souci de présenter des œuvres d'une esthétique sinon contemporaine, du moins rompant tant soit peu avec celle du théâtre lyrique traditionnel. Le choix du *Christophe Colomb* de Darius Milhaud, sur un *livret* de Paul Claudel, créé à Berlin en 1930 et qui n'avait jamais été représenté en France (on l'avait donné seulement en oratorio à Nantes et à Paris) est courageux, dans la mesure où il s'agit d'une œuvre inconnue exigeant des moyens considérables — du point de vue des interprètes et de la mise en scène — et dont la modernité n'a plus d'attrait en tant que telle pour le spectateur.

Si *Christophe Colomb* était une grande fresque historique à la manière de *Moïse et Aaron* de Schoenberg, nul doute que la musique de Milhaud, déferlant comme un fleuve irrésistible, réussirait plus facilement à emporter l'adhésion du public. Mais Claudel a imaginé de confier à un Explicateur le soin de relier entre eux et de commenter vingt-huit tableaux dont l'enchaînement, avec des retours en arrière et de brusques sauts dans le temps et l'espace, évoque le cinéma tout en cherchant à le dépasser.

Comment prendre au sérieux aujourd'hui un narrateur qui annonce des images, dont la réalisation n'est qu'un pâle reflet de ce qu'attendait notre *imagination*, entraînée par le cinéma ? En ce sens, la version oratorio peut sembler plus satisfaisante si l'on ne dispose pas d'un budget à la hauteur des illusions à créer. Toutefois, l'attrait d'un opéra est plus vif et, à *en juger* par l'accueil chaleureux que les Marseillais ont réservé à ces quatre représentations, Jacques Karpo a eu raison d'engager son théâtre à être le premier en France à tenter l'aventure (1).

On regrette cependant que la voix de *l'Explicateur ait été amplifiée* ; d'abord parce que, comme dans toute les salles d'opéra, la « sono est pourrie », ensuite parce que le procédé est trop usé pour rester efficace. D'ailleurs, le comédien (Jean-Pierre Aumont), parlant presque *toujours dans le silence*, n'aurait aucune peine à se faire entendre. Le micro donne seulement une grandiloquence d'autant plus fâcheuse ici qu'on met un certain temps à se convaincre qu'il ne s'agit pas d'une conférence de la série Connaissance du monde...

Pour rendre leur vigueur à des recherches théâtrales trop récentes pour avoir un intérêt historique et ne pas sembler surtout dépassées, peut-être aurait-il fallu donner au spectacle un caractère plus visiblement *expérimental*. Il s'agit là d'une question, non d'un reproche, car le souci d'actualiser à tout prix est ce qui manque en général le moins aux metteurs en scène ; mais, ici, l'aspect un peu conventionnel de la représentation ne laisse plus qu'assez difficilement apparaître ce par quoi le texte de Claudel se différencie radicalement de l'apologie d'un grand navigateur, dont la découverte a permis la conquête et l'évangélisation du Nouveau Monde.

La part du merveilleux

L'action de ce faux opéra histori*que se passe essentiellement sur le* plan symbolique ; cela va de la signification du nom du héros : Porte-Christ Colombe, jusqu'à la notion de Nouveau Monde. L'ironie est présente au même degré : le Nouveau Continent ne portera pas le nom de *celui qui l'a découvert*, l'évangélisation se doublera d'une réhabilitation de l'esclavage et de massacres sans précédent. Le merveilleux, enfin, a sa part dans l'amitié unissant la reine d'Espagne, Isabelle la catholique (éclairée par l'apparition de Saint-Jacques), et Christophe Colomb.

Dans la partition se retrouvent toutes les caractéristiques de Milhaud : rythmes sud-américains, motifs obstinés hallucinants, mélodies franchement dessinées habillées *d'harmonies polytonales*, large place réservée aux chœurs, qui s'associent à un orchestre où les percussions ont la part belle. Ce goût de l'écriture épaisse (sans nuance péjorative) pose des problèmes aigus d'équilibre entre les voix et l'orchestre, et l'on *éprouve* bientôt un sentiment de saturation ; mais l'œuvre dure à peine deux heures et demie et, si le premier acte est un peu long à s'installer, ses quatre derniers tableaux forment une progression grandiose qui culminera, dans le second acte, avec les scènes de tempête et le dialogue entre Christophe Colomb et sa conscience. La tension se relâchera lentement jusqu'à la fin, mais sans se dissoudre.

Il n'est pas aisé sans doute de réunir un ensemble de chanteurs qui satisfasse aux exigences de la partition, pourtant il est bien rare d'entendre une distribution aussi homogène ; peu de célébrités, mais des artistes dont on a retenu les noms parce qu'ils ne déçoivent jamais : Christiane Barbaux, Armand Arapian, Claude Méloni, Gérard Friedmann, Michel Hubert, Jean Brun, entre autres et une heureuse découverte : Jacques Noël. Les chœurs de Marseille et d'Avignon se sont acquittés sans faillir d'une tâche inhabituellement lourde ; l'orchestre avait fort à faire lui aussi mais le chef, Henri Gallois, veillait à tout avec une efficacité souveraine.

Un mois de répétitions, ce n'était pas trop pour mettre sur pied une entreprise aussi considérable ; sa réussite rend l'Opéra de Marseille d'autant plus exemplaire que ses moyens restent relativement modestes ; en outre, le succès laisse espérer qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *FR3, qui a filmé le spectacle, le diffusera ultérieurement.*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA TEMPETE : Yerres, CEC (948-38-06), 21 h.

LES PROJECTEURS DE REVE : Lucernaire (222-26-50), 18 h 30.

FRESHWATER : Deutsch de la Meurthe, 21 h.

COURTELINE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50) 19 h 30 : Macbeth.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15). – Théâtre Gémier : 20 h 30 : Comme il vous plaira. – Grand Théâtre : 18 h 30 : l'Echarpe rouge.

PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80). Cinéma : à 20 h : The Servant, de J. Losey ; Mais qui a tué Harry ? d'A. Hitchcock.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-Animations : 20 h 30 : Réponse de Boulez. – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, à 16 h : Manolis Drossos, de R. Winter ; à 19 h : Tony's Ground, de N. Clark/Memorias, de O. Lucien ; à 15 h : Peter Peereboom (le Mont Saint-Victoire) ; la Normandie ; le Polder ; les Gorges du Verdon ; Bordeaux ; à 18 h : Joseph Morder (journal filmé).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéra : 20 h 30 : Antologia de la zarzuela.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70) 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) 20 h 30 : la Ville marine.

ATELIER (606-49-24) 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14) 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

CALYPSO (227-25-95) 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie. 20 h : Agamemnon. – Epée de Bois (808-39-74) 20 h : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Corneille. Galerie 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02) 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25) 20 h 30 : la Jalousie du barbouillé.

ESPACE MARAIS (584-09-31) 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour trancher de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou, Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51) 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79) 20 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : Un otage.

MARIE-STUART (508-17-80) 20 h 30 : Angel City ; 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.

MANUFACTURE (722-09-58) 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MÉNILMONTANT (343-10-94) 20 h 30 : Vers les Antilles.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75) 20 h 45 : la Femme de paille.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97) 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03) 18 h : Nicomède.

PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) 20 h 30 : Emiatej.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) 20 h 45 : De si tendres liens.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) : I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h : Léonore d'Este.

TH. D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93) 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a bouffé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20) 20 h 30 : Chimères.

TH. 13 (588-16-30) 20 h 30 : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue. Petite salle 20 h 30 : Salle obscure.

TH. DE L'UNION (246-20-83) 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) 21 h : Pando et Lis, la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) 20 h 30 : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? ; 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PATACHON (606-90-20) 20 h : F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TH. 3 sur 4 (327-09-16) 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : La cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven., 20 h 30, sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Opéra

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Les concerts

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : E. Krivine (Mozart, Schubert).

Jeudi 18 octobre

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Cl. Giroux, D. Megevand, J.-Cl. et M. Tavernier (Moyer, Chaynes, Taira...).

Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Pieri.

Salle des fêtes de la mairie du IIIe, 20 h 30 : Solistes et musiciens de l'Opéra du Marais, dir. : O. Guion (Mozart, Poulenc, Stravinsky...).

CC Canadien, 20 h 30 : W. Lister, D. Sapir (Brahms, Debussy).

Salle Gaveau, 20 h 45 : Récital de piano (Saint-Saëns, Debussy, Liszt, Chopin).

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Boulez).

Th. de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Senza mani senza piedi.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30, Philoctète.

Saint-Denis, Mission espagnole (296-12-27), 20 h 30 : An der Grosse Strasse.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Soixante-dix ans d'Universal : The Ironman, de T. Browning ; 21 h, le Chemin du ciel, de A. Sjöberg.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Cirque fantastique, de J.-M. Newman ; 17 h, 6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Fala Mangueira, de F. Confalonieri ; Carnaval, ou l'envers de la fête, de C. Marques et R. Justino ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : Tableaux troubles, de T. Imai.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention, Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : La Cité internationale (H. sp), 14e (589-38-69) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PAR TERRE, film français de Jacques Rivette. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20)) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

BAARA, Film malien de Souleymane Cisse. V.O./Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

LA CLASSE, Film italien de Juan Bosch. V.F./George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EUSKADI HORS D'ÉTAT, Film français d'Arthur Mac Caig. studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MARCHE A L'OMBRE, Film français de Michel Blanc. Gaumont Halles, 1er (297-49-70 ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31 ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03 ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SUPERGIRL, film américain de Jeannot Swarc. V. o./Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).





COMMUNICATION

LE DIXIÈME VIDCOM

Vidéo-Stars

De notre envoyée spéciale

Cannes. — Bravo, les stars ! Grâce à vous, voilà la jeune industrie vidéo en émoi, charmée par vos talents, épatée par vos exploits, attirée par vos gains et qui se prend de nouveau à rêver de percée des produits vidéo originaux.

Ah ! Evidemment, n'est pas Michael Jackson ou Jane Fonda qui veut, et rien ne servirait de savoir sautiller — fut-ce divinement — devant une caméra ou guider avec entrain quelques exercices de gymnastique s'il n'y avait un mythe, une magie autour des personnages qui *transforment vite en or ce qu'ils* effleurent d'une main : *Making Michael Jackson's Thriller* est aujourd'hui la vidéocassette la plus vendue dans le monde et caracole en tête des hit-parades avec huit cents mille copies, tandis que *Workout*, la cassette « aérobic » de Jane Fonda, vendue à six cents mille exemplaires, est présentée désormais comme un classique de vidéothèque. Il s'agit bel et bien de records, mais qui reprocherait aux stars de prendre quelque *liberté* avec les traditions d'un marché ?

Voyons la situation. L'édition vidéo est monopolisée à 90 % par les films de cinéma. Ce sont eux que le public demande (c'est souvent le motif principal d'achat d'un magnétoscope), eux que les éditeurs se disputent, eux que les vidéo-clubs proposent *en priorité* à leurs *clients*. Le créneau est formidable et la vidéo, en prolongeant l'exploitation commerciale d'un long métrage, en ressortant des œuvres parfois inédites ou disparues depuis longtemps des circuits de distribution, leur donne une seconde vie et permet de se constituer ainsi à domicile une véritable cinémathèque. Mais cette dépendance de la vidéo à l'égard du cinéma *implique-t-elle pour autant* que la vidéo commerciale doive renoncer aux créations originales ?

Allons ! s'offusquent les Américains. Voyez Fonda-Jackson. *Thriller* est premier toutes catégories et dépasse le chiffre de vente des *Aventuriers de l'arche perdue*, de *la Guerre des étoiles* et de tous les autres... C'est, au contraire, le moment d'innover, de créer des produits spécialement pour la vidéo et de dénicher de nouveaux créneaux.

L'accroissement régulier du parc des magnétoscopes dans le monde (13 % des foyers se sont équipés aux Etats-Unis, 30 % au Japon, 40 % en Australie) et la baisse du prix des cassettes (sauf en France, où le coût prohibitif incite davantage à la location) vont étendre et diversifier considérablement la demande des programmes.

« *Rappelons-nous le disque,* déclare M. Michael Lopez, directeur de la société Vestron Vidéo International, qui a lancé *Thriller*. *Il aura fallu que cinquante millions de foyers soient équipés de tourne-disques pour que les maisons de disques prennent le risque de lancer certains albums extrêmement ciblés. Ce sera un peu la même chose avec la vidéo. Quand cinquante millions de foyers auront un magnétoscope, n'importe quel programme aura des chances d'être viable, dût-il n'intéresser qu'un cinquième de 1 % de la population !* »

En attendant, les prévisions et spéculations sur les attentes du public vont bon train. Pas de surprise ni d'originalité en matière de cinéma : les préférences s'alignent sur le box-office des sorties en salles. Sa part relative dans l'ensemble des programmes vidéo devrait cependant diminuer au profit de trois grands secteurs. D'abord la musique : clips, concerts, shows (Vestron s'apprête à sortir une cassette des Rolling Stones)... Le succès de MTV (Music Television), cette sorte de radio à images créée il y a deux ans, ne cesse de se confirmer.

Ensuite, peut-être, les programmes pour enfants : les dessins animés (les Stroumpfs, Snoopy, Walt Disney...) et autres programmes spéciaux, étant entendu que les « petits anges », qui trouvent dans le magnétoscope une baby-sitter idéale, sont bien plus attirés par *la Guerre des étoiles, la Crime* ou *la Nuit des zombies*. Enfin, viendrait le reste des programmes, et notamment les cassettes pratiques ou éducatives sur la cuisine, les langues, le jardinage, des spectacles, du sport, des documentaires, etc.

« *Ce qui importe,* dit-on à Vestron, comme à Kari Video qui édite trois cassettes de Jane Fonda, *c'est de ne pas faire relâcher l'attention du téléspectateur. Donnons-lui la plus grande diversité de produits, distrayons-le avant de l'éduquer. Amusons-le surtout, et soignons-le. Et soyons bien sûrs que ce n'est pas tout à fait un hasard si Michael Jackson et Jane Fonda ont séduit si vite le Japon, la France, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud ou l'Australie.* »

Amusons-le ? Un petit tour dans les rayons du Vidcom prouvait d'ailleurs que certains s'en préoccupent. Notons, par exemple, la cuisine italienne présentée par les grands noms de l'opéra, les danses du ventre présentées par la société arabe Fouad Antoun, la culture des roses, comment paraître sexy, l'histoire du cigare par Zino Davidoff et le mariage de Charles ; la palme revenant, bien sûr, à *Esther Williams* pour *Nage, bébé, nage*, un cours de natation accéléré pour les tout petits...

ANNICK COJEAN.

● « *L'Est-républicain* » *prend une participation dans* « *l'Est-Éclair* ». — Les lecteurs de l'*Est-Éclair*, quotidien de Troyes, ont appris, mercredi 17 octobre, que la Société anonyme de « l'Est républicain » avait pris une participation de 32 % dans le capital de la société de presse et d'édition de Champagne (SPEC) éditrice de l'*Est-Éclair*. Le communiqué publié dans les colonnes du quotidien indique que les parts acquises par son confrère proviennent de la succession de son ancien gérant et cofondateur M. Roger Paupe, décédé en mai dernier. En outre, la famille Bruley, qui détenait jusqu'à cette nouvelle répartition 42 % des parts, devient l'actionnaire majoritaire avec 51 %. Deux de ses membres, M. Jean Bruley, co-fondateur de l'*Est-Éclair* et directeur de la publication depuis la Libération et M. André Bruley, rédacteur en chef, ont été nommé gérants de la SPEC en assemblée générale. « *L'entrée de* l'Est républicain *ne change rien au contenu et au produit du journal* », a déclaré M. André Bruley.

● *Un livre sur* « *l'Information sociale en question* ». — Le Centre national d'études supérieures de sécurité sociale publie un ouvrage sur *l'Information sociale en question*, qui comprend notamment le compte rendu d'un colloque organisé en septembre 1983 à Saint-Etienne par le CNESSS et l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) (*le Monde* daté 23-24 octobre 1983). Editions Economica, 65 F.

ÉCHECS

Au championnat du monde

LA QUATORZIÈME PARTIE A ÉTÉ COURTE ET NULLE

« *Il est évident que les considérations sportives l'ont emporté sur l'esprit créatif.* » La formule de Marc Taïmanov résume joliment la quatorzième partie du championnat du monde d'échecs jouée mercredi 17 octobre à Moscou. Alors que tout était possible, au seizième coup Kasparov a brusquement proposé la nullité, immédiatement acceptée par Karpov.

Tactique ou crainte, le challenger, toujours mené 4-0, ne veut, depuis la dixième partie, rien tenter avec les blancs. Prochaine « vraie » partie vendredi, car le champion du monde, lui, ne paraît pas bloqué avec les blancs.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Quatorzième partie
Défense ouest-indienne

1.	d4	Cf6	9.	çxd5	Cxd5
2.	ç4	é6	10.	Cç3	Cd7
3.	Cf3	b6	11.	Cxd5	éxd5
4.	g3	Fa6	12.	Tç1	ç5
5.	b3	Fb4+	13.	dxç5	bxç5
6.	Fd2	Fé7	14.	Cé1	Cb6
7.	Fg2	0–0	15.	a4	Tç8
8.	0–0	d5	16.	a5	Nulle.

Jeudi 18 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Réplique à M. Fabius.
Les porte-parole du PS et du PC interviennent pendant sept minutes chacun (voir nos pages « politique »).

20 h 50 Feuilleton : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny, avec P. Mondy, D. Boccardo, J. Frantz...
Course poursuite pour un billet de 500 F.

21 h 45 Magazine : Infovision.
Les jeudis de l'information proposés par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
Au sommaire : Bantoustans, les Noirs en réserves (une enquête sur l'apartheid) ; Thaïlande : les maquisards sont fatigués ; Les ordures marseillaises ; Chinois, enrichissez-vous ; Avoir vingt ans au Creusot.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

23 h 20 Etoiles à la une.
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : la Fiancée du pirate.
Film français de Nelly Kaplan (1969), avec B. Lafont, G. Géret, M. Constantin, J. Guiomar, J. Paredes, C. Maurier (Rediffusion).
Après avoir subi humiliations et mépris, la fille d'une romanichelle se venge des notables d'un village en se servant de ses attraits sexuels. Premier long métrage, placé sous le signe de Bunuel et du surréalisme, d'une cinéaste dénonçant l'hypocrisie de l'ordre bourgeois. Un grand rôle de Bernadette Lafont.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : la Mafia.
Réal. D. Damiani, avec M. Placido, N. Jamet...
Deuxième épisode : le policier Corrado piétine dans son enquête sur les multiples ramifications de la Mafia. Il tombe amoureux de Cirinna, elle-même aux mains d'un garagiste trafiquant de stupéfiants. L'histoire se corse. Tempo soutenu. Quelques clichés, aucunes révélations de taille sur la Mafia, mais un feuilleton bien ficelé, efficace.

21 h 35 Document : Tant qu'il y aura des profs.
D'Hervé Hamon et Patrick Rotman. N° 3, l'Etat prof.
Après les déboires de la profession, la face lumineuse ; mutuelle, assurances, banque, coopérative d'achat, un empire dont les rouages sont le syndicalisme. Dernier volet d'une grosse enquête suivie, ce soir, d'un débat sur le sujet.

22 h 15 Débat.
Avec MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation, Christian Beullac, ancien ministre de l'éducation, et des représentants des syndicats, des parents d'élèves et un professeur.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : le procès Pétain, 9 août 1945.
Une nouvelle série de P. Alfonsi et M. Dugowson.
A travers une journée de l'histoire des cinquante dernières années, Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson relatent un événement national et international de première importance. Trois axes : l'événement lui-même, des témoignages de journalistes, et des films, des chansons, concernant cette époque. Au sommaire du premier numéro : le 9 août 1945. Le procès de Pétain. Documents, images et témoins (ou protagonistes) de l'époque. Avec Frédéric Pottecher, Maurice Siégel et Yvan Audouard. Et aussi, Mᵉ Tixier-Vignancour, Claude Bourdet, Roger Stéphane, Mᵉ Descubes, Serge Klarsfeld et Mᵉ G.-Paul Wagner. Une remarquable émission (le Monde du 18 octobre).

22 h 5 Journal.

22 h 30 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.

22 h 35 Prélude à la nuit.
9ᵉ Symphonie *(dernier mouvement), par l'orchestre de l'Opéra de Bayreuth, dir. P. Boulez.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, Les DOM-TOM au quotidien ; 17 h 40, Chronique de la France en guerre ; 18 h 10, Feuilleton : Dynastie ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Calamity Jane.

21 h 30 Vocalyse.

22 h 30 Nuits magnétiques : la deuxième génération d'immigrés...

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Symphonie nº 25 en sol mineur ; Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre en mi bémol majeur*, de Mozart ; *Symphonie nº 6 en ut majeur*, de Schubert, par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine ; sol. R. Pasquier, violon, T. Adamopoulos, alto.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : programme musical ; à 23 h 5, Edward Elgar.

Vendredi 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.

11 h 50 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Nans le berger.

12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
13 h 50, Série : Franck, chasseur de fauves ; 14 h 45 : Temps libres (et à 17 h 10).

15 h 40 Cinéma : le Veinard.
Film anglais de C. Miles (1975), avec R. Moore, S. York, S. Winters, L.-J. Cobb, J.-P. Cassel, R. Vallone.
Venue à Bruxelles rendre compte d'une réunion de l'OTAN, une journaliste américaine, militant pour le pacifisme, fait la connaissance d'un séduisant trafiquant d'armes. Le fameux humour britannique n'est pas à la hauteur de sa réputation dans cette comédie languissante.

17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Spécial Julio Iglesias.
De Maritie et Gilbert Carpentier.
Le beau Julio, la belle Diana Ross et Willy Nelson. Des extraits du concert donné à Costa-Mesa, au sud de Los Angeles.

21 h 50 Multifoot (et à 22 h 50).
Six minutes en direct de quatre rencontres de football. Thierry Roland et un invité commentent les résultats.

22 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

23 h 35 Clignotant.
Eric Charden, Martine Clémenceau.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Anna Prucnal.

14 h 50 Série : L'homme à l'orchidée.

15 h 40 La télévision des spectateurs.

16 h 10 Document : l'Homme qui a peint le Sinaï
Réal. Hubert Piernet (rediffusion).
Un reportage sur le peintre Jean Verame, qui a recouvert de peinture bleue douze massifs rocheux du Sinaï.

16 h 40 Itinéraires.
De Sophie Richard.
Djerba (Tunisie) : le pèlerinage à la Ghriba.

17 h 45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Le cirque ; Les maîtres de l'univers.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Des grives aux loups.
Réal. Philippe Monnier, avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereau.
Nº 3. L'album de famille des Vialhe s'ouvre, aujourd'hui, à la veille de la victoire en 1917. Saint-Libéral, petit village de basse Corrèze, où évoluent les héros de ce feuilleton, reprend peu à peu le cours normal de son existence. Chez les Vialhe, une nouvelle crise familiale surgit lorsque Pierre-Édouard Vialhe décide d'épouser Mathilde Dupeuch. Une vieille querelle familiale avait fait de leurs parents des ennemis irréductibles. Rivalités paysannes que la jeune génération refuse d'endosser.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « L'art de la biographie », sont invités : Pierre Assouline (Gaston Gallimard) ; *Georges Duby* (Guillaume le maréchal) ; *Catherine Nay* (le Noir et le Rouge) ; *Henri Troyat* (Tchekhov).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Maison du docteur Edwardes.
Film américain d'A. Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck, J. Asker, R. Fleming, J. Emery, L.-G. Carroll (v.o. sous-titrée, N.).
Une jeune femme, médecin dans un asile psychiatrique, s'enfuit avec un malade mental, amnésique persuadé d'avoir tué le directeur de la clinique dont il a pris la place. Elle veut remonter le cours de sa vie pour le guérir. C'est le premier des trois films de Hitchcock avec Ingrid Bergman. Elle y est étonnante, et la mode hollywoodienne de la psychanalyse cède ici le pas à l'angoisse psychologique selon les thèmes favoris du réalisateur. Il s'agit, aussi, d'une histoire d'amour.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Lucke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Vendredi : Dis, le Canada c'est loin de l'Amérique ?
Magazine d'information d'André Campana.
Être canadien aujourd'hui : après l'élection, à une large majorité, du premier ministre conservateur Brian Mulroney, le Québec s'est rallié à la cause du réalisme économique. 70 % des capitaux investis au Canada sont américains. Des témoignages recueillis à Montréal au Québec auprès d'une rédactrice, d'une technicienne, d'une standardiste, du cinéaste Roger Cardinal et de l'homme politique René Levesque.

21 h 30 Journal.

21 h 55 Bleu outre-mer : boulevard des tropiques.
Emission de R.F.O.
Le groupe Manare, Nicole Delas, Simon Jurad, Manu Di Bango, Tutus, etc.

22 h 50 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Impromptu posthume, *de Schubert, par C. Ivaldi, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, Et tournent les manivelles ; 17 h 35, Magazine : Thalassa ; 18 h, Vos livres m'intéressent ; 18 h 30, Présence du cinéma ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9 h 5 Le temps qui change : l'économie entre son passé et notre avenir.
10 h 30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11 h 10 L'école hors les murs.
11 h 30 Feuilleton : La San-Felice.
12 h Panorama.
13 h 40 On commence...
14 h Un livre, des voix : « Un oiseau brûlé vif », de A. Gomez-Arcos.
14 h 30 Prix Italia.
15 h 30 L'échappée belle : Spéléologie : le sixième continent ; à 16 h 35, Voyages chez les Tarahumaras.
17 h 10 Le pays d'ici : le Berry.
18 h Subjectif ; Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ; à 19 h 15, Rétro 1954 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : 30ᵉ anniversaire du CERN.
20 h Musique d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20 h 30 Le grand débat : le retour du libéralisme.
21 h 50 Musique : Black and blue, Louis Armstrong story ; vers 22 h 15, Libre parcours jazz.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Scandinavie.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Roger Désormière ; œuvres de Debussy, Stravinsky, Webern, dalla Picolla, Satie, Boulez, Bartok.
12 h 5 Concert : œuvres de Schubert, Liszt, Ravel, Saint-Saëns, Ysaye, Paganini/Kreisler, par G. Tachino, piano, C. Boulier, violon, M. Vialatte, piano.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Après-midi des musiciens : XIXᵉ siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Chausson, Duparc.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; feuilleton : Tout Duke.
20 h Avant-concert : *Dixième sonate en ut majeur*, de Mozart.
20 h 15 Concert (en direct de Donaueschingen), 1ʳᵉ partie : *Première Symphonie*, de Winbeck, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. A. Tamayo ; 2ᵉ partie : *Ouverture méditerranéenne*, de Milhaud ; *Elégie pour alto et petit orchestre*, de Seiger ; *In memoriam Dylan Thomas*, de Stravinsky ; *Concerto pour piano et orchestre*, de Brehme ; *Concerto pour jazz band et orchestre*, de Liebermann, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sol. U. Koch, alto, H. Brehme, piano.
22 h 24 Les soirées de France-Musique : à 1 h, Musiques traditionnelles.

SPORTS

Les qualifications pour la Coupe du monde de football 1986

BECKENBAUER REPREND EN MAIN L'ÉQUIPE DE RFA

L'équipe de RFA a gagné, le 17 octobre à Cologne, son premier match de qualification pour la Coupe du monde 1986 en battant la formation suédoise par 2 buts à 0, buts marqués en seconde période par Rahn et Rummenigge.

Avant ce match, une interview du nouvel entraîneur de l'équipe allemande publiée par le magazine *Playboy* avait provoqué une vive émotion en RFA : « *Sur le plan international, les Allemands de l'Ouest ne jouent plus désormais que les seconds violons* », avait déclaré Franz Beckenbauer, qui a été placé par la Fédération ouest-allemande pour sortir l'équipe nationale du marasme qu'elle traverse depuis la Coupe du monde 1982. « *Ces dernières années, les entraîneurs ont trop mis l'accent sur la condition physique de leurs joueurs, comme s'ils voulaient les aligner pour des compétitions d'athlétisme aux Jeux olympiques. Or un bon sprinter ne fait pas forcément un bon joueur de football* », a estimé Beckenbauer, avant d'ajouter : « *Il ne faut pas croire que le fait de congédier l'ancien entraîneur national Jupp Derwall pour me mettre à sa place nous permettra de remporter à nouveau la Coupe du monde. Seul un travail opiniâtre étalé sur plusieurs années nous fera retrouver notre niveau d'antan.* »

Les neuf rencontres comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde, qui ont été disputées le 17 octobre, ont donné les résultats suivants :

GROUPE 1	
*Pologne b. Grèce	3-1
*Belgique b. Albanie	3-1
GROUPE 2	
*RFA b. Suède	2-0
GROUPE 3	
*Grande-Bretagne b. Finlande	5-0
GROUPE 5	
Hongrie b. *Pays-Bas	2-1
GROUPE 6	
*Norvège b. Eire	1-0
*Suisse b. Danemark	1-0
GROUPE 7	
*Ecosse b. Islande	3-0
*Espagne b. Galles	3-0

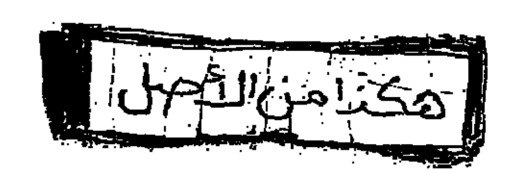
M. CHEVÈNEMENT DÉSAVOUE LES PROPOSITIONS DE M. CALMAT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Les déclarations de M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, envisageant des mesures pour libérer à 15 h 30 les élèves afin qu'ils puissent se consacrer à des activités sportives et socio-éducatives suscitent bien des protestations (*le Monde* du 16 octobre).

De tous côtés, on déplore que le ministre ne se soit pas livré à une concertation sur un projet qui met en cause des habitudes de vie, les équipements collectifs, les transports, l'activité économique, etc. Sur le fond, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, présidée par M. Jean-Marie Schléret) estime que l'important est « *une répartition plus équilibrée de la charge scolaire sur l'année, la semaine, la journée, dans une perspective globale* ». La Fédération de l'éducation nationale (FEN), pour sa part, considère que « *les recherches sur le rythme scolaire font apparaître la nécessité et l'alternance d'activités de diverses natures tout au long de la journée* ». Les professeurs d'éducation physique du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN) sont également en désaccord avec le ministre et rappellent que la création de 1 500 postes est le préalable à toute revalorisation de l'éducation physique pour, au moins, assurer les heures prévues par les règlements.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, apparaît lui-même peu pressé de saisir la proposition de son collègue de la jeunesse et des sports :

« *Les petits Français doivent effectivement développer le côté éducation physique, je crois que c'est une bonne chose, mais il ne faut pas non plus que cela se fasse au préjudice de l'apprentissage des disciplines fondamentales.* »



Le Monde économie

SELON UNE ÉTUDE DE LA CNUCED

Quelques sociétés transnationales dominent le secteur des services

Genève. – *« L'économie mondiale est en train de subir un changement structurel capital : le secteur tertiaire, se propulsant sur le devant de la scène, représente déjà près des deux tiers du produit intérieur brut mondial. »* Telle est l'une des conclusions d'une étude que vient de publier la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ses auteurs ajoutent cette importante précision : *« Un nombre minuscule de grandes sociétés transnationales, qui se sont infiltrées dans le secteur des services, constituent la force motrice de son internationalisation, contribuant ainsi à une liquidation accélérée des petites et moyennes entreprises, qui, traditionnellement, dominaient le marché. »*

Par «internationalisation», il faut entendre l'exportation de services professionnels (banques, assurances, bureaux d'ingénieurs, de juristes, de comptables, agences de publicité et de relations publiques, compagnies maritimes et aériennes, agences de tourisme, etc.) à partir d'un petit nombre de pays industrialisés. Les Etats-Unis viennent en tête de ces exportations «invisibles» (121 milliards de dollars en 1981, soit 21 % du chiffre d'affaires mondial), suivis par la France (9,5 %), le Royaume-Uni (8,5 %), la RFA (7 %) et la Belgique (6 %).

Il est à noter que le commerce de services de certains pays est déficitaire : ainsi, en 1981, le Japon a perdu 20 milliards de dollars et la RFA 18,5 milliards. En revanche, d'autres pays enregistrent cette même année des bénéfices considérables : 53 milliards de dollars pour les Etats-Unis, 12 milliards pour le

De notre correspondante

Royaume-Uni, 7 milliards pour la Suisse, 5 milliards pour la France.

Il y a encore une quinzaine d'années, le secteur tertiaire était celui qui était resté le plus à l'abri de la mainmise des transnationales. Aujourd'hui, il suffit de se référer à ces chiffres pour se rendre *compte* que seule une «transnationalisation» massive a permis *de les atteindre*. Parmi les nombreux exemples frappants fournis par cette étude, on retiendra celui de la Citicorp, la principale banque américaine, dont les bénéfices réalisés à l'étranger sont passés, entre 1970 et 1981, de 58 à 287 millions de dollars, puis d'un bond à 448 millions en un an. *Plus du cinquième de ses bénéfices* provenait en 1982 des opérations au Brésil, alors que le montant des prêts consentis par la banque à ce pays ne s'élevait qu'à 5 % de son actif.

L'appât de la publicité

Dans le domaine du tourisme, la plupart des grandes compagnies aériennes – dont dépendent en fait toutes les autres activités touristiques – ont des intérêts liés à ceux de chaînes d'hôtels et de restaurants, d'agences de voyages et de location de véhicules, de compagnies d'assurances, d'établissements financiers, etc. Il s'ensuit que les pays où le tourisme tend à se développer n'ont le choix qu'entre adhérer à un système transnational d'exploitation ou s'attendre à voir les flux touristiques les ignorer.

Quant au trafic maritime, près du tiers de la flotte marchande mondiale navigue sous pavillon de complaisance, c'est-à-dire sous le contrôle direct ou indirect de sociétés transnationales, quand ce n'est pas sous celui d'armateurs *« indépendants »* de Grèce ou de Hongkong.

Toutefois, c'est sans doute la publicité qui subit plus que tout autre activité de services l'emprise de ces sociétés dont les sept plus importantes ont leur siège aux Etats-Unis. La société McCann-Erickson, qui occupe le cinquième rang, est celle dont les revenus en provenance de l'étranger sont proportionnellement les plus élevés : *70 % du total* de son chiffre d'affaires en 1982.

Les auteurs de l'étude notent comme en passant – car ce sera leur seule allusion au monde communiste – *que « certaines économies à planification centralisée ne sont pas à l'abri de l'appât publicitaire »*. Ainsi l'agence Dentsu, dont le siège est au Japon, recrute à partir d'un de ses bureaux installés à Pékin des stagiaires appelés à se former aux techniques modernes de la publicité sur le sol japonais. C'est Dentsu encore qui a organisé le voyage du pape au Japon.

Moins innocents sont ses liens avec le Parti libéral démocrate qui gouverne à Tokyo : si l'on en croit une publication américaine, cette agence aux ramifications mondiales *« se sert de petits trucs du métier pour maintenir la domination de l'idéologie de l'élite au pouvoir »*. En cette matière de choix politique, la société McCann-Erickson ne serait pas en reste : c'est elle qui, selon les auteurs de l'étude, aurait financé la campagne électorale du chef de l'extrême droite salvadorienne Roberto d'Aubuisson.

ISABELLE VICHNIAC.

LA GRÈVE DES MINEURS EN GRANDE-BRETAGNE

Des scènes de violence désormais ordinaires

Londres. – Alors qu'avec ses collègues il essayait de repousser le groupe compact d'un piquet de grève *qui tentait de bloquer* l'entrée du puits de Wooley, un *policier a été atteint au visage par* deux fléchettes. Le geste aurait pu être meurtrier. Ce détournement criminel d'un jeu typiquement britannique (auquel on s'adonne dans les pubs), aussi inoffensif et populaire que le «snooker» (billard anglais) ou le criquet, n'est pas passé inaperçu dans un pays qui, à bien des égards, est encore celui du «fair play».

Le mercredi 17 octobre, à Grimethorpe, une autre bourgade du Yorkshire – qui est le principal *bassin houiller* de Grande-Bretagne, le bastion de l'union *nationale des mineurs, où la grève* est presque totalement respectée, – *la police a pris l'initiative* d'une réunion d'*«explication»* avec les habitants. On a pu y entendre un *représentant* d'un «comité de la police» faire publiquement des *«excuses»* pour le comportement *«parfois répréhensibles»* des policiers. Il s'est *même* senti obligé d'ajouter que *«tous les torts n'étaient pas uniquement du côté des forces de l'ordre»*. Dans un Etat où la police, très décentralisée, souhaite rester aussi proche que *possible de la* population, cette démarche n'est *pas si surprenante. Récemment,* un officier supérieur avait condamné le comportement d'agents qui, avec leurs matra-

De notre correspondant

ques, n'avaient pourtant *rien* fait d'autre que de frapper en cadence leurs boucliers lors d'une manifestation de *grévistes*. Cette attitude a été considérée comme une *« provocation inutile »*.

Ce genre de mea culpa traduit un désarroi devant une tension croissante dont on a rarement eu l'expérience en Grande-Bretagne. *Les policiers n'apprécient* guère d'être pris entre deux feux et, dans l'espoir d'un apaisement, sont prêts à faire des aveux, au *besoin un peu injustes* pour eux-mêmes. A Grimethorpe, ils *avaient arrêté à la fin de la* semaine dernière plusieurs personnes *qui, à l'approche de la* mauvaise saison, dérobaient du charbon dans un dépôt.

Peut-être ces policiers ont-ils agi sans trop de discernement, *comme l'a laissé entendre* le porte-parole de leur comité. Toujours *est-il que cela a déclenché* une réaction de colère qui a *tourné à l'émeute*. Le poste de police a été investi. Deux agents, dont une femme, ont *été* battus et obligés de s'enfuir. Pendant trois nuits, le bourg a été le théâtre de scènes de vandalisme, une centaine de jeunes gens se répandant dans les rues pour briser sur leur passage les vitrines des magasins et endommager de nombreux véhicules.

Ces événements ont *été plus* graves que dans beaucoup d'autres localités affectées par la grève, mais ils sont exemplaires, car la violence commence à devenir ordinaire et quotidienne.

Pour Mme Thatcher et les membres de son cabinet, ce n'est que l'occasion de justifier *leur « fermeté » devant l'«intransigeance »* de M. Scargill et du syndicat des mineurs. Les mineurs, se refusant à reconnaître les exactions qui ne sont pas le fait de la police, répliquent que l'on veut *« assassiner »* des régions entières en laissant *« pourrir »* le conflit. Mais le leader du parti travailliste, M. Neil Kinock, et plusieurs dirigeants de l'Eglise d'Angleterre, soulignant les *« frustrations »* et le *« désespoir »* d'une partie de la population britannique, ont, chacun à leur manière, conclu plus ou *moins aux torts partagés*. Ils *ont* exprimé ces dernières semaines *une inquiétude largement répandue* dans l'opinion publique *devant la montée de la violence et* du désordre.

Les troubles ne sont pas près de s'arrêter. La paralysie des houillères risque en effet d'être complète avec le prochain *débrayage* des contremaîtres et agents de sécurité des charbonnages (*le Monde* du 17 octobre). Beaucoup de Britanniques se rendent compte que dans cette grève, qui n'a que trop duré, leur pays est en train de perdre chaque jour un peu plus une réelle tradition de non-violence dans les conflits sociaux.

FRANCIS CORNU.

SUEDE

● **Baisse du chômage.** – Le chômage *suédois a légèrement baissé en* septembre, ayant représenté 140000 personnes (178000 en septembre 1983), soit 3,2 % de la population active. En septembre, 20000 personnes étaient employées par la direction nationale du travail, 39000 jeunes avaient une occupation dans *le cadre de la loi contre le chômage* des jeunes, 35000 personnes étaient inscrites en formation professionnelle et 28000 autres avaient trouvé un emploi rémunéré en grande partie par des fonds publics. – *(AFP.)*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois régionaux

L'INRA recrute

UN INGÉNIEUR DE CATÉGORIE 1B

pour la mise au point de technique de fusion de protoplastes chez la pomme de terre.

Lieu de travail : ANDERNEAU (29), après un stage de formation de 2 ans à VERSAILLES.

Niveau minimum requis : Maîtrise ou diplôme équivalent.

Pour tous renseignements et pour constitution du dossier de candidature, écrire au Département de Génétique et Amélioration des Plantes, 17, av. de Tourville, 75007 PARIS. Tél. : 551-57-71.

Candidatures reçues jusqu'au 5 NOVEMBRE 1984.

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous êtes intéressé par
– des produits financiers
– une négociation à haut niveau
– *une formation*
– une carrière.

Devenez l'un des *FUTURS CADRES* COMMERCIAUX (H. F.) du Centre d'Informations Financières.
Téléphoner au 500-24-03, poste 40 pr Paris et Versailles, poste 50 pour banlieue Sud.

STÉ ÉTUDES DE MARCHÉ recherche

HOMMES/FEMMES

Parlant hongrois, tchèque ou roumain, pour poser questionnaires à semblables. Tél. à Martine SAMPIETRO 842-60-00 de 10 h à 12 h ou de 15 h à 17 h.

UNIVERSITÉ

recherche

CHARGÉS DE TRAVAUX PRATIQUES INFORMATIQUE

Temps partiel sur micro-ordinateurs. Langage PASCAL.
Ne peut concerner que
– personnes employées par ailleurs
– ou boursiers DGRST.

Envoyer C.V. à Institut de Programmation. Secrétariat, DEUG Informatique, Université Paris-VI, Place Jussieu, 75005 Paris.

JEUNES INGÉNIEURS, les **TÉLÉCOM.** vous passionnent. Téléphone : 784-74-62. 3 postes sont à pourvoir.

représentation offres

Cave de Fronton - Vins A.O.C. « Côtes du Frontonnais » recherche

VRP

ou agents introduits CHR et grossiste pour nombreux secteurs libres.

Ecrire à : Cave de Fronton Service Commercial B.P. 8 31620 FRONTON.

DEMANDES D'EMPLOI

DIRECTEUR ADMINISTRATIF *ET FINANCIER* CONTROLEUR DE GESTION 52 ans, expérience dans entreprise de premier plan et PME. Possibilité de se libérer rapidement. Ecrire sous n° 6765 PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne 75008 Paris *qui transmettra.*

Cherche place Dame de compagnie nourrie, logée, emploi stable pour Paris et banlieue. Tél. : 500-73-13.

F. 48 ans, comptable unique, très exp., ch. travail motivant, dynamique, 15 h par semaine. Accepte dossier réel simplifié s/contrôle expert comptable. Ecrire sous le n° T 068.617 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

traduction demande

COUPLE AMÉRICAIN-FRANÇAIS (solide expérience) cherche traductions amér.-*franç./franç.-amér.* Ecrire à William Allen, Villa Corot, 2, rue d'Arcueil, 75014 PARIS.

formation professionnelle

Formation **ANALYSTES PROGRAMMEURS** en télétraitement et conversationnel. Base des données - CICS BAC + 2 exigé. F2A - 293-00-18.

villégiature

PASSEZ L'HIVER A CANNES
3.000 F mois beau meublé, près Croisette. (93) 43-65-66.

A SAISIR A TIGNES Studio meublé avec balcon, 3 pers. 180.000 F, frais Ag. inclus. BRISAC B.P. 1141 - 21027 DIJON Cedex. Tél. : (80) 30-21-62.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre 305 GR 1980. Tél. : 267-15-52 *après* 19 h.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PROXIMITÉ
PLACE DES VICTOIRES BANQUE DE FRANCE
appt 100 m², immeuble fin 17e *pour amateur d'art*, 3,50 m hauteur sous plafond, 6 fenêtres en façade. 1.150.000 F. Téléphone : 261-36-58.

3e arrdt

RÉPUBLIQUE dble sé. + chbre tt cft. 480.000 F. Vis. vend. 14 h-*19 h, sam. 9 h 30-12 h 30.* 50, r. Meslay ou tél. 325-87-16.

4e arrdt

SAINT-PAUL
DUPLEX ORIGINAL
Triple exposition, cheminée vraie cuis., 85 m². 850.000 F. MATIMO. 272-33-25.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU, CONSTRUCTION GD LUXE. Livraison immédiate 3, 4, 5 P. et DUPLEX. Vis. témoin ts jours, 14-19 h, sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

Part. vd 3 pces, Saint-Germain-des-Prés, cuis. équip. *950.000 F. Vis. s/pl.*, 11, r. de Nesle, 75006 Paris le 19-10 de 14 à 19 h, le 20-10 de 9 à 13 h.

Seine, Bx-Arts, asc. 703-32-31
200 m² DIVISIBLES.

7e arrdt

Mº SOLFÉRINO
Beau 5 P., tt cft, à moderniser 4e ét., asc., soleil. 1.400.000 F. Téléphone : 567-01-22.

BAC SAINT-GERMAIN
Magnif. 8 p., 3 bains, 290 m², 3 serv. DORESSAY, 624-93-33.

10e arrdt

URGENT. PART. vends rue de Marseille (calme), 4e ét, 98 m² 6 p. : entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., débarras, 2 caves, grenier, balcon (belle vue) 3 portes-fenêtres). 800.000 F. Tél. : 202-36-58.

11e arrdt

Mº République, 5e ét., ascenseur, magnifique *séjour* dble, 40 m² + 3 chbres, cuis. tt confort. Prévoir peintures. 1.350.000 F. Tél. 357-63-33.

AV. RÉPUBLIQUE. séjour chbre, w.-c., bns, cuisine état neuf, calme, clair. 325.000 F. Poss. prof. Crédit 722-78-89.

12e arrdt

BERCY
9, rue Elisa-Lemonier. Très bel imm. asc.
LIBRES
2 P. 40 m² 320.000 F
4 P. 90 m² 760.000 F
OCCUPÉ LOI 48
2 P. 50 m² dame seule, 92 ans : 300.000 F.
2 P. 40 m² 240.000 F
LOUÉ A LOYER LIBRE
2 P. 50 m² 320.000 F
GENET 359-66-37/720-33-17. Visite samedi 14 h-17 h.

13e arrdt

Près GOBELINS, imm. 1972 beau studio, 35 m², tout cft *6e ét., balc., box.* 588-49-34.

RARE 7.300 F LE M2 PRÈS PTE D'ITALIE 4 PCES, NEUFS
Calme, espace et qualités. Prêt conventionné. APL poss. Mº Le Kr.-Bicêtre. Visite – 670-01-44.

14e arrdt

PLAISANCE SUR SQUARE *Maison 6 Pces + Atelier +* JOLI JARDIN SUD. Garage. 2.300.000 F. Tél. 624-93-33.

PORTE D'ORLÉANS *Imm. récent, 3 p. en duplex,* 65 m² + balcons. 630.000 F. GARBI - 567-22-88.

Porte Vanves, loft, 3 niveaux, espace, calme, soleil, 300 m² aménagé living, serre, grande cuis. équipée, 4 chbres, 3 s.d.b., terrasse 20 m², jardin privat. 80 m². Px 1.850.000 F. Tél. : 771-24-92.

VAVIN-DELAMBRE
BEAU 3 p., tt cft, refait. 500.000 F. Rez-de-chauss. SUR JARDIN. 322-61-35.

16e arrdt

MAISON DE LA RADIO 3 P., TT CFT, ÉTAGE ÉLEVÉ 1.050.000 F. 808-10-08.

17e arrdt

Mº FOURCHE, de imm. pierre de taille, 2 pces, tout confort. Prix intéressant. 634-13-18.

Wagram Villiers. 703-32-44.
280 m² GRAND LUXE.

18e arrdt

Résidence MAIRIE DU 18e
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND.
Prêts conventionnés possibles
STUDIO à partir de 354.100 F.
2 PCES à partir de 395.900 F.
3 PCES à partir de 617.000 F.
Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI de 14 heures à 19 heures
Téléphone : (1) 259-44-96 ou CECOGI. (1) 575-62-78.

RUE DU RUISSEAU, 2 P 50 m², 250 000 F, à rénover. CALME. *MATIMO* 272-33-25.

19e arrdt

A VENDRE
Paris-19e, 1 maison individuelle 6/7 pièces avec tout confort + sous-sol en totalité. 950.000 F. *Téléphone* : 757-46-41 ou le soir : 041-61-12.

20e arrdt

Pr. NATION, 2 P., entr., cuis. w.-c., bns, chf. centr. à rafraîchir. Px intér. 634-13-18.

78-Yvelines

VERSAILLES, 5 pces, 113 m², *stand. 1979, 15 mn Montparnasse*, parf. état. 1.100.000 F. Tél. : 951-69-79.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/ARGENSON Imm. récent, sadg. 1er ét. sur jardins, superbe réception, 2 chambres, s/balcons 90 m², CALME. 1.300.000 F. EGETIM 562-62-22.

SURESNES-SUR-COTEAU *Liv. + 2 chbres, 75 m² environ,* terrasse de plain-pied, soleil. 620.000 F. BOX. 285-77-88.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS (gare R.E.R.), appt tt cft, 3 p (76 m²) + cave + garage. Près bois, prix 760.000 F. ORPI – 343-90-13.

RARE 7.300 F le M2 PRÈS PORTE D'ITALIE *4 PIÈCES, NEUFS* Calme, espace et qualités. Prêt conventionné. APL poss. Mº Le Kr.-Bicêtre. Visite - 670-01-44.

Province

Aux Ménuires, pied des pistes, dans imm. grand standing, sauna, bar, F2 4 couchages, meublé, cuis. éq. 300 000 F. M. BRISSEBARRE 082-41-30.

Marseille 11e T4 79 m² 4 ans. 380 000 F + gar. 40 000 F. Tél. (91) 35-41-41 après 17 h.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : FNAIM de Paris - Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

echanges

Echange entre pptaire, appt NICE grande terrasse, contre appt PARIS, 60 m² minimum. Tél. (86) 61-15-61, apr. 20 h.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez NESTIA le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers. 104, rue de Richelieu, Paris (75002). Tél. : 296-58-46.

504-20-00 *Ce numéro de téléphone vous* informe 24 h s/24 h des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES. 3, r. Montevideo, PARIS-16e.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers *Paris-Banlieue*
707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Mº CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés européens mutés *IMPORTANTE BANQUE* rech. appts 2 à 8 P., loyer *élevé* accepté, ou villas. 504-01-34.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 – 283-57-02.

JEUNE COUPLE AVEC ENFANT cherche Appt 3 pièces Région Sud JUVISY - VIRY - MASSY. 2.100 F max., ch. comprises. Tél. : 906-53-04, après 19 h.

locations meublées offres

Paris

Appartement à louer à l'ÉTOILE, 17e, 40 m². Tél. : (37) 35-92-71.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du *STUDIO* au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

chalets

AUDE : vds beau chalet spacieux, tt cft, garage, terrain 2.000 *m²*, *cadre vert*. Tél. (68) 26-51-82 ou (68) 26-58-61 le soir après 20 heures.

maisons individuelles

BORD DE MARNE, 15 km *Paris* secteur *résidentiel protégé* PARTICULIER VEND PROPRIÉTÉ 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 *m²* clos. *Téléphone : 329-58-65.*

(95) SAINT-GRATIEN
Résidentiel, très belle demeure *300 m² habitables, sur parc* 2.300 *m², parfait état.* Téléphone : 604-53-94.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM DE Paris/Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

villas

URGENT
CAUSE DÉPART A 3 km de CHARTRES vue imprenable, sans vis-à-vis. *Je vends* VILLA *NEUVE*. 1er étage : belle mezzanine, 1 grande chambre avec possibilité de faire petit cabinet de toilette, R.-de-Ch. : 1 grand séjour + salon, 2 chambres, cuisine, salle de bains, w.-c., garage, terrasse, chauffage électrique, très belles poutres, tout confort. Le tout sur terrain de 1 007 m². Prix 600.000 F. *Pr visite le w.-e. et renseignements le soir après 20 heures au 16 (37) 34-27-75.*

CHATENAY-MALABRY Résidentiel VILLA 7 PIÈCES Terrain 470 m², récept. 50 m² + 5 chambres, sous-sol complet, très calme, constr. 1972. Parfait état. 1.550.000 F. EFIMO – 660-45-96.

SÈVRES VILLA 8 P.
S/1.600 m² jard. 259-46-45.

propriétés

SANNOIS (95) Ppté 6 P., tt cft, s/sol total, garage, terrain 1.000 m². 1.580.000 F. *à débattre.* S.I. 989-92-37.

PROVENCE-LUBERON Ancien MAS, caractère, rénové 6 pces, dépendances + maison gardien, sur 30 ha., site qualité. 1.250.000 F. Claudine LEROUX Dauphin - 04300 Forcalquier Téléphone : (16-92) 79-68-01.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecr. ss nº 202.476 à ORLET 136, av. Charles-de-GAULLE 92522 NEUILLY CEDEX.

terrains

LOUVECIENNES
proche centre, beau terrain 6.000 m² pour UNE VILLA 500 m² habitables maxim. C.I.I.R. - (1) 742-66-34.

viagers

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. *Expérience discrétion, conseils.*

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

GARE DE LYON
dans petit imm. commercial luxueux bureaux meublés (secrétariat, télex, etc.), location courte durée. 329-58-65.

CHAMPS-ÉLYSÉES 160 m² bureaux cession bail GARBI. 567-22-88.

VOTRE SIÈGE SOCIAL RUE SAINT-HONORÉ CONSTITUTIONS de STÉS CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVE 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. burx, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

locaux commerciaux

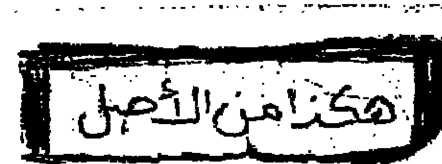
Locations

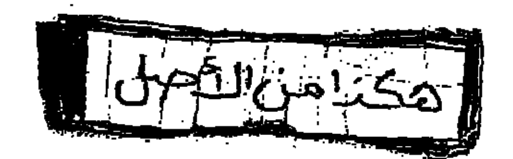
Proximité avenue d'Italie et *rue Tolbiac*, bâtiment indépendant, grande hauteur sous plafond, *surface 300 m² environ*, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Téléphone : 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

Marbrerie funéraire, fabrique de cheminées et monuments, fleurs, articles funéraires, récupérateurs de chaleur, etc., un des plus beaux chantiers des Alpes-Maritimes et du Var, av. 100 monuments et cheminées en exposition. 5.000 m² de terrain, bureau, deux appartements dont un de 5 pièces, magasin, hangar, etc. Matériel en parfait état. A vendre ou à céder en partie. *Tél. : (93) 70-63-48. GRASSE.*





LES MESURES POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

«L'Etat ne faillira pas à sa tâche, mais il ne peut agir seul»

déclare Mme Georgina Dufoix

«Chacun dans ce pays doit manger à sa faim. Plus une seule famille avec enfants ne doit se trouver dans la rue», a déclaré M. François Mitterrand en commentant les mesures qui venaient d'être arrêtées par le conseil des ministres du 17 octobre. Au cours de son intervention télévisée sur TF1, en soirée, M. Laurent Fabius est revenu sur le même thème en évoquant *«les poches de pauvreté»* qui se développent *«dans un pays riche»*. L'effort du gouvernement pour *«les pauvres de la crise»*, a cependant ajouté le premier ministre, doit s'accompagner d'un mouvement de solidarité de tous – *«Il faut des mesures ponctuelles»*, a-t-il expliqué, *mais la solution de ce problème, passe par chacun de nous.»*

A l'issue du conseil des ministres, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a présenté à la presse l'ensemble du dispositif en insistant, elle aussi, sur la nécessité de trouver des relais avec la mobilisation de tous les partenaires (associations, collectivités territoriales) concernés par la lutte contre la pauvreté – *«L'Etat ne faillira pas à sa tâche*, a affirmé Mme Dufoix, *mais il ne peut agir seul – c'est l'affaire de tous – ces problèmes touchent la conscience de chacun.»*

L'objectif retenu par le gouvernement – *«manger à sa faim et vivre dans des conditions décentes»* – a été diversement apprécié par les organisations syndicales, les associations ou les porte-parole des partis politiques.

M. Georges Sarre, secrétaire national du PS, se déclare satisfait et affirme : *«Ceux qui, à l'exemple de Jacques Chirac, comptaient bien se défausser de l'Etat, ne pourront plus poursuivre leur vaine polémique.» «A eux d'agir»*, ajoute-t-il. Plus réservé, M. Jean Béranger, vice-président du MRG, juge les mesures *«décevantes, car limitées»* et estime qu'il serait *«plus efficace de permettre une contribution volontaire des citoyens en échange d'un dégrèvement fiscal»*.

Pour la CGT, qui avait réclamé une allocation de 46 F par jour pour tous les chômeurs sans ressources, M. Oswald Calvetti, secrétaire national, estime que les dispositions *«sont loin de régler le problème essentiel : l'existence de 1 131 243 personnes à la recherche d'un emploi et qui ne reçoivent aucune allocation-chômage»*.

De son côté, le Secours catholique, qui réagit *«favorablement»*, déplore qu'il s'agisse seulement de *«mesures d'urgence»*. *«Il reste à définir une véritable politique de lutte contre la pauvreté qui se situe dans le long terme»*, ajoute le communiqué, en soulignant que *«le problème du montant des allocations de fin de droits et de l'allocation de solidarité reste posé.»*

Fondateur de l'association ATD Quart-Monde, le Père Wresinsky observe que le gouvernement a fait un effort nouveau *«qu'on ne peut que louer»*. Toutefois, *«il y a quand même quelques réserves»* à formuler, poursuit le Père Wresinsky, pour qui *«il faut une trêve politique devant des problèmes aussi graves (...). Ce serait à l'honneur des partis politiques français d'arrêter les débats stériles préjudiciables aux plus pauvres»*.

Au même moment, et comme pour souligner la détresse humaine provoquée par la pauvreté, on apprenait qu'un chauffeur-déménageur sans emploi a entamé, à Wattignies (Nord), une grève de la faim avec sa femme et ses trois enfants pour *«obtenir du travail, rien que du travail»*.

Minimum vital

Se nourrir et se loger sont donc les deux objectifs retenus par le gouvernement pour apporter *« la réponse sociale »* que réclamait le président de la République dans son discours prononcé, le 13 *octobre*, à *Mont*-de-Marsan.

Si l'effort est louable, indispensable même, on peut toutefois se demander s'il correspond parfaitement, par le cadrage qu'il donne d'un phénomène grandissant, à la réalité de la pauvreté dans la France de 1984 et plus encore au débat – certes confus – qui s'était institué depuis plusieurs semaines sur l'émergence d'une *« nouvelle pauvreté »* que M. Fabius préfère appeler *« la pauvreté de la crise »*.

D'une certaine façon, les mesures annoncées s'adressent aux plus pauvres, aux plus démunis, en leur garantissant les moyens d'une survie immédiate, à l'approche de l'hiver. On pare au plus pressé mais on n'apporte pas de solution pour permettre à ces personnes – et à d'autres encore qui n'ont pas encore atteint ce seuil de détresse profonde – de vivre – tout simplement. Au-delà de se nourrir et de se loger, l'exigence d'un minimum vital, pour reprendre une vieille expression, existe.

Ici ou là, de telles revendications avaient *été formulées qui révélaient* une interrogation plus profonde, et engageaient la responsabilité d'une société.

M. Krasucki, M. Bergeron et M. Gattaz, avec des formulations différentes, soulignaient tout à la fois qu'on ne pouvait pas vivre avec les *40* F par jour que reçoivent certains chômeurs et réclamaient que *tout* ou partie des personnes sans ressources puissent bénéficier d'une *allocation quotidienne* de ce genre, au nom de la solidarité nationale.

En annonçant des mesures qu'il reconnaît lui-même comme *« ponctuelles »*, le gouvernement a certes voulu enrayer une évolution préoccupante, et cherche à reprendre pied sur un thème qui pouvait se retourner contre lui. Il n'est pas sûr qu'il y parvienne puisque les *« nouveaux pauvres »* aux contours si peu discernables pourront toujours se croire oubliés, voire *seulement* maintenus dans un état de subsistance alors *qu'ils souhaitaient* les *moyens d'une* dignité. On n'a pas fini d'entendre parler d'eux... Mais peut-on insister sur la baisse nécessaire des prélèvements obligatoires et faire autre chose que secourir la détresse ?

ALAIN LEBAUBE.

UN TOIT POUR TOUS

Les limites du droit au logement

Loger les pauvres, anciens ou nouveaux, est une intention louable en ce début d'automne déjà frisquet. C'est même une obligation légale. La loi Quilliot, dans son premier article, stipule en effet solennellement que *« le droit à l'habitat est un droit fondamental »*.

Premier souci : éviter que les familles menacées d'expulsion avant le 1er décembre ne soient effectivement jetées à la rue. Les commissaires de la République *« examineront personnellement leur situation »*. Six mois en gros pour souffler en attendant le printemps. Mais il y a tous ceux qui sont déjà dehors, qui tentent chaque soir de se laisser enfermer dans le métro, où il fait meilleur, qui cherchent désespérément un couloir d'immeuble ou une encoignure de porte pour s'abriter du vent. *Il existe, dans le* 11e *arrondissement* de Paris, une femme et sa petite fille de onze ans qui errent ainsi depuis des semaines, quotidiennement. La demande formelle d'un logement date de 1976, et la Confédération générale du logement (CGL) a dénombré 85 logements HLM vides dans cet arrondissement.

Il est évident que c'est dans les très grosses agglomérations, et spécialement dans la région parisienne, tout comme dans les bassins d'emploi où le chômage est le plus intense, que le problème se pose avec le plus d'acuité.

Pour trouver un toit aux exclus du logement, deux états d'esprit, deux démarches, doivent se compléter : l'élan du cœur (soutenu par la prise de conscience que la solidarité est pour chacun un devoir absolu) et l'efficacité technique. L'élan du cœur, l'élan de la solidarité, peuvent se recréer, comme naguère, autour de l'abbé Pierre, qui, le 23 novembre, à 20 h 30, au Palais des congrès, sommera ses concitoyens, ses frères, d'*« ouvrir les yeux »*. On ne peut que souhaiter qu'il réussisse une fois encore à émouvoir, à briser la carapace d'indifférence et d'égoïsme. Du côté de l'efficacité, deux problèmes se posent, aigus : celui du recensement et celui du financement.

Personne ne sait le nombre des exclus du logement. Les militants d'Emmaüs évaluent à vingt mille ceux qui, chaque nuit, errent dans Paris à la recherche sinon d'un toit, du moins d'une couche et d'un peu de chaleur. Sur l'ensemble de l'Hexagone, le flou est encore plus grand. La définition des exclus du logement est elle-même difficile à préciser. Cette famille de sept personnes, qui vit dans un local sans chauffage, sans eau, *sans électicité*, mais qui a un toit, faut-il la reloger ? *Le bon sens voudrait que l'on ré*ponde oui avec conviction, mais c'est donner là au problème du « logement des pauvres » sa vraie dimension, celle d'une plaie que, depuis trente ans, notre civilisation d'abondance n'a su ni prendre en charge ni refermer. Au reste, en aurait-on la volonté que l'on ne saurait ni où ni combien sont les mal-logés ou les non-logés. Certes, les associations caritatives connaissent certaines familles, les assistantes sociales des mairies en connaissent d'autres, parfois les mêmes, mais où trouve-t-on ceux qui depuis des semaines frappent aux mauvaises portes ?

La complexité des règlements

Du côté des logements vides, la connaissance de la situation n'est pas meilleure. *Les règles qui président* à l'attribution des logements HLM *sont d'une complexité* à décourager les meilleures bonnes volontés. On ignore donc le nombre des logements vides et on ignore de plus leur localisation géographique. Il est tout à fait possible que la carte du recensement de la demande ne corresponde pas du tout à la carte du recensement des logements disponibles. Enfin, il n'est pas certain du tout que le « contingent » dont disposent les commissaires de la République soit suffisant pour faire face à la demande.

Quel que soit leur nombre, ces logements pourront être loués à des associations *« pour être mis par elles à la disposition des personnes en difficulté »*, comme on peut le lire dans le communiqué du conseil des ministres. Une question se pose : pour combien de temps ? Les responsables de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (FNARS) le savent bien : *lorsqu'une famille est installée* à nouveau dans un logement décent, il *est* indispensable qu'elle *puisse s'y* maintenir, qu'elle ne s'y trouve pas protégée seulement momentanément, mais à long terme. La précarité de l'aide ne fait que repousser le problème dans le temps. Il faudrait donc que les organismes d'HLM, une fois une famille relogée, mettent à la disposition de l'association concernée un nouvel appartement d'accueil.

Reste enfin l'inévitable volet financier. On ne peut demander aux organismes d'HLM simultanément une chose et son contraire. Le logement des plus pauvres est une affaire de solidarité nationale. Il serait tout à fait anormal que les organismes d'HLM fassent les frais de cette solidarité-là : le tiers de ces organismes sont déjà en difficulté financière *et on ne peut leur demander* à la fois d'accueillir les exclus du logement et d'équilibrer leurs comptes. On ne peut savoir si les sommes exceptionnelles envisagées suffiront à faire face. Une ligne budgétaire spéciale et régulière dans les dépenses du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale serait sans doute à terme beaucoup plus efficace. Et la discussion budgétaire est en cours au Parlement. Il est sans doute encore temps.

Et si toute cette bonne *volonté ne* suffisait pas ? Certaines associations, comme la CGL, n'hésitent pas : elles réclament la réquisition des logements inoccupés sans raison sérieuse depuis plusieurs mois, y compris s'ils sont privés. La législation donne aux pouvoirs publics la possibilité de telles réquisitions. On peut douter cependant que le gouvernement recoure à de telles extrémités. Elles iraient tout à fait à l'encontre des efforts que le gouvernement déploie pour regagner la « confiance » des propriétaires privés et c'est pour le coup que l'affaire du logement des plus pauvres se politiserait à l'extrême. Une telle revendication n'est pas très réaliste.

Il reste que, si les mesures décidées en conseil des ministres et commentées à la télévision par M. Fabius n'atteignent pas leur but, il faudra bien aller plus loin.

Il est en effet indigne que, dans la France de 1984, encore riche, malgré la crise, des êtres humains vivent – au-delà des précarités de ressources, d'emploi, – la pire des précarités, qui est celle du logement. Le droit à l'habitat est dans les textes. Ne pas en faire un droit vécu revient à le rendre dérisoire.

JOSÉE DOYÈRE.

Le combat de Claude

De notre correspondant

Bourges. – Il ne dispose que de 650 francs par mois alors qu'il a quatre mois de retard dans son loyer (850 francs mensuels). Sa compagne attend un second enfant. Pour M. Claude Tombini, la rigueur et la pauvreté ne sont plus des mots. Au menu de chaque jour, pommes de terre et, pour l'enfant, yaourts. Ni fro*mage, ni dessert.*

Entre un matelas posé à *même le sol, le jeu de cubes du* petit Gilles, un petit téléviseur (noir et blanc), un *poster* grandeur nature de Michaël Jackson, la détresse a de la place. Claude Tombini n'est pourtant pas de ceux qui baissent les bras. Il n'a pas hésité à quitter sa Normandie après un an et demi de chômage. Maçon, puis chauffeur routier, victime d'un licenciement économique, il est venu suivre à Bourges une formation de mécanique : *« 4 000 francs par mois, c'était quand même ça... »* Le *travail, croyait-il, était au bout...*

De son appartement, impeccablement tenu, situé au 6e étage d'une HLM, Claude a décidé de relever le gant de la détresse sociale, la sienne et celle des autres démunis. L'idée lui trottait dans la tête de créer une association de chômeurs. *« Je suis allé à la préfecture pour déposer les statuts de l'association et à la mairie pour demander un local. Pour l'instant, on n'est qu'une quinzaine, mais il y a un début à tout. »*

Un début. Tout son espoir est dans ce mot. Des lettres lui parviennent, des gens viennent le voir... *« Plus on sera, plus on aura de chances. On pourrait faire du ramassage dans les caves et dans les greniers, travailler en collectivité. On va contacter les entreprises. On ne serait pas payé, mais les gens pourraient faire des dons, ce qui nous permettrait d'aider ceux qui ont utilisé tous les recours possibles après une expulsion, une coupure d'électricité... »*

La réussite passe par cette rupture de la détresse solitaire, par la lutte contre l'indifférence : *« Quand on a commencé à parler de cette association de chômeurs, des conditions de vie de ceux qui sont sans travail, les voisins se sont étonnés. Ils nous voient toujours avec des habits propres, le gosse en bonne santé. Ils ne peuvent s'imaginer. Mais ce n'est pas parce qu'on est propre qu'on est riche... »* A deux mois de Noël, il ne peut s'empêcher de penser aux enfants des autres chômeurs.

PATRICK MARTINAT.

L'aide aux chômeurs de 50 ans : une injustice corrigée

La décision prise en conseil des ministres d'accorder le bénéfice de l'allocation de solidarité (40 F par jour) à des chômeurs âgés de plus de cinquante ans vient, en fait, *corriger une défaillance du système d'indemnisation du chômage, tel qu'il fonc*tionne depuis le 1er avril 1984.

Ces chômeurs de longue durée avaient épuisé tous leurs *droits* à l'une quelconque des indemnités versées par l'UNEDIC avant l'entrée en vigueur du nouveau dispositif issu de l'accord paritaire signé par les partenaires sociaux (sauf la CGT et la CFDT), le 10 janvier dernier. Dans certains cas, même, ils n'avaient pu obtenir des commissions paritaires – qui examinent les dossiers de renouvellement des indemnités – toutes les prolongations d'allocations auxquelles ils avaient droit. Enfin, ces personnes avaient atteint l'âge de *cinquante ans avant le 1er avril* et se trouvaient donc privées de ressources, conformément aux dispositions de l'époque, alors même que, s'ils avaient eu cinquante ans après le 1er avril, elles auraient pu bénéficier des nouvelles dispositions.

Ainsi, on estime que 15 000 à 20 000 chômeurs ont été victimes de la réglementation. *Désormais*, et comme toutes les personnes âgées de plus de cinquante ans à la recherche d'un emploi et sous conditions de ressources, ces «exclus» pourront toucher l'allocation de solidarité, financée par l'Etat. Cette allocation, qui s'élève à 40 F par jour, est portée à 60 F par jour pour les personnes de plus de cinquante ans ayant travaillé au moins dix ans. Pour les personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans et ayant travaillé au moins vingt ans, l'allocation de solidarité est de 80 F par jour.

A la fin août, selon les statistiques fournies par l'UNEDIC, 42 876 chômeurs percevaient cette allocation, au titre du *régime d'assistance*, tandis que 230 419 chômeurs recevaient l'allocation de fin de droit (également 40 F par jour), au titre du *régime d'assurance* financé par les cotisations salariales.

LA DISTRIBUTION DES EXCÉDENTS AGRICOLES

Le prix de la gratuité

Au moment où la Commission européenne *signale que* les *entrepôts* frigorifiques des Dix regorgent *de viande et de beurre*, au moment où l'on demande instamment aux agriculteurs de réduire leurs livraisons de lait, la raison, interpellée par l'urgence, l'emporte. Enfin... Le conseil des ministres a exprimé une idée simple : Pourquoi ne pas mettre – gratuitement – à la disposition des indigents, selon des modalités à discuter, *les excédents* de produits alimentaires ?

Tout le monde a encore à l'esprit des images absurdes et révoltantes : choux-fleurs arrosés d'essence dans des décharges publiques bretonnes, camions de fruits renversés sur une autoroute du Midi, pommes de terre jetées à la fosse commune, poissons de Boulogne ou de Lorient envoyés au rebut pour faire de la farine qui servira à nourrir du bétail... (1).

Comme les sureffectifs sont la plaie d'une industrie modernisée trop tard, les excédents qui engorgent les marchés et font chuter les *cours empoisonnent* les cycles de production et de commercialisation de la viande, des *fruits* et légumes et des poissons. Rationalisation des cultures, stockage, conditionnement, exportations : les progrès réalisés à ces différents stades séparant la production de la consommation n'ont pas été suffisants. Les inadéquations quantitatives, qualitatives, saisonnières et géographiques *existent toujours*, et tant les correctifs apportés par les pouvoirs publics (*prix garantis, prix* d'intervention en deçà desquels les agriculteurs sont dédommagés pour les quantités qu'ils retireront du marché, aides au stockage) que les soupapes de l'économie libérale (exportations, importations, spéculation) se révèlent incapables d'apporter à la fois aux producteurs un revenu suffisant et aux consommateurs un service correct, à des prix convenables.

Inspirée du bon sens autant que de la générosité, l'initiative du gouvernement – à condition qu'elle soit largement décentralisée pour mieux apprécier les besoins des uns (les nécessiteux) et les offres des autres (les agriculteurs, les transformateurs et les négociants) – peut aussi contribuer à assainir les circuits de distribution.

Avec un minimum de planification au niveau des départements (ce serait l'échelon administratif le plus judicieux, puisque, depuis 1984, dans le *cadre de la décentra*lisation, les conseils généraux ont *en charge l'énorme secteur de* l'aide sociale), il ne devrait pas être trop difficile de programmer à l'avance les quantités de telle ou telle denrée à attribuer aux hospices, aux maisons de retraite, aux cantines, aux associations d'entraide.

L'aide aux plus pauvres ne doit pas, en tout cas, apparaître comme l'aumône qu'une société gavée ou magnanime octroierait aux laissés-pour-compte de la crise. Elle ne doit pas non plus se traduire par un « sacrifice » pour les agriculteurs qui, autant que d'autres, comprennent les appels à la solidarité, mais veulent aussi, à juste titre, un revenu garanti pour eux-mêmes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Excédents en France et à l'étranger... On annonce une récolte exceptionnelle de pommes de terre en Grande-Bretagne, et il faudra retirer du marché quelque 500 000 tonnes.

M. ZELLER : le problème n'est pas traité

M. Adrien Zeller, député (UDF-CDS) du Bas-Rhin, exprime de vives réserves sur les mesures gouvernementales de lutte contre la pauvreté. Ce plan dit-il *« s'inspire intégralement de la notion d'assistance, de distribution et de substitution à la responsabilité individuelle »*. A propos du financement de ces mesures, M. *Zeller* trouve *« normal »* qu'un effort soit de*mandé à ceux qui ont* le plus de moyens, mais il estime que la lutte contre la pauvreté ne doit pas relever d'une *« vision idéologique »*, pour au contraire, *« concerner la nation toute entière et tous ceux qui peuvent faire un effort »*. *« Il ne faudrait pas*, dit-il, *donner à croire que le problème d'aujourd'hui est une affaire entre 2 000 ou 3 000 personnes particulièrement fortunées et 500 000 pauvres. »*

● **Le Mouvement de la jeunesse communiste critique les mesures pour l'emploi des jeunes.** – A l'occasion d'une conférence de presse, M. Jacques Perreux, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, a estimé que *« la situation des jeunes ne fait que s'aggraver en cette rentrée »*, et que *« les dernières mesures gouvernementales ne vont pas dans un autre sens »*. Très réservé à l'égard des travaux d'utilité collective (TUC), M. Perreux a affirmé : *« On ne modernisera pas avec des bouts de ficelle. » « Les jeunes n'ont pas attendu que le gouvernement nationalise les petits boulots. »* Evoquant les stages d'initiation à la vie professionnelle, le secrétaire général du Mouvement de la jeunesses communiste considère qu'on *« en revient à la mauvaise direction prise au temps de Giscard »*.

CONJONCTURE

NOUVEL EXCÉDENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN SEPTEMBRE

Les derniers beaux jours ?

Sont-ce les derniers beaux jours du commerce extérieur? Après le *fort excédent observé en août* (3,5 milliards de francs) grâce à de très fortes ventes de céréales (*le Monde* du 22 septembre), la balance des échanges a enregistré en septembre un nouveau surplus, de 0,5 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières. Ce résultat a pour effet de ramener le déficit cumulé des trois premiers trimestres de 1984 à 19 milliards de francs contre 41 milliards de janvier à septembre 1983.

Le mois dernier, les exportations ont atteint 73,3 milliards de francs, ayant diminué de 4,2 % par rapport à août, mais augmenté de 17,8 % sur septembre 1983. Les importations ont représenté 72,8 milliards de francs, en baisse de 0,2 % par rapport à août, mais en hausse de 16,5 % sur septembre 1983. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 100,7 % contre 104,8 % le mois précédent et 99,5 % une année auparavant.

Toutefois, ces résultats, qui ont été, fort logiquement, exploités à la fois par le ministre de l'économie à l'Assemblée nationale et par le premier ministre à la télévision – alors même que leur détail qui permet d'en apprécier la signification n'était pas précisé, – doivent être replacés en perspective. Ainsi, la tendance au redressement des échanges, que le ministère du RICE (Redéploiement industriel et commerce extérieur) *met en avant, est sans doute plus* conjoncturelle que structurelle.

D'une part, la facture énergétique *reste encore faible, (15,4 miliards* de francs), et les compagnies pétrolières, qui n'ont pas beaucoup importé ces derniers temps, devront, de ce fait, procéder à des achats substantiels en fin d'année. D'autre part, les exportations céréalières vont se ralentir, l'essentiel des contrats dans ce domaine ayant été engrangé. Le solde agricole a été positif de 3,1 milmliards en septembre. Il faut noter que les statistiques d'août prenaient en compte comme *exportation, 0,6 million de tonnes* de céréales qui, faute de place, ont été *stockées en Belgique, soit 0,5* milliard de francs de faux bonus.

Enfin et surtout, le solde industriel semble à son point haut (10 milliards de francs). Les opérations exceptionnelles, notamment les ventes d'Airbus (au nombre de quatre le mois dernier), vont fléchir, tandis que la baisse de 40 % des grands contrats enregistrée en 1983 commencera à faire sentir ses effets fin 1984 et début 1985. En outre, les ventes de biens d'équipement et de produits manufacturés subiront les conséquences d'une conjoncture internationale moins stimulante et *d'une croissance* – d'ailleurs souhaitable – des investissements intérieurs.

Il ne faut pas oublier aussi l'entraînement des importations qui pourra naître d'une relance de la consommation due au cours de l'automne 1985 aux allègements fiscaux. Dans le concert international, il faut jouer en mesure : à l'approche des élections législatives, la France risque de se trouver de nouveau à contretemps, ce qui pèsera de façon *négative sur le solde des échanges et* sur les capacités de remboursement de la dette extérieure. *Les experts* prévoient – avec l'inconnue du dollar – déjà un déficit de 20 milliards de francs pour 1985

MICHEL BOYER.

● **Un excédent de la balance des paiements courants.** – La balance des paiements courants a dégagé, *sur* la base d'estimations *provisoires*, un excédent de 5 milliards de francs *au troisième trimestre 1984*, annonce le ministre de l'économie, des finances et du budget. Ainsi le déficit courant a, depuis le début de 1984, été ramené à 5 milliards de francs, à comparer à un déficit de 36,5 milliards de francs pour la même période de 1983. Cette balance avait été excédentaire de 0,7 milliard au deuxième trimestre et déficitaire de 10,7 milliards au *premier*. Au troisième trimestre de 1983, elle avait enregistré un solde *négatif d'environ 2 milliards. de* francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,5695	9,5710	+ 28	+ 75	+ 60	+ 105	– 90	+ 90
$ can.	7,2070	7,2098	– 99	– 47	– 155	– 105	– 483	– 332
Yen (100)	3,8393	3,8415	+ 166	+ 193	+ 311	+ 338	+ 837	+ 920
DM	3,0625	3,0640	+ 129	+ 152	+ 285	+ 305	+ 713	+ 783
Florin	2,7163	2,7175	+ 106	+ 125	+ 218	+ 235	+ 585	+ 646
F.B. (100)	15,1608	15,1668	– 4	+ 119	+ 47	+ 166	+ 26	+ 432
F.S.	3,7381	3,7401	+ 165	+ 195	+ 368	+ 396	+ 961	+ 1049
L (1 000)	4,9738	4,9771	– 229	– 188	– 436	– 395	– 1256	– 1129
£	11,4279	11,4364	+ 14	+ 99	+ 72	+ 154	+ 151	+ 414

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 5/16	10 11/16	10 7/8	11 1/4
DM	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/4
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	10 1/4	11	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 13/16	11 3/8
F.S.	1 3/4	2 1/2	5 1/8	5 1/2	5 1/16	5 7/16	5 1/4	5 5/8
L (1 000)	15 3/8	16 1/8	15 5/8	16 3/16	15 5/8	16 3/16	15 7/8	16 7/16
£	9 5/8	10 1/8	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16	10 3/4	11 1/4
F. franç.	10 1/2	11	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 3/8	10 5/8	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

La politique salariale d'EGF

LES SYNDICATS ESTIMENT QUE LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT EN MASSE SERA DE 0,5 % EN 1984

Les directions générales d'EDF et de GDF ont proposé, le 15 octobre, un délai de réflexion de quinze jours aux organisations syndicales après avoir présenté leurs propositions salariales. Pour 1984, le salaire national de base sera augmenté de 2 % au 1er octobre. La majoration de 2 % qui avait été accordée le 1er mai dernier sera anticipée au 1er janvier 1984, ce qui se traduira concrètement pour les agents d'EDF par un rappel de quatre mois. Même opération pour l'augmentation du 1er octobre, dont une partie – 0,9 % – sera anticipée au 1er mai. La direction précise que *« à la fin de l'exercice de 1984, lorsque sera connu l'indice moyen définitif des prix, une réunion sera tenue pour examiner en fonction des conditions économiques les modalités et le calendrier d'un ajustement de la hausse des rémunérations en masse entre 1983 et 1984 au-delà de 6,9 % »*. Pour les syndicats, la perte de pouvoir d'achat en masse sur 1984 sera de 0,5 %.

Pour 1985, la direction d'EGF a proposé à la fois un *« échéancier prévisionnel »* des augmentations du salaire national de base pour l'ensemble de l'année (dans le respect des hypothèses de prix) et une *« formule de compétitivité »* associant les performances de l'entreprise et *« le succès de la politique de désinflation »* au niveau national. Cela devrait permettre, selon elle, le maintien du pouvoir d'achat en masse.

UNE ENTREPRISE GRENOBLOISE PROPOSE A SES SALARIÉS DE DÉMÉNAGER AVEC ELLE A PARIS

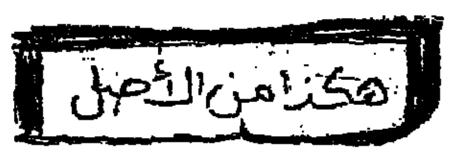
(De notre correspondant.)

Grenoble. – Probablement parce qu'ils n'avaient pu obtenir au mois de juillet, de la Direction départementale du travail de l'Isère, que 128 licenciements sur les 263 demandés, pour un effectif de 500 personnes, les dirigeants de la société grenobloise Montalev viennent de décider de transférer le siège social de leur entreprise à Paris. Il rejoindra ainsi les services parisiens du groupe des Grands Travaux de Marseille-entreprose dans lequel Montalev est entrée il y a quelques années.

Montalev, qui fut créée il y a trente ans dans la région grenobloise, est spécialisée dans le montage d'unités industrielles. A Grenoble sont réunis les services administratifs, techniques et commerciaux de la société, ainsi que le service du matériel. L'entreprise réalise deux tiers de son chiffre d'affaires à l'étranger. Elle souffre, selon les responsables, de son *« éloignement des grands donneurs d'ordres, dont les représentants, notamment étrangers, sont installés à Paris »*. D'autre part, le rapprochement «géographique» avec les Grands Travaux de Marseille devrait créer une «synergie» entre les deux entreprises et permettre des économies substantielles.

Montalev propose à ses salariés de déménager avec l'entreprise *« en espérant que beaucoup resteront sur place et seront licenciés »*, souligne la CGT, qui dénonce *« l'évidente tromperie. C'est une manière de se séparer habilement d'un personnel qu'on voulait licencier de toute façon »*.

CL. F.



ÉNERGIE

Pétrole : la baisse des prix britanniques inquiète les pays producteurs

(Suite de la première page.)

« Si on veut parler d'un ajustement réel vis-à-vis du marché, il faudrait au moins une baisse similaire à ce qu'ont fait les Norvégiens en réduisant leur prix de 1,50 dollar par baril », a-t-il ajouté.

Après les baisses norvégienne et britannique, l'ajustement d'Abou Dhabi risque d'accroître la pression sur le Nigéria, qui a jusqu'ici toujours affirmé qu'il suivrait la Grande-Bretagne *« cent par cent »*, et de déclencher au sein de l'OPEP une guerre des prix.

Les risques de dérapage sont toutefois nettement moins importants qu'au début de l'année dernière, ce, pour au moins quatre raisons :

● La demande mondiale, suivant la reprise américaine, s'est raffermie par rapport à l'an passé. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la consommation mondiale devrait être en 1984 supérieure de 3 % à celle de 1983, la hausse attendue pour le dernier trimestre de cette année étant de 1,3 %, celle du premier trimestre 1985 de 1,4 %. Pour le dernier trimestre, la demande adressée à l'OPEP devrait atteindre, selon M. Al Oteiba, 19 millions de barils par jour en moyenne soit 1,5 million de barils de plus que le plafond de l'OPEP.

● La saison est favorable, l'approche de l'hiver étant traditionnellement un moment de reprise. Cette année cependant, pour la première fois depuis le second choc pétrolier, le mouvement de restockage normal ne s'est pas encore amorcé, les importations américaines ayant même diminué en septembre de 9,6 % par rapport à l'an passé, provoquant une baisse des stocks, alors que les ventes sur le marché intérieur étaient supérieures de 2,2 % à l'an passé. Tout laisse donc prévoir rapidement une reprise saisonnière vigoureuse de la demande de brut. *« C'est une question de semaines »*, pensé M. Al Oteiba.

● L'OPEP, contrairement à la situation qui prévalait au début de 1983, respecte, depuis le mois d'août, la discipline qu'elle s'est imposée pour la production. Celle-ci est actuellement *« proche du plafond de 17,5 millions de barils par jour »*, selon M. Oteiba, soit en hausse sensible par rapport au mois précédent (16,4 à 16,7 millions de barils par jour), mais dans les limites raisonnables compte tenu de la saison. Il est vrai, en revanche, que la discipline sur les prix n'est plus qu'un souvenir, la plupart des pays pratiquant, sous des formes diverses, des rabais plus ou moins voilés qui dans les cas extrêmes (Qatar par exemple) atteignent jusqu'à 4,5 dollars par rapport aux prix officiels. Les pays les plus gênés sont ceux qui, comme la Grande-Bretagne, la Norvège, Abou Dhabi ou la Libye, ne produisent que des bruts de qualité très légère, dont les cours officiels sont, compte tenu de *la réalité du marché des produits*, nettement surcotés par rapport aux qualités inférieures.

● Personne enfin, dans le monde pétrolier, n'a réellement intérêt à voir se développer une baisse accentuée des prix. Les grandes compagnies craignent de voir déprécier leurs réserves, les pays de l'OPEP sont menacés d'une baisse de leurs revenus, et les pays non membres, comme la Grande-Bretagne, risquent non seulement une chute de leurs revenus fiscaux mais aussi une baisse de leur monnaie et du niveau *d'exploitation de leurs champs* dont les coûts sont très élevés.

Ce *« consensus »* avait permis, début août, de contenir la chute des cours qui se développait sur le marché et grâce à l'intervention conjointe des grandes compagnies, de l'OPEP et du gouvernement britannique, de renverser la tendance, sans toutefois parvenir à redresser tout à fait les cours, qui restaient sur le marché au jour le jour depuis la mi-août inférieurs selon les cas de 1 à 1,5 dollar aux prix officiels.

Pour toutes ces raisons l'OPEP et les Britanniques devraient pouvoir plus aisément que l'an passé, empêcher le déclenchement d'une chute en spirale. De là à parvenir à éviter toute baisse des prix il y a un pas. *« Nous sommes prêts à décider, si nécessaire d'abaisser les quotas de production des pays membres afin de défendre le marché »*, a répété M. Oteiba. Mais outre qu'il sera fort difficile d'obtenir un tel sacrifice des pays membres, qui ont déjà vu leurs revenus diminuer de 40 milliards de dollars en 1983, et dont le déficit global devrait atteindre en 1984 selon le secrétariat de l'organisation quelque 11 milliards de dollars (contre 16,8 en 1983 et 8 en 1982), à condition que leurs ventes s'accroissent de quelque 13 milliards de dollars par rapport à l'an passé, il n'est pas évident que cela suffise à permettre un maintien des prix actuels.

Un réajustement limité des prix similaire à celui opéré par la Grande-Bretagne et la Norvège paraît donc, sauf accident, toujours possible sur un marché aussi spéculatif, l'hypothèse la plus vraisemblable. On peut se demander si ce n'est pas la raison qui a décidé la Grande-Bretagne à prendre le risque d'abaisser ses prix, alors qu'elle respectait depuis mars 1983 la même discipline que l'OPEP. Il est en effet difficile de croire que les Norvégiens, alliés traditionnels du Royaume-Uni sur le front pétrolier, aient choisi seuls de pousser ainsi leurs partenaires à la faute. *« Je crois que les Britanniques ont décidé les Norvégiens à les précéder pour ne pas apparaître comme seuls responsables vis-à-vis de l'OPEP »*, affirme un courtier parisien.

Il est clair que la Grande-Bretagne, soucieuse d'éviter une chute brutale et trop prononcée, n'en souhaitait pas moins un réajustement limité de ses prix officiels pour les rendre plus conformes à la réalité du marché. Le système britannique, basé sur la non-intervention vis-à-vis du secteur privé, ne permet pas, en effet, à la Grande-Bretagne de maintenir durablement des tarifs officiels significativement plus élevés que les cours au jour le jour.

Les Britanniques contraints, bien malgré eux, de *« tenir »* artificiellement ces prix depuis un an et demi, avaient dû pour ce faire, depuis la dernière crise, conclure un arrangement de fortune avec les compagnies. Selon ce *gentleman's agreement*, le prix et les contrats d'achat de la BNOC étaient officiellement maintenus, mais les compagnies n'enlevaient plus qu'une partie des quantités normalement prévues, la *compagnie nationale se chargeant* discrètement d'écouler le surplus au prix du marché (28,50 dollars).

Comme la BNOC était dans le même temps contrainte d'acheter *tout* son pétrole au prix officiel (30 dollars), il en coûtait depuis trois mois au Trésor britannique quelque 450 000 à 600 000 dollars par jour pour sauver les apparences. Cette situation ne pouvait à l'évidence se prolonger durablement, d'autant que le système avantageait *finalement* les petites compagnies non intégrées en aval, par rapport aux « majors », ce que ceux-ci ne pouvaient tolérer longtemps.

Un réajustement limité arrange donc à la fois les Britanniques et les grandes compagnies à la condition d'être sûr de pouvoir contenir la baisse dans des limites raisonnables. Le moment pour tenter ce pari semble bien choisi. Reste à savoir si l'OPEP partagera ce point de vue. Ce n'est pas sûr, dans la mesure où *les membres de l'organisation*, contraints pour limiter la baisse des cours, de réduire leur production – ce qui n'est pas le cas de la Grande-Bretagne, de la Norvège, ni des Américains, lesquels maintiennent des rythmes élevés d'extraction, – risquent de perdre sur les deux tableaux.

Le seul bénéficiaire de l'opération pourrait être l'Arabie saoudite, producteur d'équilibre, à qui aucun quota n'a été assignée, et qui, certes, *serait dans un premier temps obligée* de continuer à limiter ses ventes *mais serait également le premier et* principal bénéficiaire de la reprise attendue d'ici à l'hiver...

VÉRONIQUE MAURUS.

MONNAIES

Chute de la livre

Après l'annonce d'une réduction du prix du pétrole brut des gisements britanniques de mer du Nord suivant celle du brut norvégien, la livre sterling a accentué sa chute, tombant à son plus bas cours historique vis-à-vis de la monnaie des États-Unis. Le 16 octobre, elle avait « cassé », pour la première fois, le cours de 1,20 dollar : le 18, elle s'inscrivait, en fin de matinée, à 1,1850 dollar, sur la place de Londres, et sur celle de Paris à 11,35 F contre 11,50 F. L'effet dépressif des réductions du prix du pétrole a été accentué par la persistance de la grève des mineurs de charbon, actuellement dans son septième mois.

En ce qui concerne la livre sterling, notons que sa baisse est modérée par rapport aux devises européennes, car la monnaie anglaise a fléchi moins vite que ces monnaies par rapport à un dollar en forte ascension. A Paris, par exemple, le sterling valait 12 francs au début de l'année. Il était tombé à 8,50 francs en 1977, et à 1,80 dollar, lors de sa grande crise, pour remonter à 2,46 dollars en 1980, après le deuxième choc pétrolier et la hausse du brut.

En ce qui concerne le dollar, le fait marquant a été l'intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, mercredi 17 octobre dans la matinée, à l'approche des 3,16 deutschemarks. Les capitaux mis en jeu, 150 millions de dollars, dit-on, ont été *moins importants que* le 21 septembre dernier (500 millions de dollars). Il est vrai que les banques soviétiques ont comme en septembre, appuyé le mouvement, à des fins purement commerciales, c'est-à-dire des prises de bénéfices sur des achats antérieurs.

Jeudi 18 octobre, néanmoins, le dollar, qui était revenu, la veille, de 3,16 DM à 3,09 DM et de 9,62 F à 9,52 F, après 9,49 F, a recommencé à monter, atteignant 3,1260 DM en *fin de matinée* et 9,6120 F. La demande commerciale, notamment en provenance des multinationales, est toujours forte. Cette remontée s'effectue en dépit de la baisse des taux aux États-Unis qui se poursuit. Il est vrai que M. Henry Kaufman, « gourou » de Wall Street, a déclaré que le dollar était fondamentalement fort et ne baisserait pas avant la fin de 1985.

ÉTRANGER

ACCORD ENTRE LES PHILIPPINES ET LES BANQUES ÉTRANGÈRES SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE

Manille (AFP). – Les banques internationales créancières des Philippines ont approuvé un plan de rééchelonnement de la dette extérieure du pays et de fourniture de nouveaux crédits. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 18 octobre, le président philippin Ferdinand Marcos par le canal de l'agence officielle philippine News Agency (PNA).

Le *Asia Wall Street Journal*, installé à Hongkong, indique, ce jeudi, que les représentants des Philippines et des banques, réunis à New-York, sont tombés d'accord sur le rééchelonnement de 60 % de la dette, qui atteint 25,6 milliards de dollars au total.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Hausse de la production industrielle en juillet et août.** – L'indice de la production industrielle (hors bâtiment) s'est établi en juillet et août à 136 (base 100 en 1970) en données corrigées des variations saisonnières. L'INSEE, qui publie *ces statistiques*, souligne que cet indice ne reflète pas bien la tendance de la production industrielle *en raison* des risques saisonniers qui ont joué de façon importante en juillet et en août dans la chimie, la construction automobile et la branche papier-carton.

En *moyenne mobile*, l'indice de la production industrielle s'établit à 131 pour avril - mai - juin, à 133 pour mai - juin - juillet, et à 134 pour juin - juillet - août.

● **Control Data : priorité à l'amélioration de la rentabilité.** – Control Data, numéro quatre américain de l'informatique dont les résultats sont moins bons que prévus *depuis deux ans, a décidé* d'abandonner la production de matériels périphériques compatibles avec IBM, a annoncé le 17 octobre, à Paris, M. Robert Price, directeur général du groupe. Cette activité *« nous a coûté trop cher en raison de l'emploi de techniques très sophistiquées et elle a contribué à réduire les bénéfices du groupe »*, a-t-il déclaré en ajoutant que *« la priorité serait donnée à l'amélioration de la rentabilité »*.

● **L'Italie est autorisée par la CEE à limiter certaines importations de voitures japonaises et soviétiques.** – La Commission européenne a autorisé l'Italie à limiter jusqu'au 30 avril 1985 ses importations de véhicules « tout terrain » en provenance du Japon et de l'URSS transitant par les autres pays de la Communauté. Au premier semestre 1984, la production nationale de ce type de véhicules a baissé de près de 4 points.

Étranger

CANADA

● **Trente-six mille ouvriers de General Motors en grève.** – Si les syndiqués de General Motors aux Etats-Unis ont voté au début de la semaine la convention collective, les 36 000 salariés des sept usines de General Motors au Canada ont décidé de se mettre en grève après le rejet par leur syndicat (la branche canadienne de l'UAW) des *dernières propositions patronales*. Celles-ci font état d'une hausse de salaires de 2,25 % quand les syndicats réclament 3 %. Ceux-ci demandent aussi une réduction des temps de travail et une clause de garantie de l'emploi. Les négociations se poursuivent. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

● **Le taux d'utilisation des capacités industrielles** s'est élevé en septembre à 81,9 % contre 82,6 % en août. Ce fléchissement fait suite au recul de la production industrielle (– 0,6 %) enregistré également en septembre. – *(AFP.)*

● **Le marché du logement.** – Les mises en chantier de logements ont augmenté de 8,9 % en septembre, après avoir décliné sensiblement au cours des deux mois précédents. Elles ont porté, en rythme annuel, sur 1,67 million de logements contre 1,54 million *le mois précédent*, le niveau record de 2,3 millions a pu être établi en février dernier. La *diminution* récente avait été attribuée à la remontée des taux d'intérêt sur les prêts immobiliers, qui pourrait aussi avoir été responsable d'une baisse de 3,7 % des délivrances de permis de construire en septembre, soit 1,42 million en rythme annuel.

RFA

● **La croissance économique** de l'Allemagne fédérale devrait être modérée en 1985, avec une hausse du produit national brut (PNB) d'environ 2 %, prévoient les cinq principaux instituts de conjoncture ouest-allemands. Dans leur rapport d'automne, qui sera publié le 22 octobre, ces instituts font *état* d'une croissance de 2,5 % pour 1984, en légère baisse par rapport à leurs dernières estimations d'avril du fait des conflits sociaux qui ont affecté la production en mai et en juin dans la métallurgie et l'imprimerie. Les prix devraient augmenter en moyenne de 2,5 % aussi bien cette année qu'en 1985, ajoutent ces instituts. – *(AFP)*

SUISSE

● **Chômage : 1 % *en septembre.*** – Le chômage touchait fin septembre 1 % de la population active helvétique (32234 chômeurs) contre 1,1 % en août (32487) mais 0,8 % en septembre 1983 (26195).

Social

● ***Situation bloquée à l'aéroport* Roissy-Charles-de-Gaulle.** – Les actions des personnels au sol d'Aéroports de Paris continuent de perturber sérieusement le fonctionnement de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Des grévistes ont bloqué, le 18 octobre, les accès de l'aérogare 1, provoquant des embouteillages importants.

● **Ateliers français de l'Ouest.** – Les ouvriers des Ateliers français de l'Ouest du chantier de Brest (Finistère) *ont décidé jeudi 18 octobre*, l'occupation illimitée des locaux de leur direction, à l'appel de la CGT. *« Nous occupons la direction tant que nous n'aurons pas de rendez-vous avec le premier ministre ni de garanties quant à nos salaires »*, a affirmé la CGT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – *Obligations 8 % Novembre 1969*

Les intérêts courus du 2 Novembre 1983 au 1er Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 8 % Novembre 1969 seront payables, à partir du 2 Novembre 1984, à raison de F 36,00 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,00 (montant global : F 40,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 5,99 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 0,40 faisant ressortir un net de F 29,61. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

A partir de la même date, les obligations émises cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 500,00 (démunies de coupons).

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux Caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à PARIS, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 16,50 % *Octobre 1982*

Les intérêts courus du 8 Novembre 1983 au 7 Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,50 % Octobre 1982 seront payables, à partir du 8 Novembre 1984, à raison de F 742,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 82,50 (montant global : F 825,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 123,70 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 8,25 faisant ressortir un net de F 610,55. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Trésoreries Principales et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à PARIS, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse Nationale ainsi qu'aux Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,60 % (ex-6,25 %) Novembre 1967

Les intérêts courus du 10 Novembre 1983 au 9 Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 10,60 % (ex-6,25 %) Novembre 1967 seront payables, à partir du 10 Novembre 1984, à raison de F 38,16 par titre de 400 F *nominal, contre détachement du coupon n° 17 ou estampillage du certificat nominatif*, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,24 (montant global : F 42,40).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,35 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 0,42 faisant ressortir un net de F 31,39. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Ci-après, sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :
– Amortissement 1972 – Série « D » – Amortissement 1982 – Séries « B » et « E ».
– Amortissement 1977 – Série « C »

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8,50 % Novembre 1970

Les intérêts courus du 23 Novembre 1983 au 22 Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 8,50 % Novembre 1970 seront payables, à partir du 23 Novembre 1984, à raison de F 38,25 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,25 (montant global : F 42,50).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,37 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 0,42 faisant ressortir un net de F 31,46. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8 % Octobre 1972

Les intérêts courus du 10 Novembre 1983 au 9 Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 8 % Octobre 1972 seront payables, à partir du *10 Novembre 1984 à raison de F 72,00 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement* du coupon n° 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 8,00 (montant global : F 80,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 11,99 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 0,80 faisant ressortir un net de F 59,21. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 11,30 % Novembre 1974

Les intérêts courus du 24 Novembre 1983 au 23 Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 11,30 % Novembre 1974 seront payables, à partir du 24 Novembre 1984 à raison de F 101,70 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 11,30 (montant global : F 113,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 16,94 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 1,13 faisant ressortir un net de F 83,63. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 16,30 % Octobre 1982

Les intérêts courus du 8 Novembre 1983 au 7 Novembre 1984 sur les obligations ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,30 % Octobre 1982 seront payables, à partir *du 8 Novembre 1984*, à raison de *F 733,50 par titre de 5 000 F nominal*, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 81,50 (montant global : F 815,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 122,20 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 8,15 *faisant ressortir un net de F 603,15. Cette retenue ne concerne pas les personnes* visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

NOTA

En application de la loi du 30 Décembre 1981 – article 94, alinéa II et du décret n° 83-359 du 2 Mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

- *Les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit, le montant des* sommes qui leur sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux,
- Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 Novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital),
- *Les porteurs peuvent obtenir* toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en s'adressant aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à PARIS, 18 bis, rue de Berri, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires *désignés ci-après :*

CRÉDIT LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, BANQUE NATIONALE DE PARIS, BANQUE PARIBAS, CRÉDIT DU NORD, CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ET BANQUES AFFILIÉES, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE, SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT, BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE, BANQUE INDOSUEZ, CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES et toutes les BANQUES POPULAIRES DE FRANCE, SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.



AFFAIRES

EN UN AN

L'Institut lorrain de participation a apporté son soutien à quarante entreprises

De notre correspondant

Metz. – *« Quarante entreprises lorraines aidées en un an, c'est une performance dans cette profession complexe et difficile »*, affirme M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire (UDF) de Metz et président de l'Institut lorrain de participation (ILP). *« Quarante participations pour un montant de 8 millions de francs. Nous avons fait la preuve de notre utilité »*, renchérit M. Claude Coulais, directeur de l'ILP. Bref, les dirigeants de cet établissement financier régional sont satisfaits du premier exercice d'une société dont le but est d'apporter des fonds propres aux entreprises et de prendre des participations dans leur capital pour stimuler leur création ou leur croissance.

Trois raisons expliquent l'optimisme affiché après la dernière réunion du conseil d'administration de l'Institut lorrain de participation, le 12 octobre à Pont-à-Mousson.

L'ILP représente, selon M. Rausch, *« l'un des leviers des ripostes à apporter aux défis des années 80 »*. Il a triplé en un an son capital, qui est passé de 10 à 30 millions de francs. L'augmentation de 20 millions de francs a été souscrite par les seuls actionnaires fondateurs, à savoir la région (qui détient 34 % du capital), les quatre départements lorrains (11,33 %) des banques et des établissements financiers (37,83 %), la Caisse des dépôts et consignations (10 %), neuf caisses d'épargne (4,5 %) et trois compagnies consulaires (2,33 %).

« Cette importante souscription, remarque M. Rausch, *exprime la confiance dans l'action de l'ILP des principaux responsables politiques et économiques de la Lorraine. »*

Une seconde augmentation de capital de 10 millions de francs va être engagée dès le 30 octobre. Elle sera ouverte non seulement aux actuels actionnaires, mais aussi aux entreprises nationales implantées en Lorraine.

Le deuxième motif de satisfaction des responsables de l'ILP concerne le nombre des interventions de l'Institut. Les quarante prises de participation déjà décidées se répartissent en vingt et une aides à la création d'entreprises (souscription d'actions au capital pour un montant de 50 000 à 200 000 francs), quatorze soutiens à l'extension de PMI (sous forme d'actions, d'obligations convertibles ou de prêts participatifs convertibles en actions, pour des montants de 5 000 francs à 500 000 francs) et cinq incitations au développement international (les interventions oscillant entre 500 000 francs et 800 000 francs).

« L'action diversifiée de l'ILP, note M. Rausch, *correspond à la variété des besoins des entreprises en fonds propres »*. Elle s'effectue souvent en association avec d'autres établissements financiers lorrains jouant, au travers des apports en fonds propres (de 10 à 25 %), un effet multiplicateur sur la capacité d'investissement et d'emprunt des bénéficiaires. Ainsi, les quarante participations accordées doivent accompagner en trois ans la réalisation de 591 millions de francs d'investissements, la création de neuf cent dix emplois nouveaux, et la consolidation de plus de cinq mille six cents emplois existants.

Troisième sujet de satisfaction : le rôle de l'ILP face à l'innovation industrielle. *« Aux Etats-Unis*, remarque M. Rausch, *80 % des ventes concernent des produits ayant moins de dix ans d'âge. »* Conscients de cette donnée, les responsables de l'ILP cherchent à soutenir les entreprises régionales désireuses de renouveler leur production et leurs marchés. La moitié des participations décidées touchent, en effet, des sociétés mettant en œuvre soit de nouveaux procédés de fabrication, soit des produits nouveaux.

JEAN-LOUIS THYS.

Les pouvoirs publics demandent aux banques de relever de 100 F à 500 F la garantie de chèques

Les pouvoirs publics ont demandé aux banques d'étudier le relèvement, de 100 F à 500 F, de la garantie qu'accordent les banques aux chèques tirés sur elles. Depuis le 1er janvier 1976, en application de la loi du 3 janvier 1975, les chèques *remis en paiement* sont automatiquement payés par la banque domi*ciliatrice du compte du tireur*, même si ce compte n'est pas provi*sionné, quitte*, pour l'*établissement*, à se retourner contre son client et, le *cas échéant*, à l'*« interdire » de chè*ques pendant un an. Cette disposi*tion avait pour objet de désengorger* les tribunaux, accablés sous le poids *des plaintes pour chèques sans provi*sion dont le montant était, le plus souvent, *modeste*. Aujourd'hui, les choses ne se sont pas arrangées : sur *2,5 millions de chèques sans provi*sion émis annuellement, les trois cin*quièmes sont d'un montant inférieur* à 500 F, et le tiers de moins de 250 F.

Le délit de chèque sans provision, assimilé à l'escroquerie, est puni des mêmes peines : emprisonnement de un an à cinq ans, amende de 3 600 F à 2 500 000 F. M. Badinter, garde des sceaux, voudrait *« dépénaliser »* ce délit, du moins pour les petites sommes, de façon à décharger les greffes ; la Banque de France soutient le projet en demandant aux banques de relever leur garantie, donc d'accroître leur responsabilité, comme juges de la qualité de leurs déposants. La réponse des établissements est nuancée. Tout d'abord, l'extension de la garantie risque de leur coûter cher, car le nombre de chèques « en bois » augmente régulièrement (+ 27 % en 1982, + 17,5 % en 1983), notamment en raison de la crise, bien que ce nombre ne représente que 0,06 % du total (3,5 milliards de francs environ). Mais les banques accepteraient le relèvement en instituant une franchise, c'est-à-dire *que la garantie ne jouerait* qu'entre 100 F et 500 F, ou 200 F et 500 F. L'objectif serait de freiner la multiplication des petits chèques, dont le coût de traitement unitaire est d'environ 3 F et d'encourager le paiement en espèces ou par carte de crédit des achats de faible importance.

Elles font également remarquer que la garantie accordée au chèque jusqu'à 500 francs concurrencerait gravement la carte de paiement (essentiellement la Carte bleue), dont le principal atout auprès des *commerçants est précisément* une garantie forfaitaire de 500 francs *par achat*. Or *l'utilisation du chèque* est gratuite, alors que celle de la *carte est payante* (*ristourne* versée par le commerçant). Cette disparité de traitement constitue, on le sait, l'un des principaux obstacles au *développement de la « monétique »*, c'est-à-dire du transfert électronique des fonds et des paiements par cartes à pistes, et bientôt à microprocesseur, dont l'objet est, précisément, de réduire l'utilisation du chèque, jugée trop coûteuse. Tous ces problèmes devront donc être pris en compte, car ils conditionnent l'évolution de la banque dans les années à venir.

F. R.

● **Urbanisme, logement, transports : 98 milliards de francs et 10 % du budget national.** – Les crédits dont disposera en 1985 le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports s'élèvent à 98 milliards de francs (dont 72,3 milliards pour les dépenses ordinaires et 25,7 milliards pour les crédits de paiement) et non à 170,4 milliards comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions datées 10 octobre. Un manque de clarté dans la présentation du « bleu » budgétaire est à l'origine de cette méprise. Le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, qui reste un des plus dépensiers, consomme ainsi près de 10 % des crédits totaux que l'Etat distribuera en 1985 et non 17 %.

Bonne année 1984 dans l'industrie européenne des fibres chimiques !

La situation continue de s'améliorer dans l'industrie européenne des fibres chimiques. Si la cadence se maintient, sauf imprévu, l'année *1984*, comme la précédente, sera encore satisfaisante. Mais les premiers nuages réapparaissent à l'horizon, et les industriels craignent déjà un refroidissement.

Pour les sept premiers mois, les livraisons à la clientèle ont augmenté de 4 % pour atteindre *1,63 million* de tonnes. Sur ce total, les quantités *fournies aux fabricants* européens d'articles textiles se sont élevées à *1,23 million*, de tonnes (+ 4 %), et les exportations ont compté pour *383 000 tonnes* (+ 2 %). A ce rythme, les tonnages livrés pour*raient globalement avoisiner* 2,8 millions de tonnes (dont 2,1 millions à *la clientèle européenne*), chiffres assez proches de ceux enregistrés en *1981 (2,81 millions* de tonnes et 2,15 millions respectivement), année d'éclaircie, avant la rechute de 1982.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette amélioration : la poursuite de la reprise économique mondiale, les bienfaits retirés du second accord de Bruxelles sur la réduction des capacités, la hausse du dollar, qui a favorisé les exportations. De ce fait, en moyenne le taux d'utilisation des unités européennes a été de 90 %, même de 95 % pour la société germano-néerlandaise Enka Glanzstoff (groupe AKZO), premier producteur européen. Mais quand, l'an dernier à pareille époque, les fabricants de fibres, Enka en particulier, *étaient confiants dans* l'avenir à court terme, les mêmes sont aujourd'hui préoccupés.

La consommation sur le marché textile européen ne suit pas. Pour le premier semestre, elle s'est à peu près stabilisée en RFA (– 0,5 %) et en Italie (0 %), mais elle a franchement baissé en France (– 5 %, comparée à une diminution de 2 % en 1983) *et aux Pays-Bas (– 6 % et – 2 % respectivement)*. La conjoncture ne reste favorable qu'en Grande-Bretagne.

Autres sujets d'inquiétude, le renouvellement des stocks est terminé, sur le marché français les réglementations de prix n'ont permis qu'une répercussion limitée de l'accroissement des coûts et, après le « boom » de 1983 (+ 22 %), les exportations en dehors de l'Europe ont plutôt tendance à marquer le pas.

M. Loïk Le Floch Prigent, président de Rhône-Poulenc, pense que le temps de la reprise s'achève. M. Günther Tückmantel, membre du directoire d'Enka Glanzstoff, est du même avis. Il estime que la consommation de fibres diminuera l'an prochain. De combien ? Il l'ignore, faute de données assez précises sur l'ampleur du ralentissement constaté dans l'industrie textile. Il se borne pour l'instant à enregistrer les bons résultats de son groupe. *Au 30 septembre, le chiffre* d'affaires (3,4 milliards de DM) *avait augmenté de 18 % (dont 7 %* en volume).

A. D.

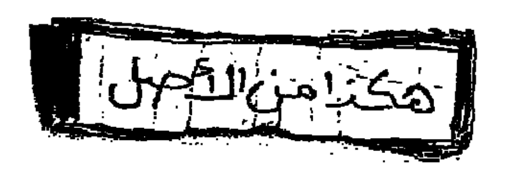
L'IDI et Suez chez Gaston Lenôtre

La société Suez Developpement Industriel (SDI), filiale à parts égales de la Compagnie Financière de Suez et de l'Institut de développement industriel (IDI), va prendre une participation de 40 % dans le capital de la société du célèbre pâtissier-traiteur Gaston Lenôtre, qui a rencontré des difficultés sur le marché américain. L'accord a pour objectif *« d'élargir l'assise du groupe Lenôtre et d'accélérer son expansion nationale et internationale »*, indique un communiqué de Lenôtre publié le 5 octobre.

Cette prise de participation, précise-t-on au siège de Lenôtre, se fera par le biais d'une augmentation de capital, dont le montant n'a pas été précisé. Actuellement, le capital de la société est de 7,2 millions de francs (*le Monde* du 5 octobre).

Lenôtre a dû faire face à des résultats moins bons que prévus aux États-Unis : l'investissement de 5 millions de dollars dans une usine de fabrication à Houston n'a pas entraîné le développement commercial attendu (trois magasins de vente ont été ouverts au lieu des six prévus). La société Lenôtre a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 177 millions de francs et un bénéfice de 7 millions de francs.

● **Alcan est autorisé à racheter le secteur aluminium d'Arco.** – La société canadienne Alcan (premier producteur mondial d'aluminium) a finalement repris le secteur aluminium de la firme pétrolière américaine Arco. Vendredi 5 octobre, la division antitrust du département de la justice américaine a levé son veto, posé en juin, et ratifié l'accord de principe passé en janvier dernier par Arco. Seule modification, Alcan ne pourra acquérir que 40 % des parts de l'usine de Logan County.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 octobre

Beaucoup plus résistant

Après avoir baissé de 1,5 % en quarante-huit heures, la Bourse de Paris s'est montrée, jeudi, beaucoup plus résistante. Déjà à l'ouverture, le recul de l'indicateur instantané n'était plus que de 0,3 %. A la clôture, il n'était plus que de 0,10 %.

L'annonce d'un excédent commercial de 477 millions de francs en septembre aurait-elle dopé les énergies ? « Ne plaisantons pas, disait un professionnel. Le contrat s'arrête faute de combattants. » Entendez : si les acheteurs sont toujours aussi peu nombreux, les vendeurs aussi commencent à se dérober. La raison ? Les ajustements techniques, disait-on autour de la Corbeille, sont à peu près terminés et se fondent sur le fait que le mouvement de baisse ne peut aller très loin, en raison du rempart constitué par les CEA et les Sicav, les opérateurs deviennent prudents.

Phénomène curieux : en chute libre à Wall Street après la décision de la Grande-Bretagne d'abaisser le prix du baril de 1,35 dollar, les valeurs pétrolières, ici, ont, au contraire, monté : la CFR de 6,6 %, la CFP de 1,6 %, Esso de 2,6 %. Seule Elf-Aquitaine a légèrement fléchi. Sous les lambris, les propos tenus la veille par le ministère de l'économie et des finances sur la Bourse étaient bien sûr abondamment commentés. Pour M. Bérégovoy, le marché, comme pourvoyeur de capitaux, peut mieux faire. « C'est ça, on va faire des augmentations de capital à tour de bras », disait un gérant de portefeuille. Personne, cependant, n'a parlé de l'extension du 1 % de la Sécurité sociale aux revenus des capitaux mobiliers.

La devise-titre s'est un peu raffermie et s'est échangée entre 10,60 F et 10,64 F contre 10,55 F-10,73 F.

Recul de l'or à Londres : 338,25 dollars l'once (— 2,30 dollars). A Paris, le lingot a valu 104 000 F (— 50 F) après 103 950 F et 104 000 F. Le napoléon a encore perdu 4 F à 606 F.

NEW-YORK

Encore très irrégulier

La décision prise par la Grande-Bretagne d'abaisser le prix du pétrole de la mer du Nord n'a pas trop perturbé Wall Street mercredi. Si les valeurs intéressées ont chuté, notamment Exxon (1,78 million de titres ont été échangés), en revanche, les actions des compagnies aériennes ont très rapidement monté. Dans l'ensemble, la tendance a été très irrégulière. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait encore une légère baisse de 1,87 point à 1 195,89. Cependant, le bilan de la journée a été positif. Sur 1 985 valeurs traitées, 770 ont progressé, 755 ont fléchi et 460 n'ont pas varié.

A l'évidence, le marché ne sait trop quelle attitude adopter. Les nouvelles en provenance du front économique ne permettent pas de se faire une idée précise sur l'évolution en cours. Le rythme de l'expansion est-il en train de se ralentir ou bien de s'accélérer ? D'autre part, un doute subsiste sur le résultat des élections présidentielles. La mauvaise prestation du président Reagan face à son adversaire, M. Mondale, laisse un goût amer et le nouveau face à face prévu dimanche est appréhendé. La barre des 1 200 de l'indice Dow Jones étant à la fois, sur un plan psychologique, un plancher difficile à enfoncer et un plafond difficile à crever, les opérateurs tournent en rond, achètent ici et revendent là. Les professionnels faisaient toutefois remarquer que le sentiment avait été meilleur mercredi que mardi.

VALEURS	Cours du 16 oct.	Cours du 17 oct.
Alcoa	34 1/2	34 3/4
A.T.T.	18 1/8	18 1/2
Boeing	55 7/8	55 3/4
Chase Manhattan Bank	43 3/4	44 1/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	47 1/2
Eastman Kodak	71	70 3/4
Exxon	44 3/4	43
Ford	46 3/4	47 3/4
General Electric	56	56 1/4
General Foods	58 1/4	58 1/4
General Motors	78 5/8	78 7/8
Goodyear	25 1/4	25 1/2
I.B.M.	121	121 5/8
I.T.T.	28 5/8	28 5/8
Mobil Oil	28 7/8	27 1/2
Pfizer	36 3/8	36 7/8
Schlumberger	43 7/8	41 1/2
Texaco	35 3/8	34 1/4
U.A.L. Inc.	40 5/8	41 3/4
Union Carbide	48 7/8	48 3/4
U.S. Steel	23 3/8	23 1/8
Westinghouse	26 3/4	26 3/4
Xerox Corp.	36 3/4	36 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PRESSES DE LA CITÉ. — Le bénéfice net consolidé pour le premier semestre augmente de 13,9 % à 57,31 millions de francs.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Pour la période de douze mois s'achevant, le 30 juin dernier, le bénéfice net baisse de 67 % à 9,05 millions de francs. Ce recul est principalement dû aux abandons de créances consentis aux filiales en difficulté (Sodilial, Sodiso, Soyaux-Restauration) et aux provisions constituées par mesure de prudence. Le résultat consolidé revient de 34,54 à 24,19 millions de francs (— 30 %).

SAT. — Les comptes du premier semestre font ressortir un déficit de 28,3 millions de francs, contre un bénéfice de 12,2 millions de francs au 30 juin 1983. Cette détérioration du résultat est surtout imputable à la situation très défavorable des marchés publics. Aucune amélioration n'est attendue pour le second semestre.

ATT. — *Le groupe américain annonce*, pour le troisième trimestre, un bénéfice net de 317 millions de dollars et un chiffre d'affaires de 8,01 milliards.

ATT, qui a été amputé, le 1er janvier, de son réseau téléphonique aux Etats-Unis (*Bell System*), à la suite d'une procédure antitrust, a ainsi réalisé, au cours des neuf premiers mois de l'année, un chiffre *d'affaires de 24,78 milliards de dollars et un* bénéfice de 1 milliard de dollars.

Les activités de la société sont concentrées dans les secteurs des télécommunications et de l'informatique.

Le bénéfice de la société avait été, au premier trimestre de l'année, de 456 millions de dollars (pour un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de dollars) et de 227 millions de dollars (pour un chiffre d'affaires de 8,1 milliards de dollars) au second trimestre.

« Nos résultats financiers ont été plus volatiles et moins prévisibles que nous ne l'avions prévu », a déclaré le président, M. Charles Brown, en commentant leur évolution depuis le début de l'année.

« La direction de la société demeure persuadée, a-t-il ajouté, *que les hauts et bas courants de nos résultats financiers seront suivis à terme d'une amélioration plus prévisible et soutenable de nos bénéfices. »*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	16 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	118	117,1
Valeurs étrangères	94,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 oct.	17 oct.
Indice général	180	177,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 octobre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 oct.	18 oct.
1 dollar (en yens)	250,35	249,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 OCTOBRE

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 17/10

* : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
300	Electrolux	295	290	290 10	− 1 66
430	Ericsson	415 20	407	407	− 1 97
460	Exxon Corp.	470	450	453	− 3 61
470	Ford Motors	489 90	503	502	+ 2 46
330	Free State	325	319 50	319 50	− 1 69
140	Gencor	145 10	144	144	− 0 75
310	Gén. Belgique	311	315	315	+ 1 28
585	Gén. Electr.	593	598	599	+ 1 01
770	Gen. Motors	829	830	830	+ 0 12
61	Goldfields	66	63 70	63 70	− 3 48
40	GdMetropolitain	38 10	36 70	36 75	− 3 54
172	Harmony	179	173	174 10	− 2 73
36	Hitachi	37 10	37 05	37	− 0 26
590	Hoechst Akt.	629	618	618	− 1 74
85	Imp. Chemical	85 10	83 90	83 90	− 1 41
114	Inco. Limited	110 30	111 30	111 30	+ 0 90
530	Royal Dutch	508	490	490	− 3 54
76	Rio Tinto Zinc	76	74 70	75	− 1 31
255	St Helena Co	233	216 50	216 50	− 7 08
470	Schlumberger	462	439	445	− 3 67
89	Shell transp.	81 10	79 70	79	− 2 58
1460	Siemens A.G.	1550	1534	1535	− 0 96
158	Sony	165	166	166	+ 0 60
230	T.D.K.	224 10	218 10	218 50	− 2 49
19 50	Toshiba Corp.	19 10	19 20	19 10	....
875	Unilever	891	881	890	− 0 11
395	Unit. Techn.	403	409 50	406	+ 0 74
990	Vaal Reefs	1045	1016	1020	− 2 39
455	West Deep	437	430	432 50	− 1 02
385	West Hold.	375	367	366	− 2 40
410	Xerox Corp.	386	386 80	383	− 0 77
2 09	Zambia Corp.	2 01	2	1 99	− 0 99

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 520	9 612	9 280	9 780
ECU	6 856	6 845	....	....
Allemagne (100 DM)	306 330	306 310	292	312
Belgique (100 F)	15 172	15 172	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	271 850	271 700	260	280
Danemark (100 krd)	85	85 050	88	83
Norvège (100 k)	106 420	106 390	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 498	11 401	10 900	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 522	7 507	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 978	4 974	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 800	374 520	368	379
Suède (100 krs)	108 750	108 930	105	112
Autriche (100 sch)	43 620	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 473	5 472	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 830	5 840	4 700	5 330
Canada ($ can 1)	7 183	7 223	6 980	7 330
Japon (100 yens)	3 828	3 850	3 700	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/10
Or fin (kilo en barre)	103900	104000
Or fin (en lingot)	104050	104000
Pièce française (20 fr)	610	606
Pièce française (10 fr)	379	400
Pièce suisse (20 fr)	605	607
Pièce latine (20 fr)	598	595
Souverain	747	741
Pièce de 20 dollars	4600	4610
Pièce de 10 dollars	2140	2142 50
Pièce de 5 dollars	1210	1250
Pièce de 50 pesos	3900	3870
Pièce de 10 florins	628	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES

SUPPLÉMENT

CULTURE

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1984 a été tiré à 463 019 exemplaires

A B C D E F G

LA GUERRE DES TARIFS TÉLÉPHONIQUES

La baisse décidée par les sociétés américaines sur les communications transatlantiques menace les monopoles européens

La décision prise le 17 octobre par la société américaine MCI Communications de réduire le prix de ses services téléphoniques des Etats-Unis vers la Grande-Bretagne, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Grèce, l'Allemagne fédérale et les Emirats arabes unis, ouvre une guerre des prix sur les communications à longue distance.

Sur la Grande-Bretagne par exemple, MCI et GTE Sprint vont proposer des rabais de l'ordre de 40 % par rapport aux tarifs offerts par American Telephon and Telegraph (ATT), naguère en position de monopole pour les communications transatlantiques et toujours numéro un mondial. ATT avait d'ailleurs pris les devants en annonçant la semaine dernière une baisse de ses tarifs internationaux de 5 à 29 % selon les destinations, à compter du 19 novembre.

MCI envisage en outre de lancer un service de distribution postale électronique dans le monde entier à partir d'un centre en Belgique – et cela en collaboration avec les PTT belges – *pour concurrencer* les services postaux et télex internationaux.

Cette guerre des tarifs n'est pas une surprise. Elle découle directement de la dérégulation des communications et télécommunications aux Etats-Unis et de l'éclatement, le 1er janvier 1984, d'ATT en sept sociétés ouvertes désormais au vent de la concurrence.

Si ATT Communications, celle des sept chargées des télécommunications longue distance, reste la principale société mondiale avec 35 milliards de dollars de chiffre d'affaires, elle doit désormais compter aux Etats-Unis avec la concurrence de MCI (1,8 milliard de dollars de chiffre d'affaires) et avec Sprint GTE (1 milliard de dollars). Or le marché des communications longue distance au Etats-Unis représente un enjeu de 6 milliards de dollars.

Mais cette concurrence d'entreprises américaines n'est qu'un début. Avec la poussée des idées sur le « *moins d'Etat* » et sur les vertus de la déréglementation, « *les firmes multinationales qui ont des activités réparties dans le monde entier vont faire pression pour obtenir partout les avantages (baisse de tarifs) qu'elles ont obtenus aux Etats-Unis* » *(1)*. Et elles risquent partout d'être appuyées par les mouvements d'utilisateurs et consuméristes, même si la déréglementation avantage les grands utilisateurs aux dépens des petits (*le Monde* du 12 janvier 1984). MCI propose d'ailleurs à plusieurs PTT européens une connexion avec son réseau longue distance, MCI s'intéresse notamment à la France.

Alors que British Telecom, la société britannique de télécommunications, doit le mois prochain offrir 51 % de ses actions sur le marché et subir désormais la concurrence de Mercury alors que seize sociétés japonaises – dont *Mitsui* – annoncent le 17 octobre la création d'une filiale commune avec ATT pour entrer en compétition avec IBM et Mitsubishi sur le marché des télécommunications nippon lorsque sera levé le monopole de la NTT (Nippon Telegraph and Telephon), en principe le 1er avril 1985, les vieux monopoles européens risquent d'être fort secoués.

(1) Telematics and Government, Dan Schiller Able Publishing Corporation, New-Jersey 1982.

LES OUVRIERS DE CREUSOT-LOIRE PERTURBENT LE TRAFIC DU TGV

Une nouvelle réunion est prévue le 18 octobre à la délégation à l'emploi entre repreneurs, syndicats et pouvoirs publics pour tenter de trouver une solution sociale au dossier de Creusot-Loire (Usinor a notamment proposé une baisse du travail hebdomadaire à trente-cinq heures sans compensation de salaire). De plus, la CGT s'est scandalisée, le 17 octobre, qu'« *une offre de reprise ait été cachée aux syndicats* ». Un Indien, M. Kalyan Basu, se serait fixé comme objectif – et l'aurait fait savoir au CIRI et au ministère de l'économie – « *le rachat de l'ensemble du capital de Creusot-Loire, la reprise de l'ensemble des activités sans aucun licenciement et un investissement de 300 millions de dollars* ». La CGT, qui ne se dit pas favorable à un investissement étranger, veut simplement prouver, dit-elle, que l'on a caché des informations.

« *Pour maintenir la pression* », *les syndicats du Creusot ont* d'ailleurs multiplié les actions, occupant symboliquement la mairie et perturbant gravement – avec seulement une centaine de personnes – la circulation du TGV entre Paris et LYON.

La SNCF « *déplore* » les interruptions répétées de son trafic tant sur sa ligne TGV que sur ses voies classiques. D'une certaine façon, elle a fait provisoirement son deuil d'un trafic normal du TGV Paris-Lyon. Elle ne demande pas l'évacuation de la gare de Montchanin et dé*tourne ses trains par Dijon*, ce qui les retarde de cinquante minutes environ. En revanche, la SNCF réclame au commissaire de la République la libre circulation de ses *trains sur* les lignes ordinaires, au besoin par l'emploi des forces de l'ordre. Celles-ci sont intervenues, le 17 octobre, pour dégager les gares occupées par les manifestants sur la *ligne classique Dijon-Lyon*, ainsi que sur la ligne d'appoint qui transite par la Bresse.

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE EST ATTRIBUÉ AU BRITANNIQUE SIR RICHARD STONE

Stockholm *(AFP)*. – Le prix Nobel d'économie 1984 a été attribué à Sir Richard Stone (Grande-Bretagne). Sir Richard, âgé de soixante et onze ans, professeur à Cambridge, a reçu le prix pour des travaux « *d'une importance fondamentale pour l'élaboration des systèmes de comptabilités nationales* », ce qui a permis « *d'améliorer radicalement les bases de l'analyse économique empirique* », a déclaré l'Académie des sciences suédoise.

Le lauréat est le cinquième Britannique à recevoir le Nobel d'économie (décerné depuis 1969), le précédent ayant été, en 1979, Sir Arthur Lewis, qui avait partagé la récompense avec l'Américain W. Schultz. Il fut assistant de John Maynard Keynes au ministère britannique des finances pendant la deuxième guerre mondiale.

DEUX JEUNES GENS BLESSÉS PAR UN GARDIEN DE LA PAIX

Dans la nuit de mardi 16 au mercredi 17 octobre un gardien de la paix parisien qui regagnait son domicile à Lognes (Seine-et-Marne) a blessé par balles deux jeunes gens qu'il suspectait d'avoir volé une voiture. Voyant une automobile qui venait de heurter un Abribus, il s'est approché pour porter secours aux passagers, qui, à sa vue, se sont enfuis. Après avoir alerté le commissariat de Chelles, il repéra de nouveau les suspects qui, *selon ses* déclarations, l'on menacé avec une arme, en fait un pistolet d'alarme, copie d'un pistolet 9 mm.

N'étant pas armé, le policier n'a pas insisté et est rentré à son domicile d'où, après avoir récupéré son arme de service, il est reparti à la recherche des jeunes gens. De nouveau menacé, il aurait alors décliné son identité, sorti son arme et tiré. Les jours des deux blessés ne sont pas en danger. La voiture était effectivement volée.

MANIFESTATION A PARIS POUR LA LIBÉRATION DE JACQUES ABOUCHAR

Environ 1 500 personnes, journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée et techniciens de la communication pour la plupart, ont manifesté ce jeudi 18 octobre en milieu de journée à Paris pour réclamer la libération de Jacques Abouchar, fait prisonnier en Afghanistan il y a un mois. Le comité créé pour *obtenir* sa libération, avait convoqué les professionnels de la presse devant l'ambassade d'Afghanistan, pour défiler en silence jusqu'à l'ambassade de l'Union soviétique située *un kilomètre et demi plus loin*.

Des dizaines de photos de Jacques Abouchar étaient brandies par les manifestants. Il y avait là les représentants-vedettes de la télévision, Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat, M. Debarge, représentant du PS, des directeurs de journaux, tel M. André Laurens du *Monde*, des rédacteurs en chef et la foule des sans grade, visiblement conscients de défendre une liberté démocratique essentielle en manifestant pour leur confrère.

OFFENSIVE IRANIENNE CONTRE L'IRAK

Une attaque iranienne lancée *dans la nuit du mercredi 17 au* jeudi 18 octobre sur le front central avec l'Irak a enregistré des succès avec la conquête de plusieurs hauteurs frontalières, et elle se poursuivait jeudi matin, a annoncé Radio Téhéran.

Sur le vif

Embrasse Ginette !

Vous savez où je suis allée hier après-midi ? Au Palais-Bourbon. Je n'y avais jamais mis les pieds. Mes copains du service politique m'ont fait tout visiter et j'ai assisté à la séance des questions au gouvernement, là-haut, dans la tribune de la presse. Allez-y côté public, vous ne le regretterez pas. Allez-y un mercredi, c'est bourré, ils sont tous là, vous devinez pourquoi. Parce que c'est retransmis à la télé. Allez-y tôt vous les verrez s'installer, se bousculer au banc du gouvernement pour être près du chef, près de Fabius, près du micro qui va attirer et fixer l'œil de la caméra.

Ailleurs, dans les travées, chacun a sa place désignée. Alors évidemment, pour avoir une chance de passer à l'écran, il faut se trouver dans le bon coin, le coin des leaders. Giscard absolument impénétrable, immobile, on dirait une figurine, un tanagra, longues mains fines posées à plat sur son pupitre. Et juste derrière lui, arrivé en retard et calculant de l'œil quelles marches, quelles travées emprunter pour ne pas être obligé de passer devant Giscard et de le saluer, le père Barre va se tasser sur son banc, visage fermé, laissant filtrer par moments un mince sourire énigmatique façon Joconde.

Et puis, un peu plus bas, Chirac, beaucoup plus agité, lui, qui se frotte le nez continuellement et qui se penche en avant, visiblement attentif, curieux quand enfin Fabius prend la parole – d'habitude ce n'est pas lui qui répond, ce sont ses ministres – et envoie très habilement la réplique à un Bigeard très marrant, il a fait rigoler tout l'hémicycle. Il doit mesurer, Chirac, il doit évaluer en « pro » les qualités et les défauts de ce jeunot, de ce surdoué qui en veut et qui risque un jour, peut-être, Dieu sait, de se trouver sur son chemin.

Deux choses m'ont frappée. L'agressivité et la complicité. Ça crie, ça gueule, ça s'injurie, ça se traite de menteur, ça se balance des vannes à renverser un bœuf. Et ça n'arrête pas de s'envoyer des petits mots hâtivement griffonnés et baladés par des huissiers en queue-de-pie de gauche à droite et de haut en bas de l'amphi. Comme si, après avoir traîné dans la boue un vieux copain de promotion que son ambition ou ses convictions ont placé dans l'autre camp, on s'excusait, désolé pour ce que je viens de dire, mais j'étais obligé, mets-toi à ma place... On se voit tout à l'heure à la buvette ? Sinon on s'appelle demain matin. Embrasse Ginette et à mardi chez les machins.

CLAUDE SARRAUTE.

M. LEMOINE EN NOUVELLE-CALÉDONIE : l'indépendance avec la France ou avec la Libye

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Au troisième jour de sa visite en Nouvelle-Calédonie, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a durci ses attaques, ce jeudi 18 octobre, contre les indépendantistes canaques, qui préconisent un « *boycottage actif* » *des élections territoriales du 18* novembre prochain, première étape de l'application du nouveau statut de large autonomie. *Reconnaissant que « certains ont lu le message de l'indépendance dans la Bible »*, le ministre a poursuivi : « *Mais je n'accepte pas qu'on veuille tromper le peuple kanak. Il faudra lui dire un jour ou l'autre qui a choisi Jésus et qui a choisi Marx.* » Après la réunion qui était organisée dans la salle de la mairie de l'île de Maré, le ministre a ajouté que les indépendantistes canaques ont noué des contacts avec les chancelleries soviétiques de la région, *et « même avec le Politburo »*, nous a-t-il précisé.

« *Lemoine parle comme un homme de droite !* », ont répliqué les indépendantistes, qui démentent mollement entretenir des relations avec des diplomates soviétiques, mais admettent qu'« *ils seraient prêts à s'allier avec le diable pour chasser le colonialisme français* ». En *revanche, l'un des leaders indépendantistes*, M. Gabriel Païta, est en désaccord avec cette attitude, qu'il juge dangereuse.

La veille, à Canala, fief indépendantiste, M. Lemoine avait distingué « *ceux qui veulent l'indépendance avec la France et ceux qui la veulent avec la Libye* ». Il faisait ainsi allusion aux récentes visites, à Tripoli, de responsables du Front national de libération kanak et socialiste (FLNKS), dont les leaders ont jusqu'ici refusé de le rencontrer. Le ministre avait cependant rappelé que la France était prête « *à toutes les solutions, y compris l'indépendance* ».

Dix-sept militants du FLNKS sont encore en « stage » en Libye actuellement. *Plusieurs responsables gouvernementaux du Pacifique sud, notamment les premiers ministres d'Australie et de Nouvelle-Zélande*, par ailleurs favorables à la cause indépendantiste, ont dénoncé ces visites en Libye.

Alors que le séjour à Canala s'était bien passé, la fin de la visite à Maré a été troublée par l'irruption d'une centaine de militants indépendantistes sur le terrain d'aviation. Ils ont occupé pacifiquement ce terrain laissé sans surveillance pendant l'heure du déjeuner. Le haut commissaire de la République, M. Jacques Roynette, a dû regagner Nouméa avec une heure de retard, dans un hélicoptère barbouillé de slogans (« *Statut Lemoine – statut bidon* »).

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● A PARIS, M. Pierre Joxe a estimé que les projets des indépendantistes « *relèvent de leur liberté d'expression* ». Le ministre de l'intérieur s'est déclaré persuadé, mercredi 17 octobre, au Palais-Bourbon, que les élections territoriales « *ne manqueront pas de révéler le caractère extrêmement minoritaire* » des indépendantistes.



